LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE ...AL ** 10¢ | Montréal, lundi 26 avril 1965 / saints Clet et Marcellin / 81e année, No 95 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : soleil, moins frais demain / minimum 35 / maximum 50

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

Les hôpi...rivés vivent dans l'incertitude • En page 15

Les s...e ne se laissera embrigader ni p... la droite ni par la gauche

Le premier ministre précise qu'il n'a pas de système rigide ; il se dit politicien réaliste et non stratège de café

par Teddy Chevalot

"L'unique objet de mon ressentiment, c'est le système qui a TOUT prévu et auquel tout doit être subordonné", a déclaré, samedi soir à Toronto, le premier ministre Jean Lesage, dans un discours qu'il prononçait devant les récipiendaires des prix offerts par le Canadian National Newspaper Awards.

Deux sujets principaux firent l'objet de ce discours : d'une part, la justification, par le premier ministre, de la politique que menait son gouvernement depuis qu'il a pris le pouvoir, et de l'autre, sa conception du rôle que joue le journaliste dans une société moderne. (Cette deuxième partie est traitée plus longuement dans un deuxième article).

"Mon système de n'avoir pas de système rigide, a déclaré le premier ministre, mon absence de préjugés devant les problèmes et leurs solutions les plus raisonnables, tout cela est, en somme, une espèce d'évantail des positions politiques, un évantail que l'on trouve non pas seulement dans un Conseil des ministres, mais dans le même homme. Et pour reprendre la comparaison dont je me suis servi, celle du chauffard politique, je peux soutenir qu'avec le terrain que je crois couvrir, on ne peut me doubler NI PAR LA DROITE, NI PAR LA GAUCHE, sans se jeter dans le fossé !" (1).

Prenant des exemples dans les pièces antiques, et notamment dans l'adaptation "d'Antigone" de Sophocle faite par Jean Anouilh, pour justifier son refus d'être embrigadé soit par la droite, soit par la gauche, M. Jean Lesage continua :

"Ce qui fait la grandeur et la vérité de cette tragédie, par opposition au factice mesquin du mélodrame qui repose sur la mauvaise foi d'un traître aux moustaches noires et effilées, **c'est que tout le monde y a raison !"**

Après avoir expliqué que lorsqu'il avait vu cette pièce, alors qu'il n'avait aucune responsabilité gouvernementale, il prenait parti en faveur des déclarations idéologiques d'Antigone par rapport à celles de compromis que lui assénait son oncle le roi Créon, il ajouta :

"Mais aujourd'hui, au cours d'un échange de joueurs, j'ai changé d'équipe. Je ne cherche pas à pousser la rondelle dans les mêmes buts. Aujourd'hui, je suis forcé de répondre à Antigone :

"La loi de la vie n'est pas la mort, la loi de l'effort n'est pas l'insuccès, la loi du tir est de ne viser que les cibles que l'arme peut atteindre. Quand tu sembles dire "Donne-moi la perfection ou donne-moi la mort", tu n'es pas brave, tu n'es que défaitiste."

C'est alors qu'il dénonça ce monde qui "est plein de possesseurs de vérités économiques et politiques, qui se promènent avec leur cadre aux dimensions précises dans lequel ils veulent faire entrer le gouvernement et les hommes."

"Le lit de Procuste, continua le premier ministre, du brigand

Voir LESAGE en page 2

Début de la poursuite contre Asselin

Le président de la Commission scolaire protestante du Grand Montréal, M. John B. Rowat, a déclaré ce matin, devant le juge Paul Trépanier, de la Cour supérieure de Montréal, qu'il savait que l'ancien conseiller municipal de Montréal, M. Edmund T. Asselin, avait des intérêts dans une transaction immobilière survenue à St-Léonard en 1960.

Dans cette transaction, la Commission scolaire protestante de Montréal achetait, à 60 cents le pied carré, un terrain qui lui avait d'abord été offert à $1.15 le pied carré.

La Commission scolaire protestante de Montréal poursuit M. Asselin, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, pour une somme de $87,605 dans cette affaire.

Cette poursuite fait suite au rapport de la Commission royale d'enquête, présidée par le juge Arthur E. Smith, sur les transactions immobilières de la commission. M. Asselin

Edmund T. Asselin

avait déclaré qu'il était heureux de cette poursuite, espérant que cela lui permettrait de se disculper.

Dans son témoignage, M. Rowat a déclaré qu'il n'avait pas jugé opportun d'informer officiellement ses collègues que M. Asselin avait des intérêts dans cette affaire. Il dit cependant que M. Wager, alors président du comité de construction de la commission, mais aujourd'hui décédé, était au courant de la situation.

Le procès se poursuit.

photo J.-Yves Létourneau LA PRESSE

CREATION D'UNE FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC

Les 250 participantes à un colloque qui commémorait le 25e anniversaire du droit de vote des femmes du Québec, en fin de semaine, à Montréal, ont adopté à l'unanimité une résolution demandant la création d'une Fédération des femmes du Québec. La réunion avait été pensée et mise sur pied par Mme Thérèse Casgrain qui était présidente de la Ligue des droits de la femme en 1940. *(Voir pages 20 et 21)*

Téléphoto UPI

2 A 2 DANS LA SERIE

Ce lancer foudroyant de Bobby Hull (9) a fait la différence, hier soir, entre les Black Hawks de Chicago et le Canadien de Montréal. D'environ 70 pieds du filet du Canadien, Hull a décoché un boulet qui a déjoué Charlie Hodge et a donné au club Chicago une avance de 2-1, au tout début de la troisième période. Plus tard, Hull a marqué un second but et son équipe l'a emporté par 5-1. Egalement sur la photo : Terry Harper (19), Jean-Guy Talbot (17) et Pierre Pilote (3).

Des signes de vie sur Mars

WASHINGTON, (UPI) — Des hommes de science ont déclaré aujourd'hui qu'il est possible que la planète Mars abrite des "éléments" vivants pouvant survivre sans oxygène ni eau et tirant leur principale source d'énergie des rayons ultraviolets, mortels pour nos organismes de terriens.

Ils ont toutefois admis qu'ils ne possédaient pas de preuve formelle qu'une telle forme de vie existait sur la planète rouge. Le mieux qu'ils peuvent dire, c'est qu'il pourrait exister sur Mars des coins où une forme quelconque de vie aurait pu prendre naissance et pourrait toujours exister.

Partant de cette possibilité, ils ont demandé à l'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) de donner priorité dans la recherche d'une forme de vie sur Mars, s'il en existe une. Les savants ont fortement recommandé à la NASA d'aller de l'avant dans ses projets de lancer des instruments de recherches sur Mars en 1971 si la chose était possible.

Ces recommandations ont été faites par un groupe de chercheurs de la division des sciences spatiales de l'Académie américaine des Sciences. M. Colin Pittendrich, de l'Université Princeton, a déclaré à l'ouverture du 102e congrès annuel de l'Académie, que ces recommandations ont été envoyées à M. James Webb, administrateur de la NASA.

Résultats d'études

Des études faites depuis la terre, les hommes de science croient que Mars :

- Possède une pression atmosphérique équivalant à seulement un vingtième ou un centième à celle de la terre, une quantité d'oxygène équivalant à un deux centième de celle de la terre, et environ seulement un cinq centième de l'humidité que nous avons sur terre.
- Peut être soumise en surface à des radiations ultraviolettes plus intenses de la part du soleil que la terre avec son atmosphère plus dense.

Subit des changements de température de quelque 200 degrés selon les saisons, depuis 86 au-dessous de zéro au plus fort de l'été jusqu'à 94 sous zéro durant l'hiver.

Pendant que M. Pittendrich faisait son rapport à l'Académie, un autre savant, M. R. Smoluchowski, de l'Université Princeton, parlait de la surface de Mars devant les membres de l'"American Physical Society" dont le congrès du printemps débutait aujourd'hui à Washington.

Mars possède des régions sombres qui s'étendent durant le printemps et l'été. Certains hommes de science ont cru voir dans ce fait l'indication qu'une forme de végétation existe, profitant du moment où la calotte polaire de la planète dégèle.

Mais M. Smoluchowski a dit que ceci pouvait être le fait des radiations solaires et des changements de température sur des minéraux sans vie.

Il serait prématuré, a-t-il ajouté, de conclure maintenant qu'une certaine forme de vie organique n'existe pas sur Mars.

téléphoto PA

Des armes chinoises au Sud-Vietnam

Le secrétaire à la Défense, M. McNamara, a montré une mitrailleuse chinoise au cours de sa conférence de presse au Pentagone, alors qu'il commentait la situation au Vietnam et notamment l'infiltration communiste.

Les USA ne songent pas à utiliser des armes nucléaires au Vietnam

M. McNamara l'affirme, en précisant que les raids aériens "soigneusement contrôlés" continueront aussi longtemps qu'ils seront nécessaires

WASHINGTON. (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, a déclaré aujourd'hui que dans l'état actuel de la situation au Vietnam, un recours à l'utilisation d'armes nucléaires ne se justifiait pas sur le plan militaire.

Au cours d'une conférence de presse radio-télévisée, M. McNamara a affirmé que les raids aériens "soigneusement contrôlés" continueront aussi longtemps qu'il le faudra pour empêcher l'infiltration et pour persuader les dirigeants nord-vietnamiens qu'il faut cesser leur agression contre le Sud.

Soulignant que l'agression nord-vietnamienne contre le Sud est devenue "progressivement plus flagrante et moins contrôlée", le secrétaire à la Défense a confirmé les informations parvenues plus tôt de Saigon, selon lesquelles un bataillon régulier de l'armée nord-vietnamienne s'est infiltré clandestinement au Sud-Vietnam.

Une possibilité lointaine ?

En déclarant que le recours aux armes nucléaires ne serait pas justifié à l'heure actuelle, M. McNamara commentait certaines dépêches disant que les Etats-Unis ne rejettent pas la possibilité d'utiliser de petites armes nucléaires contre le Nord-Vietnam si cela devenait nécessaire. Selon les sources d'information citées dans ces dépêches, le gouvernement américain ne songe pas à utiliser les armes nucléaires dans les circonstances présentes, mais une participation directe des Chinois dans le conflit pourrait obliger les USA à recourir à de telles armes.

Parlant à Tokyo, M. Walt W. Rostow, président de la commission des plans politiques au département d'Etat, a pour sa part démenti les informations de presse selon lesquelles les USA seraient prêts, le cas échéant, à faire usage de bombes atomiques contre le Nord-Vietnam. La non-utilisation des armes nucléaires est une constante de la politique américaine, a-t-il dit.

Raids précis et efficaces

Au sujet des raids aériens contre le Nord, M. McNamara a dit à sa conférence de presse qu'ils ont été "soigneusement conçus pour empêcher l'infiltration des hommes et du matériel qui constituent la différence entre une situation à laquelle peut faire face le gouvernement sud-vietnamien, sur le plan interne, et un état de choses dépassant les moyens de ce gouvernement". Il a ajouté que jusqu'à

Voir VIETNAM, en page 2

Washington a choisi ses cibles en Chine

WASHINGTON. (AFP) — Les Etats-Unis ont déjà établi des plans de destruction d'objectifs militaires et industriels, y compris des installations nucléaires en Chine communiste, en cas de conflit généralisé, a révélé récemment le général John Lavelle, chef d'état-major adjoint et directeur des programmes aérospatiaux.

Les déclarations du général Lavalle ont été faites le 23 février à huis clos, devant la sous-commission des crédits de la chambre des représentants. Un texte édulcoré de ses déclaration a été rendu public aujourd'hui à Washington.

Répondant aux questions des membres de la sous-commission, le général Lavelle avait affirmé que les Etats-Unis, s'ils étaient attaqués, seraient en mesure d'atteindre simultanément avec leurs missiles des objectifs en Chine communiste en Union soviétique et dans la "zone des satellites". Les missiles américains, avait-il ajouté, pourraient infliger, selon les termes du Pentagone, "un taux de destruction inacceptable".

Le représentant démocrate Robert Sikes, général de réserve, ayant demandé ce que les Etats-Unis pourraient faire pour empêcher l'approvisionnement des troupes chinoises qui pourraient "se répandre comme des fourmis dans tout le Sud-Est asiatique, le général Lavelle lui répondit : "Nous pouvons nous

Voir USA en page 2

Menace de grève chez les ingénieurs du gouvernement

QUEBEC. (DNC) — Pour la deuxième fois en moins de sept mois, le syndicat des ingénieurs du gouvernement menace Québec d'une grève si le cabinet Lesage n'accepte pas, d'ici le 14 mai prochain, de reconnaître ce syndicat et d'ouvrir les négociations avec lui.

Cette décision a été prise, samedi, au cours d'une assemblée générale des ingénieurs, tenue à Québec, par 96% des membres présents.

L'ultimatum que lance le syndicat, se lit comme suit : "Il est proposé que toutes les démarches nécessaires soient entreprises auprès du premier ministre, M. Jean Lesage, pour:

"Obtenir la reconnaissance du syndicat et les prérogatives y attachées, telles que la retenue syndicale, le droit d'affichage, les congrès syndicaux, etc . . .

"Négocier les conditions de travail jugées prioritaires, et particulièrement celles qui concernent les salaires.

"Si, d'ici le 14 mai 1965, le syndicat n'a pas obtenu une réponse satisfaisante, l'assemblée générale autorise l'exécutif à prendre toutes les dispositions qu'il jugera opportunes, y compris des journées d'études, (grève), pour faire valoir nos revendications."

La première fois qu'une telle menace de grève avait été lancée par le Syndicat des ingénieurs du gouvernement, c'était dans le début du mois d'octobre dernier, alors que le syndicat attendait son incorporation qui retardait depuis plus de six mois. Moins d'une semaine plus tard, cette incorporation leur était accordée.

Au cours de l'assemblée de samedi, le président du syndicat, M. André Marcoux, a expliqué aux membres que son exécutif avait à plusieurs reprises demandé au gouvernement de bien vouloir commencer les négociations avec le syndicat et de poser envers lui un geste de reconnaissance officielle.

Ces demandes avaient, plus précisément, été faites les 10 février et 15 mars, par des lettres directement adressées à M. Jean Lesage. Celui-ci, en date des 22 février et 25 mars, répondait par une fin de non-recevoir en déclarant qu'il mettait leurs demandes au Comité de législation de la fonction publique, pour que celui-ci les étudie.

Avant donc de présenter une telle résolution qui autorise l'exécutif syndical à déclencher la grève si besoin est, a expliqué M. André Marcoux, le bureau directeur l'a soumise aux diverses assemblées de sections que son syndicat a tenu depuis plus d'un mois. Dans tous les cas, la réponse des ingénieurs fut favorable à l'exécutif syndical.

"Comme nous ne pouvons nous permettre d'attendre éternellement le bon vouloir du

Voir MENACE en p. 2

Le même ultimatum à l'Hydro

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec, du moins les quelque 250 membres du syndicat, ont lancé samedi matin un véritable ultimatum à leur employeur : ou bien l'Hydro reconnaît officiellement leur association (affiliée à la Confédération des syndicats nationaux) avant le 7 mai, à midi, ou bien les ingénieurs tiennent des "journées d'études". Ces derniers soulignent qu'ils réclament, en vain, depuis trois mois cette reconnaissance et que l'Hydro "joue avec eux au chat et à la souris".

Réunis au nombre d'une centaine, à la Fraternité des policiers, rue Gilford, les ingénieurs ont voté en très forte majorité (96 voix en faveur, 13 contre), au scrutin secret, une résolution en ce sens présentée par leur bureau exécutif.

Voir HYDRO en page 2

Gordon lira ce soir le discours sur le budget

L'économie canadienne est en excellente santé et le minstre des Finances croit qu'elle continuera de progresser en 1964-65 ; M. Tout-le-monde aura-t-il des surprises agréables ?

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Finances, M. Gordon, aura plus de corde à son arc lorsqu'il présentera ce soir son budget, plus qu'il n'en eut depuis le jour où il acceptait le portefeuille des finances il y a deux ans.

Grâce à l'essor de l'économie et en dépit des problèmes que suscitent certaines complexités régionales, il aura, au dire des économistes, l'embarras du choix entre quelques douzaines de mouvements à faire sur l'échiquier financier et cela à bon escient.

Le ministre a eu tout le temps voulu cette année pour peser les décisions à prendre et tracer sa ligne de conduite. Il a fixé la fin de 1964 comme limite pour la réception des revendications, ce qui lui laissait trois mois pour préparer son budget.

Il y a deux ans, M. Gordon avait présenté à la hâte son premier budget avant l'écoulement des premiers soixante jours de décision du gouvernement. L'an dernier, il jugeait le temps venu de consolider nos gains et d'établier des plans propres à assurer un essor continu.

Constante de progrès dans l'économie

Cet essor s'est produit plus vite que la plupart des gens ne l'attendaient. M. Gordon prédisait l'an dernier que le produit national brut, c'est-à-dire la valeur de tous les biens produits et de tous les services, croîtrait de 5½ pour cent aux prix pratiqués durant l'année solaire 1964. De fait la hausse a été de 8.9 pour cent. Le déficit budgétaire qu'il appréhendait a été réduit de $455,000,000 à $83,000,000.

Dans le Livre blanc qu'il déposait au commencement du mois, le ministre rappelait que si les gains records de 1964 ne se répétaient pas cette année, l'ensemble de l'économie devait continuer à progresser et à atteindre des niveaux d'activité nouveaux et plus élevés.

Les économistes américains qui n'ont cessé de reporter à plus tard le moment où l'économie américaine pourrait arrêter sa marche ascendante, croient maintenant que ce ne sera pas avant 1966 et peut-être 1967 que se produira ce ralentissement. Sur la foi de prévisions bien antérieures, le pays devrait maintenant subir une récession.

Ce qui se passe aux Etats-Unis exerce une grande influence sur le Canada. Et un grand nombre d'économistes canadiens ne discernent pas de nuages pour le moment à l'horizon économique.

Personne ne parie ce que sera cette année l'augmentation de la production nationale brute mais, à moins d'imprévu, certains croient qu'elle pourra atteindre celle de l'an dernier qui fut la plus forte depuis 1956.

On peut s'en faire une idée approximative par les projets d'investissements privés et publics pour le Canada en 1965.

Ces plans prévoient un déboursé de $12,305,000,000, une hausse de 14 pour cent sur 1964, année qui accusait une majoration de 15 pour cent sur 1963. C'est donc dire que l'on assistera à une autre expansion.

Si M. Gordon prévoit une autre forte augmentation de la production nationale brute, il se peut qu'il éprouve quelque difficulté à résister à la tentation d'équilibrer son budget, rêve traditionnel de tout ministre des finances en temps de croissance économique. Certains croient la chose possible même en réduisant raisonnablement les impôts.

Equilibrer le budget ? Pas encore

Si l'on prend 1964 pour exemple, année où la production nationale brute monta de 8.9 pour cent, les revenus budgétaires grossirent de 14 pour cent à $7,136,000,000. Simultanément, les dépenses budgétaires s'élevaient de cinq pour cent à $7,219,000,000.

Ce qui eut pour effet de réduire le déficit prévu de $455,000,000 de près de 82 pour cent à près de $83,000,000.

Il s'ensuit que le déficit représentant maintenant un bien plus faible pourcentage du total des revenus et des dépenses, il serait facile de l'éliminer entièrement.

Toutefois le programme des dépenses du gouvernement, tel qu'annoncé pour 1965, indique une augmentation de 8.7 pour cent sur l'an dernier et une plus forte proportion des impôts sera versée aux provinces en vertu des divers accords fédéraux-provinciaux. L'état des revenus devient de la sorte plus embrouillé et plus complexe.

M. Gordon a laissé entendre récemment qu'il résisterait à la tentation d'équilibrer son budget.

Voir GORDON en page 2

Une grosse journée en vue pour le ministre des Finances : M. Gordon est arrivé au Parlement tôt ce matin pour mettre la dernière main au budget.

SOMMAIRE

Annonces classées / 29 à 39
Bandes dessinées / 18
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 6
Finance / 46, 47
Horoscope / 40
Les patrons / 32
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 33
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 28
Spectacles et Concerts / 8, 9
Sports / 41 à 45, 48, 49, 51
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 22
Vie syndicale / 10, 11
Votre médecin / 26

La formule Bourguiba ne déplaît pas à Israël mais indigne les Arabes

JERUSALEM (UPI-Reuter) — Le cabinet israélien s'est réuni hier pour étudier la proposition formulée par le président de la Tunisie, M. Habib Bourgiba, au sujet de la Palestine.

M. Bourguiba voudrait que des négociations s'engagent entre Israël et les pays arabes avec l'intention de signer un traité de paix à condition que les réfugiés palestiniens puissent s'établir en territoire israélien.

Cette proposition ressemble à la suggestion faite par les Nations unies d'ouvrir des pourparlers de paix en exigeant le retour aux frontières de 1947.

Les journaux israéliens, dans l'ensemble, sont heureux de la prise de position de M. Bourguiba tandis que de nombreux journaux arabes, en Egypte particulièrement, ont exprimé de l'indignation.

Washington a bien accueilli la proposition tunisienne qui doit être discutée, aujourd'hui, par le Comité central du parti de M. Bourguiba, à Tunis.

Le président tunisien a déclaré qu'il défendrait sont point de vue à la conférence arabe au sommet de septembre, au Maroc, si Israël s'y rallie.

MENACE

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement, a déclaré M. André Marcoux, il ne nous reste plus qu'une solution : celle que votre exécutif vous recommande."

Une proposition demandant qu'un vote secret sur cette résolution soit pris, fut battue, et c'est donc à mains levées que les ingénieurs présents décidèrent d'adopter cet ultimatum.

Si la grève éclate chez les ingénieurs gouvernementaux, elle en impliquera environ 375 à 400, et on peut s'attendre à ce que de grands travaux gouvernementaux, comme la continuation de la construction du pont Hippolyte-Lafontaine, de la route transcanadienne, ainsi que divers ouvrages d'art, soient paralysés.

Par ailleurs, à cette même assemblée, les ingénieurs du gouvernement ont adopté une deuxième résolution qui donne la position qu'ils entendent prendre face à la nouvelle législation de la fonction publique qu'entend édicter Québec.

Cette résolution déclare que dans cette législation, il soit prévu que : "1.—Toutes conditions de travail soient négociables; 2.—la Loi du service civil, ou toute autre loi affectant les relations du travail dans la fonction publique, pourra continuer à s'appliquer, mais que dorénavant, elle devra être subordonnée à toute clause contractuelle."

En prenant cette position, les ingénieurs du gouvernement rejoignent celle que les fonctionnaires provinciaux, lors de leur congrès des 12, 13 et 14 mars dernier, ont pris sur la même question.

La météo

Minimum cette nuit : 35
Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Estrie:** Nuages, pluie intermittente aujourd'hui; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux, moins frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 35 et 50 ; Ottawa et Sherbrooke, 32 et 50 ; Témiscamingue et Sainte-Agathe, 25 et 45.

Abitibi et Mauricie ; régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuageux sauf quelques éclaircies aujourd'hui ; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux. Frais. Brises légères aujourd'hui ; cents du nord de 15 milles cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Rouyn, Noranda et Val d'Or, 20 et 40 ; La Tuque et Chicoutimi, 25 et 45 ; Québec, 30 et 50.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles: Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie Comeau, 25 et 45 ; Gaspé, 25 et 40 ; Sept-Iles, 20 et 40.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Le syndicat s'est déclaré enchanté de la représentativité de l'assemblée, compte tenu que les membres sont dispersés à travers la province, dans les diverses zones opérationnelles de l'Hydro. Une dizaine d'ingénieurs venaient même des chantiers de la Manicouagan. Il est en outre confiant que cette mesure ultime ne sera pas mise en application, "l'Hydro ne pouvant affronter l'opinion publique sur ce terrain".

La reconnaissance syndicale n'est pas la seule question en litige avec l'employeur : l'Hydro et ses ingénieurs n'ont pu encore s'entendre ni au sujet de l'unité de négociation ni au sujet de la description des tâches. Le syndicat soutient cependant que le problème de la reconnaissance prime les autres, l'association ne pouvant efficacement et légalement négocier au nom de ses membres sans être d'abord reconnue.

La date limite,
La date limite :

Le premier attendu de la résolution souligne que depuis trois mois le syndicat demande vainement à l'Hydro de le reconnaître comme représentant collectif des ingénieurs à son emploi, de faire la retenue des cotisations syndicales à la source et d'accorder des congés sans solde aux dirigeants du syndicat.

Le deuxième attendu affirme que l'Hydro avait posé, comme condition de la reconnaissance, que l'association fasse la preuve qu'elle représentait la majorité des ingénieurs mais que, "par la suite, l'Hydro a refusé d'engager sérieusement les négociations sur cette question".

La résolution stipule enfin : "Il est proposé que le syndicat accorde à l'Hydro-Québec jusqu'à midi le 7 mai 1965 pour :

— le reconnaître comme représentant collectif des ingénieurs à son emploi ;

— faire la retenue à la source des cotisations syndicales ;

— accorder des congés sans solde pour activités syndicales aux ingénieurs désignés par le syndicat ;

— accepter de négocier une convention collective avec le syndicat ; à défaut quoi l'exécutif est autorisé à appeler les membres en journées d'études afin de décider des mesures à prendre".

Plusieurs des interventions, au cours de la discussion, ont souligné qu'il était "drôle" de voir l'Hydro tergiverser à propos de la reconnaissance syndicale quand le ministre des Richesse naturelles lui-même, M. René Lévesque, a déjà demandé aux ingénieurs de se syndiquer!

Pour sa part, un représentant du syndicat des ingénieurs de la Ville de Montréal a rappelé l'efficacité d'un ultimatum : le 22 juillet dernier, les ingénieurs de la Ville en ont servi un à leur employeur qui, 48 heures après, reconnaissait leur syndicat : : .

L'unité de négociation

L'Hydro et ses Ingénieurs ne s'entendent pas du tout non plus à propos de l'unité de négociations. Quels sont les ingénieurs qui peuvent ou pas faire partie du syndicat ? L'Hydro avance le nombre de 278 et le syndicat 470 . . . Le plus curieux, semble-t-il, est que les deux parties utilisent à peu près les mêmes critères.

Rue principale

Non, il ne s'agit pas d'une scène croquée à Venise, sur le grand Canal, mais d'une photographie prise à Emerson, au Manitoba, où la rivière Rouge a inondé une partie de la rue principale. Ces deux demoiselles, Verna Gilsbrecht (à gauche), de l'Université du Manitoba, et Cassie Chase (à droite) du "United College" de Winnipeg, ont profité du beau temps, samedi, pour aller reconnaître l'étendue des dégâts... et satisfaire leur curiosité.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

de l'Antiquité est devenu le cadre de Procuste du "penseur". Je mets "penseur" entre guillemets ironiques, car je le prends surtout pour un amateur, pour un rebouteux qui fait de l'exercice illégal de la politique et qui donne la mesure de son vide par celle de son assurance."

"Un chef d'Etat, ajouta M. Lesage, donne toujours aux "graves penseurs" l'impression qu'il ne va pas assez vite. Il est dans la situation de l'automobiliste qui se fait corner dans le dos une seconde avant que le feu passe au vert. Car il y a, dans le social, l'économique et le politique, des chauffards, des ennemis d'eux-mêmes, des candidats inconscients au suicide comme les chauffards névrosés qui se détestent sans le savoir. Qu'ils se tuent, c'est bien dommage pour eux, mais je ne veux pas qu'ils entraînent leur pays dans la mort."

Expliquant alors sa philosophie politique, M. Jean Lesage déclara : "Cette absence de système, ce refus d'un système, je soutiens que c'est, — loin de n'être pas une pensée politique, — une philosophie politique en soi."

Et devant ses auditeurs, il leur confessa qu'il aimerait que soit écrit de lui, "dans un futur petit dictionnaire canadien", ce qui suit :

"LESAGE (Jean) — 1912 - 2012 —, prit sa retraite à 98 ans, après avoir été premier ministre pendant 50 ans. Ennemi des systèmes conçus avant l'expérience, il ne voulut être qu'un modeste relais dans la marche ininterrompue vers une société aussi humaine que possible."

"Politicien réaliste et non stratège de Café, a ajouté le premier ministre, je veux prendre les hommes tels qu'ils sont pour mieux voir comment on peut les rendre plus heureux."

M. Jean Lesage expliqua ensuite qu'à cause de son caractère extraverti, il se sentait heureux en ayant de nombreux contacts humains, et qu'à cause des nombreuses personnalités, et personnes ordinaires, qu'il avait pu rencontrer au fil des jours, il pouvait donc "avec une forte dose d'assurance (dire) que j'ai vraiment l'impression, en me disant de centre gauche, de traduire en même temps l'opinion politique de la grande majorité des Canadiens."

"Je crois sincèrement, a-t-il continué, et sans flatterie que le Canadien typique est un homme particulièrement équilibré. Il refuse les excès sentimentaux de la gauche, il repousse la cruauté d'une droite égoïste installée dans ses privilèges. Il ne se tient pas cependant à égale distance des deux extrêmes, car il se sent trop, malgré tout, le gardien de son frère, et, s'il doit pécher, il préfère pécher par excès de coeur que par excès de froid raisonnement. L'erreur est peut-être à gauche, mais l'honneur n'est certainement pas à l'extrême droite !" lança-t-il.

Mais pourquoi être de centre gauche ? Parce que, répond le premier ministre, "Le centre gauche me semble la place de l'homme normal qui possède un heureux équilibre de la tête et du coeur, avec un petit accent traditionnel sur la chaleur fraternelle. Et comme on trouve beaucoup de vérité inattendue dans l'humour, je me demande si un humoriste n'avait pas raison de dire qu'il avait tout à la bonne place ! le coeur à gauche, le portefeuille à droite, les deux pieds par terre et la tête bien haute."

(1) Les mots en majuscules ainsi que ceux qui sont soulignés le sont par le premier ministre Jean Lesage, dans le texte du discours qu'il a remis aux journalistes.

USA

SUITE DE LA PAGE 1

en prendre à leur gouvernement et à leurs centres de commandement et de contrôle qui, en Chine communiste, sont très groupés".

Le général Lavelle a reconnu, toutefois, que les centres industriels de la Chine communiste serait plus difficiles à atteindre parce qu'ils sont petits et dispersés. Mais il a répété que les forces aériennes américaines en dehors des missiles devraient être capables d'infliger un taux de destruction inacceptable".

Le représentant Sikes lui ayant fait remarquer que si l'industrie de la Chine était dispersée, il existait cependant certains centres-clés.

"Ils sont capables de construire des sous-marins et ils ont de nouvelles installations nucléaires. Il existe plusieurs industries assez importantes qui sont localisées . . . Avez-vous des plans pour détruire cette industrie ?

"Oui monsieur", répliqua le général Lavelle. "Des plans sont établis".

Au cours de la même déposition devant la sous-commission des crédits, le général Lavelle a admis que l'Union soviétique "était en mesure d'infliger approximativement le même genre de destruction inacceptable" aux Etats-Unis.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

maintenant, les raids américains et sud-vietnamiens ont été "extrêmement précis et très efficaces" et n'ont fait pratiquement aucune victime civile car ils ont été limités à des objectifs écartés de toute concentration urbaine.

Quand au bataillon de l'armée populaire nord-vietnamienne qui a été repéré au Sud-Vietnam, M. McNamara estime qu'il se compose de 400 ou 500 hommes et que sa présence signifie que les communistes sont à présent contraints de faire appel à des unités régulières venues du Nord.

Un conflit long et difficile

Le secrétaire à la Défense a également prédit que le conflit vietnamien serait long et difficile et a refusé de préciser à quel moment, d'après lui, la situation marquerait un tournant décisif.

M. McNamara a dit qu'il n'y avait à sa connaissance encore aucun emplacement de missiles sol-air qui soit parvenu au stade opérationnel au Nord-Vietnam, mais qu'il fallait présumer qu'il y en aurait à l'avenir et qu eles Etats-Unis tiraient leurs plans en conséquence.

Il évalue à un milliard et demi de dollars le coût total de l'assistance militaire et économique américaine au Sud-Vietnam pour l'année financière en cours.

Le chef du Pentagone ne croit pas qu'un nouveau Dien Bien Phu puisse se produire à Danang, principale base américaine au Sud-Vietnam. Il estime d'autre part qu'il serait difficile pour les Chinois ou les Russes d'entraîner et d'infiltrer des volontaires pour participer aux opérations de guerilla au Sud-Vietnam.

Un bataillon du Nord

A Saïgon, les autorités américaines et sud-vietnamiennes affirment avoir assez de preuves pour "confirmer" la présence du 2e bataillon du 101e régiment de la 325e division de l'armée populaire du Nord-Vietnam.

Un communiqué du gouvernement de Saigon précise que selon les déclarations d'un prisonnier et d'autres indications, ce bataillon se trouve dans la région de Kontum, sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam, environ 250 milles au nord-est de Saigon.

Dans les milieux américains, on précise que la présence d'une telle unité nord-vietnamienne est certaine et que l'on a recueilli d'autres renseignements recoupant les indications fournies par le gouvernement sud-vietnamien.

Une offensive prochaine

Cette nouvelle a été révélée peu après le retour du général Vo Nguyen Giap, ministre de la Défense du Nord-Vietnam, d'une visite à Moscou.

Des observateurs militaires pensent que le Nord-Vietnam est peut-être devenu impatient devant le déclin récent de l'activité des insurgés dans le sud et a décidé de renforcer la guérilla par des unités régulières. Il se peut également que ces unités régulières participent à une prochaine attaque d'envergure contre une importante installation militaire comme la base aérienne de Danang.

Cependant, le Vietcong a lancé hier sa première attaque directe contre des combattants américains au Sud-Vietnam. Les insurgés ont attaqué deux avant-postes des "marines" près de Phu Bai, dans le voisinage de Hué, au nord de Danang. Deux fusiliers marins et au moins deux guérilleros ont été tués dans la bataille et quatre Américains ont été blessés. Finalement, des renforts et l'artillerie ont repoussé les assaillants.

Nouveaux raids au Nord

Les avions américains et sud-vietnamiens ont par ailleurs poursuivi les bombardements au Nord-Vietnam. Environ 45 réactés américains ont bombardé un autre pont et lâché des bombes et roquettes sur divers objectifs: routes, voies ferrées et positions de défense antiaérienne.

Des appareils américains ont aussi coulé un patrouilleur nord-vietnamien près du port de Dong Hoi, au nord de la frontière.

Tous les avions sont rentrés à leurs bases, disent les autorités.

GORDON

SUITE DE LA PAGE 1

"Au moment où il existe encore un nombre appréciable de chômeurs et où nous savons qu'un grand nombre de gens s'amèneront sur le marché de la main-d'oeuvre au cours des prochaines années, je crois que ce n'est pas le temps d'assurer un équilibre exact du budget."

Réduction des impôts

Il n'a rien fait pour dissiper les rumeurs concernant une réduction d'impôt cette année. Avant le budget de l'an dernier, il démentit promptement ces potins.

Les suggestions de réductions des impôts ont été formulées par une vaste gamme d'organisations qui ont représenté que l'augmentation extraordinaire des effectifs ouvriers justifiaient des incitations fiscales à l'économie.

On pourrait invoquer ce motif pour préconiser de sensibles réductions des impôts, invoquer également qu'il faut au pays un stimulant d'envergure s'il veut atteindre les objectifs que lui a fait entrevoir le Conseil économique du Canada mais certains économistes ne pensent pas que ces réductions d'impôts soient considérables.

"Si vous effectuez de fortes réductions en temps de boom économique, dit l'un d'eux, qu'allez-vous faire en temps de récession ? Les relever ?"

La police française débarque à St-Pierre et Miquelon

ST-PIERRE, St-Pierre et Miquelon (PC) — Après des mois de protestations de la part des travailleurs, qui ont fait tomber à deux reprises en un an le gouvernement municipal de ces îles appartenant à la France, la police française a commencé à arriver dimanche afin d'assurer l'ordre parmi les 5,200 habitants alors que les élections du 3 mai approchent.

Dans une émission de radio transmise à minuit dimanche soir, le gouverneur des îles a déclaré que l'arrivée de 65 gardes mobiles sur un vaisseau de guerre avait été rendue nécessaire "par des menaces directes et indirectes" provenant d'un petit groupe d'agitateurs. Un autre groupe de 65 gardes arrivera bientôt afin d'augmenter les effectifs de la police locale.

L'emploi de gardes pour mettre fin aux manifestations avait été prévu il y a plusieurs mois quand M. Jacquinot, ministre des Colonies françaises, avait enquêté sur les manifestations des ouvriers qui demandaient des augmentations de salaire.

Il avait offert l'appui de la police dès ce moment mais le président du Conseil général de l'île, M. Albert Briand, avait demandé que cette mesure soit retardée. Sa demande avait été acceptée, mais on avait rapporté que les autorités gouvernementales de Paris avaient déclaré que la police interviendrait lors de toute autre manifestation.

Question

La question, qui a fait tomber le Conseil général le 14 avril, une journée après la démission du président Briand, est la politique du président de garder les salaires à leur niveau actuel afin de maintenir le coût de la vie à un bas niveau. Le conseil avait démissionné l'an dernier relativement à la même question.

Récemment, un comité sur les salaires avait recommandé des augmentations de salaires de 20 à 30 pour cent pour les débardeurs mais M. Briand, un homme d'affaires en vue et représentant à la Chambre des députés, avait dit que le port de St-Pierre et la vie de la communauté seraient paralysés par de telles augmentations.

On rapporte que les ouvriers de l'île dont plus de la moitié sont employés dans l'industrie de la pêche, ont empêché le capitaine d'un navire d'entraînement français de visiter le maire de St-Pierre. Il a refusé d'entendre leurs revendications comme condition de sa visite et est retourné en France.

La presse n'est pas l'opposition

— *Lesage*

(T.C.) — Pour le premier ministre Jean Lesage, il ne fait pas de doute que les journalistes, loin de représenter l'opposition, font partie de son Conseil exécutif.

C'est ce qu'il a déclaré, samedi soir à Toronto, alors qu'il parlait devant des journalistes et les récipiendaires des prix offerts par le Canadian National Newspaper Awards.

Après avoir déclaré que "dans tout bon journaliste, il y a un croisé", le premier ministre ajouta : "Le journaliste est essentiellement un militant. Mais il croit que la presse, bouledogue des intérêts publics, doit jouer un rôle d'opposition. Il se trompe ! Il se trompe non pas sur le travail à accomplir, mais sur le nom qu'il lui donne. Car il n'appartient pas plus d'une façon exclusive à l'Opposition de surveiller le gouvernement, qu'il n'appartient à votre adversaire seul de vous indiquer la flaque de boue dans laquelle vous alliez mettre le pied."

C'est alors qu'il ajouta : "Voilà pourquoi j'ai toujours considéré les journalistes sérieux comme, — et je vous prie... de garder toujours cette expression en mémoire, — comme des membres de mon Conseil exécutif, titulaires du ministère de l'Opinion publique."

Et après avoir défini devant ses auditeurs sa philosophie politique — mon système est de n'avoir pas de système, — (voir à ce sujet l'article qui traite de cette partie du discours), le premier ministre donna sa conception du rôle que doit jouer un journaliste politique dans le monde moderne.

"Je ne veux pas dire, déclara M. Jean Lesage, qu'à cause du climat politique de notre pays, vous devez retenir la force de vos coups lorsque vous brandissez avec raison le chat à neuf queues contre le serviteur public qui s'est montré indigne de son mandat, et je ne veux pas dire que la bonne foi doit seule procurer l'immunité à l'homme politique."

La vérité toute nue, donnée par les journalistes, ne fait pas peur à M. Jean Lesage, mais ce qui "choque, c'est la demi-vérité".

"Je n'ai pas peur, a-t-il dit, de la vérité sortant nue de son puits avec un flambeau dans la main, j'ai peur de la vérité en monokini. Même en bikini, elle me fait peur !"

Après s'être demandé si aujourd'hui, par rapport au passé, le journalisme n'était pas devenu plus efficace, si de ce fait, les journalistes actuels ne savaient pas mieux que leurs anciens confrères crever les baudruches, M. Jean Lesage continua : "Le prestige de l'homme politique est aujourd'hui devant le tribunal du journalisme. Ce tribunal doit être impitoyable pour la malhonnêteté si elle existe, mais faire preuve de compréhension pour la bonne volonté, même quand elle joue de malheur."

"La vérité, enchaîna le premier ministre, — c'est-à-dire en pratique la presse libre et courageuse, — est un excellent remède à tous les maux politiques, mais il faut savoir lire sur l'ordonnance le mode d'emploi. Le remède doit être administré à tout prix, mais le médecin doit l'expliquer au patient. Rien ne doit être caché, toute vérité doit être bonne à dire, mais en expliquant sa portée véritable avec un sens parfait de la responsabilité. Quand un journaliste rapporte une vérité amère, il doit l'accompagner, non pas de sucre, mais des explications qui établissent où elle s'arrête, qui elle ne touche pas. Les pires mensonges sont les mensonges par omission. Le journaliste ne doit pas ménager son indulgence à celui qui la mérite et il doit avoir pour critères : s'agit-il d'un bâtisseur ou d'un profiteur ?"

Il fit alors appel aux journalistes ces "membres du conseil exécutif des chefs d'Etat", qui possèdent une grande influence qui doit être mise "au service de l'histoire qui dans le moment s'écrit à son plus important carrefour", afin qu'ils luttent contre le désarroi, l'indifférence, la résignation et l'égoïsme.

Abordant le sujet si discuté du fédéralisme et du biculturalisme canadien, M. Jean Lesage ajouta : "Vous devez vous rappeler que "français" et "anglais" sont au Canada des prénoms et que notre nom de famille, c'est "Canadien". Nous devons tenir à notre patronyme, mais nous devons aussi tenir à notre prénom comme à notre individualité, comme à notre âme, sans complexe d'infériorité ou de supériorité."

En terminant, M. Jean Lesage fit un appel particulier aux journalistes de chaque ethnie linguistique et il leur demanda de coopérer et de travailler afin de faire comprendre aux lecteurs de leurs journaux respectifs ce que représentait cette réalité canadienne à deux têtes, l'anglaise et la française.

"Vous, journalistes de langue anglaise, a-t-il dit, il vous appartient de faire comprendre à vos lecteurs que ce qui est cher à leur coeur, a son équivalent et sa contrepartie au Canada français, et que leur étonnement devant l'obstination des Canadiens français à demeurer fidèles à eux-mêmes, devrait se demander quelles seraient leurs convictions si les rôles étaient numériquement renversés."

"Vous journalistes canadiens-français, termina-t-il, qui savez que j'ai deux groupes d'adversaires chez moi (ceux qui voudraient ramener la province de Québec à 1959 et ceux qui voudraient la ramener à 1856), vous devez démontrer que l'histoire "n'avance pas en arrière", que le séparatisme est le nationalisme des impuissants et que le Québec ne quittera jamais, le baluchon sur l'épaule, la maison où il revendique sa part d'héritage. C'est grâce à vous tous que nous apprendrons un jour avec joie que le mauvais moment est passé, que la largeur de vue l'a emporté, que la bonté est la vertu des forts et que la générosité revient à son auteur."

SIDBEC : $225 millions pour créer 2,500 emplois : trop et trop peu

— *Marcel Pepin*

par Jacques Lafrenière

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, est revenu à la charge hier pour réclamer du gouvernement provincial qu'il ne laisse pas à l'entreprise privée le contrôle de l'industrie sidérurgique du Québec.

Parlant devant les 115 délégués qui assistaient au congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Pepin s'est demandé si le peuple pouvait être satisfait de ce qu'on investisse — à même ses contributions — une somme de $225 millions pour créer seulement de 2 à 2,500 emplois.

"On peut faire beaucoup mieux, a-t-il dit. Si le gouvernement et l'ensemble de la communauté contrôlaient la SIDBEC, on pourrait poursuivre deux fins importantes : réaliser un certain profit et utiliser cette industrie pour assurer le développement économique de notre province."

M. Pepin a souligné aussi le fait que les structures des prix de l'acier sont déterminées par les grosses entreprises internationales et que la SIDBEC devra suivre le mouvement. Dans ce cas, il trouve qu'il aurait peut-être été plus réaliste pour le gouvernement d'investir dans l'industrie secondaire.

La guerre à la pauvreté

Le syndicaliste est revenu sur plusieurs thèmes, dont celui de la pauvreté. A son avis, un salaire minimum de 64 cents et de 70 cents l'heure (selon les régions) comme il est en vigueur présentement au Québec n'est pas de nature à relever le défi de la pauvreté.

Il a enchaîné en soutenant que plusieurs familles ne pouvaient avoir recours à des soins médicaux, parce que le programme d'assurance-santé n'est pas en vigueur, et ne le sera pas avant 1967.

Sur le plan du logement, il existe encore selon le syndicaliste une situation anachronique avec la richesse de notre province. "Des gens vivent entassés les uns sur les autres, dans de misérables habitations. Comment les enfants qui vivent dans de telles conditions peuvent-ils bénéficier de la grande "Charte de l'éducation", alors qu'ils doivent faire leur travail à domicile dans des conditions impossibles."

Il a annoncé que sur ce plan justement, la CSN prépare une "Charte sociale des travailleurs du Québec", qui fixera le minimum requis pour vivre de façon convenable.

Le Canada encore peu colonisé

Seulement un tiers de la superficie du Canada a été colonisé ou exploité jusqu'à maintenant. Huit pour cent est en culture et un autre huit pour cent est cultivable.

ACCIDENT

AVEZ-VOUS ETE TEMOIN d'un accident impliquant une Ford noire 1961 et une Oldsmobile brune 1958, à l'intersection des rues Papineau et Marie-Anne, dimanche le 11 avril, 1965 vers 4:30 P.M.

Si oui, nous vous serions reconnaissants que vous communiquiez avec Monsieur Gilles Parent, RI. 8-7861.

EQUIPEMENT USAGE POUR

SALLE DE RECEPTION A VENDRE

75 chaises rembourrées, 50 chaises métal, tables pliantes, réfrigérateur 2 portes, poêle Moffat 6 ronds, armoires de cuisine avec évier stainless, lustres et fixtures électriques, spotlights, etc.

A PRIX DERISOIRE

SIGNALER VI. 2-3434 — M. HEROUX

C'EST LE ROI DE LA CUISINE CHINOISE

Bill Wong est sans conteste le grand maître de la cuisine chinoise. Même s'il ne réside pas dans le "Chinatown", il en est toujours le chef. Saviez-vous qu'il importe directement de Hong Kong une grande variété de légumes spéciaux qu'on ne trouve pas au Canada C'est une des raisons qui font de **Bill Wong** le restaurant le plus recherché à Montréal.

Plusieurs salles à manger sont à votre disposition chez **Bill Wong.** Le **DRAGON** est la salle la plus connue où vous trouverez un grand assortiment de plats orientaux ou occidentaux. Le romantique salon **August Moon** vous met dans l'ambiance exotique du Japon et la salle **Chez Jonas** a un aspect de port de mer. Acant de passer à table, passez au Bar **Son Vida** pour prendre une consommation. Vous avez chez **Bill Wong** tout ce qu'il faut pour passer une excellente soirée, même une piste de dance. Il n'y a pas de frais d'entrée ou de couvert. Venez chez **Bill Wong** lors de votre prochaine sortie. Ce soir ?

STATIONNEMENT GRATUIT

BILL WONG'S INC.

7965 DECARIE, (juste au sud du boul. Métropolitain) **ST-LAURENT**

Renseignements ou réservations : 731-8202

vous partez en vacances?

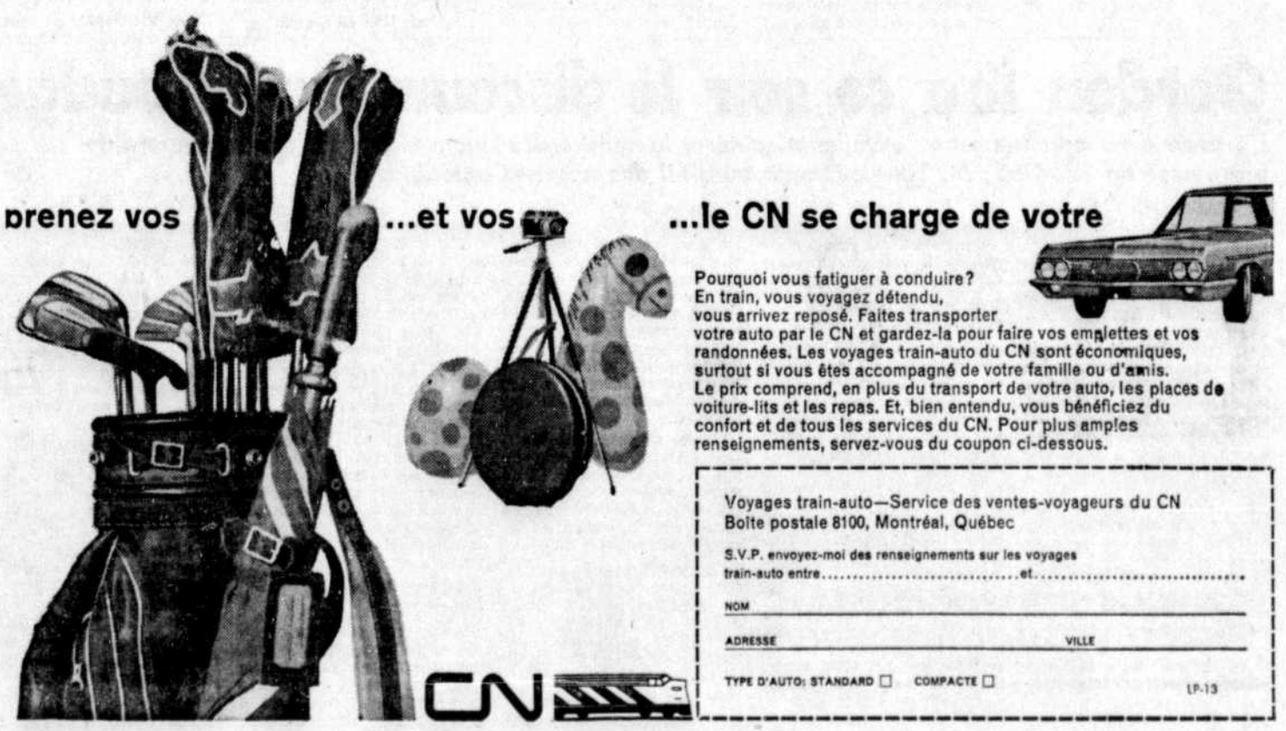

Pourquoi vous fatiguer à conduire? En train, vous voyagez détendu, vous arrivez reposé. Faites transporter votre auto par le CN et gardez-la pour faire vos emplettes et vos randonnées. Les voyages train-auto du CN sont économiques, surtout si vous êtes accompagné de votre famille ou d'amis. Le prix comprend, en plus du transport de votre auto, les places de voiture-lits et les repas. Et, bien entendu, vous bénéficiez du confort et de tous les services du CN. Pour plus amples renseignements, servez-vous du coupon ci-dessous.

Voyages train-auto—Service des ventes-voyageurs du CN
Boîte postale 8100, Montréal, Québec

S.V.P. envoyez-moi des renseignements sur les voyages train-auto entre..... et.....

NOM

ADRESSE VILLE

TYPE D'AUTO: STANDARD ☐ COMPACTE ☐ LP-13

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 26 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 95

Les fonctionnaires acceptent les offres de la ville

Le syndicat ratifie le projet de convention collective qu'avait négocié sa direction et M. Jean Marchand.

Les fonctionnaires obtiendront une hausse de traitement de 4% avec effet rétroactif au 1er décembre 1964

par **Jogues Girard**

Le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, affilié à la CSN, a ratifié hier le projet de convention collective qu'avait négocié sa direction et M. Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats nationaux.

L'assemblée a été assez houleuse. Les membres de ce syndicat se trouvaient en pleine période d'élections, ce qui semble avoir contribué à créer une certaine tension chez les quelque 800 personnes présentes hier après-midi à l'aréna Maurice-Richard. Le syndicat compte 4,000 membres.

Pour l'essentiel, la nouvelle convention reconduit l'ancienne. Elle prévoit par ailleurs une augmentation de traitement de 4 p. 100 avec effet rétroactif au 1er décembre 1964, et une autre, de même amplitude, qui doit entrer en vigueur le 1er décembre prochain.

Les syndiqués auront droit à des vacances annuelles de trois semaines après huit ans de service, au lieu de devoir attendre dix ans pour cela, comme auparavant. C'est après 20 ans d'emploi qu'ils auront droit à un mois de vacances : ils n'y avaient jusqu'à présent droit qu'au bout de 25 ans.

Congés annuels

En outre, les employés vont maintenant avoir droit à cinq jours de congé par année financière, pour raisons personnelles. Toute employée enceinte peut, après le septième mois de grossesse ou à toute autre date antérieure déterminée par le médecin de la Ville, prendre un congé sans soldte et elle doit rentrer au travail au cours des six semaines qui suivent l'accouchement.

Vingt jours ouvrables sans solde sont accordés aux fonctionnaires qui briguent les suffrages à une élection fédérale ou provinciale.

La convention doit être signée d'ici quelques jours. Un certain nombre de membres ont manifesté du désappointement au sujet du contenu du projet de convention. Cela a été tout particulièrement le cos d'infirmières au service de la police et d'inspecteurs de la voirie publique.

M. Jean Marchand, président de la CSN, qui a participé à la phase finale des négociations et à l'assemblée d'hier, a souligné que ce n'était pas l'idéal que de se reposer sur la force de la CSN et que c'était même anormal, malgré que cela ait été tout à fait dans le cadre des droits de l'assemblée qui en avait décidé ainsi.

Elections syndicales

M. Marchand a rappelé qu'au moment où on avait fait appel à ses services, l'assemblée avait déjà renoncé tant à l'arbitrage qu'à la grève. Il a précisé que, dans ces conditions, il était difficile de faire mieux que ce qui a été fait.

Par ailleurs, M. Marchand avait commencé par déclarer qu'il était conscient de ce que le syndicat des fonctionnaires municipaux se trouvait dans un climat électoral et qu'il entendait ne se mêler de cette question en aucune façon.

En effet, le syndicat doit tenir des élections ce soir au Plateau. Son président, M. Gérard Shanks, a décidé de ne pas demander de renouvellement de son mandat. Trois candidats se présentent à ce poste : MM. André Lanciault, vice-président sortant, Marc Jodoin et Jean-Louis Rhéaume.

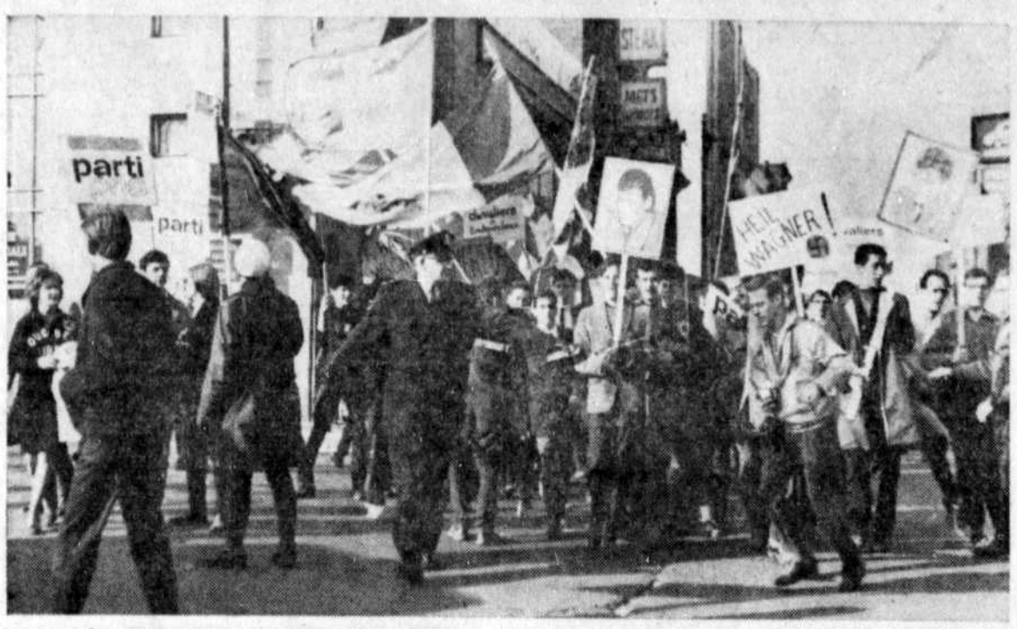

La rue Ste-Catherine est prise d'assaut

Les manifestants n'avaient pas la permission de défiler rue Ste-Catherine, mais la police les a quand même laissé faire... jusqu'à la rue St-Hubert. A cet endroit, l'inspecteur-chef Jean-Paul Guindon, "walkie-talkie" en main, leur a demandé de se disperser. Les manifestants ont passé outre et contourné le cordon de policiers en traversant le terrain de stationnement. Ce n'est qu'à l'angle de la rue St-Denis que la police a dit : f-i-n-i.

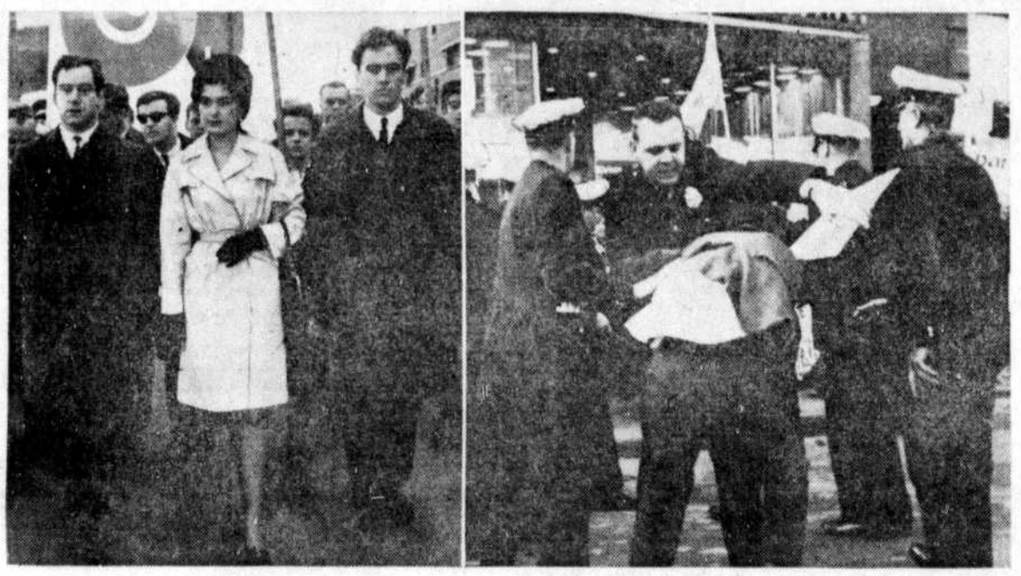

Photos LA PRESSE

Le calme avant un début de tempête...

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale qui avait convoqué la population à une marche à la mémoire de Gilles Legault, trouvé pendu dans sa cellule à la prison de Bordeaux, a conduit la première partie de la manifestation dans le calme, sans incident. M. Pierre Bourgault, le président du RIN, ouvrait la marche avec Mme Gilles Legault et M. Fernand Boudreau, président de la région de Montréal du RIN. Mais, plus tard, rue Ste-Catherine, où quelque 200 manifestants continuaient de protester, la sauce a failli se gâter : à l'angle de la rue St-Denis, il y a eu une brève altercation avec la police. L'agent sans couvre-chef, matricule 102, y a reçu un coup de pancarte sur la tête. Une seule arrestation a été effectuée.

La route: 12 morts

La dernière fin de semaine au Québec a été marquée par douze morts accidentelles, toutes dues à la circulation. Les deux pires accidents sont survenus samedi soir. Dans le premier cas, trois personnes sont mortes dans la collision d'une auto et d'un camion. L'autre accident, une autre collision frontale, a fait deux victimes.

Voici la liste tragique :

MM. Roger Bédard, 38 ans, de St-Jovite, **Isidore Boxer,** 62 ans, du 6022 rue Hutchison, et **Yvon-Paul Tobin,** 28 ans, du 2054 rue St-Timothée, tués dans une collision survenue, vers 6 h. 45 samedi soir, sur la route no 11, près de St-Jovite ;

Roger Séguin, 20 ans, d'Ottawa, et **Richard Viens,** 17 ans, de Gatineau, tués dans la collision frontale de deux autos, samedi soir, près d'East-Templeton, à 8 milles au nord-est d'Ottawa ; l'accident est survenu dans une courbe, sur la

Voir MORTS en page 4

Expo: début du compte à rebours

La capitale canadienne, Ottawa, et la capitale de l'Expo 67, Montréal, s'uniront demain et mercredi, pour souligner la cérémonie d'un "compte à rebours" qui ne cessera qu'au jour d'ouverture de l'Exposition universelle le 28 avril 1967. Les deux villes seront reliées, pour la circonstance, par des coureurs qui auront porté un flambeau sur une distance de 120 milles.

A Ottawa, le premier ministre Lester B. Pearson allumera le flambeau, que des cadets des collèges militaires royaux de Saint-Jean et de Kingston porteront, par relais, jusqu'à l'île Sainte-Hélène, à Montréal.

C'est le commandant Jim Arnott, chargé de l'athlétisme au Collège militaire royal, qui assurera la coordination du relais de flambeau d'Ottawa à Montréal.

Sur l'île Sainte-Hélène, le flambeau sera remis successivement à MM. Mitchell Sharp, ministre fédéral du Commerce, Gérard-D. Lévesque, ministre

Voir EXPO en page 4

Anniversaire

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger célèbre aujourd'hui son 61e anniversaire de naissance. Le 25 mars dernier marquait son 15e anniversaire de nomination à la tête de l'archidiocèse de Montréal. Et c'est le 12 janvier 1953 que Pie XII l'élevait à la pourpre cardinalice. Il est le septième évêque de Montréal et le sixième cardinal du Canada.

La police réprime un début d'altercation rue Sainte-Catherine

Commencée dans l'ordre... et la solitude d'une rue Notre-Dame superbement déserte, samedi après-midi, la manifestation de quelque 500 personnes voulant rendre hommage à la mémoire de Gilles Legault s'est terminée par des embouteillages rue Ste-Catherine, un début d'altercation avec la police à l'angle de la rue St-Denis, une arrestation et deux vitrines brisées au poste de radio CJMS.

Le jeune homme, journalier, s'en serait pris à l'agent no 102 qui a reçu dans l'échauffourée un coup de pancarte sur la tête et un coup de pied... quelque part. Le manifestant a été relâché hier soir sous cautionnement. L'inspecteur-chef Jean-Paul Guindon a cependant tout de suite exonéré de tout blâme pour ces désordres les membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale (qui avaient organisé le défilé) et des Chevaliers de l'indépendance, dont les dirigeants avaient déclaré close la manifestation après la cérémonie au monument des Patriotes.

Les manifestants n'avaient pas de permis pour marcher rue Ste-Catherine. Ils l'ont fait pourtant, de la rue de Lorimier à la rue St-Denis; mais, à cet endroit, les 100 ou 150 qui restaient ont été stoppés, une tentative de "sit-in" au milieu de la rue ayant avorté !

La solitude de la rue Notre-Dame

C'est le RIN qui avait convoqué tout le monde à la manifestation, en face de l'hôtel de ville, à la mémoire de Gilles Legault qui s'est pendu la semaine dernière dans sa cellule de Bordeaux.

Environ 500 personnes, portant divers placards, des drapeaux fleurdelisés ou les cheveux longs, s'y sont donné rendez-vous à 3 h. Quand l'ordre de marche, via la rue Notre-Dame jusqu'au monument aux Patriotes, a été donné, tout de suite certains se sont rendu compte d'une chose : le samedi après-midi, il n'y a pas un chat rue Notre-Dame...

Un moment, le défilé a manqué de se scinder en deux, les non-rinistes préférant de beaucoup la foule de la rue Ste-Catherine. Mais, quand Reggie Chartrand et ses Chevaliers ont suivi Pierre Bourgault... les autres ont aussi suivi. C'est donc rue Notre-Dame, sans spectateurs, que l'on a défilé bannières devant, scandant di-

Voir ALTERCATION en page 4

Le CCI veut discuter avec Montréal du métro et de l'Exposition de 1967

Le Conseil de coordination intermunicipale a fait parvenir en fin de semaine une lettre au président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, manifestant son intention de rencontrer les autorités de Montréal pour discuter, principalement, du métro et de l'Exposition universelle de 1967.

La délégation du CCI comprendrait son président, MM. Marcel Laurin, maire de St-Laurent ; Arthur-E. Séguin, maire de Pointe-Claire, vice-président; et Ernest Crepault, maire de Ville d'Anjou, secrétaire-trésorier.

Le président du CCI, le maire Laurin, précise dans un communiqué que "cette démarche proposée par les municipalités membres du CCI a été inspirée par le fait que la ville de Montréal semblerait décidée à abandonner sa campagne d'annexions. Les municipalités de banlieue ont jugé que la détente qui en découla au niveau des relations intermunicipales de la région de Montréal offrait un climat propice à la solution de différends qui existent entre Montréal et les municipalités voisines.

"Malheureusement, enchaîne M. Laurin, au moment précis où les municipalités de banlieue proposaient une solution concrète susceptible de favoriser l'harmonie intermunicipale, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, lors d'une assemblée récente du conseil municipal, proférait de nouvelles menaces à l'endroit des municipalités voisines.

Voir CCI en page 4

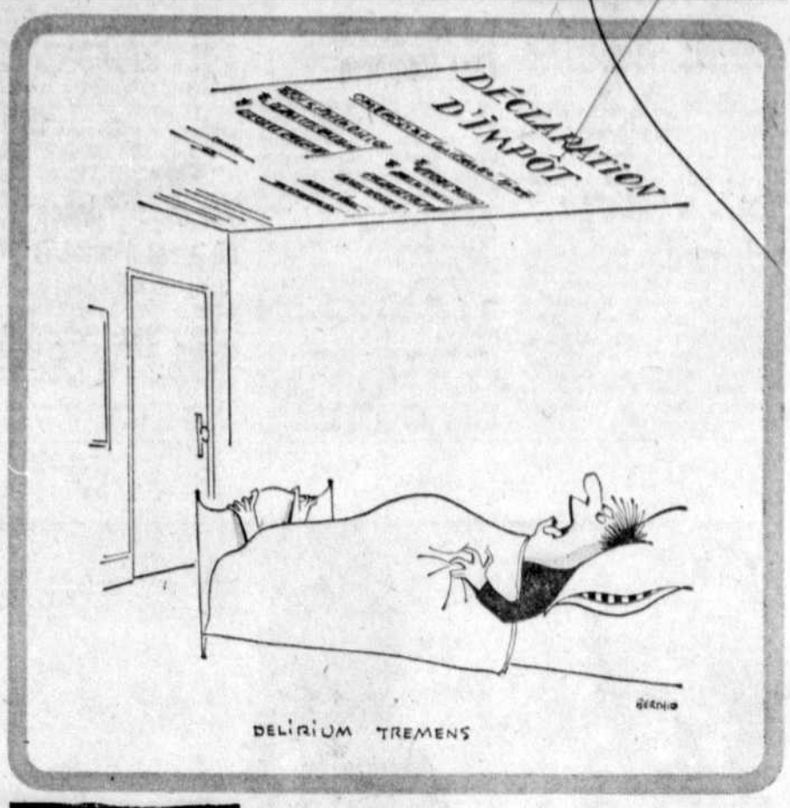

FAITS divers

La police demeure perplexe devant le mystère de l'avion disparu

JOLIETTE. (PC) — Les policiers de la Sûreté provinciale de la région de Joliette ont mis fin hier à leurs recherches visant à retrouver les restes d'un bimoteur qui, au dire de plusieurs personnes, se serait écrasé dans une région boisée située entre St-Damien, St-Gabriel-de-Brandon et St-Jean-de-Matha.

Plusieurs témoins avaient affirmé avoir vu monter dans le ciel une traînée de fumée dense et noire, mais, après avoir effectué des recherches systématiques, les policiers demeurent perplexes quant à la véracité de ces affirmations.

Deux hélicoptères ont survolé la région avant que le soir tombe, samedi, et plus de 75 hommes ont visité les lieux hier, sans toutefois déceler quoi que ce soit d'anormal. Toute la nuit de samedi à dimanche, des autos-patrouille ont roulé sur des routes secondaires sans rien trouver de particulier.

Les recherches avaient été entreprises, samedi midi, après que plusieurs résidants de la région de St-Jean-de-Matha eurent téléphoné à la police, assurant qu'un avion avait survolé la région à basse altitude pour ensuite s'écraser quelque part en forêt. Après une enquête approfondie, les policiers ont cependant appris que plusieurs des personnes qui avaient téléphoné tenaient leurs "informations" d'autres personnes.

Par ailleurs, la tour de contrôle de l'aéroport de Dorval n'a rien signalé d'anormal ni vendredi ni samedi, de sorte que la disparition d'un avion semble de plus en plus problématique, pour ne pas dire mystérieuse.

Cambriolage à la dynamite

Des malfaiteurs ont fait sauter à la dynamite, durant la nuit, le coffre des dépôts nocturnes de la succursale de la banque de Montréal, 1722, boul. des Laurentides, à Vimont, puis ont fait main basse sur les recettes de fin de semaine des établissements commerciaux de la région.

Le vol semble considérable, puisque les malfaiteurs ont laissé par terre plus de $4,000 en billets de banque partiellement calcinés par l'explosion.

Quelques instants avant l'effraction, un inconnu a téléphoné au poste de police et d'incendie de cette municipalité et a dépêché les hommes de nuit à un bout de la ville cependant que le cambriolage était commis à l'extrémité opposée.

Descente dans un restaurant fréquenté par des adolescents

Au cours d'une descente effectuée, vers 9 h. vendredi soir, au restaurant "Le Mas", au 8855 rue Maisonneuve, des agents de l'escouade de la sécurité publique de la police de Montréal ont appréhendé 62 personnes, des adolescents pour la plupart.

De ce nombre, vingt jeunes filles de 13 à 17 ans ont été relâchées après avoir subi un interrogatoire, de même que 34 garçons de 14 à 18 ans.

Par ailleurs, une adolescente de 17 ans a subi les foudres des policiers et devra comparaître en Cour du Bien-être social où elle sera accusée de s'être conduite de façon immorale dans un endroit public.

De plus, sept adultes, qui se trouvaient dans l'établissement au moment du raid, devaient comparaître ce matin en Cour

Voir FAITS DIVERS en page 4

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico — SERVICES AUDITIFS — 1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

MOUSSETTE AUTOMOBILES LTEE

vous offre la meilleure transaction

Rambler '65

L'endroit où le service jouit d'une réputation d'or

4747 EST, JEAN-TALON (PRES VIAU)

TEL. 729-5287

OPTOMETRISTES

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D.

Simpson MONTREAL

VI. 2-3241, local 676 — Au septième

PRÊTS

6½%

LE TAUX LE PLUS BAS !

Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. A 8h.

Jour — Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

845-7251

PHARMACIE MONTREAL — DUQUET & DUQUETTE — PROPS.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VOS MAGNIFIQUES FOURRURES MERITENT BIEN DE PASSER L'ETE A LA FRAICHE !

Vos manteaux de drap et vos fourrures seront à l'abri de tous les méfaits de l'été si vous les faites entreposer chez Jolicoeur.

Fourrures nettoyées et réparées sur demande

COMPOSEZ

LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

CARTES FICHES

Blanches réglées ou unies—Mille à la boîte.

Format	Rég.	Spécial
3" x 5"	2.30	1.75 LE MILLE
4" x 6"	3.80	2.90 LE MILLE
5" x 8"	6.00	4.55 LE MILLE

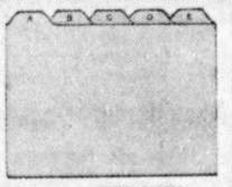

INDEX POUR CARTES FICHES

Carton fort couleur chamois. A à Z alphabet recouvert de cellophane.

Format	Rég.	Spécial
3" x 5"	1.25 Ch.	95¢
4" x 6"	1.50 Ch.	1.15
5" x 8"	1.90 Ch.	1.45

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501 — 5559 St-Laurent 271-6161 — 890 E. Ste-Royal 524-3081 — 851 Decarie St-Laurent 748-7961

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

municipale sous un chef d'accusation qui n'a pas été déterminé; deux d'entre eux devront en second lieu répondre à l'accusation d'avoir commis des actes indécents en public.

La descente a été effectuée par une dizaine de policiers qui avaient à leur tête le lieutenant Louis Desjardins et le sergent Jean-Louis Fourcoudot. Le raid a été fait sur un ordre du capitaine Léo Lequin, après que deux détectives déguisés en "jeunes hommes en colère", avec cheveux longs et tout et tout, eurent bien pris connaissance, les jours précédents, de l'endroit et de l'ambiance qui régnait dans ce restaurant "dans le vent yéyé".

Vol de $20,000 chez Steinberg

Le visage caché derrière des masques de fortune, deux bandits ont réussi à s'emparer d'une somme approximative de $20,000, peu avant 4 h. samedi après-midi, au magasin Steinberg situé au centre commercial Rockland.

Les suspects sont entrés dans l'établissement par une porte latérale et sont tout de suite allés dans le bureau du gérant en passant par un escalier de service.

Ils ont eu vite fait de s'emparer des recettes de la fin de semaine, précédant de peu les employés de la Brink's et prenant la fuite au vu des clients qui se trouvaient encore dans le magasin. Ce n'est en effet qu'après leur départ que des employés se rendirent compte que le gérant et un employé avaient été solidement garrottés, ce qui les empêcha de donner tout de suite l'alerte.

Vol avec violence à un arrêt d'autobus

Deux bandits ont commis un vol avec violence, vers 2 h. 30 la nuit dernière, sur la personne d'un piéton qui attendait l'autobus, à l'angle du boul. Gouin et de la rue Grenade.

La victime de ce vol est M. Gérard Guillet du 11,853 avenue Michel-Sarrazin, qui s'est fait voler $40. Avant de fuir, les bandits l'ont violemment heurté à la tête et M. Sinette a dû être traité à l'hôpital du Sacré-Coeur où on lui a fait trois points de suture.

L'une des autos ayant servi à 2 hold-up de banque est retrouvée

GRANBY. (DNC) — Les agents du détachement de Granby de la Police provinciale ont retrouvé, samedi après-midi, sur une route secondaire qui mène à St-Valérien, comté de Shefford, une des automobiles qui aurait été utilisée pour le transport des quatre bandits qui ont commis deux vols simultanés perpétrés à la Caisse populaire et à la Banque Canadienne Nationale de Roxton Falls, dans la soirée de vendredi, quelques minutes avant la fermeture de ces deux établissements. La municipalité de Roxton Falls est située à 18 milles au nord de Granby.

Les bandits s'étaient emparés, à Roxton Falls, d'une somme de plus de $10,000 à la Banque Canadienne Nationale, et d'environ $1,000 à la Caisse populaire.

Les agents de la PP ont relevé des empreintes sur l'automobile trouvée samedi, dont le vol avait été signalé par le Garage Luc Girard Inc., de Granby, dans l'après-midi du 6 avril dernier. Il s'agit d'une Galaxie de modèle 1965.

Piéton victime de l'auto-stop

L'auto-stop n'est pas un risque que pour l'automobiliste, quoi qu'on en dise.

M. Daniel Archambeault, du 1020 rue Ontario, à Sherbrooke, en sait quelque chose. Samedi soir, désirant s'en retourner chez lui, il attendit, comme bien d'autres le font, aux abords du pont Jacques-Cartier, qu'un bon samaritain le prenne au passage.

Une automobile s'immobilisa près de lui et le conducteur l'invita à monter à son bord. A l'intérieur, trois occupants. Tout alla très bien . . . jusqu'au rond-point de St-Hubert. Là, les choses se gâtèrent; les compagnons de voyage de l'auto-stoppeur tombèrent à bras raccourcis sur ce dernier et avant même qu'il ait pu se rendre compte de ce qui se passait, il se voyait jeter à bas de l'auto, après s'être fait voler le seul dollar qu'il avait en poche.

Raid dans une maison par trois cagoulards

Trois cagoulards ont fait un raid, vers 9 h. 30 samedi soir, chez M. Horace Larivière, dont la maison est située sur la route no 21, près de St-Ours, comté de Richelieu; après avoir fait un mauvais parti à M. Larivière, les bandits ont pris la fuite en auto avec $125. Leur victime n'a pas reçu de blessures graves.

Un incendie suspect ravage une résidence

Un incendie, que les pompiers qualifient de suspect, a ravagé, tard hier soir, une maison de style d'une quinzaine de pièces stiuée sur un domaine, au 9030 ouest, boulevard Gouin.

Cette résidence, inoccupée, est la propriété de M. Hartland McDougall, un homme d'affaires, qui l'avait louée pour le mois de juin.

Les pompiers de trois postes ont combattu l'incendie de 11 h. 03 à minuit 23, sous les ordres du chef de la division no 2, M. Elphège Hamel, et du chef du district no 38, M. Rolland Hamel.

Les pompiers ont découvert au moins quatre foyers d'incendie et ont trouvé, ici et là, des chiffons de papier. A certains endroits les pompiers ont dû batailler ferme pour noyer les flammes.

Le lieutenant J. Trudeau, du Service des incendies, s'occupe de l'enquête afin de déterminer la nature et l'origine de cet incendie.

Un léger incendie à l'Auberge St-Tropez

Une trentaine de pompiers ont combattu, vers 1 h. 30 hier après-midi, un léger incendie qui s'était déclaré à l'Auberge St-Tropez, située au 1208 de la rue Crescent, près de la rue Ste-Catherine.

Les flammes ont assez sérieusement endommagé la toiture de l'établissement, mais les pompiers ont rapidement maîtrisé la situation, mettant moins d'une heure à noyer le foyer de l'incendie.

Edifice lourdement endommagé par un incendie, à Québec

QUEBEC. (PCI) — Les flammes ont lourdement endommagé, tôt hier matin, un édifice de huit étages, situé à l'angle des rues Chauveau et Saint-Jean, dans la haute ville, à Québec.

Les pertes matérielles s'élèveraient à plus de $200,000.

L'incendie, que l'on attribue à un court-circuit dans le plafond du portique de l'entrée principale de l'édifice s'est propagé très rapidement en raison du système de ventilation, qui a poussé les flammes aux étages supérieurs.

L'édifice, inauguré il y a deux ans, ne pourra être réoccupé avant une quinzaine de jours.

Il abrite les bureaux du Trust Général du Canada, ceux des compagnies d'assurance Prudentielle Ltée et Sun du Canada, ainsi que ceux de plusieurs avocats de la vieille capitale.

Cambriolages de la fin de semaine

Divers cambriolages ont été commis en fin de semaine à Montréal.

Deux collectionneurs de monnaie rare ont reçu la visite de voleurs qui, dans chacun des cas, ont râflé des pièces pour une valeur approximative de $1,000.

Les victimes de ces vols sont MM. Marc Lareau, 1205 rue Fort, et Jacques Lacombe, 1986 rue Everett.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs ont fait une incursion dans la propriété de M. Henry Manella, au 4975 av. Glencairn, et ont volé des fourrures et bijoux pour une valeur de $10,000. M. Manella, l'un des propriétaires du restaurant Ruby Foos, boul. Décarie, a constaté le vol lorsqu'il revint chez lui, tôt samedi matin.

Chez Opera Diamond, au 130 est, rue Liège, des voleurs entrés par effraction ont pris la fuite avec des cameras et des appareils de radio d'une valeur de $1,500.

M. Armand Lortie, du 1295 est, rue St-Zotique, a aussi été visité par des cambrioleurs en son absence ; ils lui ont volé diverses valeurs équivalant la somme de $1,600.

Pour sa part, M. Roger Luypaer, du 3750 est, rue Jean-Talon, s'est fait voler des outils ayant une valeur de $1,500.

Des malfaiteurs ont enfoncé le mur arrière du fourreur Jacob, 5359, avenue du Parc, et par cette ouverture sont entrés sur place et ont fait main basse sur $2,000 de peaux et de manteaux.

La police a pincé deux cambrioleurs à la International Meat Market, 5323, boul. Décarie ; l'un sur le toit, l'autre à l'intérieur.

Un montant d'argent inconnu, des livres d'assurances-chômages et des livres de comptabilité ont été volés à la Light Steel Building Products, 9780, rue Jeanne-Mance.

De l'argent et des fourrures d'une valeur de $2,000; deux téléviseurs et un magnétophone de $800; et $1,000 d'outils ont été volés respectivement chez M. B. Bengelstein, 5344, avenue Cumberland, M. Marcel St-Martin, 11805, Ranger; et dans le camion de Canadian Roofing, 395, Selby, immobilisé en face du no 1174, Sussex.

Hold-up de $105 dans un garage

Un bandit armé s'est présenté, vers 2 h. 25 hier matin, au garage "Mr Muffler", au 1101 est, rue Craig, et s'est fait remettre les $105 qui se trouvaient dans le tiroir-caisse par le gérant, M. Marcel Beauchesne, du 5950, rue Chambord.

Le bandit a ensuite pris la fuite en auto.

Hold-up de $60 dans une station-service

Deux bandits armés ont perpétré un hold-up de $60, vers 3 h. 45 samedi matin, à la station-service B.A., située au 180 ouest, boul. Crémazie.

Les suspects se sont fait remettre l'argent par le commis, M. Lucien Gagnon. Avant de prendre la fuite en auto, l'un des deux bandits a décoché un coup de poing au visage de M. Gagnon, qui n'hésita pas par la suite à alerter la police.

Grièvement blessé d'un coup de couteau

Un homme a été grièvement blessé d'un coup de couteau, vers 9 h. 55 samedi soir, au 1014 rue Goupil, au cours d'une bagarre envenimée par une beuverie et dont le motif serait les faveurs d'une femme.

Le blessé, Ernie Moore, 34 ans, sans adresse connue, a reçu un coup de couteau à l'abdomen et a été transporté à l'hôpital St-Luc, dans un état grave. C'est le sergent-détective J. Durocher qui s'occupe de cette affaire et deux suspects sont détenus.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

provincial de l'Industrie et du Commerce, Jean Drapeau, maire de Montréal, Robert F. Shaw, sous-commissaire général de la Compagnie de l'Expo 67. Ce dernier allumera alors une flamme symbolique qui brûlera dans une urne pendant 12 heures.

A Ottawa, un banquet sera offert en l'honneur des représentants des 46 pays et des 22 exposants privés qui participeront à l'Exposition universelle.

Le lendemain, à Montréal, des membres du corps consulaire et des représentants des exposants privés seront les invités d'honneur à un déjeuner servi sur l'île Sainte-Hélène.

Après le déjeuner, aura lieu une cérémonie, la plus importante, au cours de laquelle les représentants de l'Expo dévoileront un imposant calendrier "à rebours" sur lequel on pourra voir quotidiennement combien de jours il reste avant l'inauguration de l'Expo 67, le 28 avril 1967.

Après la cérémonie à l'île Sainte-Hélène, ce calendrier "à rebours" sera placé en évidence, à côté de la tour d'observation que construit actuellement l'Association canadienne de l'industrie du bois.

Le public pourra assister aux cérémonies qui auront lieu à l'île Sainte-Hélène.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

"Malgré cette provocation regrettable", le maire Laurin déclare : "Nous sommes plus que jamais décidés à poursuivre notre but qui est de traiter des principaux problèmes intermunicipaux de façon raisonnable.

"Nous n'avons aucunement l'intention de nous laisser engager dans une course aux manchettes des journaux, ce qui ne ferait qu'aggraver la situation à un moment où la compréhension s'impose de toute urgence. Nous sommes convaincus que l'administration de la ville de Montréal se rend compte qu'il serait inadmissible pour l'une ou l'autre des parties en cause d'émettre des opinions intempestives qui risqueraient de compromettre la possibilité de relations plus amicales."

Et le maire Laurin conclut : "Nous avons donc communiqué avec les autorités de la ville de Montréal pour organiser une rencontre dans le plus bref délai possible. Nous espérons sincèrement que l'administration de Montréal profitera de ces entretiens pour élaborer avec nous des solutions qui seront profitables à tous les citoyens de la région de Montréal."

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

route no 8, à l'entrée d'un pont ;

Diane Fafard, une bambine de quatre ans et demi, dont les parents demeurent au 6407 rue Iberville, à Montréal, tuée par une auto, vers 3 h. 55 hier après-midi, à l'angle des rues Beaubien et Iberville.

Serge Allaire, 18 ans, de Rougemont, tué, hier matin, dans une collision d'autos survenue sur la route no 1, près de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville.

M. Richard Tremblay, 26 ans, de Rivière-du-Moulin, tué dans un accident d'auto, près de Larouche, village situé à 120 milles de Québec.

Michel Lizotte, un bambin de trois ans, dont les parents sont M. et Mme J.-A. Lizotte, de La Pocatière, tué, samedi après-midi, lorsqu'il a été heurté par une auto, près de la maison de ses parents, à 75 milles au nord de Québec.

M. Clermont Savard, 22 ans, de St-Gérard-Majella, tué, samedi, près de Valcartier, lorsque l'auto qu'il conduisait s'est écrasée sur un mur de ciment.

M. Fernand Gauthier, 27 ans, de Ste-Dorothée, du 4882 rue Paul-Pau à Montréal-Nord, tué, samedi après-midi, vers 4 h., lorsque son automobile s'est écrasée sur un pilier de ciment, sur l'Autoroute des Laurentides, près de Rosemère.

M. Joseph Domingue, 43 ans, mort au volant de son auto, qui a quitté la route et a capoté, samedi, près de Baie-des-Sables, près de Matane.

ALTERCATION

SUITE DE LA PAGE 3

vers slogans, dont : "Wagner au poteau".

Une seule voiture de police ouvrait la marche, une autre la fermait . . . Mais, parmi les manifestants, on pouvait remarquer comme de juste de nombreux policiers en civil.

A l'angle de la rue de Lorimier, au monument des Patriotes, le président du RIN a fait un bref discours où il a réclamé pour la mort de Legault "la vengeance de l'histoire". Mme Legault assistait à la cérémonie et elle a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument sur lequel un partisan avait ajouté, à l'encre, aux noms des 12 patriotes, celui de son mari.

Bourgault et Chartrand ont ensuite invité leur groupe à se disperser mais les délices de la rue Ste-Catherine reprirent plusieurs qui réussirent à rallier environ 200 manifestants et à les entraîner.

Remontant de Lorimier, ceux-ci empruntèrent la rue Ste-Catherine. Aucun incident jusqu'à la rue St-Hubert. Ils défilent dans la rue. Les automobilistes pestent. Un passant goguenard et pince-sans-rire demande : "Allez-vous à une partie de sucre ?"

A l'angle de la rue St-Hubert, la police forme un cordon et dit: fini ! Les manifestants contournent alors le cordon en passant par le terrain de stationnement, côté nord-ouest...

Mais, rue St-Denis, c'est vraiment terminé. Les manifestants tentent alors le "sit-in"; une dizaine s'assoient au milieu de la rue. Les policiers les ramènent sur le trottoir. C'est au terme de l'un de ces "portements que le seul accrochage a lieu : en se baissant pour déposer un jeune homme, l'agent matricule 102 est bousculé. Il se rebiffe et reçoit un coup de pancarte sur la tête ! Ses collègues arrêtent alors le responsable et se chargent de refouler vers l'est tout le monde.

Ils ne sont plus maintenant qu'une centaine devant le poste CJMS, pestant contre l'éditorialiste du poste. Trois ou quatre pierres volent vers les vitres et deux atteignent leur but, pendant que Pierre Maheu, de "Parti pris", s'époumonne à crier dans un porte-voix : "C'est fini ! On vous dit que c'est fini !"

Quelques minutes après, c'était fini. Il était 5 h.

Un amoureux déçu menace de faire le saut de la mort

par André Dupré

C'est fort, l'amour. C'est grand, l'amour.

Mais pour un jeune homme de 21 ans, tôt samedi matin, à Notre-Dame-de-Grâce, c'était surtout . . . haut, l'amour : perché à 130 pieds du sol, au haut d'une tour de relais de la Compagnie de téléphone Bell, près du 5757 Chemin Upper Lachine, il se proposait de faire la plus vilaine chose qu'un amoureux puisse faire . . . se jeter en bas, vouant à la mort son amour éternel !

Amenés par un si téméraire désespoir, des témoins en proie à l'ambiance la plus tragique s'empressèrent d'alerter la police, qui fit à son tour appel aux pompiers.

Tant d'hommes raisonnables au pied du jeune amoureux déçu auraient dû pouvoir lui faire entendre . . . raison, mais, sublime, il fermait ses oreilles à toute bonne parole, regardant son destin comme une fatalité toute proche et sans espoir.

Au dépit amoureux, il fallut opposer . . . des filets pour désespérés et deux grandes échelles, histoire de tendre une perche amicale, en quelque sorte. Mais le chef William Greer, à défaut d'éloquence, dut céder la parole au Rév. Père Dollard Morin, s.j., aumônier des pompiers, qui n'eut guère plus de succès auprès du jeune homme : il ne réclamait rien de moins que sa bien-aimée, qu'on parvint heureusement à rejoindre.

Mais, heureusement aussi, Juliette n'eut pas à monter jusqu'à Roméo, ce qui eût été indécent, pas du tout dans l'ordre des choses. Elle n'eut qu'à parler, dans un haut-parleur, d'une voix douce et chaude, pour que le soupirant de son coeur accepte de renoncer à une mort qu'il eût sans doute voulue héroïque, oubliant du même coup une querelle qui s'est conclue, une fois qu'il eut repris pied sur le terrain des vaches, par une émouvante effusion.

Le jeune homme a ensuite été conduit aux cellules de la Sûreté, où il aura le temps de méditer sur son acte inspiré par l'une de ces raisons du coeur . . . que la raison ignore.

Expo 67: extension du réseau gazier à l'île Sainte-Hélène

La Corporation de Gaz Naturel du Québec étendra son réseau gazier à l'île Sainte-Hélène et à l'île Notre-Dame, des îles qui constituent l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967, apprend-on, à l'hôtel de ville.

Faut-il rappeler que le bail passé le 1er juin dernier entre la Ville de Montréal, propriétaire des îles, et la Compagnie Canadienne de l'Exposition contient une clause qui concerne l'île Sainte-Hélène et qui déclare que le locataire ne peut procéder à aucun aménagement permanent, sans avoir obtenu l'approbation du conseil.

A la suggestion du comité exécutif, le conseil a en effet approuvé un projet de convention entre la Compagnie Canadienne de l'Exposition et la CGNQ relativement à la construction d'un réseau gazier sur les terrains loués par la Ville aux fins de l'exposition.

Une partie des installations que la CGNQ doit faire se trouvera dans l'île Sainte-Hélène. Il se peut aussi que toute l'installation demeure de façon permanente après la fin de l'exposition, s'il s'avère que le service du gaz soit rentable, rapporte-t-on.

Selon un paragraphe de la convention approuvée, l'entrepreneur conservera la propriété de l'installation et en assumera le soin, la surveillance, le contrôle et l'entretien jusqu'à la fin de l'expo.

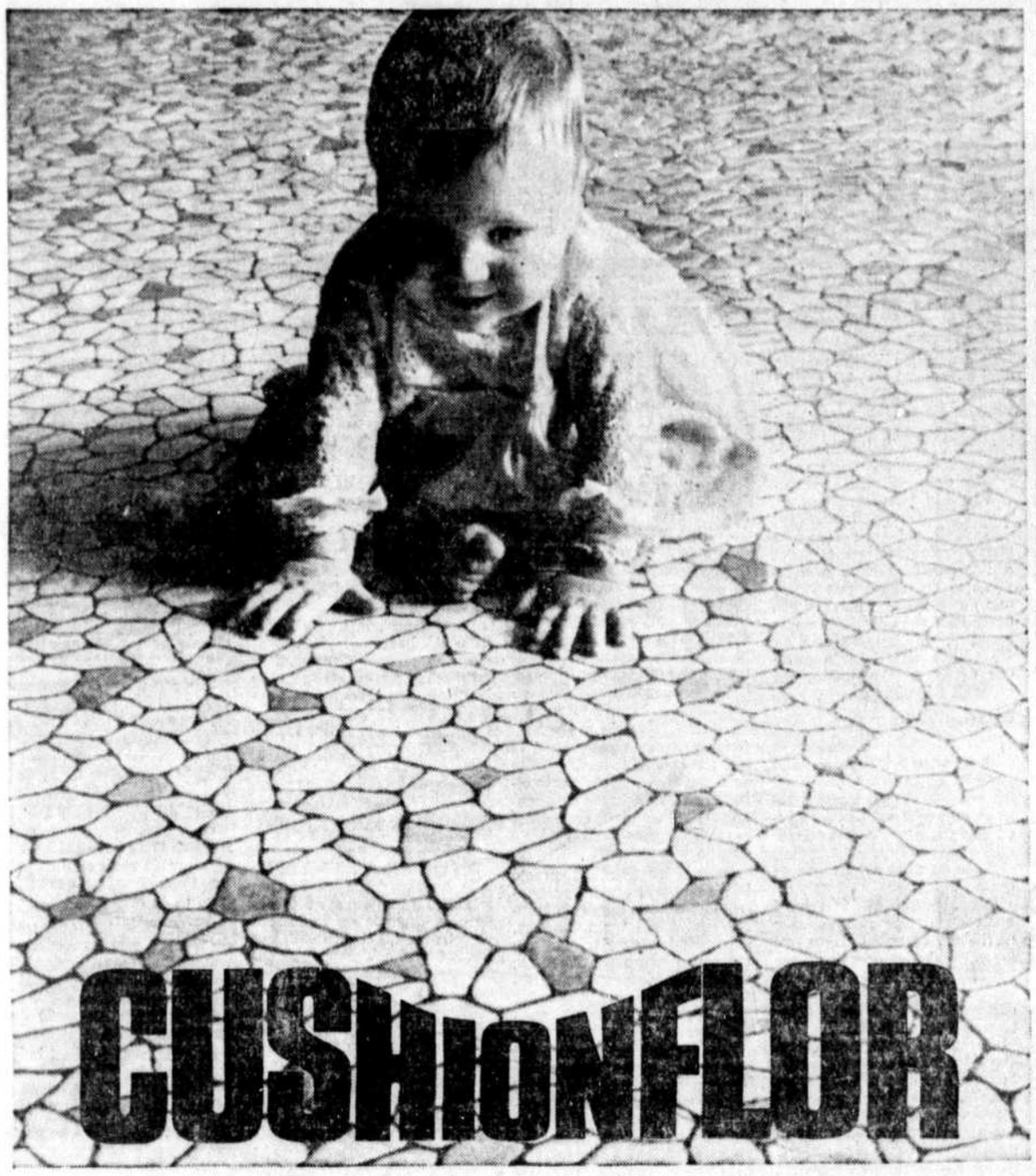

vous offre des avantages uniques

Cushionflor est nouveau. Il est plus chaud, plus doux, plus silencieux parce qu'on y a emprisonné des milliers de petites bulles d'air entre des couches de vinyle. La surface en relief est présentée en quatre motifs de toute beauté: cailloux, pierre des champs, marbre biscaïen et parquetage. Choix de 10 magnifiques combinaisons de couleurs. Ce nouveau couvre-plancher est économique: il coûte moins de $4.00 la verge carrée (en largeurs de 6', 9' et 12'). Pourquoi vous contenter de recouvrir les planchers alors que vous pouvez créer une atmosphère... avec Cushionflor.

UNE NOUVEAUTÉ des fabricants de CONGOLEUM GOLD SEAL

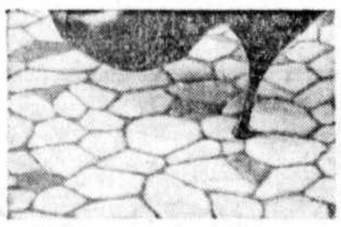

Marquez d'un coup! Chaque marque (même celle des talons-aiguilles) disparaît chaque fois.

Frappez-le! Il étouffe les sons et les bruits. Cushionflor est aussi silencieux qu'un tapis.

Touchez-le! Il est chaud comme du liège ou du tapis. Finis les planchers froids.

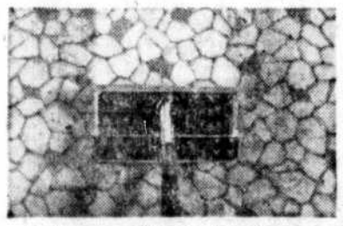

Salissez-le! Le Cushionflor est d'entretien facile et se nettoie comme neuf.

Installez-le! Le Cushionflor adhère au plancher sans colle malpropre.

Frottez-le! Les semelles de vos chaussures s'agrippent solidement à sa surface élastique.

André Benoit Linoléum
1301 est, Mont-Royal
526-3793

GERARD CHARRON
4470 est, rue Ste-Catherine
coin William-David
259-4361

Ameublement Dagenais
3209 est, rue Jarry
Ville St-Michel — 721-6563

Flortex Linoléum 1962 Ltée
3651 est, Ontario — 525-2541
527 boul. Des Laurentides
Pont-Viau — 667-6610

MARQUEZ LTEE
6370, rue Saint-Hubert
274-2571

CHEZ
MONTPETIT PRELART
Spécialités : TAPIS - PRELARTS
et POSAGE
2387 ouest, Notre-Dame
WE. 2-4476

J.P. MONTRENCY
Ltée
1389, rue MONT-ROYAL
angle Garnier 526-3747

Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS
NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301, rue CRAIG ouest

D. Provost Linoléum
4741, av. Verdun — 766-0368
11324 boul. L'Archevêque
322-3010

J.A. ST-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis CR. 4-8341

Syndicat ST HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2-3151

J. M. VALLIERES
Enrg.
6245, boul. MONK
Ville Emard 768-1124

LIVRAISON IMMÉDIATE
pour votre
OLDSMOBILE
CHEVROLET
ENVOY

ÉCHANGEZ LA VIEILLE!

ROULEZ NEUF!

visitez
clermont
MOTOR LIMITÉE
CHEVROLET • OLDSMOBILE • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • ENVOY
5363 St-Denis Tel. 279-6301

CHEVROLET

Aucune autre CHEV n'égale la
CHEVROLET
HAROLD CUMMINGS'
5255 JEAN-TALON
près du boulevard Décarie

PORTEZ-NOUS LA VIEILLE

Echangez la vieille, roulez NEUF !

CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II . . . CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
ENVOY EPIC

PUIS ROULEZ AU SOLEIL

2085 ouest, Ste-Catherine
OUVERT JUSQU'A 10 h.

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY LTD.

Au téléphone : 933-6781

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 26 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 95

Québec veut sortir seul

JE SUIS ASSEZ grand pour sortir seul. Je ne veux pas de chaperon.

Tel est, platement résumé, l'essentiel des positions du gouvernement de Québec dans la controverse nouvelle qui l'oppose à Ottawa sur le rôle international que peuvent jouer les provinces.

Personne n'a encore suffisamment perdu le sens des réalités pour oser proclamer que le Québec est devenu une puissance internationale. Pour signer un accord, il faut trouver au moins un partenaire contractant. Jusqu'ici, c'est la bonne volonté, rencontrée principalement en France, qui a permis au Québec de sortir de son isolement, sans renier quoi que ce soit de sa personnalité.

●

Dans son discours du 12 avril, prononcé devant les membres du Corps consulaire de Montréal, M. Gérin-Lajoie disait ceci : "En ce qui concerne les compétences internationales, la constitution canadienne est muette. Si l'on excepte l'article 132, devenu caduc depuis le statut de Westminster, de 1931, il n'est dit nulle part que les relations internationales ressortissent uniquement à l'Etat fédéral."

Devant le Corps consulaire, le ministre de l'Education parlait en professeur qualifié. A un professeur instruit on peut toujours opposer un autre professeur non moins instruit.

Mais le professeur s'est mué en debater habile. Une première fois, à Québec, jeudi, devant une délégation d'universitaires français, belges et suisses. L'action du gouvernement fédéral, a dit en substance M. Gérin-Lajoie, étant naturellement orientée en fonction des préoccupations du monde anglo-saxon, il est normal que le Québec invente ses propres voies vers l'extérieur. Une deuxième fois, en fin de semaine, lorsque dans une contre-réponse à Ottawa, le vice-président du Conseil exécutif du Québec (c'est aussi l'un de ses titres) prouve la marche . . . en marchant : "Je ne vois comment M. Pearson peut dire que le Québec ne peut pas signer une entente internationale, puisqu'on en a signé une à Paris." Entente dont Ottawa a été "informé".

●

Québec joue de l'imprécision de la constitution, de la force des précédents, d'un climat particulièrement favorable aux relations dites "spéciales" entre les Etats et de la balourdise d'Ottawa.

Certes, la longue réponse de M. Martin est beaucoup plus nuancée que tout résumé qu'on pourrait en donner. Mais elle propose une aide qui paraît singulièrement surérogatoire, à tout le moins dans les domaines qui intéressent spécifiquement le Québec. On nous propose de l'aide pour quoi faire ? Si cette polémique ne s'éteint pas tout de suite, on nous le dira peut-être ?

Voici une forme d' "aide" dont le Canada français a "bénéficié" à l'étranger, dans les pays francophones, en particulier. On ne dédaignait pas installer quelques Québécois dans le décor, de manière à montrer que la bonne entente au Canada, ce n'est pas du roman. Les services officiels d'information des Etats-Unis en France faisaient, de la même façon, bon usage de leurs Franco-Américains. Et de leurs Noirs. Il n'est jamais contre-indiqué d'en poser quelques-uns dans le paysage. Pour l'effet. Mais le Québec, d'après les propres définitions de la Confédération canadienne, n'est pas une annexe du Massachusetts !

"Il y a trois sortes de créatures qui lorsqu'elles semblent venir, s'en vont. Et quand elles semblent partir, s'en viennent : les diplomates, les femmes et les crabes" (John Hay). M. Paul Martin, diplomate, s'en vient-il ou part-il ?

Guy CORMIER

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Hitler, le plus grand bourreau de l'humanité

Monsieur le Rédacteur,

Quand va-t-on en finir avec le cas du Frère Lahaie ?

La congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne est-elle si à court de personnel qu'elle veuille la réinstallation du Frère Lahaie. Si cette communauté veut tant le garder, pourquoi ne pas l'envoyer ailleurs.

Je serais très curieux de savoir où il a pris toutes ses idées plus ou moins drôles. S'il avait été au monde lors de la guerre 1939-45 et s'il avait été au courant des événements du temps, il n'aurait certainement pas eu de ces idées-là.

Il n'est pas le seul coupable, son Supérieur en a la plus grande part.

Comme vétéran de '39-'45, avec des compagnons qui ont subi les atrocités des camps de concentration, je demanderais aux deux Frères en cause d'aller visiter l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue; ils verront sur place des victimes des mauvais traitements d'Hitler et de sa clique.

Ce sera pour eux une bonne leçon et lorsqu'ils voudront faire des comparaisons, ils ne se serviront pas du nom du plus grand bourreau de l'humanité.

Vétéran 1939-'45

Le port de Montréal, propriété privée ?

Monsieur le Rédacteur,

Le dimanche, 11 avril, j'emmenais mes enfants au port de Montréal pour leur montrer, entre autres choses, le bateau qui avait été avarié.

Un policier du port m'a enjoint très cavalièrement de quitter les lieux : "Vous êtes sur une propriété privée ici", nous dit-il.

A ma question : "Une propriété privée de qui ?" il répondit sèchement que c'était la propriété du gouvernement fédéral.

A tort ou à raison, j'ai toujours considéré, comme payeur de taxes, que le terme propriété privée s'emploie mal en parlant des gouvernements. S'il existe des raisons pour que le port soit fermé au public, il me semblerait plus sage de les faire connaître que de chasser les gens comme s'ils avaient empiété sur les terres du tsar.

Gérard Thérien

Lutter contre le langage blasphématoire

Monsieur le Rédacteur,

Je désirerais détourner le public d'un faux scandale : l'affaire Lahaie, et de l'intéresser à quelque chose qui mérite vraiment son attention. Il s'agit dans ce cas d'un véritable scandale national et permanent, le langage blasphématoire des Canadiens français. Si on était aussi zélé pour se préoccuper de ce problème qu'on l'est pour la tournure ridicule d'une question qui, de sa nature, n'a pas plus d'importance qu'un ragot de commères, le "blasphème" recevrait un terrible coup sur la place publique.

L'emploi de mots injurieux envers tout ce qu'il y a de sacré ne constitue certainement pas un témoignage qui nous est favorable aux yeux de Dieu et de l'étranger qui nous observe. Nous sommes tous d'avis qu'il nous serait sans doute plus avantageux, comme peuple, d'avoir un parler plus chrétien. Du moins ce serait plus conforme à notre foi et plus édifiant pour ceux qui nous entendent.

Pour étouffer le bruit retentissant fait par le faux scandale, une fois les sanctions maladroites annihilées, il serait à propos que tous se lancent dans une guerre à finir contre notre véritable ennemi, le "blasphème". Rompons pour de bon avec l'habitude du "donquichottisme". Livrons le bon Combat. Ainsi nous serons parfaitement d'accord avec notre foi chrétienne et le bon sens. Comme croyants, il y va de notre salut éternel, et comme citoyen, il y va de la promotion sociale de notre peuple. De plus, nous prouverons aux dénigreurs des valeurs chrétiennes que la semence de leurs idées subversives n'a aucune chance de prendre racine au Québec.

G. B.

L'enquête sur l'école de la Mennais

Monsieur le Rédacteur,

Voici une lettre que je vous prie de publier, elle devient nécessaire. Votre mise au point du 15 avril mérite d'être appuyée, ce que je fais de tout coeur à titre de témoin; les dix-huit années vécues dans l'enseignement m'obligent à témoigner et je me sentirais lâche et coupable de ne pas le faire.

Copie de cette lettre est adressée aux membres de la CECM.

Que votre journal continue à rappeler les gens au bon sens et au sens des responsabilités.

Soit, il est inadmissible qu'on condamnât un individu sans l'entendre, sans qu'il puisse se défendre. La chose est plus odieuse encore lorsque commise par une Commission Scolaire CATHOLIQUE : c'est un abus flagrant d'autorité. Or, depuis leur existence (1875) les commissions scolaires du Québec refusent à leurs enseignants ce que le droit civil accorde à tous les criminels : le droit d'être entendus et défendus. Et sauf les instituteurs et quelques journalistes, dont le regretté Jean-Marie Morin, personne n'a jamais dénoncé pareil abus.

Cela ne permet pas pour autant de pécher par excès contraire, en minimisant l'affaire Lahaie au point de ne "la considérer que comme une erreur bénigne", tel que vous le soulignez dans ces pages le 15 avril. Une erreur de jugement n'est jamais bénigme quand il s'agit d'éducateurs. Pourtant, si nous laissons M. Angers et ses dévots tourner la sauce, les bonnes gens ne s'y reconnaîtront plus, et les Asselin, Lahaie, Girard prendront figure de martyrs, si ce n'est déjà fait.

Le frère Lahaie a manqué de jugement en utilisant une méthode malsaine pour convaincre ses élèves d'être des soldats du Christ. Or, tous les moyens ne sont pas bons pour atteindre une fin; exemple : vouloir s'enrichir est un but honnête, mais dévaliser une banque pour y parvenir est un moyen malhonnête. En pédagogie, si les moyens d'émulation sont nombreux et variés, il ne faut pas perdre de vue que l'effort fourni par l'élève compte davantage pour son succès que celui du professeur. Un bon éducateur est celui qui, par un enthousiasme ardent . . . je ne dis pas délirant . . . au service d'un raisonnement juste et convaincant force la curiosité de l'élève, le fait chercher une solution aux problèmes posés. Le bon éducateur sait qu'"une solution ou une vérité trouvée est infiniment plus valable qu'une solution ou une vérité donnée." Et mieux vaut une tête bien faite que bien remplie !

Il est malheureux que le frère Lahaie ait gaspillé des heures précieuses de loisir à accumuler et installer une imagerie odieuse et grotesque; il aurait mieux fait de les consacrer à sa culture personnelle.

Parce que responsable de l'autre, le frère Asselin a manqué plus gravement de jugement en ne décelant pas la malséance de la méthode.

Quant au directeur Girard, responsable de tout un réseau d'écoles (et combien d'instituteurs ?), promu à ce haut poste par le régime dit "ancien" . . . il a enfin reçu la douche froide qui éteindra, je l'espère, le feu sacré qui l'a dévoré de tout temps, envers et contre tout bon sens.

Du jugement de la Commission scolaire, j'ai retenu une remarque à savoir : "la méthode du frère Lahaie n'a causé aucun tort apparent aux élèves." En effet, c'est quand il est grand qu'un arbre donne des fruits . . . C'est donc lorsqu'ils seront devenus adultes que les élèves du frère Lahaie montreront le fanatisme qu'il leur distillait innocemment . . . mais non moins sûrement. Notre système d'enseignement "religion - à - tout - prix" a déjà fourni une bonne troupe de fanatiques . . .

Les éducateurs Asselin, Lahaie, Girard ont violé des intelligences, et c'est une faute grave que ne doivent pas minimiser, voire même absoudre, les unions de frères, de soeurs, d'enseignants, encouragées par un François-Albert Angers intégriste et opportuniste. Il ne faudrait tout de même pas qu'au nom de la liberté on en vienne à donner raison aux ennemis de la liberté.

Une éducatrice de carrière,

A. Morin-Sauvé,

P.S.— Pour consoler bien des gens, j'avouerai avec plaisir que, durant mes vingt années d'enseignement, je n'ai connu aucun directeur - trice d'école qui aurait permis un tel débordement de zèle.

A. M.-S.

l'opinion *canadienne*

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par l'agence de nouvelles Presse Canadienne

Le crime est organisé

LE GLEANER (Fredericton, N.-B.) — Le juge Frédéric Dorion s'est attelé à la tâche colossale d'examier minutieusement 2,000,000 de mots de témoignages soumis par 65 témoins qui ont comparu à l'enquête qu'il a présidée dans l'affaire Rivard.

Le fait que l'enquête Rivard concerne principalement la région de Montréal ne doit pas induire le reste du pays dans un faux sentiment de supériorité ou de sécurité. C'est un fait reconnu que les organisations criminelles, telles que la Mafia, visent comme premières cibles les grands centres. Montréal a été touchée ; mais il en est de même pour Toronto, Hamilton, Windsor et Vancouver. Une enquête de la Commission de police d'Ontario, présidée par le juge J.B.S. MacDonald, ne laisse planer aucun doute quant aux empiètements du crime organisé dans cette province.

Un ennemi a envahi subrepticement notre pays. Les traits de cet ennemi sinistre ne peuvent être mieux illustrés par la nature de son arme en pointe de lance, le trafic des narcotiques, qui réduit ses victimes au degré le plus plus bas de la dégradation humaine.

Notre société est menacée par le crime organisé. Prenons les moyens pour que la société se débarrasse de cet ennemi.

Les "B & B boys" et M. Pearson

LE TELEGRAPH-JOURNAL (St-Jean) N.-B. — Le premier ministre Pearson a été mis dans l'embarras par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme — les "B and B Boys" comme ils sont familièrement appelés à Ottawa. La commission a carrément refusé de laisser tomber une seule question dans son questionnaire controversé à l'intention des membres des Communes — bien que le premier ministre ait jugé "non pertinentes et tout à fait inappropriées" certaines des questions et bien qu'il ait déclaré qu'il refuserait lui-même d'y répondre.

Si les questions jugées inopportunes allaient fournir à l'opposition des munitions pour bombarder M. Pearson. — si on porte contre le parti libéral l'accusation embarrassante qu'il se sert de la commission pour obtenir des secrets parlementaires personnels — la Commission évidemment ne pourrait s'en balancer davantage.

MM. Laurendeau et Dunton et leurs collègues insistent qu'ils exécutent la tâche qui leur a été confiée et qu'ils s'en acquitteront. Rares sont les Canadiens qui mettront leur sincérité en doute. Seul le partisan politique aveuglé songera, ne

fut-ce qu'un instant, que la commission est dupe de quelque parti politique. Mais, cela ne signifie pas que la Commission est justifiée.

Elle devrait tenir compte des sentiments profonds et généraux qui se sont manifestés au Parlement — y compris les sentiments du chef du gouvernement qui a créé cette même commission.

Les commissaires mettent M. Pearson dans la position d'un père de famille dont les enfants font le beau temps et le mauvais temps dans le quartier, et qui lui répondent quand il tente de les mettre à la raison: "Va au balai".

Ils devraient, ainsi que le premier ministre les a invités à le faire, réexaminer leur façon de procéder en ce qui a trait aux questions.

"Pêches Cling Moitiés"

L'EXAMINER (Peterborough) — En furetant récemment dans un supermarché, nous avons constaté un geste étonnamment réconfortant posé par un membre de la grande famille du Commonwealth, l'Australie. Sur le rayon des fruits en conserves, il y avait une catégorie de fruits dont la marque de commerce était imprimée dans les deux langues. "Cling Peaches Halves" avait été traduit par "Pêches Cling Moitiés" et "Fancy Grade" par "Catégorie de Fantaisie".

Se doutant que ces fruits avaient peut-être été mis en conserves dans la province de Québec, nous avons examiné une cannette pour y lire l'inscription "Printed in Australia".

Poussant notre enquête plus loin, nous avons appris que la marque de commerce des "Pêches Cling Moitiés" exportées au Québec est d'abord rédigée en français puis traduite en anglais en caractères plus petits.

Si les Australiens peuvent reconnaître le fait français au Canada d'une distance de plusieurs milliers de milles, pourquoi la population de Lindsay ne peut-elle en faire autant ? Plus on s'arrête à y penser, plus le Commonwealth est une chose curieuse.

L'imbroglio de Saskatoon

LE GLOBE AND MAIL (Toronto) — Le geste d'un groupe de parents de langue française de Saskatoon, Saskatchewan, qui réclament le droit pour leurs enfants de faire leurs études en français dans les écoles séparées de la province, a dramatiquement mis en lumière toute la question de la position et des droits des minorités françaises en dehors du Québec et l'attitude des majorités de langue anglaise à leur égard . . .

Du strict point de vue légal, ces parents ont évidemment tort puisque la loi est là. Mais la question a des implications qui dépassent de beaucoup la simple légalité et elle pèse sur l'avenir même du Canada. C'est là, en fait, un défi à la légalité, un défi basé sur un concept relativement nouveau et imprécis de la dualité et de l'égalité des droits culturels...

Toutefois, les implications nationales de ce cas ne peuvent être ignorées. Ce que la Saskatchewan fera sera étroitement surveillé au Québec — tant par ceux qui ont perdu foi dans l'avenir de la Confédération que par ceux qui espèrent que l'essence de la thèse canadienne d'association s'avérera juste.

Voilà une occasion pour les législateurs provinciaux de faire preuve d'un véritable sens politique : la reconnaissance du droit canadien d'une communauté française déterminée à préserver son héritage culturel d'obtenir que ses propres besoins spéciaux soient comblés équitablement par les institutions de la majorité.

Le budget du Québec

LE RECORD (Kitchener-Waterloo) — Le nouveau budget du Québec, qui établit au moins un précédent au Canada en imposant une taxe de 6 p.c. sur les chambres d'hôtel, ne donne pas exactement le signal d'une nouvelle vitalité économique.

Au contraire, il révèle le besoin de nouvelles sources de revenus pour aider le gouvernement Lesage qui tente de rencontrer ses obligations croissantes et de financer l'idée qu'il se fait d'une responsabilité provinciale accrue.

Cela indique qu'au moment où le Québec s'efforce d'assumer la responsabilité pour un plus grand nombre de services gouvernementaux, il entreprendra de rechercher de nouvelles sources de revenus en dehors des contributions fédérales. Quant à savoir si cela augmentera l'attrait pour la nouvelle indépendance, il y a tout lieu de se le demander.

De nouvelles taxes ont également été imposées pour les appels téléphoniques interurbains et les télégrammes, les taxes sur l'essence, le tabac, les repas et les boissons alcooliques dans les restaurants et hôtels ont également été haussées. Le premier ministre, M. Lesage, a dit que ces hausses fiscales n'affecteront vraisemblablement pas "les classes moins fortunées". Il n'en demeure pas moins vrai que les nouvelles taxes constituent un indice d'une recherche désespérée.

Pour le Québec, une province qui tire une bonne part de ses revenus de l'industrie touristique, le fait de devenir la première province canadienne à imposer une taxe sur la location des chambres d'hôtel et de motel, est sûrement symptomatique de quelque chose.

Le frère René Lahaie

LE STAR (Sault-Ste-Marie) — Un religieux enseignant de Montréal, le frère René Lahaie, des Frères de l'Instruction chrétienne, a récemment été suspendu et deux de ses supérieurs ont été démis de leurs fonctions à cause des méthodes d'enseignement "naïves et certainement très imprudentes" du religieux enseignant...

Naturellement, il est facile de constater comment les méthodes d'enseignement du frère Lahaie pourraient causer tout un émoi, même au point de provoquer chez certaines personnes un sentiment de révulsion et d'horreur. N'importe quelle comparaison entre Adolf Hitler et Jésus-Christ, le premier personnifiant le démon et le second exaltant la vertu suprême, frise le lunatisme.

Néanmoins, si l'on se base sur des rapports dans cette affaire, il semble évident que l'instituteur n'était ni un fanatique ni un excentrique, qu'il n'était pas non plus un homme qui s'efforçait d'inculquer à ses élèves des idées et des théories fausses, mais un professeur qui a entrepris une bizarre expérience avec ses élèves. Et, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, cette expérience lui a éclaté en pleine figure.

Le frère Lahaie est âgé de 22 ans et il en est à sa première année d'enseignement. Selon toute vraisemblance, il s'est lancé dans la carrière de l'enseignement avec le zèle et l'enthousiasme propre à la jeunesse, cherchant probablement, comme le font la plupart des jeunes, à déclencher une petite révolution — et, comme plusieurs révolutions entreprises par les jeunes, ce fut une débâcle. La jeunesse cherche à modifier l'ordre établi et, bien que cela ne soit pas condamnable en soi, ce qu'elle offre en retour est le plus souvent pas mieux et parfois bien pire que la vieille coutume.

Le frère Lahaie a certes été naïf et certainement très imprudent", mais cela semble être son plus gros péché en autant que ses méthodes pédagogiques peu orthodoxes sont concernées. Il ne semble pas être le monstre qu'il a paru aux yeux de certains et s'il peut canaliser l'imagination dont il a fait preuve au cours de sa première année d'enseignement désastreuse vers des formes d'expression plus orthodoxes et moins "imprudentes", il pourrait un jour devenir un excellent maître.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

TOPOS DU JOUR

A la fin, ils en ont marre !

LES "soixante" ont trouvé que le petit jeu avait assez duré — trente années — et ils ont montré les dents !

M. Lucien Saulnier recevait il y a quelques heures, une délégation de ces propriétaires de la rue Dorchester ouest et le président du Comité exécutif devra agir sans délai ou alors les choses n'iront plus du tout, mais plus du tout !

Imaginez que c'est votre cas. Dans les années trente l'autorité municipale décide l'homologation d'une bande de terrain entre les rues Guy et Atwater puis dépose le dossier quelque part où on l'oublie ! Soixante propriétaires sont "bloqués", ne pouvant plus entreprendre quoi que ce soit : améliorations, réfection, etc. Ces messieurs sont étranglés dans un carcan qui d'abord agaçant, à la longue est devenu irritant. Que dire : intolérable !

Et voilà le bouquet : on annonce que la ville serait désireuse de prolonger d'une autre année le "statu quo".

C'est alors le feu d'artifice. Les propriétaires ne sont pas en colère mais pas loin. Trente années d'attente, c'est de la folie noire ! Le Dr Paul Letondal, président du groupe et Me Gilles Hébert ont poliment mais carrément fait comprendre à M. Saulnier qu'il n'existait pas trente-six solutions mais une seule.

Vous expropriez ou vous levez la ligne homologuée. Assez clair, non ! D'attendre, les propriétaires en ont plein le dos.

La leçon est bonne et dure. Les contribuables doivent être traités avec égards. Laisser dormir un dossier trente années c'est non seulement un manque total de courtoisie, c'est se payer la tête des gens.

L'administration DS se veut à la fine pointe de l'efficacité. Qu'elle ne rate pas la présente occasion de le prouver.

Roger CHAMPOUX

Heil Arcand !

MARDI dernier, Toronto a vu renaître le parti nazi canadien et le jour suivant, le fasciste ineffable, Adrien Arcand, est sorti de l'ombre comme la salamandre de son trou. Selon une croyance ancienne, la salamandre est incombustible. La réaction aussi a la vie dure . . . La salamandre se nourrit d'insectes et de mollusques. M. Arcand mange des Juifs et des Communistes.

Mais là où nous ne marchons plus, c'est quand il veut nous faire avaler son sandwich "Etats-Unis". Ces pauvres Etats-Unis qu'il voit coincés entre les méchants de la république communiste nègre et les méchants du Québec non corporatiste !

M. Arcand a toutefois un mérite, celui de nous faire rigoler, avec son nouveau parti de l'Unité Nationale, sauf peut-être M. Johnson (Daniel). Mais pourquoi M. Johnson ne rirait-il pas aussi ? Avec deux partis U.N. et un parti R.I.N sans oublier le parti Rhinocéros . . . et le parti libéral, que nous voilà dans l'embarras du choix !

Ceux qui ont écouté sans broncher ce brillant farceur ont-ils déjà acheté leur chemise noire ?

R. L.

Ça coûte cher, la sécurité routière

LE Québec détient un championnat peu glorieux : celui de la mort sur les routes. C'est l'accusation qu'a lancée il y a quelques semaines la Chambre de commerce de la province dans son mémoire sur la sécurité routière, lequel renferme 20 recommandations aux autorités gouvernementales.

Au banquet annuel de la Ligue de Sécurité, organisme qui a aussi rédigé un mémoire en février, le ministre des Transports et Communications a laissé entendre ces jours-ci que toutes ces suggestions n'iront pas dormir aux archives. Toutefois, avec un budget total de moins de $10 millions, elle doit être pratique et elle ne peut inscrire à son programme toutes les mesures préconisées.

Par exemple, le système d'inspection obligatoire des voitures, qui coûterait au départ $12 millions, plus $5 millions par année, sera étudié sous tous ses aspects, vu que son adoption signifierait fatalement une hausse du prix des plaques d'automobile. Pour l'instant donc, son ministère s'en tient à l'établissement de 6 nouveaux centres mobiles d'inspection qui porteront de 25,000 à 100,000 par an le nombre des véhicules examinés.

Et pour hâter l'adoption du système de points de démérite utilisé en Ontario avec succès, système qui entraînera nécessairement l'augmentation du nombre des policiers de la route, le ministère s'emploiera à terminer la mécanisation de son système de classification.

La décision de madame Casgrain de faire appliquer la loi avec beaucoup plus de rigidité et de consacrer $467,000 à l'éducation routière (au lieu de $243,000 l'an dernier) indique sa volonté d'agir, même avec des moyens limités. Dans l'ensemble, son programme d'action en 11 points marque un progrès, même si sa réalisation devra s'étendre sur plusieurs années et même si rien ne semble indiquer que les examens de conduite avant l'émission d'un permis seront rendus aussi sévères qu'en Ontario, ce qui est quand même l'ABC de la sécurité.

Renaude LAPOINTE

The Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Le "syndicalisme de quartier", nouvelle formule à l'étude

(J.L.) — Le "syndicalisme de quartier", c'est une formule à laquelle songe la Confédération des syndicats nationaux afin de donner aux travailleurs les moyens de s'exprimer et d'améliorer leur sort comme citoyens d'une localité ou d'un quartier de leur ville.

C'est le directeur régional de la CSN pour la région de Montréal, M. Robert Sauvé, qui a lancé publiquement l'idée hier devant les délégués au congrès annuel du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal. Il a précisé que des citoyens du quartier St-Henri de Montréal sont venus consulter la CSN à ce sujet.

Le syndicaliste a déclaré que cette formule est sérieusement étudiée. On créerait un organisme qui serait formé des principaux groupements représentant les travailleurs dans un territoire donné. Il ne serait pas tenu compte de l'appartenance syndicale, de sorte que dans le quartier St-Henri, par exemple, le comité pourrait être formé de représentants de la CSN, de la Fédération des travailleurs du Québec et de l'organisation décrite comme les "Copains de St-Henri".

Qu'arrivera-t-il après l'Expo '67 ?

M. Sauvé a déclaré qu'"en préparent les conventions collectives, on s'aperçoit que ni le gouvernement fédéral ni le gouvernement provincial ne songent aux "conséquences" de l'Exposition universelle de 1967. On se réveillera en 1968 avec des problèmes majeurs".

Il a invité les syndiqués à "étudier les problèmes de l'heure" et à réclamer des améliorations. En ce qui concerne l'Expo, M. Sauvé croit que les gouvernements se soucient trop peu du bien-être des travailleurs, une fois que l'euphorie sera passée. Il faut donc que les premiers intéressés soulèvent la question.

En somme, sans le dire ex-

Voir SYNDICALISME p. 11

photo LA PRESSE

Au Conseil central de Montréal

M. Gérard Picard, (au centre) a été réélu hier président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal. On le voit entouré de MM. Robert Sauvé (à gauche) directeur régional de la Confédération des syndicats nationaux à Montréal et Marcel Pepin, secrétaire général de la CSN.

Romfield accueille Steinberg à la *Place* BROSSARD

DETAILLANTS: Quelques emplacements de choix, près de Steinberg, sont encore disponibles au Centre d'achats le plus nouveau de Montréal. Un site idéal à la sortie sud du pont Champlain.

Pour autres renseignements : 878-9628

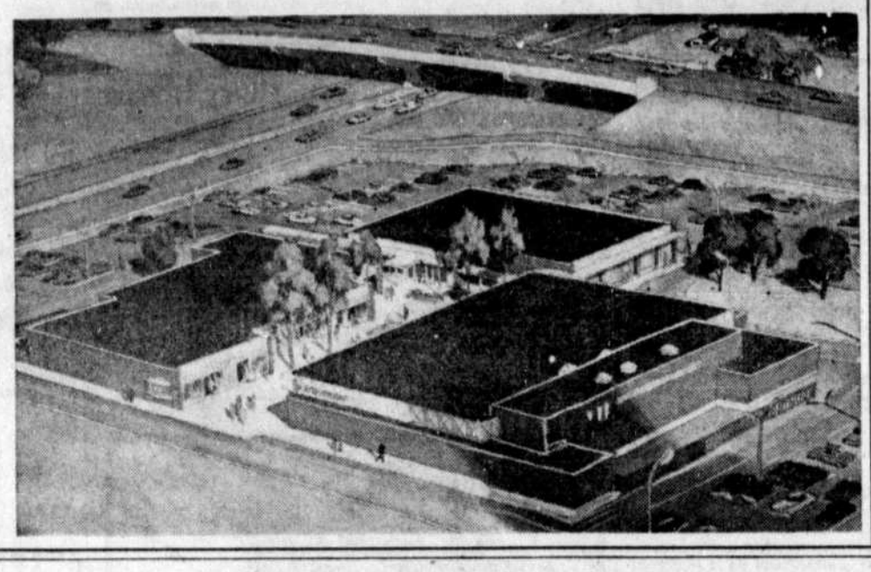

Romfield BUILDING CORPORATION

Une corporation publique
Construction et mise en valeur de
• Résidences • Commerces • Industries

BILLET DE PARTICIPATION
offert à ses lecteurs par
LA PRESSE
en collaboration avec des annonceurs
à l'occasion de son
NOUVEAU CONCOURS
'CHANCE POUR TOUS'
commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965

CHAQUE SEMAINE $2,500 DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes gagnantes lors d'un tirage
GRAND PRIX DE COURONNEMENT: DÉCAPOTABLE DES LORSQUE Valiant '65

COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS:
(en lettres moulées)

Votre NOM: _____
Votre ADRESSE: _____
(au complet)
Votre NO DE TÉL.: _____

RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:
COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE"?
☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel

DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours "CHANCE POUR TOUS", Journal "LA PRESSE", Case postale 6046, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.

Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.

N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.

Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

STEINBERG

au 3200 Boul. Lapinière
À VILLE DE BROSSARD

OUVRE DEMAIN

LE 27 AVRIL À 9 hres A.M.

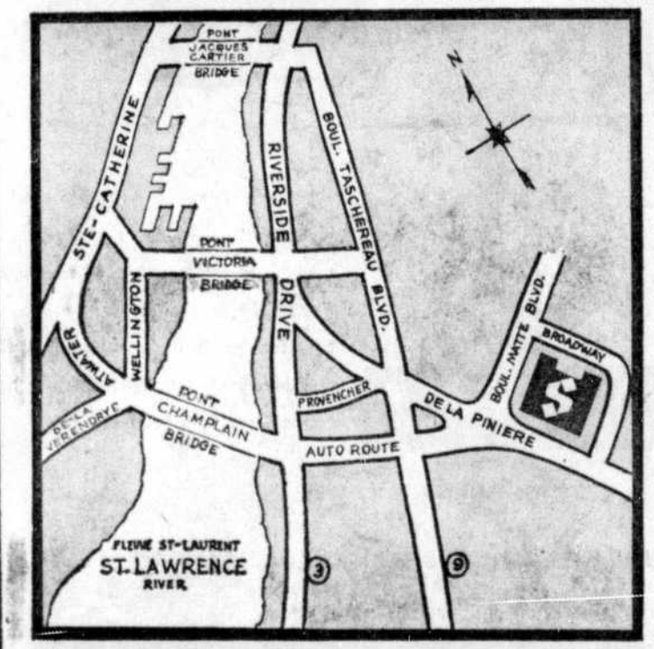

Afin de mieux servir les résidants de Ville de Brossard et des environs, Steinberg s'est acquis les services d'un personnel stylé et courtois au nouveau centre d'achats PLACE BROSSARD.

Venez admirer le merveilleux décor de votre supermarché, aux larges allées faciles d'accès, où vous attend un service prompt, courtois et personnel.

Vous vous plairez dans cette ambiance climatisée pour un plus grand confort. Tout ce magasin a été conçu pour faciliter vos emplettes. Steinberg est heureux de participer à l'essor grandissant de la belle Ville de Brossard et ne souhaite que toujours vous mieux servir.

Venez vous joindre à nous aux célébrations de l'ouverture.

Profitez en même temps des OFFRES GRATUITES et des formidables aubaines que vous trouverez par tout le magasin. Sans compter les timbres Pinky !

Alors, nous vous attendons !

OFFRES GRATUITES!

Ballons et suçons
GRATUITS
à tous les enfants accompagnés d'un adulte !

CAFE et BEIGNES
Du délicieux café chaud Cream-O et des beignes frais de Steinberg seront servis entre 9.30 a.m. et 11.30 a.m. du 3 au 8 mai inclusivement !

STEINBERG

VOUS AVEZ LE CULTE DU RENDEMENT?

Tirez le maximum de votre propre efficacité— mettez à votre service ces systèmes de communications rapides économiques ingénieux

Téléphone à poussoirs: service d'intercom à cadran permettant de suspendre un appel et de raccorder plusieurs lignes. Peut être adapté exactement à vos exigences particulières, vous fait gagner du temps, allège votre tâche.

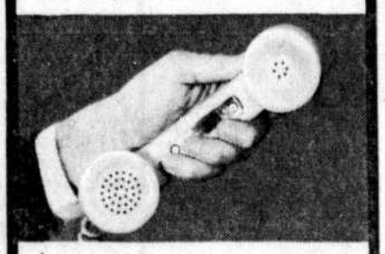

Combiné spécial, avec bouton de réglage du volume incorporé, permet une meilleure écoute dans un milieu bruyant; recommandé pour ceux qui entendent difficilement. Permet d'amplifier votre voix.

Interphone d'affaires "F": souple, pratique, économique. Téléphone-intercom combiné relié à un réseau de haut-parleurs. Idéal pour communications entre l'intérieur et l'extérieur (marchands de voitures, de matériaux de construction, chantiers, scieries, etc.).

Pilote d'appel: communications intérieures ou lignes extérieures; intercom à poussoirs ou à cadran; adapté sur demande à toutes vos exigences; augmente considérablement votre rendement.

NOS SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS S'ADAPTENT EXACTEMENT AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE: la compagnie Bell met à votre disposition un choix de 895 services différents qui peuvent augmenter votre rendement, simplifier votre travail et vous faire réaliser des économies. Appelez notre bureau d'affaires, vous y trouverez la collaboration la plus compétente.

BELL
À votre service

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

La liberté d'expression et le frère Lahaie

Le Comité pour la défense de la liberté d'expression contre les procédures d'exception tiendra une réunion générale à 8 h. ce soir, au Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke.

On note à l'ordre du jour la "lettre de François-Albert Angers au sujet du cas Lahaie", le religieux que la Commission des écoles catholiques de Montréal a suspendu, après une enquête sur son enseignement où Hitler servait à l'émulation des élèves. M. Angers demande au Comité d'étudier la question. De son côté, la CECM a dit qu'elle rouvrirait le dossier Lahaie, après des demandes particulièrement de communautés religieuses trouvant les sanctions trop sévères.

A l'ordre du jour, il y a aussi un projet de manifestation de masse.

* * *

Elections chez les coloristes et les chimistes

M. C. R. Teichgraber, de Montréal, a été réélu président de l'Association canadienne des coloristes et chimistes du textile, division du Québec.

Les autres dirigeants de l'organisme qui furent élus lors de la 29e réunion d'affaires sont MM. T.R. Owen, de Montréal et Donald Heggie, de Lachute, vice-présidents; A.G. Plumb, de Montréal, secrétaire; M. R. J. Willis, de Valleyfield, trésorier.

Les conseillers choisis sont MM. P. W. Benn, de Montréal; Fred Ellis, de Montréal; C.F. Fitton, de Montréal; W. H. Gambrell, de Magog; J.A. Hillhouse, de Granby; M. Jerabek, de Montréal; A.J. Straw, de Montréal; F. Stubbings, de Louiseville et D.R.L. Terrence, de Montréal.

* * *

L'Eglise et le monde des ondes

Un religieux montfortin, le R.P. Léo Beaudoin, parlera du "travail de l'Eglise dans le monde de la radio et de la télévision", à 12 h. 15 demain, au déjeuner hebdomadaire du club Richelieu-Maisonneuve, au restaurant Sambo, à l'intersection des rues Sherbrooke et Dickson.

* * *

Les événements de 1837-1838

La revue "Liberté" lancera à 5 h. demain un numéro consacré aux événements de 1837-1838. La réception aura lieu au 1500 rue Stanley, près de Ste-Catherine. Cette période de 1837-1838 a été marquée par un soulèvement populaire contre le régime colonial au "Bas-Canada".

* * *

Concert au Chalet de la Montagne

Un concert de musique populaire gratuit sera présenté au Chalet de la Montagne, à 8 h. 30 mercredi soir, par la fanfare de l'Aviation royale du Canada, sous la direction de son chef attitré, le lieutenant d'aviation Kenneth R. Moore.

Les 55 instrumentistes de ce corps de musique, exécuteront un programme qui promet d'être fort goûté des mélomanes montréalais. La sélection musicale sera la suivante: "Show Boats Acomin", de Howard Cable; "Salute to Jerome Kern", d'après un arrangement de Ken Campbell; La Marche lorraine de Louis Galli; Fantaisie folklorique québecoise, de Howard Cable; Extraits de la Panthère Rose, d'après un arrangement de J. Hoelke; Do-Ré-Mi, de Richard Rodgers; Les Pins de la voie Appienne, tiré des Pins de Rome de Respighi; la marche Mon Ami, de Charles O'Neill, (le premier directeur de la fanfare du Royal 22e Régiment), et Brazil, d'après un arrangement de Ken Campbell.

* * *

M. René Lévesque conférencier

La loge Dominion 531 du B'nai Brith Young Adult tiendra une soirée éducative, dimanche soir le 16 mai, à la synagogue Beth Ora, au 2600, rue Badeaux, à St-Laurent. La soirée débutera à 7 h. 30.

L'orateur invité sera M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec.

Les organisateurs invitent toute la population à y assister.

* * *

Balcer au Jaycee

Le Montreal Junior Board of Trade tiendra son assemblée générale annuelle, le 27 avril, à l'édifice du Board of Trade, rue Saint-Sacrement. M. Léon Balcer sera l'hôte d'honneur du dîner qui marquera l'assemblée. Il parlera du rôle prépondérant que le Québec peut jouer dans la confédération.

Echange de bons procédés

VICTORIA. (PC) — Le conseil municipal de Victoria a décidé unanimement jeudi de décerner au maire Robert Cauchon, de Valleyfield, le titre de citoyen honoraire de Victoria.

Le maire Cauchon, qui a été le premier à préconiser une visite à Victoria par les 266 maires de la province de Québec, recevra un diplôme de citoyenneté le mois prochain alors que les maires de la Colombie-Britannique visiteront à leur tour la ville de Québec.

La cérémonie aura lieu dans la salle du conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Le maire de Victoria, M. R. B. Wilson, a reçu le même honneur de la ville de Valleyfield, l'an dernier.

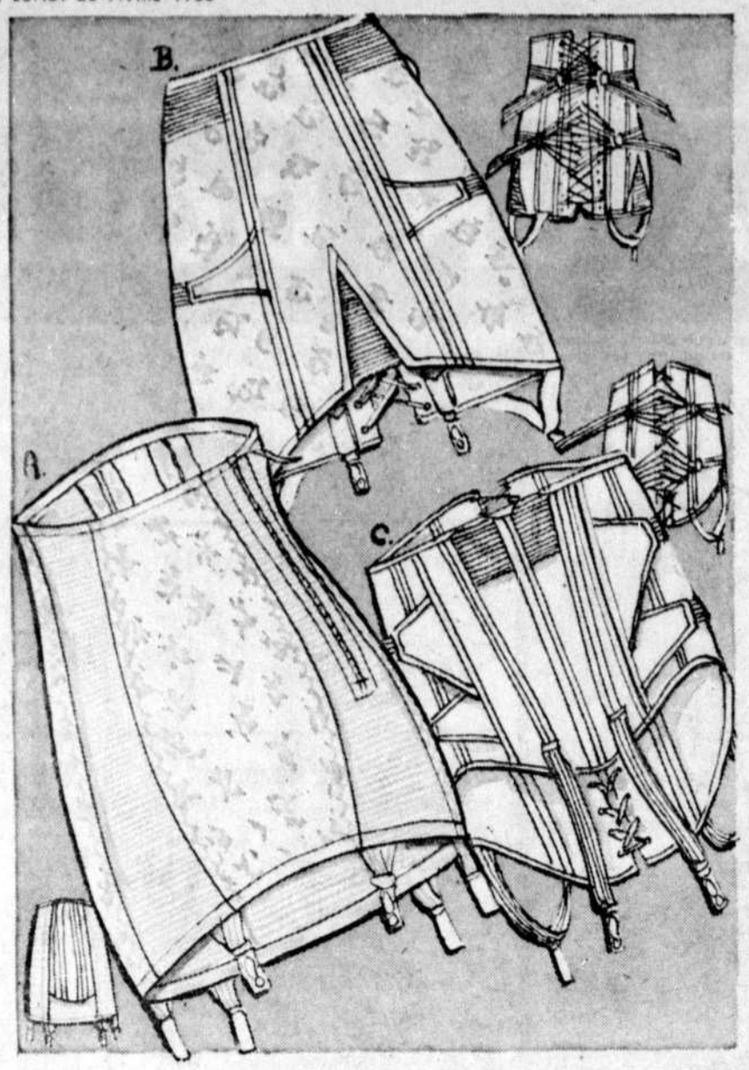

Fière de votre silhouette? non... alors essayez CAMP

A. Hanches - problème : Corset à support sacro-illiaque, de forme fourreau avec fermeture glissière au côté pour passer facilement. Légèrement baleiné pour un support ferme. En coton rayonne à motif jacquard. Blanc. 25 à 35. **18.50**

B. Petite avec fortes hanches : Corset à support sacro-illiaque qui se lace au dos. En coton rayonne de couleur chair à motif jacquard, elle vous maintiendra fermement aux hanches. 24 à 34, peut être disponible aussi en 36. **15.00**

C. Silhouette forte, hanches larges: Corset à dos lacé en coton façon rayonne de couleur chair pour hanches de 4 à 8" de plus que la taille. En 30 à 42, peut être disponible aussi en 44 à 48. **17.00**

Aussi rembourrure chirurgicale pour mastécomie, de marque "Tru-Life". **25.00**

Venez rencontrer
Mlle Lana Smith,
modéliste de CAMP, à notre rayon mardi 27 ou mercredi 28 avril. Elle vous aidera dans le choix d'un bon vêtement de soutien qui vous convient parfaitement.

COMPOSEZ 842-9211

EATON — Sous-vêtements esthétiques (rayon 609), au troisième étage

Riez-vous des ondées avec un imperméable de poche

Il est en vinyle épais noir grainé alligator et se replie comme un mouchoir ! Cet imper, à capuchon incorporé, est offert complet avec ceinture et pochette de rangement. Ne craignez plus orages ou ondées, ayez dans votre sac cet imperméable qui, en plus d'être pratique fait très à la page; en effet, le reptile est très en vogue. Il existe pour les tailles petite, moyenne, grande.

2.98

EATON — Menus articles (rayon 222), au rez-de-chaussée

EATON

'Max Factor' présente 'Nouveau Neutrals'

Un regard charmeur en 4 teintes nouvelles

La mode met l'accent sur vos yeux... elle augmente la profondeur de votre regard en jouant avec des tons nouveaux. Quelle que soit la teinte de vos yeux, l'une des 4 nouvelles nuances de MAX FACTOR donnera à votre regard l'accent-mode. Voici en bleu: "Midnight Bleu", en gris "Raven Gray", en brun "Nouveau Brown" et en gris foncé "Très Taupe".

En fard liquide "Fluid Eye Liner" **1.95**
En fard compact "New Cake Eye Liner" **1.75**
Crayon d'ombre à paupières "Eye Shadow Stick" **1.50**

Recevez avec chaque achat un échantillon de "ERASE" sans obligation.

RENCONTREZ
Mlle JEANNINE DECHENE,
consultante de "Max Factor", mardi 27 avril jusqu'au samedi 1er mai,

COMPOSEZ 842-9211

Service des commandes téléphoniques

EATON — Cosmétiques (rayon 212), au rez-de-chaussée

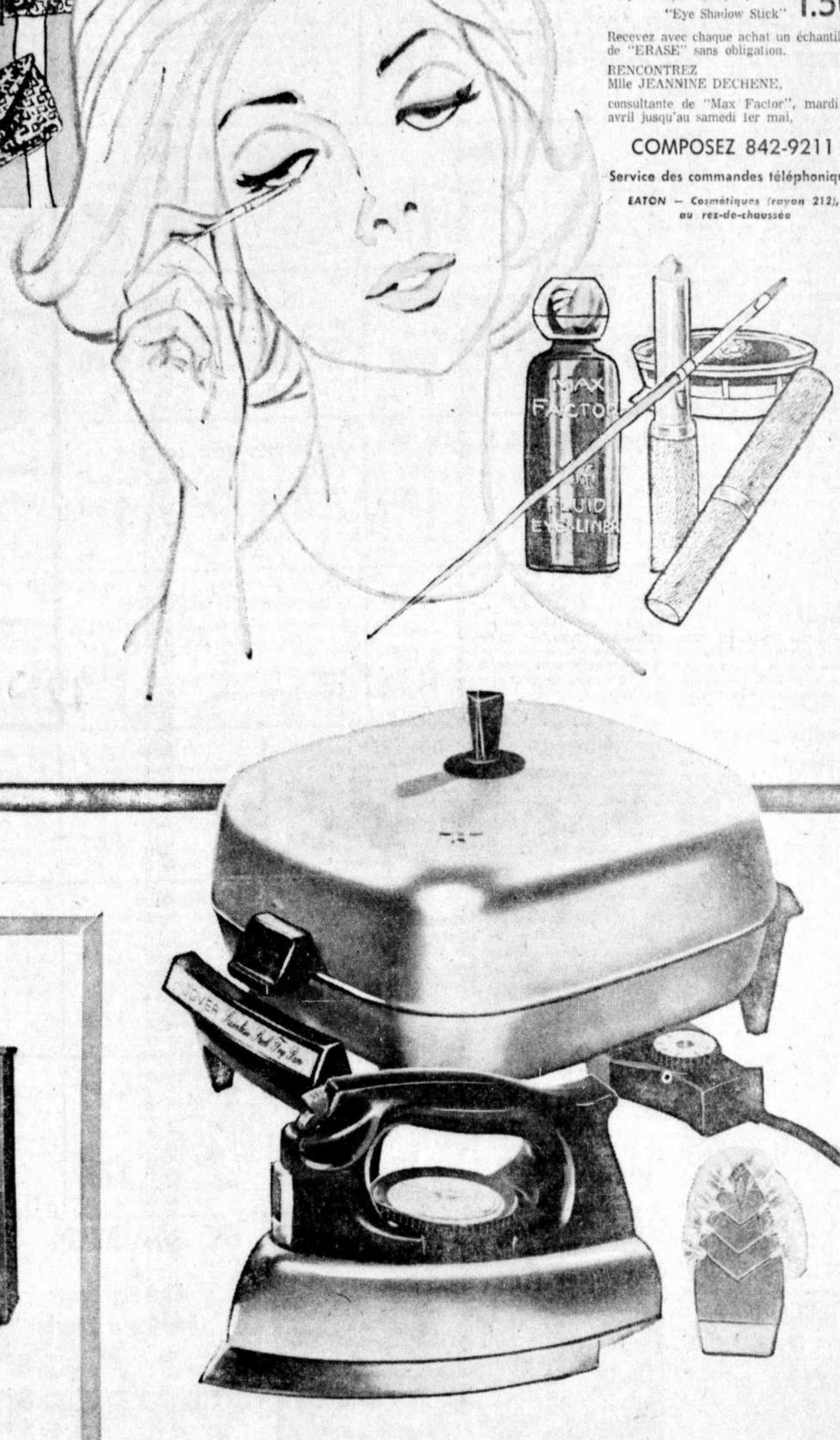

Déménagez-vous bientôt ?

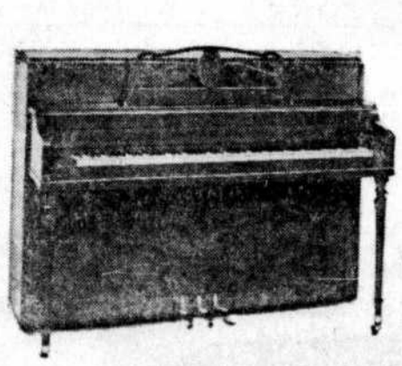

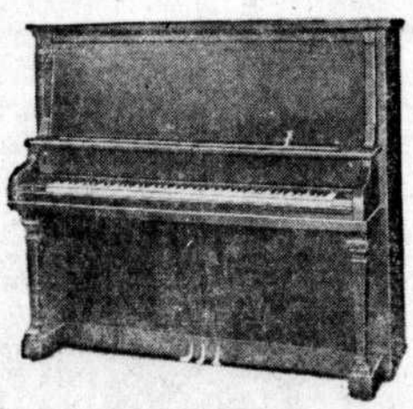

C'est maintenant que vous tirerez avantage sur l'achat d'un nouveau piano...

D'abord parce que vous économiserez sur toute la ligne, avec les bas prix EATON, les généreuses allocations d'échange, sans compter que vous épargnerez le déménagement coûteux de votre piano actuel ! EATON viendra chercher votre piano chez vous pour ensuite vous en livrer un tout neuf, de votre choix, à votre nouvelle adresse, le jour même ou après votre déménagement... sans frais supplémentaires ! Choissez votre nouveau piano dès maintenant chez EATON, au 5ième étage, parmi les griffes célèbres, telles que : STEINWAY, CHICKERING, STECK, KRAKAEUR, WURLITZER, LOWREY, MASON & RISCH et HADDON HALL d'Eaton.

Le modèle "Cecilian", par MASON & RISCH, représenté à votre gauche est un piano de 40" de hauteur, avec un clavier sensible à 88 touches directes et une ébénisterie soignée.

FINI ACAJOU **599.00** — FINI NOYER **619.00**
Banc en sus

Si vous ne pouvez pas venir, nous viendrons vous voir ! COMPOSEZ tout simplement 842-9331, poste 701, et un représentant expert d'Eaton ira chez vous.

Si vous ne pouvez pas venir, nous viendrons vous voir ! COMPOSEZ tout simplement 842-9331, poste 701, et un représentant expert d'Eaton ira chez vous.

EATON — Pianos et orgues (rayon 360), au cinquième étage

Elle aimera recevoir un aide-ménager de marque "Hoover" pour la fête des mères

Maman pourra quitter sa cuisine sans plus se soucier de ce qui mijote dans la marmite. Voici une alliée de la cuisinière : une poêle à frire en acier inoxydable, dont les éléments répartissent uniformément la chaleur. Le fond très profond permet de rôtir un poulet complet. Entièrement submersible... vous n'avez qu'à débrancher le régulateur automatique. La poignée sur le couvercle est résistante à la chaleur. Dimensions pratiques : 12" x 12", profondeur 5", couvercle 3¼". Modèle 8600 **36.95**

Un magnifique fer électrique automatique en acier inoxydable, simplifiera considérablement le repassage et sera très apprécié ! Le dessus est un réservoir d'une contenance de 7 onces d'eau ; la semelle perforée de 17 évents permet la pulvérisation de la vapeur commandée par un bouton-poussoir à vapeur/à sec ; un réglage de l'intensité de la chaleur plus adaptée aux différents tissus à repasser s'obtient en réglant un guide sélecteur qui se trouve sous la poignée. Modèle 0131 **14.95**

COMPOSEZ 842-9211

EATON — Petits appareils électriques (rayon 277), au quatrième étage

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

Collaboration nécessaire syndicalisme-patronat

— Le directeur général de l'API

Le directeur général de l'Association professionnelle des industriels, M. Jean Brunelle, a demandé au patronat de s'unir et d'offrir sa collaboration et ses suggestions constructives aux interlocuteurs que sont l'Etat et le syndicalisme. "Faute de quoi, a-t-il dit dans sa conférence prononcée devant les membres du Conseil d'expansion économique, une opinion publique et des pressions sans contre-poids rendraient impossible l'application de mesures acceptables à l'ensemble de la population et pourraient compromettre gravement la stabilité de la nation".

M. Brunelle a noté que le syndicalisme avait connu ces derniers temps une vitalité nouvelle. "Profitant à plein de la recrudescence des activités économiques, il s'est préoccupé énergiquement de jouer son rôle principal : celui de hausser le niveau de vie de la classe ouvrière. Malgré les craintes exprimées en certains milieux, ses interventions, loin de provoquer la chute des affaires, ont généralement contribué à l'expansion," a-t-il dit.

Devant le syndicalisme, a poursuivi M. Brunelle, se trouve le patronat, "concept qui chez nous ne donne prise à aucune réalité simple et homogène". Pour les uns, il s'applique aux grandes sociétés étrangères, pour les autres aux entreprises proprement canadiennes-françaises.

"Le chef d'entreprise digne de ce nom, a affirmé M. Brunelle, est celui qui ayant assumé certains risques économiques, de prestige ou autres, se sent responsable d'une part de la prospérité commune et d'un noyau d'humanité; qui, ayant à diriger des hommes, cherche constamment à améliorer leur condition, dans la mesure de ses responsabilités; à la limite, c'est celui qui, ayant à choisir entre l'homme et d'autres facteurs, n'hésitera pas à opter pour l'homme. Ce portrait qu'on pourrait croire idéalisé existe pourtant à tous les niveaux de l'entreprise, et à de très nombreux exemplaires".

Cette causerie marquait le début d'un symposium de deux jours des membres du Conseil d'expansion économique, lesquels avaient à discuter de l'orientation du mouvement et au cours duquel le lieutenant-colonel Sarto Marchand fut réélu président.

Le Québec a besoin d'une coopérative d'épargne

Le président de la Fédération des caisses d'économie et de crédit du Québec, M. Albert Rémillard, a déclaré samedi soir, à l'issue du congrès de l'organisme, que les succès remportés depuis sa fondation il y a trois ans, démontrent à quel point il était urgent de doter le Québec d'une coopérative d'épargne et de crédit digne de ce nom et adaptée aux besoins de l'heure.

"Nous nous devons, a-t-il dit, de tout mettre en oeuvre afin de faire notre part et d'aider dans la mesure de nos moyens à assurer l'essor économique et social dans toutes les parties de la province".

De son côté, le gérant-général de la Fédération, M. Robert Soupras, a rappelé devant les congressistes réunis au restaurant Sambo, que 37 nouvelles caisses ont été fondées au cours de l'année dernière, ce qui porte le total à 69; dix-neuf autres sont en voie de formation.

Assemblée constituante de la Société nationale populaire, en juin

L'assemblée constituante de la Société nationale populaire du Québec se tiendra au début de juin.

Selon un communiqué, après deux semaines d'existence, la SNP compte au-delà de 500 membres inscrits, et ce avant le lancement officiel de la campagne de recrutement.

De plus, enchaîne le communiqué, une équipe de 80 recruteurs sont en possession d'au moins 2,000 cartes d'adhésion, dont un bon nombre sont déjà remplies mais non encore retournées au secrétariat.

Des comités sont formés pour prendre contact avec certains groupes comme les étudiants universitaires, les syndicats, les néo-Québecois, les groupements professionnels, les Chambres de commerce des jeunes, etc.

Le communiqué du mouvement note que : "le nouveau nationalisme social de la SNP veut lutter pour la consécration des intérêts de la nation québecoise contre ceux d'une minorité en place.

"Pour atteindre cette justice sociale, pour reconquérir son économie, le gouvernement de l'Etat du Québec doit posséder tous les pouvoirs politiques, et cela le plus tôt possible. Alors seulement notre collectivité rendue à elle-même sera vraiment maîtresse de sa destinée.

"Libre de toute attache politique, religieuse ou financière, n'étant ni l'officine d'un parti politique, ni une compagnie de gestion, la SNP, engagée et militante, s'intéressera aux problèmes de la nation québécoise et proposera les solutions que les membres auront choisies."

BILLET DE PARTICIPATION
offert à ses lecteurs par
LA PRESSE
en collaboration avec des annonceurs
à l'occasion de son
NOUVEAU CONCOURS
'CHANCE POUR TOUS'
commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965

CHAQUE SEMAINE $2,500 DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes gagnantes lors d'un tirage
GRAND PRIX DE COURONNEMENT: Valiant '65

COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS:
(en lettres moulées)
Votre NOM: _____
Votre ADRESSE: _____
(au complet)
_____ Votre NO DE TÉL.: _____
RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:
COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE"?
☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel
DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours 'CHANCE POUR TOUS', Journal "LA PRESSE", Case-postale 6046, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.
Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.
N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.
Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

"CHANCE POUR TOUS"
DE GAGNER
CETTE TRES LUXUEUSE DECAPOTABLE SPORT
tout automatique et tout équipée...
Valiant '65
GRAND PRIX DE COURONNEMENT du nouveau concours de "LA PRESSE"
Nombreux billets de participation chaque jour dans
LA PRESSE

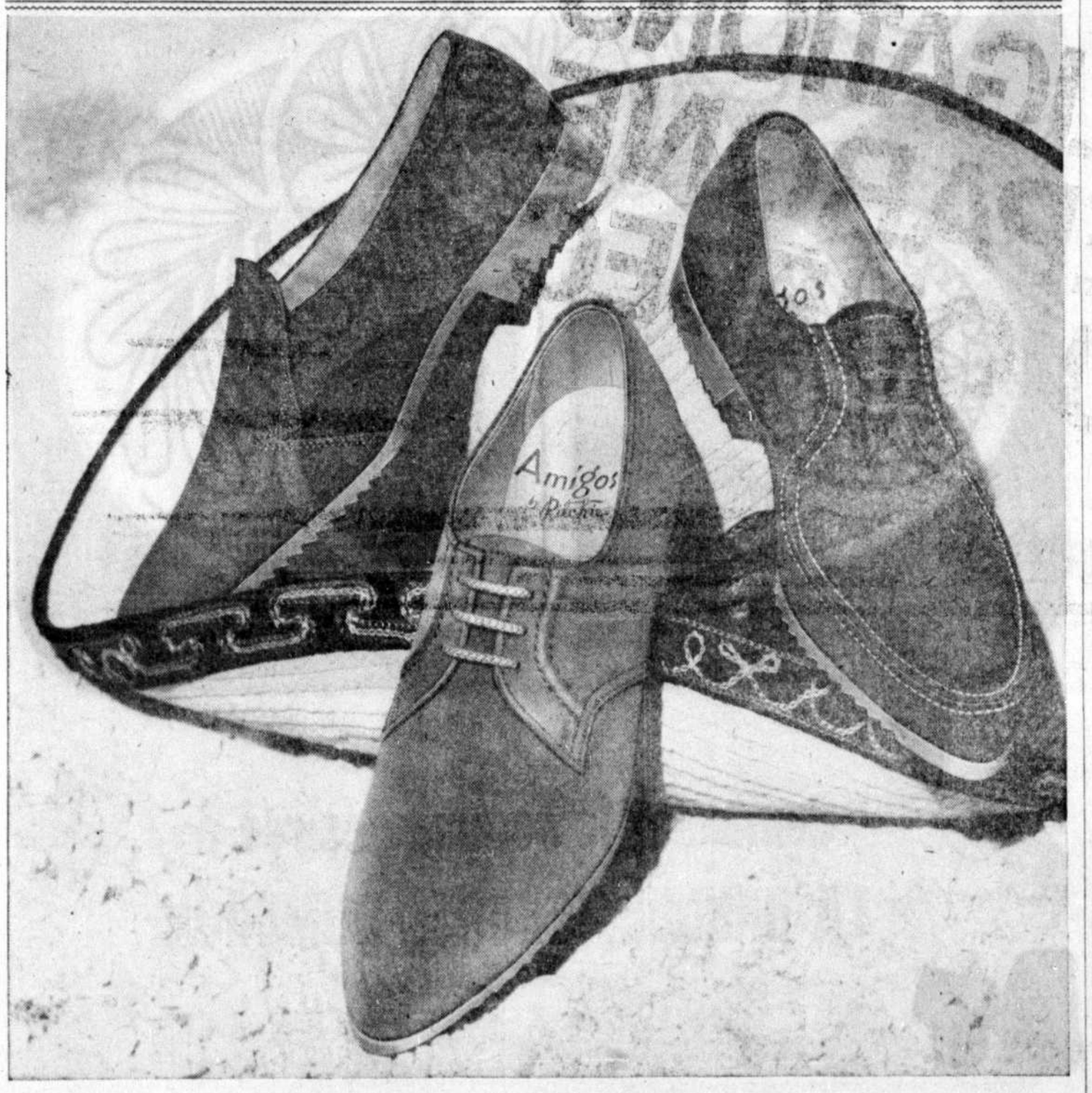

Amigos de RITCHIE

Frais comme l'ombre d'un sombrero, plus reposants que trois heures de sieste, aussi jolis et souples que la plus belle des Mexicaines, les "Amigos" sont des souliers sport en véritable cuir de porc. Confortables, durables, les "Amigos" ont de légères semelles de crêpe. En beige antilope, brun parisien ou gris cendré. Sanitized? *Si!* Coûteux? *No!* Leur prix (environ $10.00) fera de tous vos amis des amis des "Amigos"! Bravo!

SEMELLES "GRIFFES DE TIGRE"

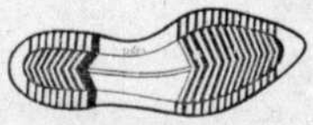

Les semelles anti-dérapantes des "Amigos" vous ancrent solidement sur les galets, les quais, les falaises et les ponts de bateaux!

Il y a sûrement un marchand Ritchie près de chez vous

TARZAN

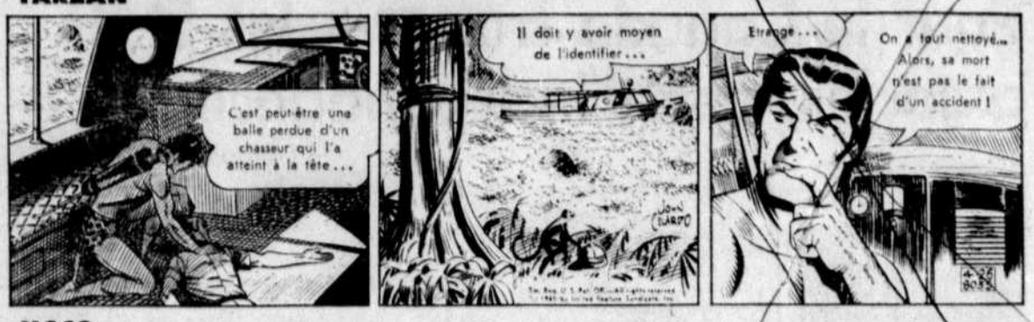

MOCO

PHILOMENE

LE FANTOME

LE FANTOME

LE SURHOMME

ROGER LA GUIGNE

LARRY BRANNON

LE PAPA DE LILI

MON ONCLE

Les 25 ans du vote féminin

Une nouvelle image de la Québecoise est en train de prendre forme

Les panelistes de la commission juridique

Les personnes étaient invitées à poser des questions après chaque exposé des panelistes, lesquels sont, de gauche à droite : Mes Luc Plamondon, Pierrette Moisan, Micheline Corbeil et Alice Desjardins.

La troisième commission traitait de la "présence de la femme dans la société". Est-ce parce que les femmes présentes à ce colloque se sentaient plus à l'aise dans cette commission non spécialisée ou parce que la majorité d'entre elles cherchent une nouvelle définition de leurs rôles que ce fut le groupe de travail le plus achalandé ? Un fait surtout s'en dégage. Une nouvelle image de la femme québécoise est en voie de prendre forme. Les interventions des participantes la laissent pressentir tout autant que les exposés des panelistes. En 1965, les femmes entendent participer à la vie de la société; elles veulent assumer des responsabilités, et cela, même si elles restent au foyer.

Les positions oscillent. On a entendu celles qui veulent s'engager en tant que "femme" dans les associations ou organismes et d'autres qui croient à la participation des femmes en tant que citoyens, celles qui réclament un salaire pour la mère de famille et celles qui se demandent si la famille comme cellule fondamentale de la société n'est pas devenue un mythe.

La femme dans la société

Mme Hélène Sénécal-David, traitant de "la présence de la femme dans la société", affirme que c'est uniquement dans la mesure où la femme contribuera à l'édification d'une nouvelle société qu'elle s'y retrouvera citoyenne à part entière. "Le rôle de la femme, dit-elle, est lié à l'état de la société et dans le Québec elle se sentira de la société parce qu'elle agira dans cette société. **C'est par un effort constant et soutenu de libération de l'humanité de ses concitoyens, que la femme se libérera elle-même.**"

La paneliste a commencé par faire un rapprochement entre la situation des femmes et celles des groupes minoritaires privés de certains droits et avantages à la faveur d'autres groupes, tels les noirs américains. La presse écrite est une illustration de cette situation. "Les revues de modes, d'entretien ménager ou de cuisine doivent exister au même titre que les revues techniques, de photographie, sport, etc., mais quand cessera-t-on, dit-elle, de faire des héroïnes de ces femmes qui réussissent dans une carrière, des génies de celles qui décrochent un diplôme universitaire ?"

Après avoir souligné que les groupes minoritaires doivent s'affranchir eux-mêmes, Mme Sénécal-David a fait l'analyse de quatre facteurs qui peuvent déterminer les perspectives d'action. Le travail de la femme mariée est central dans l'intégration de la femme dans la société. Mais il est valable dans la mesure où il permet à la femme mariée de se réaliser par travail rémunéré ce qui implique un niveau de formation professionnelle. Ce qui ne semble pas être le cas de la travailleuse d'usine qui assume une double fonction sans que sa tâche soit allégée, faute de revenu suffisant.

Selon Mme Sénécal-David, la libération de la femme est aussi liée à la prise en charge par la société d'une partie de plus en plus grande des fonctions éducatives de la famille. Mais notre société, ajoute-t-elle, n'est encore que bien timidement engagée dans cette voie. Une transformation de la mentalité actuelle est nécessaire.

L'écart à combler est immense entre les employeurs par exemple qui refusent de supporter le coût des congés de maternité, la collectivité qui croit que la mise au monde des enfants est une contribution à la société et d'autre part ceux qui croient que des talents précieux doivent être utilisés.

En tant que sociologue, la paneliste ne croit pas à une révolution féminine. La femme, avant tout, se pense comme membre d'une classe sociale, d'un groupe ethnique, d'une religion. Cette solidarité est plus forte que celle du sexe. La libération de la femme et son intégration à notre société ne se feront que par l'engagement des femmes à une transformation des structures mêmes de cette société.

La femme dans l'enseignement

"Si l'on veut instaurer un véritable système d'éducation au Québec, il ne suffit pas d'un ministère de l'Education bien organisé, d'un Conseil supérieur éclairé et actif, d'une présence discrète de la femme. Il faut de plus en plus que celle-ci fasse entendre sa voix. Sa présence est nécessaire à tous les niveaux de ces nouvelles structures dont le Ministère se préparea doter le Québec."

Voir IMAGE en page 22

Les lois sur l'adoption et le divorce sont vivement critiquées

Le pauvre bill 16 s'est encore fait écorcher vif samedi après-midi. Mes Pierrette Moisan, Micheline Corbeil et Luc Plamondon, panelistes de la commission juridique, dirigée par Me Alice Desjardins, dans le cadre du colloque "La femme du Québec — hier et aujourd'hui", ont sorti, du projet de loi adopté le 1er juillet 1964, toutes ses lacunes et déficiences.

Leurs arguments, très justes au demeurant, nous ont quand même fait regretter l'absence d'un partisan du bill 16. Ajoutons cependant, que les avocats ont su admettre les aspects positifs.

Ainsi, Me Corbeil, discutant du cas de la femme mariée en séparation de biens, a, dès le début de sa causerie, fait ressortir les trois changements importants apportés par le texte de la nouvelle loi : la suppression de l'obéissance au mari; le droit d'exercer une profession distincte du mari sans le consentement de ce dernier et le droit d'avoir, dans certaines circonstances une résidence autre que celle du mari s'il y a, par exemple, danger pour la famille.

De la liberté illimitée de tester, Me Corbeil pose la question à savoir si cette liberté illimitée ne va pas à l'encontre de l'intérêt de la famille. "Si le testateur ou la testatrice ne pense pas à sa famille, demande Me Corbeil, la loi doit-elle le faire pour lui ?"

Là où l'avocate a peut-être surpris son auditoire, c'est quand elle ajouta : "En ce qui concerne les époux entre eux, nous ne croyons pas qu'il y ait des modifications à apporter à la liberté illimitée de tester. Si la femme doit s'émanciper, nous ne voyons pas pourquoi elle devrait être plus protégée que l'homme après la mort de ce dernier."

Passant à la question des registres de l'état civil, (actes de naissance) Me Corbeil a particulièrement insisté sur les cas d'enfants illégitimes, dits "naturel" ou "naturel adultérin" : "Rien n'oblige le fonctionnaire qui dresse l'acte de naissance à indiquer les mots "légitime" ou "illégitime"... "Il semble que, dans certaines paroisses, l'emploi de ces mots "légitime, illégitime" se retrouve encore.

Selon Me Corbeil, une sanction devrait être imposée à tout fonctionnaire pour l'emploi de ces mots.

La loi de l'adoption : une injustice pour l'enfant

De son côté, Me Pierrette Moisan, traitant du régime de la communauté de biens, suggère que "tous les biens de la communauté, y compris les fonds de commerce, les meubles ainsi que tous les autres biens qui font partie de la communauté soient soumis à l'administration conjointe des deux époux ainsi que leur disposition et aliénation doivent, au préalable, obtenir l'assentiment des deux époux".

Parlant des lois de l'adoption et du divorce, Me Moisan a capté son auditoire par un exposé franc et audacieux.

Enumérant toutes les déficiences et les injustices d'une loi limitative, particulièrement en ce qui concerne l'adoption d'un enfant adultérin, l'avocate souligna que ce dernier ne peut recevoir de ses père et mère que des aliments et ceci, même par donation ou par legs. "C'est une injustice, conclut-elle, au détriment de l'enfant naturel adult-rin à qui on fait subir les actes inconsidérés des parents."

Et plus loin de conclure : "Je ne crois pas qu'il faille refuser l'adoption à l'enfant qui a la chance et le bonheur de trouver des adultes voulant voir à son éducation et instruction... en se basant uniquement sur une différence de religion."

Quant au divorce Me Moisan insista sur ce que plusieurs commencent maintenant à admettre, c'est-à-dire la nécessité d'une cour de divorce au Québec, fut-elle de juridiction fédérale. "Ainsi, dit-elle, les frais encourus seraient réduits et le divorce deviendrait accessible aux époux peu fortunés."

La femme mariée et l'assurance-vie

Me Luc Plamondon, parlant de la femme mariée et de l'assurance-vie, nous fit part de certaines lois dans ce domaine, que la plupart des femmes ignorent peut-être.

En résumé, sachons que la femme mariée en séparation ou en communauté de biens, ne peut, en aucun cas, nommer son mari bénéficiaire d'une assurance-vie.

La femme mariée séparée de biens peut prendre une police sur sa propre vie ou sur la vie de toute personne en qui elle a un intérêt assurable, nommer qui elle veut comme bénéficiaire, "sauf son mari", emprunter à qui elle veut, sauf, encore une fois, à un prêteur en garantie de dettes de son mari.

La femme commune en biens a le droit de s'assurer en faveur de ses enfants en vertu de la loi de l'assurance des maris et des parents mais ne peut s'assurer en faveur de toute autre personne sans le consentement de son mari.

La femme mariée et l'assurance-vie

Me Plamondon suggère que l'on reconnaisse à la femme mariée en communauté de biens, le droit de se porter acquéreur d'une police sur sa propre vie ou sur la vie d'une autre personne, payable à elle-même ou à ses ayants droit.

Chaque exposé était suivi des questions de l'assistance et la dernière période était consacrée à la présentation des voeux.

Il nous a semblé, au cours de ces périodes, que les femmes, du moins certaines d'entre elles, éprouvaient quelque difficulté à traiter d'un cas général sans se référer à leur cas particulier.

Me Gervaise Brisson, dans l'assistance, fit, à ce sujet, une intervention judicieuse : "Il est dangereux, dit-elle, de discuter d'un problème général à partir d'un cas particulier. Il faut discuter en fonction du principe." Malgré cette remarque, précédant un conseil du même propos émis par Me Plamondon, rien n'y fit : quelques femmes gardèrent longtemps le plancher pour nous raconter leur histoire personnelle.

Quelque 30 femmes au maximum composaient l'auditoire de la commission juridique.

Sur les tables américaines, les "hot dogs" et les "hamburgers" sont servis plus souvent dans les familles à l'aise que dans celles plus modestes. Vingt-cinq pour cent de la production totale de poulet est consommé le dimanche.

A l'embauchage, salaire égal au sein d'une même entreprise

"Je considère que les problèmes de la femme ne diffèrent pas de ceux de l'homme", a déclaré Mlle Huguette Plamondon, vice-présidente du Congrès du Travail du Canada, à la commission "La femme et l'économie du Québec".

Déplorant le fait que le ministère du Travail provincial n'a aucune statistique sur le travail de la femme, celle qui milite dans le syndicalisme depuis déjà 20 ans a appuyé son exposé sur des chiffres fournis par le ministère fédéral du Travail.

En 1964, il y avait 700,000 femmes de plus au travail qu'en 1954, soit une augmentation de 58.4% comparé à une augmentation de la main-d'oeuvre masculine de 652,000, soit une augmentation de 16.1%. De plus, 30.5% de la population féminine est au travail et constitue 28% du total de la main-d'oeuvre au pays.

Sur 100 femmes mariées, il y en a 24 qui sont au travail, comparé à 18 en 1959. Sur 100 célibataires, il y en a 48, comparé à 52 en 1959. Dans le groupe des femmes de 45 à 54 ans, la main-d'oeuvre a doublé depuis 1954. Le groupe de femmes de 35 à 44 ans constitue le groupe le plus important de la main-d'oeuvre, alors que celui de 24 à 34 ans était le plus important en 1954.

"Il est donc évident, a dit Mlle Plamondon, que la main-d'oeuvre féminine joue un rôle important et que celui-ci va s'accentuer de plus en plus avec l'automation et tous les changements technologiques."

Exploitation du patronat

Cependant, a poursuivi la paneliste, le patronat continue d'exploiter honteusement la main-d'oeuvre féminine, autant dans les professions libérales que dans l'industrie et les services, les corps intermédiaires.

Cela est davantage vrai lorsque l'on constate que les gouvernements paient à la femme fonctionnaire des salaires inférieurs à l'homme et ne respectent pas le principe **"à travail égal, salaire égal".**

La vice-présidente du CTC a affirmé que si l'on veut véritablement obtenir la parité des salaires pour l'homme et la femme, il y aura lieu d'avoir une législation qui, en plus de reconnaître le principe "travail égal, salaire égal", reconnaîtra également que le travail de la femme est tout aussi important que celui de l'homme, et également reconnaîtra qu'il ne saurait y avoir au sein d'une entreprise, une ségrégation de tâche, et, par ricochet, conviendra d'un salaire d'embauchage unique au sein d'une même entreprise.

Mlle Huguette Plamondon

"Une législation qui reconnaîtrait ces principes s'avère d'autant plus nécessaire que l'automation et les changements technologiques ont pour effet de créer et d'offrir un plus grand nombre d'emplois pour la femme. Dans de telles circonstances, le patronat a intérêt à perpétuer la non parité des salaires."

Si l'on veut mettre un frein à la discrimination économique à l'endroit de la femme, il y a lieu de prévoir une législation qui placera le patronat dans une situation telle que lorsqu'il aura décidé s'il doit employer ou une femme ou un homme, cette décision sera

Voir EMBAUCHAGE en p. 22

hemsley • hemsley • hemsley
LA VALEUR
ASSURABLE
DE VOS BIJOUX
EST-ELLE À JOUR
?
Les compagnies d'assurance exigent une évaluation approuvée
Tarif raisonnable
Service rapide
HEMSLEY'S
Fondée en 1870
394 ouest, St-Jacques
664 ouest, Ste-Catherine
hemsley • hemsley • hemsley

ENTREPOSEZ
VOS FOURRURES A FROID
CHEZ
Gravel & FRÈRE INC.
FOURRURES
Notre messager assuré ira les chercher.
Maison de confiance établie depuis 21 ans
272-2191
760 est, rue JARRY

Ogilvy
CHEMISIERS IMPORTÉS
ch. 1.59 2 pour $3
Fraîches blouses sans manches, en coton et polyester. Choix de plusieurs modèles en blanc, rose, beige, jaune, menthe, bleu ou turquoise. Tailles 32-38.
a) Chemisier à collet boutonné
b) Blouse à col "Bermuda"
Non illustré : Chemisier à col transformable.
Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711
pour commandes de $2 ou plus.
OGILVY — BAZAR DES MODES, AU TROISIEME
A
B
OGILVY

Laissez-nous protéger vos FOURRURES...

ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE
McComber INC.
Etablie depuis 1895
3633, avenue du PARC — 845-1167

CKAC/73
AU CADRAN
... le seul pour tous !
QUÉBEC NO 1
"LA PUCE À L'OREILLE"
avec
Jeannette Biondi
Une nouvelle émission pour vous Madame !
du lundi au vendredi à 2 h. 30 p.m.

112

Ogilvy
EN SOLDE À ½ PRIX:
LITS CONTINENTAUX DE "SUPREME"

Rég. $169
84.50
Largeurs : 36" et 39". En vedette : 837 ressorts lovés. Matelas super-ferme, conçu spécialement pour support orthopédique, en répartissant la pression le long de la colonne vertébrale. Rembourrage de feutre blanc et capitonnage sur les deux surfaces. Sommier caisse assorti, avec pieds.
Même lit en largeurs 48" ou 54", rég. $189 94.50
Paiement à termes, si désiré
Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711
OGILVY — LITS, AU TROISIEME
OGILVY

REVOILA
LE PRINTEMPS
ENTREPOSEZ
VOS FOURRURES
ET VETEMENTS D'HIVER
CHEZ Luxor LIMITÉE NETTOYEURS
VOÛTES MODERNES
Tél. 669-3524

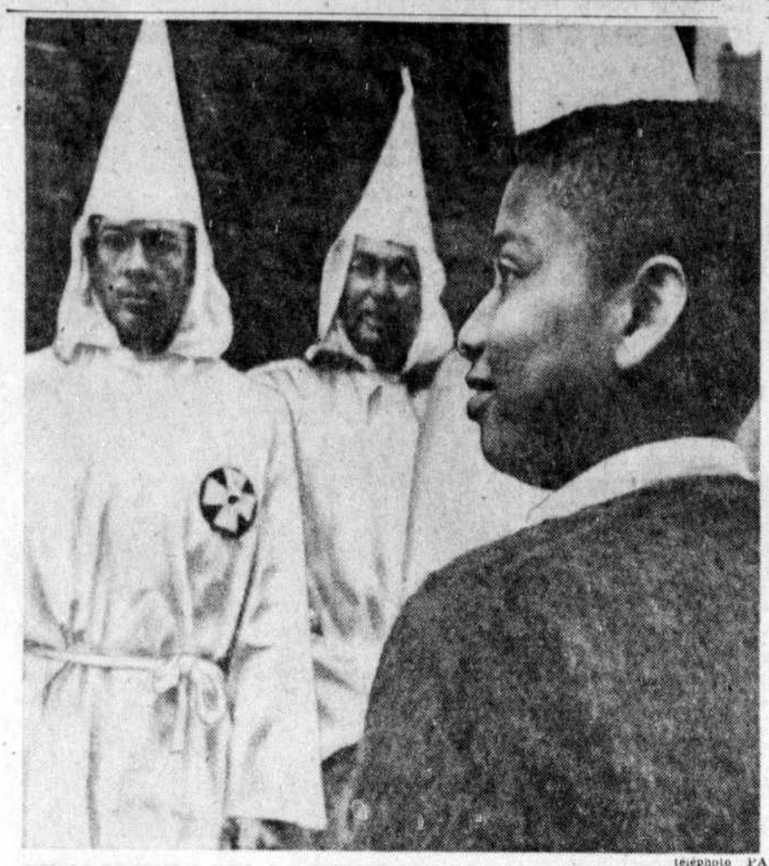

téléphoto PA

"Ils sont drôles, ces costumes..."

Des membres du Ku Klux Klan, revêtus de leurs cagoules fantomatiques, défilaient dans le bas de la ville de Durham, en Caroline du Nord, samedi après-midi, sous le regard amusé d'un jeune Noir, en vue de la tenue, le soir même, d'un grand ralliement.

L'Inde se met sur un pied de guerre pour parer aux attaques du Pakistan

NOUVELLE DELHI (UPI, AFP) — L'Inde a mis ses forces armées aujourd'hui sur un complet pied de guerre et a suspendu tous les congés aux militaires par suite d'accrochages incessants entre unités indiennes et des troupes pakistanaises dans la région de Kutch.

M. Chavan, ministre indien de la Défense, a précisé que ces mesures ont été prises à la suite de décisions similaires prises par le Pakistan et des attaques pakistanaises répétées en divers points de la frontière indienne. Le ministre a ajouté qu'une brigade d'infanterie et des tanks des forces pakistanaises ont attaqué à nouveau aujourd'hui Biarbet, à quelque six milles à l'intérieur du territoire indien.

La recrudescence de la tension entre l'Inde et le Pakistan dans cette région remonte au 4 avril. Les combats se sont intensifiés depuis vendredi. Un porte-parole du gouvernement de la Nuvelle Delhi a accusé le Pakistan d'avoir lancé vendredi contre les positions indiennes une attaque "équivalant presque à une guerre non déclarée".

Le porte-parole a, de plus, affirmé que le Pakistan avait procédé à une véritable mobilisation et avait massé aux abords de la zone contestée une division entière soutenue par des blindés et de l'artillerie.

La région de Kutch se trouve à l'extrême sud de la frontière séparant l'Inde du Pakistan occidental. C'est une zone désolée où la frontière reste indécise. Le Pakistan revendiquerait la possession d'environ 3,200 milles carrés situés actuellement dans l'Etat indien de Gujarat.

De source indienne, ce sont les postes de Sardar, Vigokot et Chadbet qui ont été attaqués vendredi soir et samedi matin par des forces pakistanaises estimées à 3,000 fantassins appuyés par des chars. Les assaillants auraient pénétré à plusieurs milles à l'intérieur du territoire indien.

M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre indien, de retour hier soir d'un voyage au Népal, a déclaré que le Pakistan avait "créé une situation très sérieuse".

M. Shastri a émis l'opinion que les récents entretiens sino-pakistanais pourraient bien avoir incité le Pakistan à se lancer dans de "telles aventures". A la Nouvelle Delhi, on considère que l'attitude du Pakistan est d'autant plus grave qu'elle se manifeste au moment où les gouvernements des deux pays cherchaient le moyen d'éviter des heurts comme ceux qui viennent de se produire.

Une note pakistanaise remise dimanche aux autorités indiennes reproche au gouvernement de la Nouvelle Delhi d'avoir donné de la situation un "compte-rendu provoquant" et d'avoir lui-même concentré des troupes et de l'aviation dans la région contestée.

Les Etats-Unis favorisent l'idée d'une conférence Est-Ouest sur le Cambodge

WASHINGTON. (AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, a annoncé hier soir que les Etats-Unis étaient prêts à participer à une conférence sur le Cambodge qui grouperait les pays de l'Ouest, les pays communistes et du Sud-Est Asiatique.

Dans un communiqué rendu public à Washington, M. Dean Rusk ajoute que les Etats-Unis ont informé plusieurs gouvernements intéressés de la décision prise par le président Johnson d'accepter de participer à une conférence sur le Cambodge.

Aucune contradiction

"Le Cambodge désire être indépendant et neutre", poursuit le communiqué. "Ici, comme ailleurs en Asie", ajoute-t-il, "les Etats-Unis soutiennent sans réserve le droit de chaque nation à déterminer son avenir".

"Le fait d'appuyer ce droit pour le Cambodge n'est nullement en contradiction avec le dessein des Etats-Unis d'appuyer le droit de toutes les nations du Sud-Est Asiatique de mener une existence libre et indépendante".

La réunion d'une telle conférence, déclare-t-on dans les milieux officiels américains, dépendra en fait de la décision de certains autres pays. Ainsi le prince Norodom Sihanouk, du Cambodge, aurait déclaré samedi à Phnom Penh qu'il n'était pas nécessaire d'inviter les Etats-Unis et le Sud-Vietnam à une conférence destinée à garantir la neutralité de son pays.

Les quatre pays de l'ancienne Indochine, le Cambodge, le Laos, le Nord et le Sud-Vietnam, avaient pris part à la conférence de Genève de 1954 en même temps que les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine populaire.

Le Mississippi à l'assaut de l'Illinois

ROCK ISLAND, Illinois. (PA-UPI) — Les eaux du Mississippi en crue, qui ont déjà chassé plus de 60,000 personnes de leurs demeures dans trois Etats, ont réussi, hier, à percer une digue à Rock Island, dans l'Illinois. La ville a été inondée sur une étendue de 54 blocs dans le quartier industriel.

Une seule digue de quelque importance résiste encore dans cette ville de 51,000 âmes située dans le nord-ouest de l'Illinois, près de la frontière de l'Iowa. Les eaux recouvrent les rues sur une profondeur atteignant six pieds.

A Dubuque, dans l'Iowa, au nord, les digues ont bien tenu jusqu'ici. Cette ville est assiégée par les eaux depuis plus d'une semaine.

La Croix-Rouge nourrit environ 5,000 personnes dans l'Iowa et l'Illinois : travailleurs aux digues et sans-abri. On estime que 36,000 personnes ont été chassées de leurs maisons dans cet Etat. Au Minnesota, il y a eu, à un moment donné, quelque 23,000 sans-abri. Le président Johnson a mis, samedi dernier, l'Illinois au rang des régions sinistrées afin de pouvoir distribuer l'aide fédérale à cet Etat.

L'aviation dominicaine, opposée au retour de M. Bosch, bombarde les positions des rebelles

SAINT-DOMINGUE, République dominicaine. (PA, UPI, AFP) — Des appareils de l'aviation ont bombardé aujourd'hui les positions et les casernes d'unités rebelles qui tentent de ramener au pouvoir l'ancien président Juna Bosch.

Les officiers de l'aviation appuient le général de brigade Elias Wessin y Messin, dont l'unité blindée est encerclée à l'aéroport de San Isidro, situé à quelques milles de la capitale. Le général Wessin est opposé au retour de M. Bosch au pouvoir. Cependant, le général a apparemment accepté que le triumvirat civil, dirigé par M. Donaldo Reid Cabral, soit évincé du pouvoir.

Les troupes rebelles ont bloqué la circulation sur la route menant de l'aéroport de San Isidro à Saint-Domingue.

On ne sait pas encore si le bombardement des positions des rebelles par des appareils de l'aviation a atteint son but. On ne possède pas non plus des détails sur le nombre des victimes.

Le gouvernement provisoire installé au pouvoir par les chefs rebelles a annoncé que le général Wessin a été limogé de son poste de commandant en chef des forces armées dominicaines.

A San Juan, à Puerto Rico, où M. Bosch vit en exil depuis son éviction du pouvoir en septembre, on déclare que l'ancien président attend que la situation soit éclaircie. M. Bosch a dit aux journalistes qu'il croyait savoir qu'un appareil militaire dominicain devrait le ramener dans son pays dès que l'ordre sera rétabli. Toutefois, l'ancien président a précisé qu'il était sans nouvelles de Saint-Domingue.

Les forces rebelles occupent le palais national, qui est entouré de tanks, ainsi que la radio officielle. Après la prestation de serment de M. Molina Urena comme président provisoire, des unités de l'aviation militaire, restées loyales au général Wessin et qui s'opposent au coup d'Etat, ont mitraillé le palais national où se trouvent réunis les membres de la Chambre des députés et des hauts fonctionnaires fidèles au gouvernement constitutionnel de M. Juan Bosch.

Des membres de l'armée révolutionnaire ont répondu à ce mitraillage par le tir de batteries anti-aériennes installées au palais. Le pont "Duarte" qui unit l'est de Saint-Domingue (où se trouve l'Académie militaire que dirige le général Wessin) au reste de la capitale est gardé par l'armée afin d'empêcher le général de pénétrer en ville.

L'ex-président en exil Juan Bosch a été proclamé hier soir par les officiers rebelles "président de la République Dominicaine" en vertu de la constitution de 1963. La nouvelle a été annoncée par le président provisoire Molina Urena en présence des chefs militaires qui venaient de déposer le triumvirat.

Durant le coup d'Etat, la population insurgée s'était attaquée à l'immeuble qui logeait la radio officielle, mais elle avait été repoussée par les forces de police. La foule s'était attaquée également à l'immeuble du journal gouvernemental "Prensa libre" qu'elle avait réussi à incendier, ainsi qu'aux locaux de plusieurs partis politiques. Elle a enfin mis à sac plusieurs entreprises étrangères.

2,000 ségrégationnistes manifestent à Atlanta contre l'égalité raciale

ATLANTA (UPI, PA, AFP) — Quelque 2,000 marcheurs ségrégationnistes, ayant à leur tête Lester Maddox, défilaient, huit de front, dans une des principales rues d'Atlanta hier, quand un Blanc non identifié déposa une bombe fumigène devant les marcheurs au coin de la rue suivante.

Apercevant ce nuage de fumée, la police fit faire promptement demi-tour aux marcheurs et les dirigea vers leur destination, un parc de la ville, par une autre rue.

La marche débuta sous la pluie et les participants étaient loin d'atteindre le nombre de 10,000 prédit par Maddox. Elle avait été organisée par le mouvement "Les Américains en faveur des droits de l'Etat, des droits de la propriété privée et de la libre entreprise", dirigé par Maddox.

C'est ce même Maddox qui fut acquitté la semaine dernière, alors qu'il était accusé d'avoir pointé une arme à feu devant des Noirs qu'il refusait de servir dans son établissement. Maddox a fermé son restaurant plutôt que d'obéir à un ordre de la Cour de servir les Noirs.

A New York

Deux groupes de manifestants, l'un appartenant au "Congrès pour l'égalité raciale et l'autre à un groupe ségrégationniste, en sont venus hier aux mains sur les terrains de la Foire mondiale de New York. Le groupe ségrégationniste est connu sous le nom de Société pour empêcher les Noirs d'obtenir tout ce qu'ils demandent (Society for the Prevention of Negroes Getting Everything).

Le bref incident s'est déroulé devant le pavillon de la ville de New York, situé à environ 150 pieds de l'unisphère de la Foire qui symbolise le thème de la "Paix au moyen de la compréhension".

M. Donaldo Reid Cabral — M. Juan Bosch

USA - la menace d'une grève des métallos persiste

WASHINGTON. (AFP) — Deux membres du gouvernement Johnson ont lancé un appel aux sociétés et aux syndicats de l'industrie américaine de l'acier pour qu'ils évitent la grève qui risque de se déclencher le premier mai.

Dans deux interviews télévisées séparées, MM. Henry Fowler, secrétaire au Trésor et John Connor, secrétaire au Commerce, ont souligné, dans les mêmes termes les "très sérieuses" repercussions qu'une grève prolongée de l'acier ne manquerait pas d'avoir sur la situation économique des Etats-Unis.

M. Connor a souhaité que le conflit actuel dans l'industrie de l'acier puisse être réglé à Pittsburgh par la négociation collective plutôt qu'à Washington par l'intervention du gouvernement.

C'est samedi prochain qu'expire le contrat collectif actuellement en vigueur pour les 450,000 travailleurs de l'acier et un médiateur fédéral s'emploie depuis vendredi à rapprocher les points de vue éloignée des compagnies et des syndicats sur les dispositions d'un nouveau contrat de travail.

M. Fowler a, pour sa part, déclaré qu'il ne fallait pas négliger, au delà des risques d'une grève, les risques à long terme tout aussi sérieux que consisterait un règlement de nature inflationniste.

Tentative franco-soviétique pour ramener la paix au Vietnam

PARIS. (AFP-PC-Reuter) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a eu aujourd'hui un premier entretien avec son collègue français, M. Couve de Murville. Il se pourrait qu'à la suite de cette rencontre qui doit durer cinq jours, la France et l'Union soviétique décident de joindre leurs efforts en vue de ramener la paix au Vietnam.

Les dirigeants français ont tenu à préciser que ce fait ne signifie pas que la France a décidé de changer d'allégeance internationale.

A l'issue de la première rencontre, M. Gromyko a déclaré qu'il avait examiné avec M. Couve de Murville les problèmes de l'Asie du Sud-Est et ceux du désarmement. Il s'est abstenu de toute précision, n'ajoutant que l'atmosphère avait été cordiale.

Plus tard, M. Gromyko abordera avec les dirigeants français la question de l'Allemagne, celle de la force nucléaire de l'OTAN et le problème monétaire des Nations unies.

Accueil chaleureux de Paris

C'est d'une façon exceptionnellement chaleureuse que M. Gromyko a été accueilli hier à Paris. Les autorités françaises lui ont réservé une réception comme pour les chefs d'Etat.

Les discours qui ont été prononcés à cette occasion ont également tranché par le ton avec les lieux communs habituels dans de telles circonstances. M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a indiqué implicitement, mais très nettement, le souci de la France de trouver un terrain d'entente avec l'URSS sur la question du Vietnam, lorsqu'il a souligné l'intérêt commun des deux pays à trouver des solutions pour apporter à tous les peuples, d'un commun accord, l'indépendance et la paix. On ne pouvait plus clairement écarter les solutions de force.

M. Gromyko a commencé par exprimer "les bons voeux du gouvernement soviétique adressés aux Parisiens et au peuple français tout entier, auxquels notre pays est lié par des sentiments d'une amitié traditionnelle qui a survécu aux années de dures épreuves".

Et le ministre soviétique a poursuivi : "Nous sommes convaincus que l'Union soviétique et la France, en recherchant et en élargissant leur zone d'intérêts communs, peuvent faire beaucoup pour assurer la sécurité en Europe et dans d'autres régions du monde."

Et M. Gromyko a conclu ainsi son allocution : "Le renforcement d'une compréhension mutuelle entre l'URSS et la France est une ferme orientation de l'Union soviétique, dictée par la certitude qu'une à pays, mais encore à tous les Etats d'Europe, petits ou grands, et servira la cause de la consolidation de la sécurité internationale."

téléphoto PA

Gromyko nie avoir acheté une limousine "Lincoln"

Le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andrei Gromyko, a démenti l'information selon laquelle il serait l'acheteur anonyme d'une luxueuse limousine "Lincoln" qui a été expédiée à destination de l'Union soviétique vendredi dernier. Le "New York Times" avait rapporté que la limousine que l'on voit (en haut) sur la photo avait été achetée pour l'usage de M. Gromyko. Une vue de l'intérieur (en bas) montre le compartiment de télévision à l'arrière du véhicule qui peut transporter huit personnes. La limousine est également équipée d'un bar et son prix est de $17,000.

Tokyo : bruyante manifestation antiaméricaine

TOKYO, (AFP) — Quatre mille policiers ont repoussé un premier assaut contre l'ambassade des Etats-Unis aujourd'hui au cours des plus bruyantes manifestations anti-américaines dont Tokyo ait été le théâtre depuis 1960.

Les manifestants, au nombre d'environ 15,000 qui protestaient contre la politique américaine au Vietnam, ont été arrosés par la police armée de lances d'incendie. Trois policiers ont été blessés et six étudiants arrêtés.

Un 4e candidat en lice contre de Gaulle

PARIS (Reuters) — Un quatrième candidat fera la lutte au président Charles de Gaulle lors des élections présidentielles de décembre. En effet, le sénateur Pierre Marcilhacy, 55 ans, a été choisi, dimanche, au cours d'un congrès réunissant environ un millier de participants. Le groupe demande, en particulier, la libération de toutes les personnes emprisonnées pour activité subversive pendant la guerre d'Algérie.

M. Pierre Marcilhacy est de tendance droitiste.

Les autres candidats à la présidence contre le général de Gaulle sont le maire socialiste de Marseilles, Gaston Deferre, l'avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour, d'extrême droite, et André Cornu, un anti-gaulliste, qui est malade actuellement et qui abandonnera probablement la course très bientôt.

T.C. Douglas à la réunion socialiste des Chequers

LONDRES. (AFP) — La conférence au sommet des partis socialistes, qui s'est tenue samedi dernier aux Chequers, résidence de campagne des premiers ministres britanniques, s'est terminée dans la soirée après un dîner offert par M. Harold Wilson à ses invités.

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique du Canada, y était.

C'est dans une atmosphère cordiale que se sont déroulées les discussions, a-t-on souligné dans les milieux informés. Les points de vue exprimés ont été très proches sur beaucoup de questions, notamment en ce qui concerne l'Afrique. Des divergences se sont manifestées à l'égard de quelques problèmes comme celui du Sud-Vietnam.

M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, a longuement exposé à ses collègues la situation politique en Allemagne fédérale où le parti socialiste, a-t-il dit, a de bonnes chances de gagner les élections.

Les participants au "sommet socialiste" étaient, outre MM. Wilson, Douglas et Brandt, MM. Tage Erlander et Jens Otto Krag, respectivement premiers ministres de Suède et du Danemark, M. Bruno Pittermann, vice-chancelier d'Autriche et président du l'Internationale socialiste, M. Trygve Bratteli, président-élu du parti social-démocrate norvégien, M. Guy Mollet, secrétaire-général du SFIO, et trois autres membres du parti français, MM. Gaston Defferre, Christian Pineau et Pontillon.

M. Henri Fayat, ministre adjoint des Affaires étrangères de Belgique s'était fait excuser.

La prochaine réunion des chefs des partis socialistes européens se tiendra très probablement à Paris en octobre.

Annonce d'information et d'éducation

JE ME PENSAIS BATTU D'AVANCE

Je suis un entrepreneur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants. J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb; je m'exprime avec plus de conviction et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement; je suis tellement plus sûr de moi !

Tout ça grâce à quoi ? Grâce au merveilleux cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 7,000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite lundi 26, mardi 27, mercredi 28 avril à 8 hres, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, signalez 842-8186.

Je participe chaque semaine... au

GRAND CONCOURS

DE BLANCHISSAGE NETTOYAGE ENTREPOSAGE

UN TOTAL DE

$1,600. EN PRIX

OFFERT PAR Nouvelle Methode

DURANT 8 SEMAINES CONSECUTIVES

GAGNEZ

UN TELEVISEUR PORTATIF 11" "PLAYMATE" DE ADMIRAL

Une valeur de **$149.95**

Et en plus **$50** en argent

TIRAGE CHAQUE SEMAINE JUSQU'AU 29 MAI 1965

CONDITIONS FACILES

Chaque facture de BLANCHISSAGE ou de NETTOYAGE A SEC vous rend éligible à notre concours.
Chaque preuve de commande de blanchissage ou de nettoyage à sec puisée au hasard méritera à la personne chanceuse un TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL de 11". Elle se méritera automatiquement un autre prix de $50.00 EN ARGENT si elle nous a confié au moins une commande d'entreposage depuis le 1er mars 1965.

Gagnant 10 avril : Mme Paul Désilets, 3900 boul. Rosemont, apt 3

Gagnant 17 avril : Mme Arthur Boulay, 7824 Querbes

Fait comme un Oeuf ! composez 273-3391

Nouvelle Méthode

BUANDERIE - NETTOYAGE

6455 CHRISTOPHE-COLOMB

Bombardons Hanoï et Haiphong si nécessaire (le sén. Dirksen)

WASHINGTON (PC, PA) — L'influent leader de la minorité républicaine à la Chambre haute, le sénateur Everett Dirksen, a déclaré hier, dans une interview télévisée, qu'il ne fallait pas hésiter à bombarder Hanoï et Haiphong s'il se trouve, à ces endroits, des installations industrielles ou des bases susceptibles d'approvisionner en troupes et en armes le Sud-Vietnam. En pareil cas, a-t-il précisé, il s'agira pour les Etats-Unis d'une "opération militaire".

Par contre, le sénateur s'est prononcé contre l'arrêt des raids au Nord-Vietnam, car cela ressemblerait, selon lui, à "une reddition temporaire". "Quand vous recommencerez les raids, a-t-il ajouté, ce ne sera pas chose facile et vous imposerez des décisions lourdes à nos militaires."

Les sénateurs américains sont actuellement débordés de courrier qui fait appel à la négociation et à la suspension des hostilités. Ils accueillent diversement la proposition du sénateur Dodd, démocrate du Connecticut, qui a recommandé qu'un groupe de sénateurs des deux partis aillent se rendre compte **de visu** de la situation au Vietnam.

M. Dodd, qui a appuyé la politique du président Johnson jusqu'ici, déclare que le comité des relations étrangères a besoin de plus de renseignements que ce qu'il apprend par les journaux et les quelques conférences de presse de Washington.

Tout semble indiquer que les opposants à la politique du président se préparent aujourd'hui à une autre séance de critiques contre l'intensification des raids au Nord-Vietnam. Comme argument principal mis de l'avant, on dit qu'il ne peut y avoir de négociations de paix tant que les raids continueront.

A cet argument, M. Dirksen répliquait hier en disant : "L'avantage est de notre côté et s'il nous faut forcer l'ennemi à entreprendre des négociations de paix, nous n'y parviendrons qu'en continuant les pressions que nous avons exercées jusqu'ici."

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

CE SOIR

4:00
2,7,13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Trailmaster
6—As the World Turns
8,13—Mickey Mouse Club
10—Aventures d'outre-mer
12—Four of a Kind

4:30
2,7,13—La Boite à surprises
3—Gale Storm
6—Razzle Dazzle
8,13—Robin Hood
10—Zoo du Capitaine Bonhomme
12—Surprise Party

5:00
2,7,13—Les Enquêtes Jobidon
3—Woody Woodpecker
4—Télé-Popeye
5—Annie Oakley
6—The World of Nature
8,13—The Three Stooges.
12—Family Treatre :

5:30
2—Atomes et galaxies
3—Living and Learning
4—Sir Lancelot
5—Adventure Club
6—Music Hop
8,13—"The Bowery Boys"
7—Poucet l'espiègle
10—Les hommes volants
13—Popeye

6:00
2—Jeunesse oblige
3—World of Sports
4—Télé-Québec
5—Len Cane Sports
6—Karen
7—Les Boute-en-Train
10—Télé-Métro
13—Match éclair

6:10
3—Weatherwise
5—News

6:15
3—News

6:25
5—Weather

6:30
2—Téléjournal
3,12—News
4—Sports
5—Huntley-Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
8,13—Dear Charlotte
12—Pulse
13—Nouvelles — Sports

6:45
2—Sport
4—Nouvelles
7—Nouvelles sportives
8,13—News-Weather
10—Sports-images

7:00
2—Aujourd'hui
3—Wyatt Earp
4—Ici Interpol
5—Kentucky Jones
6—CBC TV News — Sports
7—Jeunesse d'aujourd'hui
8,13—The Andy William Show
10—Nouvelles
12—Sports not seat.
13—Tentez votre chance

7:15
10—Ciné-roman :

7:30
3—To Tell The Truth
4,10—Le Virginien
5—Karen
6—Don Messer's Jubilee
12—The Flintstones

8:00
2,7,13—"Les Belles Histoires des Pays d'en Haut"
3—I've got a Secret
6—Show of the week
5—The Man from U.N.C.L.E
8,12,13—Bewitched.

8:30
2,7,13—De 9 à 5
3—Andy Griffith
8,13—Dick Van Dyke Show
12—It's your move

9:00
2,7,13—Bras dessus, bras dessous
3—The Lucy Show
4—A la Catalogne
5—Andy Williams
6—Danger Man
10—Télé-quilles

9:30
2,7,13—Chasse à l'homme
3—Many Happy Returns
4—Les Quatre Justiciers
8,12,13—Take a chance

10:00
2,7,13—La faim des autres.
3—CBS Report
4—Un coin de paradis
5—Alfred Hitchcock
6—The Sixties
8,12,13—Dr Kildare
10—Découvertes '65

10:30
2,7,13—Téléjournal
3—"The Magic 300"
4—Arrêtez-les
6—Gilligan's Island
10—Qui êtes-vous?

10:45
2—Supplément régional — Sport
7—Dernière édition
10—Nouvelles—Sports—Météo
13—Le 13 informe

11:00
2,13—Cinéma :
3—News
4—Nouvelles
5—News
6—News
7—Les incorruptibles
8,12,13—News
10—Sports

11:15
3—Weather
4—Heure exquise :
5—Weather
6—Viewpoint
8,13—News - Weather - Sports
10—Cinéma :

11:20
3—Tomorrow's Weather
5—Sports
6—Final Edition

11:30
3—Movie :
5—The Tonight Show : Johnny Carson
6—Sports Final

11:35
6—Science Fiction Theatre :
8,13—Tonight
12—Pierre Berton Show

12:00
12—News Room

12:10
8,13—Picture Page — Reflections

DEMAIN MATIN

9:00
3—Canadian Travel
7—Film
8,13—Good Morning

9:30
3—TV School
13—Film :

10:00
2—Musique
3—Mike Wallace and news
5—Make Room for Daddy
6—Canadian Schools Telecast
8,13—Coffee Club
12—The Liberal Arts
13—Première livraison : film.

10:30
2,7—Emission scolaire : "Les forces de la nature"
3—I Love Lucy
6—Across Canada
8,13—Abracadabra.
10—Film :
12—Romper Room

11:00
2—Long métrage :
3—Andy Griffith
4—Mire et Musique
5—Concentration
6—Friendly Giant
7—Coq aux 7
10—Bien le Bonjour
12—The Ed Allen Time
8,13—Cartoonerville.

11:15
6—Chez Hélène

11:30
3—The McCoys
5—Jeopardy
6—Butternut Square
8,13—James Beard Show
12—Abracadabra
13—Les aventures de Maluron

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
3—Love of Life
4—Dessins animés
5—Say When
6—Motroscope :
7—Les hommes volants
8,13—News — Picture Page
10—Manchettes
12—Lunchtime Little Theater
13—Télé-matinée : Nouvelles,

12:15
4—Nouvelles — Sports
10—En matinée :

12:30
3—Search for Tomorrow
4—De tout — de tous
5—Truth or Consequences
6—Calendar
7—Deuxième édition

12:45
3—Guiding Light
8,13—Movie :
12—Dear Charlotte

12:55
2—Téléjournal
5—Day Report
7—Midi - Sport

1:00
2—Film interviews, film
3—One O'Clock Weather — Across the Fence
4—Palmarès
5—General Hospital
7—Votre pot-pourri
12—Théâtre

1:15
3—Mixing Bowl

1:30
3—As the World Turns
5—News
6—Movie matinée :

1:45
4—Ciné roman :
5—On the Local Scene

2:00
3,6—Password
5—Flame in the wind
7—Kermesse
10—Bon Après-midi

2:15
8,13—Reflections

radio télévision

JACQUES KEABLE

RADIO-CANADA est, du temps qui court, une véritable boîte à surprises. Récemment, on le sait, la haute direction annonçait quatre nominations de la plus haute importance : un adjoint au directeur général du réseau français, M. Raymond David; un directeur de l'Information, M. Jean Grand-Landau; un directeur de la télévision, M. Jean Blais, un directeur de la radio, M. Fernand Guérard.

Les nominations continuent. Deux nouvelles ont été annoncées, au cours de la fin de semaine : M. Jacques Landry, qui assumait le poste de directeur adjoint des émissions françaises de télévision, devient directeur des programmes, section télévision.

Par ailleurs, M. Antonin Boisvert, qui actuellement est représentant de Radio-Canada, auprès de la Commission Laurendeau-Dunton, devient le directeur des programmes, section radio.

Il ne reste que quelques nominations à effectuer, ce qui devrait être fait très bientôt, nous a dit M. Marcel Ouimet. Et c'est donc très bientôt que les structures nouvelles de Radio-Canada seront enfin en place.

Ces nouvelles structures posent plusieurs questions, surtout à cause de la nouvelle division qui a été établie : l'Information. Jusqu'à maintenant, on le sait, le directeur de la télévision était responsable de l'information télévisée. Même phénomène, à la radio. Désormais, toute l'information (nouvelles et affaires publiques) échappera aux deux directeurs de la radio et de la télévision. Elle séra le domaine exclusif d'un nouveau directeur, M. Jean Grand-Landau qui n'aura pas de comptes à rendre à M. David, mais bien plutôt directement au directeur général, M. Marcel Ouimet.

Donc, schématiquement, voici ce qu'est la nouvelle structure interne du réseau français de Radio-Canada.

Au sommet : M. Alphonse Ouimet, président de la Société, ce qui inclut les deux réseaux, radio et télévision, anglais et français.

Directeur général du réseau français, radio et télévision : M. Marcel Ouimet.

Adjoint au directeur général et ayant autorité sur les directeurs des services de télévision et de radio : M. Raymond David.

Directeur de l'Information, relevant directement de M. Marcel Ouimet et non de M. David : M. Jean Grand-Landau.

Directeur de la télévision : M. Jean Blais. (Directeur des programmes-télévision : M. Jacques Landry).

Directeur de la radio : M. Fernand Guérard. (Directeur des programmes-radio : M. Antonin Boisvert).

Tel est donc le nouveau partage des tâches. Reste maintenant à voir comment il sera possible d'éviter les heurts qui, à première vue, semblent inévitables, entre d'une part les secteurs "Radio" et "Télévision", secteurs parfaitement délimités, et d'autre part le secteur "Information", qui ne repose sur aucune "propriété" particulière, secteur dont le domaine est plutôt "arraché", plus ou moins, selon les événements, à la radio et à la télévision . . .

Au fait, M. Marcel Ouimet apparaît de plus en plus comme le grand responsable, comme la tête véritable de cette nouvelle organisation. C'est lui qui jugera des querelles — inévitables — entre M. Grand-Landau et M. Raymond David . . .

Bien sûr, généralement, à ces niveaux, les épreuves de force se font en catimini . . . Mais elles auront lieu très certainement. A moins que je ne me trompe vraiment beaucoup . . .

choix d'émissions

INFORMATIONS

2.30-10.30 — CBF : "Est-ce ainsi que les hommes vivent ?" L'automobile, vue par un Parisien. Animateurs : Lizette Gervais et Jean-Paul Nolet.

5.00 — CBF : "Métro-magazine". L'actualité métropolitaine.

5.30 — Canal 2 : "Atome et galaxies". Le voyage à la lune.

7.00 — Canal 2 : "Aujourd'hui". Animateurs : Michelle Tisseyre et Pierre Nadeau.

9.30 — CBF : "La Revue des arts et des lettres".

10.00 — Canal 2 : "La Faim des Autres". Colombie et Chili, avec Raymond Laplante.

THEATRE

8.00 — Canal 2 : "Les Belles Histoires". Texte de C.-H. Grignon.

8.00 — CBF : "Sur toutes les scènes du monde". Ce soir : "L'entreprise de La Vega", de Dürrenmatt. Avec Jean-Paul Dugas, Monique Lepage, Henri Norbert, Pascal Rollin, Bertrand Gagnon, Guy Provost, René-Salvator Catta, Jacques Galipeau et Jean Faubert.

8.30 — Canal 2 : "De 9 à 5". Texte de Marcel Dubé.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570

CE SOIR

4:00
CKAC—Québec No 1 — D'un oeil à l'autre
CKLM—Succès vedettes
CKVL—Club 850
CJMS—Hit Parade
CFMB—Flight 1410 (Bilingual)
CBM—News

4:30
CBF—Sur deux plages
CBM—Tempo
CKLM—Gardez la droite

4:45
CBF—Ad lib

5:00
CKAC—Nouv. — D'un oeil à l'autre
CBF—Radio-journal, Métro-magazine
CKLM—Gardez la droite
CFMB—Flight 1410

5:30
CKLM—Les opinions de Jean-Louis Gagnon
CJAD—News and Sports
CFMB—Back to the Bible

5:45
CBF—Entracte

6:00
CKAC—Nouvelles canadiennes et internationales
CBF—Radio-Journal
CJAD—World Today
CKVL—Allo, chérie
CJMS—Sports
CBM—News
CFMB—Settenote (Italien)

6:10
CKLM—Sports

6:15
CKAC—Bourse — Météo — Sports
CBF—Radio-transistor
CJMS—Editorial
CBM—On Parliament Hill

6:30
CKAC—Pour vous messieurs
CBF—Musique en dînant
CKLM—Succès vedettes
CJAD—Wonderful World of Music
CKVL—Nouvelles expresses
CBM—Women's world of sports

6:45
CKAC—Hier et aujourd'hui

7:00
CKAC—Chapelet
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CKLM—Les 400 coups
CJMS—Club des loisirs
CKVL—Disco Ronde
CBM—Countdown

7:15
CKAC—Evénements sociaux
CBF—Capital et Travail

7:30
CBF—Le Clavecin
CKLM—Les 400 coups
CBM—R.P.M.

7:45
CKAC—Musicale
CBF—La Politique Provinciale

8:00
CKAC—Nouvelles, Battements de coeur
CBF—Nouv. — Sur toutes les scènes du monde
CKLM—Bonne soirée
CKVL—Disco Ronde
CBM—Assignment
CFMB—Polish Program

8:30
CFMB—German Program
CBM—Crime Quizz

8:45
CKAC—Témoignages

9:00
CKAC—Nouvelles. Facile à trouver
CKLM—Music hall digest
CKVL—Opinions publiques
CJMS—Echos du Québec
CFMB—Greek Program
CBM—National Radio Farm Forum
CBM—Distinguished Artists

9:30
CBF—La Revue des Arts et des Lettres
CKLM—Le Tropicana

10:00
CKAC—Les premières de Montréal
CBF—30 minutes d'informations
CKLM—Pour amoureux seulement
CJAD—World Today
CBM—News
CFMB—Musique continentale

10:30
CKAC—Ces minutes sont à vous
CBF—Est-ce ainsi que les hommes vivent ?
CKLM—Pour amoureux seulement
CBM—Continental Holiday
CFMB—Leçon de français

10:55
CKAC—Nouvelles

11:00
CKAC—Nouvelles — Sports
CBF—Les mensonges d'Ulysse
CJMS—Dame de Coeur
CBM—Concert Cameos
CFMB—Soirée musicale

11:15
CKAC—Tendresse '73
CBF—Jazz en Liberté

11:30
CKLM—Sports — Pour amoureux seulement
CKAC—Les rêves commencent . . .

12:00 — MINUIT
CKAC—Danse '73
CBF—Nouv. — Chacun à son goût
CKLM—Sous les Etoiles
CBM—News
CFMB—Musique continentale

1:00
CKAC—Manchettes : Fin des émissions
CBF—Musique variée
CJAD—Art Linkletter

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouvelles — Journal du matin
CBF—Radio-Journal — A la bonne heure
CKLM—Nouvelles, Les lève-tôt
CJAD—Bill Robert's

2:30
3—Houseparty
4—La sieste
5—The Doctors
8,13—TV Bingo
12—James Beard Show
13—TV Bingo

3:00
2,7,13—Votre cuisine, Madame
3—To Tell the Truth
5—Another World
6—Moment of Truth
8,12,13—People in Conflict

3:30
2,7,13—Si santé m'était comptée
3—Edge of Night
5—You Don't Say
6—Take Thirty
8,12,13—It's your move

4:00
2,7,13—Bobino
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Trailmaster
6—As the World Turns
8,13—News — Mickey Mouse Club
10—Les Boucaniers
12—Four of a kind

4:30
2,7,13—La Boite à surprise
6—Razzle Dazzle
8,13—Robin Hood
10—Zoo du Capitaine Bonhomme
12—Surprise Party

5:00
2,7,13—A la pointe de l'exploration
4—Télé-popeye
5—Casper Cartoons
6—Fireball XL-5
8,13—Yogi Bear
12—Family Theatre :

5:30
2—Le Chevalier Bayard
4—Les Vikings
5—Adventure Club
6—Music Hop
7—Mes trois fils
8,13—Route 66
10—Sir Lancelot
13—Popeye

"Les Fables de La Fontaine" jouées par des comédiens

Si le Bonhomme La Fontaine avait vécu à notre époque, il est plus que probable qu'il se serait laissé tenter par le cinéma et la télévision. Bien sûr, il aurait pu mettre en scène les animaux de ses fables, à la Walt Disney. Il aurait tout aussi bien pu faire incarner ses personnages à deux ou quatre pattes par les humains auxquels ils se réfèrent tous.

C'est précisément cette dernière idée qui a inspiré les grands cinéastes européens qui ont réalisé **les Fables de La Fontaine.** Quatre exemples pour illustrer la série : René Clair a choisi **les Deux Pigeons** qu'il transforme en une jolie fille et en un garçon trop serviable, enfermés, bien malgré eux, dans un studio au coeur du Paris déserté des vacances de Pâques. Leslie Caron et Charles Aznavour seront les deux pigeons. Hervé Bromberger et Frédéric Grendel ont choisi **le Corbeau et le renard,** qui deviendront à l'écran un mari ayant une très jolie femme, outrageusement flatté par un ami qui veut s'en emparer. Le corbeau et le renard seront incarnés par les comédiens Poiret et Serrault. La jolie femme sera Anna Karina.

Luis Berlanga, célèbre réalisateur espagnol, met en scène **la Mort et le bûcheron,** celui-ci devenant un homme d'affaires ruiné qui a trop présumé de son dégoût de vivre. Hardy Kruger incarnera le bûcheron. **Le Lièvre et la tortue** a tenté Alessandro Blasetti et Susa Cecci d'Amico, qui ont fait d'une rivalité amoureuse le prétexte d'un voyage à Biarritz. En vedette Monica Vitti, Sylva Koscina et Rossano Brazzi.

Chacun selon son style, d'autres réalisateurs et d'autres interprètes nous présenteront, au cours de la série : **le Meunier, son fils et l'âne; les Deux Coqs; le Lion amoureux; L'Huître et les plaideurs; la Femme noyée; le Savetier et le financier; le Loup et le chien; les Animaux malades de la peste,** et **le Chat, la belette et le petit lapin.**

Ces fables ne sont pas des sketches. Concision et rigueur sont ici de règle. La rapidité elliptique du récit, la précision des caractères, l'universalité de l'oeuvre permettront à tous de s'y reconnaître.

Si vous n'avez pas relu les **Fables** depuis quelque temps, lisez-les avant la première émission de la série. Car vous aurez sans doute des surprises quant aux libertés que les réalisateurs ont prises avec le texte du célèbre fabuliste.

RADIO FM

CJMS FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL FM 96.9 M.C. • CKGM FM 97.7 M.C.
[illegible] 100.7 M.C.

CE SOIR

8:00 — "Festivals". Animateur : François Morel. "The Oezzu Dekka" (Zbigniew Wiszniewski) ; "In Terra Pax" (Pelle Gudmon-Holmgreen) ; Magie (Meroglio) ; "Impression d'un choral" (Sadai) ; "The world is disvocered" (Bertwistle) ; "Vapeur" (Bayle) ; "Diphtongue" (Kilar) ; Metamorphose no 2 (Razach).

10:15 — "Jazz d'aujourd'hui". Mingus et Miles Davis.

CBM

7:30 — "Concert from two worlds". La 7e symphonie de Mahler, par l'orchestre de Toronto.

11:00 — "Early keyboard music". Le pianiste Ivan Davis: 5 sonates de Scarlatti ; sonate en sol, Haydn ; le pianiste : Walter Gieseking et les neuf variations en do K. 264 et la sonate en ré, K. 576, de Mozart.

CKVL

8:00 — "Les compositeurs célèbres". Stéréo. Adagio pour cordes et orgue ; concerto en do majeur ; concerto en do majeur op. 5 d'Albinoni.

10:30 — "Festival de Hollande". Des oeuvres d'Orlando di Lasso, de Wolf, de Gounod, de Dvorak et de Verdi.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

1:10 — "Matinée Symphonique". "Saudades da Brasil" (Milhaud) ; Suite italienne (Stravinsky) ; Petite suite (Busoni) ; la 3e symphonie de Schubert ; la 5e symphonie no 5 en ré majeur (Boyce).

3:00 — "Le monde est mon pays". Amérique du Sud, Vietnam, Grèce et la Lorraine, avec Chantal Beauregard.

4:00 — "Folklore". Animateur : Michel Garneau. Les Indes occidentales, la Scandinavie, la Russie et le Mexique.

CBM

2:03 — "Matinée Concert". "Fair at Sorochintsy" (Moussorgsky) : La légende de la cité invisible (Rimsky-Korsakov) : "Le Carnaval d'Aix" (Milhaud) ; Fête romaine (Respighi).

CKVL

1:00 — "Sonates". Stéréo. La sonate en do majeur K 296 de Mozart.

3:00 — "Musique de chambre". Stéréo. Le quintet pour clarinette en si mineur op. 115 de Brahms.

4:00 — "Musique de Haydn". Stéréo. Le quatuor pour flûte en do majeur op. 5 no 6 ; en ré majeur op. 5 no 3 ; en sol majeur op. 5 no 2.

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

9.00 a.m. — Canal 7 : "Le défenseur silencieux" (Américain, 1936). Comédie avec Jackie Cooper et Joseph Gallela. — L'amitié nait entre un bambin et un bandit qui l'a enlevé.

10.30 a.m. — Canal 10 : "La nuit décisive" (Allemand, 1940). Drame passionnel avec Pola Negri et Ivan Petrovich. — La femme d'un diplomate péruvien rencontre un ami d'autrefois et veut partir avec lui.

11.00 a.m. — Canal 2 : "Gilda" (Américain, 1947). Comédie dramatique avec Rita Hayworth et Glenn Ford. — Un dévoyé séquestre sa femme pour se venger des déceptions qu'elle lui a causées.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Le marchand de Venise" (Franco-italien, 1953). Drame avec Michel Simon et Andrée Debar. — Afin d'aider son ami Bassanio, Antonio s'engage à une condition ignoble exigée par un usurier.

1.00 p.m. — Canal 2 : "Sur le pont des soupirs" (Italien, 1953). Film de cape et d'épée avec Françoise Rosay et Frank Latimore. — Un imposteur est démasqué par un brave chevalier.

1.00 p.m. — Canal 12 : "The forbidden street" (1949) avec Dana Andrews, Maureen O'Hara, Dame Sybil Thorndike. — Une histoire sentimentale et une réforme dans les bas quartiers de Londres en 1875.

5.00 p.m. — Canal 12 : "College holiday" (1936) avec Jack Benny, Burn & Allen et Martha Raye. — Comédie musicale concernant le gérant d'un hôtel en faillite, qui entraîne des étudiants sous prétexte de les divertir.

11.00 p.m. — Canal 2 : "La grande Maguet" (Français, 1947). Drame avec Madeleine Robinson et Jean Davalier lutte contre des brigands qui tyrannisent une région.

11.00 a.m. — Canal 2 : "Tigre noir, le justicier" (Américain, 1947). Western avec Robert Scott et Adele Jergens. — Une tribu indienne exige qu'un Blanc expie le meurtre d'un des leurs.

12.15 p.m. — Canal 10 : "Pardonne-moi" (Italien, 1953). Mélodrame avec Raf Vallone et Antonella Lualdi. —

1.00 p.m. — Canal 2 : "Le rescapé" film de Sergi Guerazinov, 20 ans après la guerre, un soldat russe qui revient dans son pays se sent rejeté parce qu'il n'a pas participé à l'édification.

1.00 p.m. — Canal 12 : "Big Broadcast of 1935" avec Jack Oakie, Ethel Merman, Burn & Allen. Comédie musicale.

MARDI

9.00 a.m. — Canal 7 : "Les aventures du capitaine Wyatt" (Américain, 1951). Film d'aventures avec Gary Cooper et Mari Aldon. — Une expédition militaire contre un fort tombé aux mains des Indiens.

10.30 a.m. — Canal 10 : "Le cavalier fantôme" (Américain, 1949). Western avec Rod Cameron et Adrian Booth. — Un mystérieux cavalier lutte contre des brigands qui tyrannisent une région.

TOUJOURS LÀ—AVEC DE L'ARGENT POUR TOUTE RAISON VALABLE

améliorations domiciliaires ◇ meubles neufs ◇ comptes en souffrance ◇ réparations de votre auto ◇ dépenses imprévues. De $50.00 à $2,500.00 OU PLUS

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS ASSURÉ

4823 ouest, rue Sherbrooke	WE. 7-7721	1625 ouest, rue Ste-Catherine	WE. 7-6361
5786 rue Christophe-Colomb	273-2545	3737 est, rue Ontario	LA. 6-4434
4321, rue Papineau	LA. 2-2166	6928, rue St-Hubert	273-2447
140 est, boul. Henri-Bourassa	387-6235	5291, chemin Queen Mary	HU. 9-8484
1015 est, rue Ste-Catherine	VI. 2-4111	400 ouest, rue St-Jacques	AV. 8-8136

MONTRÉAL NORD:	4981, rue Charleroi	321-4346
ST-LAURENT:	720, boul. Décarie	748-8/19
VERDUN:	5250, avenue Verdun	769-8524
	3982, rue Wellington	PO 9-4538
LONGUEUIL:	125 ouest, rue St-Charles	OR 4-4095
CHOMEDEY:	754, boul. Curé-Labelle	688-2411
DORION:	113, rue Dumont	234-3331
SAINT-JEAN:	207, rue Richelieu	FI 7-7523
STE-THÉRÈSE:	104, rue Turgeon	TA 3-9427
ST-EUSTACHE:	19, rue St-Eustache	GR 3-4611

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

NF65-5F

CKAC/73 AU CADRAN

... le seul pour tous !

QUÉBEC NO 1

LE NOUVEAU

QUIZ MÉTROPOLE

avec

RÉAL GIGUERE

du lundi au vendredi à 10 h. 45 a.m.

A l'enseigne de l'humour et de la bonne musique, le quiz le plus vite passé, des ondes vous offre plus de $1,000 en prix chaque mois. Pour y participer, il suffit d'écrire à "Quiz-Métropole", CKAC, Montréal ou de déposer ses cartes de participation dans les boites spéciales marquées "Gros Lot Métropole" à tous les marchés au grand "M" rouge.

113

940 AUTOS A VENDRE

AVIS

AUTOS SAISIES

MISES EN VENTE DE NOTRE BUREAU DE MONTREAL

274-2166

Ces autos peuvent être examinées de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. au garage Laurier 390 ouest, rue Laurier, coin av. du Parc, Montréal.

'63 Meteor $1675 — S/Wag. auto. radio, V-8
'63 Volkswagen $1375 — "1500", radio
'63 Chevrolet $1475 — Sedan, automatique
'63 Volkswagen $1250 — "1500"
'63 Austin $1250 — auto., Cambridge
'63 Volkswagen $ 875 — Coach
'63 Simca $ 450 — Sedan
'62 Buick $1675 — Hardtop, 2 portes, Invicta, tous servo-mécanismes et accessoires.
'62 Ford $1575 — Country Sedan, 9 places, tous accessoires
'62 Pontiac $1425 — Laurentien Sedan V-8, automatique
'62 Studebaker $1375 — Hawk C.T.
'62 Chevrolet $1375 — Sedan, radio, automatique
'62 Chevrolet $1375 — De luxe
'62 Volkswagen $ 875 — De luxe
'61 Lincoln $2300 — Continental
'61 Oldsmobile $1475 — 98, hardtop 4 portes, tous accessoires
'61 Chrysler $1375 — Hardtop
'61 Falcon $ 975 — Sedan, auto., radio
'61 Rambler $ 875 — Sedan, automatique
'61 Pontiac $1175 — Laurentien, coach, automatique
'60 Pontiac $ 950 — Coach, auto., radio
'59 Pontiac $ 975 — Bonneville, hardtop, 4 portes, tous accessoires
'59 Chevrolet $ 675 — Coach, Bel-Air
'59 Rambler $ 575 — Ambassador, tous accessoires
'59 Chevrolet $ 675 — Sedan
'59 Cadillac $1400 — Hardtop
'59 Plymouth $ 300 — Sedan
'59 Vanguard $ 275 — Sedan
'59 Fiat $ 195 — "600" (2) chacun
'59 Imperial $ 850 — Hardtop
'58 Pontiac $ 500 — Sedan, automatique
'57 Dodge $ 275 — Custom Royal, hardtop

CONVERTIBLE

'63 Ford Galaxie 500 $2350 — Tout équipé
'61 Cadillac $2475
'60 Oldsmobile Super 88 $1375 — Tout équipé
'59 Chevrolet $1025
'54 Buick $ 325

ATTENTION

RIEN A PAYER COMPTANT

Si vous travaillez, quand même vous n'auriez jamais fait affaires avec finance, je peux vous vendre une auto de 1956 à 1964.

INTERET BANCAIRE 6%
IRONS VOUS CHERCHER
254-4587

NASH Metropolitan 1960, 4 cylindres, parfait état. Réelle aubaine. 844-2359.

OLDSMOBILE 1958, équipé, garantie. 523-1167.

OLDS F-85 1962 H.T., 2 portes, Cutlass V-8, équipé au complet, console au plancher, bucket seat, léger comptant, échange accepté. 273-8808.

OLDSMOBILE 1962, model 88 H.Top, 2 portes, Automatic, radio, très propre $1695. Termes. 5860 Papineau 276-5022.

OLDSMOBILE 1957, hard-top, super 88, $15. comptant, $5. semaine. 277-1772.

OLDSMOBILE 1960, 98, équipée, pleine garantie. 523-1166.

OLDSMOBILE 62, Super 88, excellente condition. Particulier. 768-3716.

OLDSMOBILE 1959, 4 portes, hardtop automatique, $25 comptant, $12.50 semaine. 489-8439.

OLDS Starfire 1962 convertible, équipé au complet, très belle voiture, léger comptant, échange accepté. 273-8808.

OLDSMOBILE convertible 1956, automatique, radio, tout électrique, $125. 322-9083.

OLDSMOBILE 59, 4 portes, hardtop, $20 comptant, $28. mois. 681-1281.

OLDSMOBILE 1957, hardtop, équipé, très propre, bonne condition. $400. 389-7546.

OLDSMOBILE, 57, Super 88, coach, radio, très propre à l'intérieur, mécanisme parfait. Particulier. 725-5979.

OLDSMOBILE 1963, Starfire. 669-2691, demander Ernest.

OLDSMOBILE 1959, convertible, propre. $25 comptant, balance facile. Particulier. 323-1908.

OLDSMOBILE 62, Super, sedan, propre, particulier. 722-3964.

1961 PARISIENNE, 2 portes, hardtop, garantie écrite. Léger comptant requis. 334-9121.

PARTICULIER. Dodge 1959, très propre, $425. 259-2779.

AUCUN COMPTANT

Si vous voulez une auto de votre choix 1954 à 1964, appelez-nous, nous avons ce que vous désirez, choix de 600 autos, rien à payer quand vous achetez, tout est compris dans paiements.

INTERET BANCAIRE 6%
36 MOIS POUR PAYER
NOUS IRONS VOUS CHERCHER
254-4587

PARTICULIER. Oldsmobile 1962 H.T., 4 portes, "88", équipé au complet, bas millage, garantie, léger comptant, échange accepté. M. Laforest personnellement. 273-8809.

PARTICULIER. Chev. 1963 Impala H. Top 4 portes, 6 aut. P.S. P.B. Radio, très propre, bas millage, léger comptant ou échange accepté, demandez M. Audette personnellement. 273-8809.

PARTICULIER. Plymouth 1957, coach, standard, bonne condition. 769-2934.

PARTICULIER Oldsmobile 57, 1 propriétaire, 277-0584.

PARTICULIER Buick 56 Spécial, très propre, 276-6290.

PARTICULIER. Galaxie convertible 64, s'adresser, OR. 4-6271.

PARTICULIER. Buick 1957, hard-top, 2 portes, bon mécanisme, cause maladie, aucune offre raisonnable refusée, 522-1842.

PARTICULIER. Pontiac 1965, Custom Sport, hardtop, 6,590 milles, équipé, 276-5794.

PARTICULIER. Pontiac Parisienne 1965, convertible, V-8, tout équipée. Pour informations : 627-3433.

PARTICULIER. Vauxhall 1960, Cresta, 34,000 milles, après 6 hres. RA. 7-0397.

PARTICULIER. Ford 58 coach, automatique. Offre raisonnable acceptée. 321-2333.

PARTICULIER. Volkswagen 61, parfait état, $650. comptant seulement. 321-1028.

PARTICULIER Ford 1960, coach, V8, automatique, bon état, $650. MO. 9-9038.

PARTICULIER. Citroën AMI-6, 1964, 23,000 milles, $900. Echanges acceptés. 665-4767.

PARTICULIER. Chevrolet 60, convertible. 728-3584, après 6½ heures le soir.

PARTICULIER dame, Buick 1960, pas cher, automatique, bas millage. LA. 5-0218.

PARTICULIER. Mercury 62, automatique, très propre. 321-0762, 322-7292.

REPRIS DE FINANCE

Offerts pour balance de paiements :

Pontiac station wagon 1959	$362
Chevrolet sedan 1956	$ 50
Lincoln hard top 1958	$456
Meteor hard top 1957	$133
Renault sedan 1959	$225
Chevrolet station wagon 1959 ..	$118
Oldsmobile convertible 1958 ...	$208
Ford station wagon 1960	$429
Wolseley 1958	$168
Dodge sedan 1964	$563

DU. 1-3948 — 669-0771

PARTICULIER. Buick 1959, 4 portes, hardtop, tout équipée. Aucune offre refusée. Faut voir. LA. 5-6669.

★ PEUGEOT ★
VENTE ET SERVICE

GARAGE DAN LANDREVILLE INC.
DEPOSITAIRE EXCLUSIF, EST MTL.
4745 ONTARIO EST

GRAND CHOIX AUTOS USAGEES
BAS PRIX ET GARANTIE 100%
INFORMATION R. CHAUDEL 256-1645

1962 PEUGEOT 403, sunroof, seulement 27,000 milles, un propriétaire, comme neuf. Dick Forgin, HU. 9-9865.

PLYMOUTH 1957, hard-top, 8 cyl., comme neuf. Doit vendre. 526-3331.

PLYMOUTH — VALIANT CHRYSLER 1965 LIVRAISON IMMEDIATE, A PRIX SPECIAL. MEILLEURE TRANSACTION EN VILLE. JEAN TURGEON. CL. 4-4961

PLYMOUTH 1956, automatique, radio, 4 pneus neufs, bonne condition. Prix à discuter, 276-0088.

PLYMOUTH Belvedere 1957, 4 portes, hardtop, particulier, 8 cylindres, parfait état, servo-direction, servo-freins, $300. 7635 Berri. CR. 4-0880.

PLYMOUTH, Station 57, accidentée, en état de marche, $75., 272-7669.

PONTIAC 1963, convertible, transmission au plancher, sièges baquets. Un propriétaire. Léger comptant. Termes faciles. HU. 9-8439.

PONTIAC 1954, $100 très propre, 321-4374.

PONTIAC 1960, sedan, 6, automatique, $25 comptant, $11.50 semaine. HU. 9-8439.

PONTIAC 1961, 2 portes, hardtop, $50 comptant, termes faciles. HU. 9-8439.

PONTIAC 1964, convertible V-8, automatique, radio impeccable, $150 comptant. 489-8430.

PONTIAC STRATO-CHIEF, 1958, PARFAITE CONDITION, PARTICULIER, 725-4374.

PONTIAC 1963, 6, power-brake, convertible, équipée, particulier, $2,500. 323-2937.

REPRISE DE FINANCE

MISE EN VENTE
MODELES 1957 à 1965. VENDU RECONDITIONNES AVEC GARANTIE DE 10,000 MILLES OU TEL QUEL. PAS DE COMPTANT — TERMES FACILES.
POUR RENSEIGNEMENTS, APPELER MAURICE OU ANDRE.
689-5316

PONTIAC 1963, 6 cylindres, automatique tout équipée, très propre, particulier $1,700. Tél. 727-0785.

PONTIAC 58, coach, 6 cylindres, très propre. Particulier. 321-0453.

PONTIAC 1961, 6 cylindres, radio, automatique, 27,000 milles original. 388-3506.

PONTIAC 1963, convertible, garantie. Un propriétaire. 523-1167.

60 PONTIAC Laurentien, hardtop, 4 portes, radio, 6 cylindres, termes si désirés, échange accepté. DU. 7-3783.

PONTIAC 1964, hardtop, 11,000 milles. 669-2691, demander Ernest.

PONTIAC 1961, automatique, radio, 29,000 milles, comme neuf. LA. 3-1167.

PONTIAC 1959, V-8, Parisienne, hardtop, financerons. LA. 3-1166.

PONTIAC 1963, V-8, Parisienne, un propriétaire. 523-1167.

PONTIAC 1962, convertible, équipé, garantie. 523-1166.

PONTIAC 1958, V-8, automatique, radio, excellent. 523-1166.

PONTIAC 1959 Laurentian sedan, automatique, servo-direction, radio, en parfait état, bas millage. Aucun comptant requis. 273-8855.

PONTIAC 1955, 2 PORTES, STANDARD, $100. 323-1905.

1960 PONTIAC, hardtop, comme neuve, aucun comptant requis, 334-9120.

PONTIAC 1957, 6 cyl. automatique, $195., 728-0555.

PONTIAC 1957, 4 portes, V-8, automatique, 12,475 Cousineau, Cartierville, 334-3983.

PONTIAC 1965, Parisienne convertible, tout équipé, V-8, automatique, $3,195. $300. comptant, termes faciles. 689-5316.

PONTIAC 1960, 6 cylindres, régulier, radio, $595. 689-5316.

PONTIAC Parisienne 1963, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée. Garantie 100%. Jusqu'à 36 mois pour payer. 334-9120.

PONTIAC 1964, Strato-Chief, votre auto comme comptant. $40 par mois, 727-2340.

AVIS PUBLIC : SERONT MISES EN VENTE

PAR ORDRE DE

QUEBEC DISTRICT MOTOR SALES BUREAU

183 AUTOS
de 1955 à 1964
INCLUSIVEMENT

Ces véhicules sont actuellement dans un édifice d'entreposage et en montre pour le public du lundi au vendredi, de 10 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.
SAMEDI, de 10 a.m. à 5 h. p.m.

Conditions de la VENTE : Pas de COMPTANT nécessaire
Chaque véhicule est garanti par écrit

DECAPOTABLES

'64 PONTIAC Custom Sport
'64 Pontiac Parisienne (4 mod.)
'64 ACADIAN Custom Sport
'64 FORD Galaxie XL 500, 4 vitesses
'63 FORD Galaxie 500 XL
'63 MERCURY Monterey
'63 CHEVROLET SS Impala
'63 PONTIAC Custom Sport moteur 327, 4 vitesses
'62 PONTIAC Parisienne
'62 MERCURY Monterey (3 mod.)
'62 OLDSMOBILE 98
'61 THUNDERBIRD (3 modèles)
'61 CADILLAC Eldorado
'61 CADILLAC modèle 6219
'61 TRIUMPH TR-3
'59 PONTIAC Parisienne
'59 FORD avec toit rétractable

COMPACTES et EUROPEENNES

'64 CHEVELLE Malibu
'63 VALIANT Station-wagon
'63 CORVAIR Monza
'63 VOLKSWAGEN modèle 1500
'63 ACADIAN Station-wagon
'62 VALIANT V-200 (3 mod.)
'62 VOLVO
'62 COMET Station-wagon
'62 FALCON Deluxe
'62 ACADIAN Deluxe
'62 VOLKSWAGEN (3 mod.)
'61 CORVAIR Monza
'61 VAUXHALL Station-wagon
'61-'60-'59-58 VOLKS
'61 FALCON Deluxe sedan
'61 FALCON Station-wagon
'60 VOLVO
'60 VAUXHALL Cresta (3 mod.)
'60 CORVAIR sedan (3 mod.)
'60 TRIUMPH TR-3

SEDANS, COACHES

'64 PONTIAC Laurentian
'64 CHEVROLET Bel-Air
'64 CHEVROLET Impala
'64 CHEVELLE Malibu
'63 FORD Galaxie 500 sedan
'63 CHEVROLET sedan (4 mod.)
'63 PONTIAC sedan (14 mod.)
'62 ACADIAN Deluxe
'62 CHEVROLET Bel-Air (3 mod.)
'62 PONTIAC Laurentian, coach, sedan (4 mod.)
'61 PONTIAC Laurentian sedan, coach (6 mod.)
'61 CHEVROLET Bel-Air sedan, coach (7 mod.)
'61 FORD Galaxie, sedan (3 mod.)
'60 PONTIAC Laurentian sedan (7 modèles)
'60 CHEVROLET Bel-Air sedan (3 modèles)
'59 BUICK sedan
'59 METEOR Montcalm 500
'59 PONTIAC Laurentian sedan, coach (8 mod.)
'59 CHEVROLET Bel Air (6 mod.)
'58 CHEVROLET sedan et coach (6 modèles)
'58 PONTIAC sedan ou coach (7 modèles)
'57 PONTIAC sedan et coach (4 modèles)
'57 CHEVROLET sedan ou coach (5 modèles)
'56 CHEVROLET sedan
'55 METEOR sedan
'38 PACKARD sedan

TOITS RIGIDES

'64 PONTIAC Custom Sport
'64 PONTIAC Parisienne
'64 FORD Galaxie XL 500
'63 FORD Galaxie
'63 PONTIAC Parisienne (3 modèles)
'63 CHEVROLET Impala (3 modèles)
'62 PONTIAC Parisienne (2 modèles)
'62 OLDSMOBILE Super 88 (2 mod.)
'62 CHEVROLET Impala
'61 THUNDERBIRD
'61 CHEVROLET Impala
'61 PONTIAC (8 modèles)
'60 OLDSMOBILE Super 88
'60 PONTIAC Laurentian
'59 PONTIAC Catalina
'59 PONTIAC Parisienne
'59 CHEVROLET Impala
'59 OLDSMOBILE Super 88
'58 CADILLAC Coupé de Ville
'58 CHEVROLET Impala
'58 THUNDERBIRD
'57 CHEVROLET Bel-Air (4 modèles)
'57 PONTIAC Laurentian (2 mod.)

STATION-WAGONS

'64 PONTIAC Safari
'64 CHEVROLET Bel Air
'63 PONTIAC Safari
'63 VALIANT
'63 ACADIAN
'62 ENVOY
'62 PONTIAC Safari (3 mod.)
'62 COMET
'62 CHEVROLET Bel Air (9 pass.)
'61 FALCON
'61 CHEVROLET Nomad (3 modèles)
'61 PONTIAC Safari (4 modèles)
'60 CHEVROLET Parkwood (3 mod.)
'60 FORD Galaxie (9-passagers)
'59 PONTIAC Safari
'59 CHEVROLET Parkwood
'58 CHEVROLET Nomad
'58 METEOR 9 passagers
'58 PONTIAC Safari (3 modèles)
'55 METEOR Rideau

CAMIONS

'59 (60-61) JEEP G5 avec charrue
'62 GMC ¾, Fleet-Side V-8

QUEBEC DISTRICT MOTOR SALES BUREAU
1261, rue VAN HORNE 3e PLANCHER
7 rues à l'ouest de l'avenue du Parc
482-4290

940 AUTOS A VENDRE

Cousineau Gaboury

Dépositaire : Mercury, Meteor, Comet, camions Mercury

64 démonstrateurs — Escompte jusqu'à 30%

'62 CONVERTIBLES

FORD — MERCURY — THUNDERBIRD
de $2195 à $3295

'63 CONVERTIBLES

COMET — MERCURY
de $2195 à $2595

'64 METEOR $2895 — 2 portes, toit rigide, tout équipé
'64 COMET $2295 — Station-wagon, automatique, radio
'63 MERCURY $2595 — Custom, toit rigide, 2 portes, tout équipé
'63 METEOR $2095 — 2 portes, toit rigide, tout équipé
'63 CHEVROLET $1895 — 2 portes, automatique
'62 FALCON $1395 — Automatique, radio
'62 COMET $1395 — Station-wagon, tout équipé
'60 LINCOLN $1695 — Continental, équipé

CAMIONS

'59 FARGO $ 895 — "Curb-Side" 1 tonne
'64 ECONOLINE $1895 — Van, "heavy-duty"

CHOIX DE 40 AUTOS ET CAMIONS USAGES

10200 ST-LAURENT -- DU. 9-3581

JE SUIS LA FINANCE

JE SUIS EN POSSESSION DE PLUSIEURS VOITURES REPRISES DE FINANCE QUE JE LAISSERAIS ALLER POUR LA BALANCE DES PAIEMENTS DONT PLUSIEURS MODELES DE CONVERTIBLES ET TOITS RIGIDES DE COMPACTES ET DE STATION WAGON, DE 1955 A 1964. APPELER PERSONNELLEMENT M. NORMAND, DU. 8-1807.

PONTIAC 57, mécanisme parfait, $350., particulier, 728-8943.

PONTIAC 1964 convertible, tout équipé. Comme neuf 526-3331.

PONTIAC 1959, comme neuf. Doit vendre. Pas d'échange 526-3331.

PONTIAC 1964, hardtop Custom Sport. Doit vendre 526-3331.

PONTIAC 1964 Custom Sport. Bas millage. Doit vendre 523-1122.

PONTIAC 1963 Parisienne convertible. Un propriétaire. Doit vendre 523-1122.

PONTIAC 1958 coach, bon état $495. Termes 5860 Papineau CR. 6-5022.

PONTIAC 1961 sedan, 6, automatique, radio, très propre $1295. Termes 5860 Papineau 276-5022.

PONTTIAC 1963 coach, très propre $1695. Termes 5860 Papineau CR. 6-5022.

PONTIAC 1959, 6 cylindres, radio, $25. comptant, $9. semaine. 277-0983.

PONTIAC 1960, hard-top, 6 cylindres, automatique, $25. comptant, $10. semaine. 277-1772.

PONTIAC Bonneville 1961, convertible, tout équipé. Vraie aubaine. DU. 1-7124.

PONTIAC 65, hardtop, 2 portes, équipé, 8,000 milles, $3,150. G. Boire 259-4611.

PONTIAC 1959, Strato Chief, sedan, standard, radio, 41,000 milles, 387-6191.

PONTIAC 1955, bon mécanisme, $125 radio. 7353 Boyer. 277-0641.

PONTIAC 1963 Laurentien, 6 cylindres automatique, 5650, 17e Ave. 727-0785.

PONTIAC 1960, propre, $25 comptant, $32 par mois ; mortalité. 387-8534.

PONTIAC 1960, 6 automatique, très propre, bas millage, 321-7421.

PONTIAC 1960, très propre, aucun comptant, $35 par mois. 725-7566.

PONTIAC 1958, convertible, V-8, radio, très propre, échange accepté. 669-0771.

PONTIAC 1963, Parisienne, 4 portes, V-8, "hardtop", tout équipé, propriétaire, échange accepté. 669-0771.

PONTIAC 1964, custom sport, 327 pouces cubes, 4 vitesses synchronisées, radio AM-FM. LA. 7-0638.

PONTIAC 1959, Laurentien, hardtop, automatique, $495. 11561 Notre-Dame est.

PONTIAC Laurentian, Station Wagon, 9 places, automatique, 8 cylindres, tous accessoires, pour vente privée rapide, $2,600 comptant. 695-2664.

PONTIAC 1963, sedan, automatique, un propriétaire. $1,900. 667-0450.

PONTIAC 1958 sedan, automatique, régulier, $15 comptant, $8.50 semaine. 489-8439.

RAMBLER 1965, choix de couleurs, livraison immédiate, aucun comptant requis, prix attrayant. Maurice Héroux Automobile, 3995 Bannantyne, Verdun.

RAMBLER 1960, 6 cylindres, automatique, radio, pneus blancs, très propre, intérieur - extérieur, bonne transportation, sacrifice, $575, particulier. 271-7396.

RAMBLER Classic 1961, Sedan, automatique, radio, comme neuf. $995. Terme. 5860 Papineau, 276-5022.

1960 RAMBLER Classic sedan. Excellent état. $800. R. Robert, CL. 9-4611.

RAMBLER 1961, Classic, 6 cyl., automatique, radio. 729-3686.

RENAULT 1961, Caravelle, convertible. Un propriétaire. $850. 667-0450.

RENAULT Gordini 1961, très propre, $695. 667-0450.

RENAULT Caravelle 1960, décapotable, tous accessoires, radio et chaufferette, moteur et carrosserie en parfait état. Faut vendre. Sacrifiera à $475 ou offre la plus proche. Particulier, 845-5865.

RENAULT Dauphine, automatique, 64, à vendre. Appeler après 4.30. 737-2100.

RENAULT Caravelle 61, convertible, 2 toits, état de neuf, 581-9455.

RENAULT 1961, mi-automatique, peu parcours, excellent état, pas rouille, faut vendre immédiatement, $275. particulier, 271-4108.

RENAULT R-8 Sedan, 1963, état d'une voiture neuve. $1175. Terme. 5860 Papineau. 276-5022.

RENAULT R-4, 1962, 63, 64. Condition parfaite, garantie. Faut voir. 3432 Masson. 727-2828.

RENAULT automatique 1964-65, garantie totale. 3432 Masson. 727-2828.

RENAULT Gordini 1961, 62, 63. Parfait état, garantie. Offre raisonnable acceptée. 3432 Masson. 727-2828.

RENAULT 1961 Gordini. Un propriétaire. Faut voir. 523-1122.

RENAULT Dauphine, 1963, entièrement reconditionnée, garantie 1 an. 735-1331.

RENAULT Dauphine 1963, entièrement reconditionnée, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT Caravelle, 1964, hard top, 4 places, comme neuve, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT Gordini 1962, bas millage, très propre, 735-1331.

RENAULT Dauphine 1964, automatique, très bas millage, garantie 1 an, 681-9279.

RENAULT R-8, 1963, entièrement reconditionnée, garantie 1 an, 681-9279.

RENAULT Dauphine 1961 en bon ordre très propre, $350. S'adresser à 523-0989.

RENAULT R-4, (wagonnette), 1963, 15,000 milles, $475., 747-5755.

REPRISE DE FINANCE
Je possède en storage plusieurs voitures de différents modèles et années. Reprises de finance. Dans Chevrolet, Comet, Pontiac, Plymouth, Ford, Chrysler, Corvair, Volkswagen. Pour tous renseignements ainsi que pour prendre rendez-vous des démonstrations, appelez 381-5855, locau 6.

REPRIS DE FINANCE
Pontiac 64, V-8, aut. $2,450
Pontiac 64, 6 cyl., aut. $2,350
Chevrolet 59, V-8, aut. $895
Volkswagen 59 — $506
SUR RENDEZ-VOUS — 667-0450

SPECIAL RÉPRISE FINANCE

METEOR 1964, 6 CYLINDRES AUTOMATIQUE, BAS MILLAGE, COMME NEUVE, SEULEMENT, $1995. TERMES DE FINANCE FACILES. 5. COMPTANT, BALANCE, 36 MOIS. 526-5551.

SPECIAL
CHEVROLET Belair, sedan 1958 avec automatique, radio, enjoliveur de roues, pneus blancs, un seul prix $395 M. RIENDEAU 681-1366

SPRITE Sport marque II comme neuf, $995, Terme, 5860 Papineau, CR. 6-5519.

ATTENTION

DEPOSITAIRE DES PRODUITS B.M.C. AYANT EN MAIN PLUSIEURS VOITURES USAGEES REMISES A NEUF. TERMES SI DESIRE. VENDEUR AUTORISE M.G., MORRIS, WOLSELEY ET AUSTIN HEALEY

COITEUX AUTO — 526-9138
5180 PAPINEAU, MTL

STATION-WAGON, Ford, 57, 6 cylindres, très propre, $350. 321-2033.

ST-WAGON Falcon 1962, 6, automatique, équipé, très propre, bas millage, léger comptant. 273-8808.

STATION WAGON Falcon 1960, très propre, $795. Terme. 5860 Papineau. 276-5519.

STATION WAGON Morris 850, '62. Très propre, $550. Terme. 5860 Papineau, 276-5022.

STATION WAGON Plymouth 1958, équipée, $20 comptant, cause mortalité. 322-0255.

STATION - WAGON PONTIAC 1958, PROPRE, PARTICULIER. 321-6134.

1963 STATION WAGON Fairlane 500, V-8, automatique, radio, petit comptant accepté, ou votre échange. Demander M. Henri Lefort, FE. 4-5210 ou 681-1696.

STUDEBAKER 1961, automatique, 6 cylindres, radio. Garantie 100%, DA. 2-4522.

STUDEBAKER 65, choix modèle, couleur, Studebaker '63, Hawk, moteur spécia., 12,000 milles, garanti, Studebaker '64, Hawk, démonstrateur, comme neuf, Studebaker '64, hardtop, bas millage, garanti auto neuve, termes et échange acceptés. Robidoux Automobile. 675 Haute-Rive, Duvernay. 663-5306.

SUNBEAM Alpine 1964, bas millage, $1950. 1672 Ste-Catherine est. LA. 7-1511.

SUNBEAM 1965. Tiger, de démonstration, $3495. 1672 Ste-Catherine est. LA. 7-1511.

THUNDERBIRD 1962, LANDEAU, BIEN BELLE VOITURE, $2,900. DA. 2-4522.

TRIUMPH 1964 Spitfire, 2 toits, excellente condition, $1650. 1672 Ste-Catherine est. LA. 7-1511.

UN NOM
UNE ADRESSE
UN EMPLOYER

ce dont vous avez besoin pour vous procurer une voiture. Marques et modèles au choix.

AUCUN COMPTANT
36 MOIS POUR PAYER
APPLICATION PAR TELEPHONE
NOUS ALLONS VOUS CHERCHER
M. LUC ou M. MAURICE
381-1828 — 387-4711

URGENT, cause départ, Vauxhall 1960, bon état, 729-7631.

VALIANT 1963, V-200, 2 portes, coach, 6 cylindres, automatique, garantie de 24,000 milles, 24 mois, 525-2539.

VALIANT 1963, coach 6, automatique, $50 comptant, paiements faciles. HU. 9-6284.

VALIANT 1965. LIVRAISON IMMEDIATE. A PRIX SPECIAL. MEILLEURE TRANSACTION EN VILLE. JEAN TURGEON, CL. 4-4961.

VALIANT 1963-1964, V-200, 2 portes hardtop, gros moteur, bas millage, garantie transférable. Finançons. 642-5375.

VAUXHALL 4 et 6 cylindres, 58 à 61, de $295 à $495. 1672 Ste-Catherine est. LA. 7-1511.

VAUXHALL 1960, 4 portes, en parfaite condition, 5225 Papineau, LA. 3-3043.

VAUXHALL 1960, Cresta, particulier, $10 comptant, $22 mois. Radio. 389-0375.

VAUXHALL 1959, offre raisonnable acceptée, très bon ét t. RE. 7-8713.

VAUXHALL 1961, sedan, et station wagon, $25 comptant, $8.50 semaine. HU. 9-6284.

VAUXHALL 1961, 30,000 MILLES, BON ETAT $600. 739-6660.

VAUXHALL Cresta 1959, entièrement en parfait état, un seul propriétaire, faut voir pour apprécier. $375 ou offre la plus proche, particulier. 272-5622.

VAUXHALL 1962, comme neuve, garantie. 523-1167.

VAUXHALL 1962 Cresta comme neuf. Un propriétaire, Doit vendre. 523-1122.

VAUXHALL 1962 Sedan, comme neuf, $825. Terme. 5860 Papineau. CR. 6-5519.

VAUXHALL 61 SEDAN SUPER
Deluxe excellente condition, très propre, bas millage $500. 527-2572. 1668 Boul. St-Joseph est, appt 2.

VAUXHALL 1959-60. Offre raisonnable acceptée. 3432 Masson. 727-2828.

VAUXHALL 1961 Sedan 6 cylindres, très propre, $595. Terme. 5860 Papineau. CR. 6-5022.

VAUXHALL 1962, Cresta, comme neuf. Un propriétaire. 526-3331.

VENDRAIS, échangerais Ford 1962, coach, propre, pour camion panel. 322-2406.

VOLKSWAGEN, deluxe, 1961, très propre, bon ordre. Radio, $585. 4899, 5e Ave, Rosemont. 522-4468.

VOLKSWAGEN 1961, très propre, comme neuf. $750. 667-0450.

VOLKSWAGEN 1958, reconditionnée, peinture neuve, 31,000 milles, $400., particulier, RA. 1-3126.

VOLKSWAGEN de luxe 1961, condition A-1, $500. DU. 1-6329.

VOLKSWAGEN 63, comme neuve, équipement complet, dame abandonnerait, $935. 387-8188.

1961 VOLKSWAGEN, bus, 9 passagers, très propre, en bon état, sacrifierais, termes possible. DU. 7-3782.

VOLKSWAGEN 1959, très propre, parfaite condition, $450. Téléphone, 256-6723.

VOLKSWAGEN 1963, de luxe, un propriétaire. 523-1166.

VOLKSWAGEN 1961, très propre, parfaite condition, $650. Téléphone, 256-6723.

VOLKSWAGEN. Attention, acheteurs. Voulez-vous faire une bonne affaire ? Voulez-vous un échange très satisfaisant ? Fiez-vous à votre vendeur Volkswagen. Appeler Paul Dezo, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1500, Station Wagon, parfaite condition, rouge cerise, 695-2443, 453-8114.

VOLKSWAGEN 1960, deluxe, chaufferette, radio, 7810 Louis-Hébert, après 4.

VOLKSWAGEN 1964, vrai bijou. Un propriétaire. Doit vendre. 526-3331.

VOLKSWAGEN 1964 de luxe, comme neuf. Chaufferette à gaz, doit voir. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1964 coach comme neuf, $1375. Terme. 5860 Papineau. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1962, Coach de luxe, parfait ordre, $875. Terme. 5860 Papineau. 276-5519.

VOLKSWAGEN 1960, Coach, bon ordre, $550. Terme. 5860 Papineau, CR. 6-5519.

VOLKSWAGEN 1958, de luxe, radio, excellente condition, 653-6075.

940 AUTOS A VENDRE

★ DODGE 1965 ★

$2,922

Sedan 4 portes "330" livraison immédiate, $350 comptant ou votre échange, $69 par mois. Finance directe à 7%, garantie 5 ans.

Pagé et Fils Limitée
3550 WELLINGTON
PO. 6-3571 - Ouvert tous les soirs

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, 29,000 milles, prix raisonnable, dame propriétaire, 255-4306.

VOLSWAGEN 1959, très propre, moteur en bon état, $350. 323-3012.

VOLKSWAGEN 1962, deluxe, radio, chaufferette à gazoline, mécanisme exceptionnel. 352-2014.

VOLVO 1965, automatique, $2795, 1672 Ste-Catherine est. LA. 7-1511.

ZEPHYR 1957, propre, pneus neufs, batterie neuve. $400. 277-7642.

ZEPHYR 1961, très propre, 1 propriétaire, $15. comptant, $6. semaine. 273-1772.

VENDEURS
ou
VENDEUSES

A TEMPS PLEIN OU PARTIEL

pour la vente d'huile à chauffage, appareil de chauffage et climatisation. — Excellentes rémunérations. Toute demande très confidentielle.

Ecrire à Case 7021,
La Presse, Montréal

LABRADOR ACCEPTANCE CORPORATION
AVIS DE DIVIDENDES

Avis est, par les présentes, donné que les dividendes trimestriels suivants ont été déclarés payables le 1er juin, 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er jour de mai, 1965 :

a) Un dividende de trente-sept cents et demi (37½¢) par action (troisième dividende) sur les actions privilégiées rachetables au dividende cumulatif de $1.50 (1964) d'une valeur nominale de $25 chacune;

b) Un dividende de douze cents et demi (12½¢) par action (vingtième dividende) sur les actions classe "A" de la Compagnie en circulation d'une valeur nominale de $5 chacune.

Par décision du Conseil d'Administration.

D. JACQUES SAURIOL,
Secrétaire.

Montréal, le 26 avril, 1965.

Province de Québec,
DISTRICT DE MONTREAL.
No. 3230

EN VERTU DE LA LOI
DES LIQUIDATIONS
COUR SUPERIEURE
VANITY FROCKS INC.,
débitrice,
— et —
SAMUEL DRUKER C.A.
Liquidateur Provisoire,
EN LIQUIDATION

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 3e jour de mai 1965 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, Chambre No 16 au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 20 avril 1965.

Bureau de :
GEOFFRION & DRUKER
10 St-Jacques ouest,
Montréal,
Tél. AV. 8-2144.

J. P. LAVOIE
Député Protonotaire de la Cour Supérieure.

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA — ONTARIO

SOUMISSION

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour centre d'électricité—Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 20 mai 65, pour la construction d'un centre d'électricité à l'Aéroport international de Montréal, Dorval, (P.Q.). On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère de Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25.00 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Montréal, (P.Q.).

Le secrétaire,
F. T. COLLINS

20 avril 1965.

Gouvernement du Québec

SERVICE GENERAL DES ACHATS
Soumission No 128

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Directeur du Service général des achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 du matin, heure normale de l'Est, jeudi le 6 mai 1965, relativement à la fourniture de :

210 LAMPADAIRES D'ALUMINIUM
210 LUMINAIRES A VAPEUR DE MERCURE
240 AMPOULES A VAPEUR DE MERCURE

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du Ministre des Finances, équivalant à au moins dix (10) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque sera remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera conservé jusqu'à ce que le contrat ait été exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service Général des Achats, 871 Chemin Saint-Louis, Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement dudit service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle on aura indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Le Directeur,
GEORGES BUSSIERES.

BUREAU à LOUER

environ 2,000 pi. carrés
CHAUFFE
SERVICE DE CONCIERGE
Appelez M. MOREAU
LA. 4-3761

Homme de service

Manufacturier de brûleurs à l'huile et au gaz commercial et industriel demande un homme de service ayant les connaissances requises pour entretien et mise en marche. Salaire intéressant pour homme qualifié, vacances, croix bleue, etc.

Ecrire et donner qualifications et expérience à

Case 8754 LA PRESSE

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
Appel d'offres
PROJET 4205-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction du carrefour de la nouvelle route no 2 et du chemin Saint-Dominique, et d'un viaduc en béton armé à ce carrefour, dans la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges, comté de Soulanges.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4205-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $52,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 26 mai 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ROGER LABREQUE,
Sous-ministre de la Voirie.

Assemblée semestrielle du printemps de la Canadian Ladies Golf Union, district des Cantons de l'Est, au Sherbrooke Country Club, jeudi 29 avril. Déjeuner à midi, réunion à 1 h. 30. Invitation à tous les membres.

HYDRO-QUEBEC
APPEL PUBLIC D'OFFRES
Nos A-598—A-599—A-600

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure avancée de l'est, comme suit :

Appel public d'offres no A-598 — Le lundi 10 mai 1965, la fourniture d'un (1) bâtiment préfabriqué en acier.

Appel public d'offres no A-599 — Le jeudi 13 mai 1965, la fourniture de poteaux en cèdre rouge de l'ouest.

Appel public d'offres no A-600 — Le jeudi 13 mai 1965, la fourniture de poteaux en cèdre rouge de l'ouest.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel public d'offres no A-598, A-599, A-600"**, selon le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 21 avril 1965.

EVALUATEUR, VOITURES USAGEES

Pour concessionnaire G.M. Seuls les applicants ayant expérience dans ce genre de travail seront considérés.

S'adresser à : M. R. ST-JACQUES

WILHELMY AUTOMOBILE LTEE
PONTIAC — BUICK — ACADIAN — VAUXHALL — GMC
4833 BOULEVARD ST-LAURENT — 288-0186

EVALUATEUR DEMANDE

Position intéressante pour personne qualifiée.
Assurance-groupe. Se présenter chez :
Sanguinet Automobile Ltée
1965 Lafontaine — Voir M. R. Vincent

VENDEUR AGRESSIF

Personne énergique, bilingue, devra couvrir la province de Québec et la Vallée de l'Outaouais pour représenter notre compagnie bien établie, la plus grande dans notre domaine. Nos produits se vendent bien dans les magasins d'articles de sport, quincailleries, magasins à départements, super-marchés et pharmacies. Excellente opportunité. Commission 20%. Aussi, avances sur commissions. Candidat doit posséder automobile. Contacter M. Ben Weider, président, Weider Sport Equipment Co. Ltd., Edifice Weider, Bates Road, Montréal. Téléphoner pour rendez-vous à REgent 1-3269.

ON DEMANDE
UN CONCESSIONNAIRE DE MEUBLES

Une entreprise canadienne spécialisée dans la fabrication de meubles et articles d'ameublement (en bois et en métal) pour hôpitaux (ou autres institutions privées ou publiques) ainsi que pour bureaux d'affaires a immédiatement besoin d'un concessionnaire (maison de commerce) capable de mousser la vente de ses produits auprès des organismes concernés au Québec. Cette entreprise, de réputation internationale, est avantageusement connue dans cette province depuis plusieurs années. La préférence sera donnée à une compagnie qui possède une solide expérience dans le domaine de la commercialisation.

Ecrire à CASE 7020, LA PRESSE

DOMTAR

INGENIEURS en CONSTRUCTION

Pour notre fabrique de pulpe dont on vient d'entreprendre la construction à Lebel-sur-Quevillon, à 50 milles au Nord de Senneterre, dans le nord-ouest du Québec, et dont la production quotidienne sera de 850 tonnes.

Les propriétaires désirent remplir les postes de commande suivants :

**Ingénieur en mécanique
Ingénieur en électricité
Ingénieur civil**

Ils seront responsables au gérant-résident de la construction pour la direction des travaux sur une base quotidienne, l'activité des entrepreneurs et les spécialistes en installation afin d'assurer le respect des horaires et de la qualité d'exécution dans leurs domaines respectifs.

Nous estimons qu'il est important que l'ingénieur en mécanique ait une connaissance directe de la construction d'une fabrique de papier ou de pulpe. Cette exigence ne s'applique pas dans le cas de l'ingénieur civil et de l'ingénieur en électricité. Bilingues de préférence. Nous fournissons des logements pour les familles sur les lieux; écoles élémentaires. Renseignements fournis sur demande. — Discrétion assurée.

Service de recrutement
DOMINION TAR & CHEMICAL COMPANY, LIMITED
2100, Edifice Sun Life
Montréal, P.Q.

Le président Norris se réjouit d'avoir retrouvé son vrai club

par Marcel Desjardins
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICAGO. — Il y avait de la joie dans le vestiaire des Black Hawks. Mais la victoire de 5 à 1 n'était pas la seule cause. Il y en avait quelques autres. Le président Jim Norris nous répétait que nous venions de voir son vrai club à l'oeuvre. Il en était aussi fier qu'il avait eu honte de celui qui avait perdu les deux premières joutes de la série à Montréal. Billy Reay remarquait que Bobby Hull vait été évidemment la vedette par ses deux buts mais qu'il y avait eu vraiment effort de toute l'équipe, que le club avait retrouvé son allure et sa combativité de sa série contre les Red Wings. Tommy Ivan, le gérant exécutif, était trop ému pour exprimer ses opinions. Quelques moments plus tôt, un placier avait remis à son voisin au stade, son chef dépisteur Kenny Campbell, un télégramme lui annonçant que son fils venait d'être tué au Vietnam. Ivan avait les larmes aux yeux au rappel de l'incident.

Mais déjà Reay laissait cette partie derrière pour penser aux prochaines. "C'est une nouvelle série en somme qui va débuter, une de deux de trois avec deux parties à Montréal si elle va à trois", disait-il. Pour lui, dans le match d'hier soir, les joueurs des deux clubs étaient plus détendus après des parties au cours desquelles la surveillance était telle qu'elle figeait sur place les participants.

"Je pense que nous allons assister à une longue, dure et âpre lutte", ajoutait-il. Il se réjouissait des deux buts de Bobby Hull. Enfin, son blond météor avait compté. Il avait prouvé la puissance de son lancer sur le premier et son habileté de patineur et de joueur pour le second. "Ces quatre premières rencontres ne signifient maintenant plus rien", tenait-il à souligner. Mais par ailleurs, il revenait à la joute que les siens venaient de gagner et considérait que Glenn Hall avait sauvé ses Black Hawks de la défaite.

Quelqu'un mentionna les punitions. "C'est compréhensible, expliqua-t-il. Nous sommes dans les séries éliminatoires.

Les joueurs sont nerveux, posent des gestes qu'il ne commettraient pas en temps ordinaire. Et par ailleurs, l'arbitre ne tolère rien.

Quelqu'un mentionna le travail superbe de Fred Stanfield. Reay dit aussitôt sa satisfaction de cette ligne mais il insista qu'un crédit tout spécial devait être rendu à Billy Hay. Il considère que ce joueur a été formidable. Il y a eu bien des causes de satisfaction pour nous des Black Hawks, mentionna-t-il. Vous ne savez le plaisir que j'éprouve en voyant que Hull s'est remis à compter.

Diplomatie de Stan Mikita

Stan Mikita a fait mine de ne pas se souvenir de l'incident avec Béliveau. Se passant la main sur la tête, il a répondu à quelqu'un qui lui demandait des informations sur l'affaire : "Je n'ai rien vu. Je ne sais pas qui m'a frappé." Il était évident qu'il cherchait à ne pas commencer une controverse.

Eric Nesterenko rendait crédit à Fred Stanfield, le jeune centre qui évolue entre lui et Billy Hay. "C'est un garçon très intelligent, rapide dans ses décisions et ses gestes. C'est agréable de jouer avec un type semblable, affirmait-il. C'est notre meilleur effort dans la série. Il est venu dans une partie dure, fatiguante, épuisante. La mise en échec n'a pas été brutale mais elle a été très, très dure. C'était une mise en échec qui épuisait."

Stanfield se réjouit

Stanfield était heureux parce que c'était sa première bonne performance depuis le début de la série. Mais il se sentait en meilleure condition pour celle-ci que pour les précédentes. Plus robuste, plus rapide, plus précis dans ses gestes. "C'était l'un de ses soirs ou les choses allaient bien pour moi," avouait-il.

Téléphoto UPI

Trois gardiens de buts !

Non, le gardien de buts Charlie Hodge ne bénéficiait aucunement d'une protection supplémentaire. Les deux joueurs derrière lui, Eric Nesterenko (15) et John Ferguson sont venus en collision et le filet a quitté ses amarres.

HODGE

SUITE DE LA PAGE 41

sur la glace lorsque Hull a compté et Don Marshall qui a choisi les trois étoiles du match en a décerné une à Provost.

A notre point de vue, l'arbitre Buffey a arbitré de meilleures parties. Il a pardonné au moins trois offenses à Bobby Hull, qui a oublié ses manières d'enfant de choeur dans cette partie disputée sur une note très virile.

Quand le Canadien décide de jouer dur

Le jeu rude du Canadien qui distribuait les coups d'épaule et les coups de coude nous a réellement surpris. On s'attendait à un club Chicago plus coriace et plus redoutable, mais les Hawks encaissaient et encaissaient comme s'ils espéraient garder les bonnes grâces de l'arbitre. Au crédit du Chicago, il faut dire qu'ils ont gardé leur sang-froid à tous les moments, tandis que les Harris, Roberts, Béliveau, Talbot, déployaient leurs muscles et récidivaient.

Dans la troisième période, les joueurs du Canadien ont été si souvent punis que Henri Richard n'a pu faire qu'une seule présence sur la patinoire et pendant un jeu de puissance.

Glenn Hall a été la grande vedette du Chicago en dépit des deux buts de Hull. Hall a bien gardé le fort pour le Chicago. Il a fait des arrêts extraordinaires au bon moment et parfois son calme devant l'adversaire a énervé un Talbot et un Roberts qui ont lancé à côté du filet alors que Hall semblait à leur merci.

Les buts de Stanfield et de Hay ont été réussis sur des mises au jeu à la gauche de Hodge, qui couvrait apparemment mal ses angles, tandis que le plus beau but de la soirée à été le deuxième de Bobby Hull.

Hull, qui recevra probablement le trophée Connie Smythe accordé au joueur qui s'est le plus signalé dans le détail, s'est sauvé après avoir reçu une passe de Maki et arrivant en trombe vers Hodge, il a forcé ce dernier à se coucher sur la glace; ce fut ensuite un jeu d'enfant pour lui de loger le disque dans la cage.

Le cinquième match de la série sera disputé demain soir au Forum et les journalistes espèrent que le Canadien concentrera ses efforts à patiner et à compter des buts; ce sont là ses deux principaux atouts. Que les joueurs du Canadien laissent à Clay et à Liston, deux boxeurs médiocres, le soin de distribuer des coups à gauche et à droite.

téléphoto PA

Un bond spectaculaire du défenseur Al MacNeil

Une collision entre le joueur de défense Al MacNeil, des Black Hawks, et l'ailier droit Robert Rousseau a occasionné la chute spectaculaire du défenseur des Hawks, hier, dans la deuxième période de la joute que les Hawks et le Canadien se sont disputée, à Chicago. Le Canadien a perdu, 1-5.

19,500 visiteurs à Paul-Sauvé

Depuis son inauguration officielle, vendredi soir dernier, jusqu'à dimanche soir, l'exposition Camping et Famille a accueilli 19,500 visiteurs au Centre sportif Paul-Sauvé. "Cet enthousiasme des amateurs de vie en plein air dépasse toutes nos espérances", a déclaré ce matin M. André St-Arnaud, publiciste de ce 4e salon provincial de camping et de caravaning.

"Je crois qu'en moins de cinq jours, nous atteindrons facilement le chiffre de 25,000 personnes, soit environ le nombre de visiteurs que la première édition de Camping et Famille attirait, en 1962", nous a révélé l'homme de confiance du Père de la Sablonnière, animateur de cet événement annuel.

Hier soir, celui-ci a présenté, en compagnie de M. John Turner, député fédéral de Montréal-St-Georges et représentant officiel du ministre Judy LaMarsh, la première mondiale du film "La famille sous la tente", pellicule en couleurs réalisée par l'Office National du Film, en collaboration avec le Camping Club du Canada. Le film est présenté chaque jour, sans interruption, à la salle de cinéma de l'expo.

Aujourd'hui, à Camping et Famille, c'est la journée de l'Exposition universelle de 1967 et, demain, MM. Ernest-A. Côté, sous-ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, et F.-A. Wade, président de l'Association des Parcs nationaux et provinciaux du Canada, présideront conjointement la journée des parcs nationaux.

La crosse au Forum

La ligue de crosse du Québec inaugurera sa saison 1965 samedi prochain, au Forum, si toutefois la série finale entre le Canadien et les Black Hawks est terminée.

On sait que la septième joute de cette série sera présentée au Forum, samedi le 1er mai, si nécessaire.

Advenant que l'issue de la série soit déterminée avant, les Indiens de Caughnawaga seront opposés aux Saints de Ville St-Pierre, à 8 h. 15 p.m. Dans le cas contraire, le match sera présenté à Ville LaSalle, le lendemain.

Hier, lors de joutes hors-concours, Caughnawaga a défait Drummondville, 9 à 8 tandis que Valleyfield a triomphé du Ville St-Pierre par 6-3.

Valleyfield, Drummondville, Ottawa et Cornwall inaugureront leur saison, dimanche prochain tandis que Hull et Sorel devront patienter un peu plus longtemps.

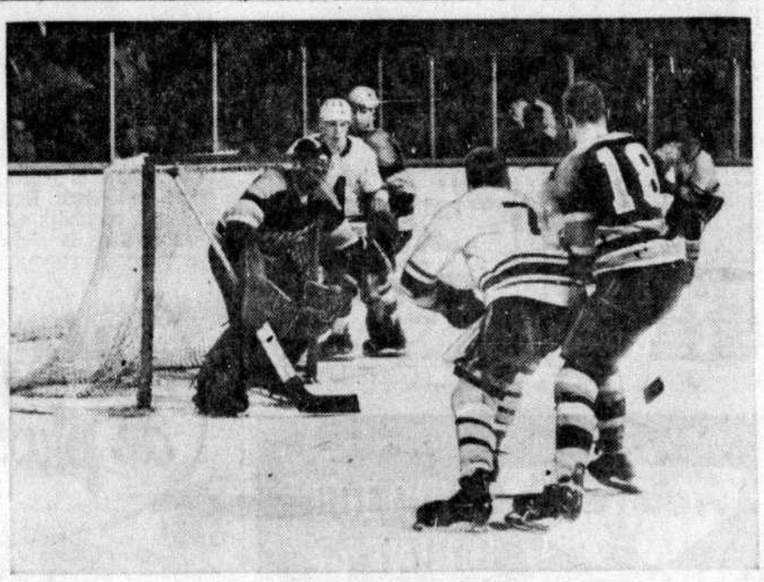

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Les Maroons surveillés de près par les Flyers

Tandis que le gardien Bernard Parent, des Flyers, s'apprête à se jeter sur la rondelle, Jim Lorentz (18), des Flyers, surveille de près George Norton (7) des Maroons. Richard Pumple, à l'arrière du but, est également l'objet d'une étroite surveillance de la part de Dave Woodley. Les Flyers l'ont emporté par 2-1.

Blake perd son sang-froid et veut s'en prendre à l'arbitre

par Gérard Champagne
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICAGO. — Après la partie, les journalistes se demandaient s'ils assisteraient à la scène disgracieuse survenue au même Chicago Stadium, alors que Toe Blake avait traversé la patinoire pour frapper l'arbitre Dalton MacArthur à la figure. Blake s'en était alors tiré avec une amende de $2,000 et une réprimande de Clarence Campbell.

Hier soir, Toe Blake a sauté sur la glace après la fin du match et s'est encore une fois dirigé vers l'arbitre. Cette fois, l'officiel était Vern Buffey. On se demande ce qui se serait produit si le soigneur Andy Galley et Jean Béliveau n'étaient pas intervenus pour contrôler Blake. Cette fois, Blake ne s'en serait pas tiré avec une amende. Il aurait été banni du hockey pour la vie et au temple de la renommée du hockey on ne choisit pas des joueurs bannis, ce serait une disgrâce.

Blake était encore furieux en arrivant dans le vestiaire du Canadien. Il a laissé attendre les journalistes quelques minutes puis sortant à leur rencontre il a dit : "Je suis prêt pour les journalistes. Je veux me rendre compte si vous avez du courage. Vous avez vu la partie, racontez ce qui s'est passé et demain, je lirai tous vos journaux. C'est tout."

Aucun journaliste n'a commis d'erreurs durant cette partie et de crainte d'en commettre une, nous relaterons les paroles du directeur-gérant Sam Pollock.

"Nous n'avons pas d'alibis. Nous avons vu le même genre de travail de l'arbitre et entendu les mêmes cris de la foule que jeudi dernier à Chicago. Je tiens à ajouter que le Chicago possède un très grand joueur de hockey, probablement le plus grand de la ligue Nationale actuellement et que ce joueur se tire de toutes sortes d'offenses sans aucune punition", a dit Pollock.

Après une altercation avec un journaliste de Chicago, qui cachait un micro tandis qu'il parlait, Pollock a déclaré : "Bobby Hull aurait dû mériter deux ou trois autres punitions. Je ne sais pas comment il fait pour s'en tirer avec ses coups sans attirer l'attention de l'arbitre."

Nous avons demandé à Pollock s'il croyait que Lorne Worsley serait en mesure de jouer mardi au Forum. "Non, franchement je ne le sais pas. Le médecin du club ne le sait pas. Worsley s'est luxé un muscle de la cuisse gauche. Nous ne savons quand il pourra reprendre sa place devant le filet."

Nous avions d'autres questions à poser comme celle par exemple concernant la tenue de Hodge, mais Pollock s'est contenté de dire que le Chicago se plaignait d'avoir perdu les services de Pierre Pilote et de Ken Wharram, mais que personne ne mentionnait que le Canadien jouait sans les services de Jacques Laperrière et de Gilles Tremblay, deux grandes étoiles, qui s'étaient brisé une jambe ou une cheville. Ces deux joueurs ne sont pas des "palooka" traduire "poires".

Dans la chambre, les joueurs s'empressaient de se vêtir afin de prendre le train à destination de Montréal, pour la première joute d'une nouvelle série de deux dans trois.

Jean Béliveau nous a dit: "La série n'est pas finie et nous avons secoué les os de quelques-uns des joueurs du Chicago." Il a ensuite souri en entendant dire qu'il n'avait pas manqué Mikita. Un autre joueur n'a dit qu'une seule phrase avant de partir : "Dire qu'il nous faudra revenir encore une fois dans cette maudite ville". Cambronne a eu son mot célèbre, nous avons tenu à souligner cette phrase qui en disait long dans les circonstances.

Martin Mulligan est vainqueur

NAPLES, (AFP) — L'Australien Martin Mulligan a remporté la finale du simple messieurs du tournoi international de tennis de Naples en battant l'Italien Nicola Pietrangeli par 6-4, 6-3, 6-3.

OFFRE D'ÉCHANGE Sunbeam

Obtenez une généreuse allocation d'échange sur votre ancien rasoir contre un nouveau RASOIR ÉLECTRIQUE SHAVEMASTER DE SUNBEAM!

★ 5 lames de précision en acier chirurgical

★ finissoir professionnel de coiffeur

★ tête incurvée comprimant la peau pour un rasage ras

ÉCHANGEZ AUJOURD'HUI POUR LE RASOIR ÉLECTRIQUE SHAVEMASTER

Sunbeam

L'offre se termine le 30 juin 1965

Modèle 555-II

Il y a aussi le nouveau rasoir Shavemaster sans fil de Sunbeam—fonctionne pendant des jours, se recharge en une nuit!

Nancy Greene et Hebron en évidence à Norden

NORDEN, Californie. (UPI) — La brillante skieuse canadienne Nancy Greene a ajouté un autre triomphe à son dossier, hier, alors qu'elle a décroché les honneurs du slalom géant Silver Belt, section féminine, à Norden, en Californie.

Mlle Greene a devancé sa plus proche rivale, l'Italienne Pia Riva, par une seconde.

Une autre Canadienne, Karen Dokka, s'est classée huitième dans cette épreuve.

Chez les hommes, Jakob Tischhauser, de Suisse, a terminé au premier rang, devant ses compatriotes Edmund Bruggmann et Stephan Kaelin.

Samedi, lors du slalom Buddy Werner Memorial, Rod Hebron, du Canada, a remporté les honneurs de cette compétition. Le Français Philippe Mollard s'est classé deuxième, suivi de Peter Duncan, également du Canada.

Près de 15,000 amateurs assistent aux 2 parties

Samedi, quelque 6,400 personnes ont assisté au premier match entre les **Maroons** et les **Flyers** tandis qu'hier, 8,200 amateurs ont envahi le Forum ... **Richard Pumple** et **Cliff Rose** sont, à nos yeux, les deux vedettes du Lachine dans cette série tandis que **Bill Goldsworthy** et **Derek Sanderson** nous ont épaté chez les Flyers ... **Bernard Parent** n'a certes pas perdu sa bonne forme ... Il excelle tout comme au temps où il s'alignait avec les Bombers de Rosemont ... Outre **Ward, Côté** et **Harrison,** les Maroons ont sur leur liste de substituts, les noms de **Jack Churchill,** de Smith Falls, **Yvon Houle,** de Verdun et **Mike Hyndman,** du Verdun ... Léo Ward, qui parle français, a porté les couleurs du club de crosse de Drummondville l'an dernier ... Avant le début du match, on a présenté le trophée **Norman Dawe Memorial,** emblème du championnat provincial du hockey junior, à **Serge Roy,** capitaine des Maroons ...

La défaite d'hier, n'était que la deuxième en 21 parties éliminatoires subie par les Maroons avec **Cliff Rose** devant leur filet ... **Bernard Parent** porte toujours un plâtre au pouce droit ... On doit toutefois lui enlever ce plâtre dans quelques jours ... L'arbitre **John McEvoy,** d'Ottawa, a accompli du bon travail durant les deux joutes de cette série, qui se poursuivra mercredi, vendredi et si nécessaire samedi, à Niagara Falls ... Selon **Phil Dalgleish,** il est improbable que **Serge Boily** ne revienne au jeu cette saison ... Sa présence ajouterait une menace à l'attaque des Maroons, quoique **Ed Harrison** se tire bien d'affaires à sa place ... Harrison a été blessé au visage, hier, sa blessure a nécessité neuf points de suture ... Boily possède toutefois l'instinct de compteur à un plus haut degré que Harrison ...

Les Maroons tiennent leur bout!

par Jacques Doucet

Les gens qui croyaient que les Flyers de Niagara Falls allaient rééditer le Massacre de Lachine (1689) dans la série qui les oppose aux Maroons de Lachine, ont certes écarquillé les yeux à l'issue des deux premières parties.

Tout d'abord, les Maroons ont causé une véritable surprise, samedi soir, triomphant des puissants Flyers au compte de 3-2. Puis, hier après-midi, ils ont remporté ce qu'il est convenu d'appeler une "victoire morale", s'avouant vaincus au compte de 2-1.

Comment expliquer ces succès inespérés des Maroons contre les Flyers. Nous y trouvons deux causes.

La première, c'est l'ardeur au jeu des jeunes protégés de l'instructeur Phil Dalgleish.

La seconde, une confiance outrancière des Flyers.

Il est évident qu'après avoir compté 43 buts contre seulement quatre dans la série qui les a opposés au Garson-Falconbridge, les Flyers étaient confiants. Puis, le fait d'avoir à affronter une équipe de la Ligue métropolitaine, un circuit dont le calibre de jeu est inférieur à celui de la Ligue junior "A" de l'Ontario, n'était pas de nature à teinter cette confiance d'un peu de réserve.

Samedi, les Maroons ont triomphé grâce à une poussée de trois buts en troisième période, ceux de Richard David, Richard Rose et Eddie Harrison. Les Flyers avaient auparavant pris les devant, 2-0, par suite des buts de John Arbour et Bud Debrody.

Hier, la même situation s'est présentée, alors que Bill Goldworthy a procuré une avance de 2-0 aux Flyers dans le deuxième vingt.

Les Maroons ont entrepris le chemin du retour dès le début de la troisième période, lorsque Richard Rose a réduit la marge à 2-1. Les efforts subséquents des Maroons se sont toutefois avérés vains.

Dans cette deuxième partie, la nervosité des Maroons s'est faite sentir davantage, ce qui explique en partie leur défaite.

L'instructeur des Flyers, Bill Long était furieux après le match. Tellement furieux qu'aucun journaliste n'a été admis dans le vestiaire des joueurs. Nous avons dû patienter jusqu'à ce qu'il décide de quitter son antre pour poser quelques questions.

"Pour un club d'étoiles, les Maroons se défendent très bien. Trop bien, peut-être. Il nous est difficile de les vaincre en plus de l'arbitre, un peu trop indulgent à leur endroit. Mais la situation va rentrer dans l'ordre dès que nous serons sur notre glace", dit-il en se dirigeant vers la sortie.

Un club d'étoiles ? Lors de la joute d'hier, trois joueurs autres que les porte-couleurs réguliers des Maroons ont été utilisés, soit : Ed Harrison, de la Palestre Nationale, Bernard Coté, du Notre-Dame-de-Grâce et Léo Ward, du Cornwall via Smiths Falls.

Harrison remplaçait Serge Boily, blessé au dos; Coté s'est substitué à Ian Maybury, victime d'une dislocation de l'épaule tandis que Ward a été utilisé à la place de Pete Stoutenburg, également blessé à l'épaule.

A notre avis, ce n'est pas un club d'étoiles, mais bien les Maroons qui affrontent les Flyers.

Dans le vestiaire des Maroons, l'instructeur Phil Dalgleish et le président Pete Morin étaient on ne peut plus heureux.

"La victoire de samedi a été une vraie révélation. Et aujourd'hui, peu s'en est fallu que nous répétions l'exploit de la veille. Chose certaine, les Flyers font face à une compétition plus vive qu'ils ne l'auraient cru. Et cette compétition ne prendra fin qu'une fois qu'ils nous auront éliminés. Nous ne ralentirons pas à Niagara", ont déclaré d'une voix commune les deux dirigeants de l'équipe.

La série est égale, 1 à 1

SAMEDI

Première période

Aucun but.
Punitions : Bradley 3:17, Goldsworthy 3:43, Maybury 6:11, Sanderson 11:11, Ward, Lorentz 13:00.

Deuxième période

1—Niagara Falls, Arbour (Snell, Bradley) 12:29
2—Niagara Falls, Debrody (Woodley, Marcotte) 15:26
Punitions : Debrody 7:11, Marotte 11:20, Firn 12:59.

Troisième période

3—Lachine, David (G. Lapalme, Harrison) 7:50
4—Lachine, R. Rose (M. Lapalme, Young) 15:11
5—Lachine, Harrison (David) 17:45
Punitions : Woodley 2:06, Bradley 10:18.

ARRETS : Parent 11 7 12 — 30
C. Rose 13 8 15 — 36

* * *

HIER

Première période

Aucun but.
Punitions : Firn 3:23, Bradley 6:04, 12:03, M. Lapalme 6:25, Marcotte 7:35, Arbour 14:03.

Deuxième période

1—Niagara Falls, Godsworthy (Pronovost, Lorentz) 8:08
2—Niagara Falls, Goldsworthy (Marotte) 18:27
Punitions : R. Rose 3:32, Marotte 4:50, 19:27, David 6:11, Marcotte 10:07, Côté 12:43, Sanderson 13:11, 19:36, Young 16:13.

Troisième période

3—Lachine, R. Rose (David, M. Lapalme) 1:30
Punitions : Allen 8:33, Lorentz 12:42, Marotte 18:09.

ARRETS : Parent 11 1 8 — 20
C. Rose 7 15 10 — 32

ETES-VOUS ?

Stupide, paresseux, léthargique, sans ambition, misanthropique, routinier et satisfait d'un revenu fixe et limité.

RESTEZ OU VOUS ETES!

AUTREMENT APPELEZ

ROLAND GERMAIN

LA SOCIETE DE GESTION A.G.F. LTEE

345, av. VICTORIA, Mtl 6 Tél. 482-8066

GOLF ANJOU OUVERT

RÉPARATION DE MOTEURS HORS-BORD

SERVICE ET PIÈCES DE TOUTES LES MARQUES

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'A 5:30 P.M. SAMEDI OUVERT JUSQU'A MIDI

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.

6500 CHEMIN UPPER LACHINE

481-8115

EXPOSITION

PERMANENTE DE CAMPING

15 TENTES EN MONTRE AU MAGASIN

GRAND SPECIAL! TENTE-REMORQUE

- Il faut voir cette tente-remorque pour réellement apprécier sa qualité supérieure !
- Toile de la tente en "OTIS PERMASOL" 10.10 onces.
- Grandeur (ouverte) : 12' x 6'6".
- Boîte de la remorque (fermée) : 72" x 78" x 15".
- POUVANT ACCOMMODER DE 4 A 6 PERSONNES.
- Capacité du compartiment à bagages : 20 pieds cubes.
- LA MEILLEURE TENTE-REMORQUE SUR LE MARCHE !

Pour le pêcheur...

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

J.E. Beauséjour INC.

Maison canadienne-française établie depuis 25 ans

PERMIS DE CHASSE ET PECHE

Pour le campeur...

OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIR

4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
25	Abitibi	13	13	13
—	Allian CCA	13¼	12¾	—
—	Algoma	81	80	—
25	Alumin	30½	30½	30½
—	Al 4¼ P	42¾	41¾	—
—	Alcan 1 P	21¾	21¾	—
—	Alcan 2 P	48½	48¼	—
—	Ang C P	27½	27¼	—
—	A T 4½ P	45	45	—
—	AngT 290 P	52	52	—
—	Argus	20¼	20¼	—
—	Arg 2.70 P	52½	52	—
—	ArgC P	15¼	15¼	—
200	Asbestos	29⅞	29½	29⅞
—	Atl Sug	18¾	18½	—
—	Bail 5¾ P	25¾	25¼	—
—	Bq CN	76	75¼	—
—	Bq Imp	69¼	67¾	—
5	Bq Mont	68	66	66
—	Bq N-E	79	79	—
—	Bq PC	54¼	54	—
—	Bq Roy	80¼	80¼	—
—	Bq Tor-D	66⅞	66⅞	—
425	Bath P	28½	28½	28½
—	Bath Wt	14	14	—
—	Bath P A	62¼	62	—
—	Bath P P	21½	20½	—
—	BC PC	54¼	54	—
100	Bell Phone	61⅞	60⅞	60⅞
—	Bow Mer Pr	51¼	51	—
—	Bow Paper	6	6	—
100	Brazil	7¾	7¾	7¾
—	BA Bk N	68	68	—
200	BA Oil	34¾	34¾	34¾
50	BC Forest	30¾	30¾	30¾
—	BC Phone	68	68	—
6725	Brinco	7⅛	7	7⅛
—	Brown	15½	15½	—
—	Bruck (A)	34	34	—
—	Bruck (B)	20	20	—
25	Cal Pow	23⅞	23⅞	23⅞
—	Can Cem	39	37¾	—
—	Can Cem Pr	28¼	28	—
—	CD Sugar	25	24½	—
—	Can Iron	53¾	53	—
—	Can Malt	26	25½	—
—	C Safe 4.40p	99¼	99¼	—
—	C S L	33¾	32¾	—
—	C S L pr	6½	6½	—
—	C Aviat E	17½	17	—
—	C Brew	9¾	9½	—
—	C Brew (A)	46½	46	—
—	C Brew (B)	53¾	53¾	—
—	C Br Al (A)	16½	16½	—
—	CBAL A w	420	410	—
—	C Chem w	11½	11½	—
—	C Fndtn	9½	8¾	—
—	C Fnd A p	18	18	—
—	C I L	23¾	23½	—
—	CI Pow	27⅞	27	—
—	CI Pow pr	50	49¾	—
—	C Marconi	6	5⅞	—
100	C I L drts	47	47	47
—	CPR	66¾	64½	—
—	C Pfina	14½	14½	—
—	CPP Sec	23¾	23¾	—
—	CPP Sc (A)	24	24	—
—	C Refract	19¼	19	—
—	Cd Tire (A)	45⅞	45¾	—
—	C Vickers	21¾	21¾	—
1000	Central Del	11¾	11¾	11¾
—	Chemcell	19½	19	—
—	Coghlin	16¾	16½	—
—	Col Cell	10⅛	10⅛	—
50	Cons MS	45	45	45
—	Cons Paper	46¼	45	—
—	Cons Text	29	29	—
—	Consu Glass	10	10	—
—	Corby A	21	21	—
—	Corby B	21¼	21¼	—
—	Coronation	495	495	—
—	Crain RL	27½	25	—
—	Créd Foncr	77½	76	—
—	Cr Cork	122	122	—
—	Cr Zell A	36	35½	—
—	Crush Int	16	15¾	—
—	Cygnus B	6	6	—
—	Denison	27¾	26⅞	—
130	Dist Seag	39¾	39¾	39¾
—	D Bridge	29½	28¾	—
—	D Coal Pr	9	9	—
—	D Corset	13¼	13	—
—	Do Fasco	28¾	28	—
—	D Glass	16	15½	—
—	D Glass Pr	18¾	18¾	—
—	D Lime	6½	6¼	—
—	Dosco	16¼	16	—
—	D Stores	24½	24¼	—
100	D Tar	22¾	22¾	22¾
—	D Tar Pr	22¼	22¼	—
—	D Text	40¼	38½	—
—	Donohue	9¾	9½	—
—	Du Pont	54	52¾	—
—	Du Pont Pr	82½	82½	—
—	Dupuis (A)	13¼	13	—
—	Eddy Match	44¼	44	—
—	Enamel (A)	8¾	8¾	—
—	Falcon	101	100¼	—
—	Fam Play	25¼	24½	—
—	Fleetwood	21¾	20¾	—
100	Fraser	32¼	32¼	32¼
—	Fr Pete	390	375	—
725	Frosst	24¼	24¼	24¼
—	G Dynam	46¾	45½	—
—	GMC	116¼	116	—
—	GR BRCI	50	49½	—
—	GL Paper	24	22¾	—
—	Hdy Andy	7	6¾	—
—	Harding	34¾	34¾	—
—	Harding	32	32	—
—	Hawk S	6¾	6¼	—
—	Hawk Sid	102	102	—
—	Hollinger	30¾	30¾	—
—	Holt Ren	17½	17½	—
—	Home O	22¼	21⅞	—
100	Home O	23¼	23¼	23¼
—	Horne Pf	350	340	—
—	H Smith	44	44	—
105	Hud Bay	74½	74½	74½
150	Hud's Bay	13⅞	13¾	13⅞
—	Husky O	13⅞	13¾	—
—	Husky B	53¼	53¼	—
—	Imp Oil	57¼	56⅞	—
175	Imp Tob	14¾	14⅞	14¾
—	I Tob pr	6½	6½	—
100	Ind Accep	24¾	24¾	24¾
—	Inind C p	18¼	18¼	—
260	Int Nickel	95¾	95½	95¾
—	Int Pap	36¼	35	—
225	Int Util	32¾	32⅝	32¾
225	Interpr PL	91	91	91
—	Iro GI p	9	9	—
—	Jamaica PS	13½	13½	—
300	Labatt	20¼	20¼	20¼
—	Laura Sec	18¾	18¾	—
—	Laur Fin	18½	18½	—
—	Laur F 1.40	25¾	25¾	—
—	Laur F 2.00	40¾	40¼	—
—	Loblaw A	10¼	9¾	—
—	Loblaw B	10¾	10½	—
100	Loeb M	14¾	14¾	14¾
—	MacKinn	10	10	—
—	MacLar A	21¾	21	—
—	MacLar B	22½	22½	—
—	MacLean	28	28	—
100	Mac M Pow	37½	37½	37½
—	Maritime E	20	20	—
25	Maritime T	22⅞	22½	22⅞
100	Mass F	34	34	34
—	McAllister	8	7¾	—
—	Met Stores	10¼	10	—
—	Met Str Pr	22½	22½	—
—	Miron 6%	14	14	—
—	Mitch R A	13½	13½	—
—	Mitch R B	275	275	—
75	Molson A	40¾	40¾	40¾
75	Molson B	41	41	41
—	Mtl Loco	14½	14½	—
—	Mtl Trust	27	26¾	—
—	Moore Corp	70⅞	69¼	—
—	Morse A	16½	16½	—
—	Morse B	15	15	—
—	Mussens	23	22	—
—	Nat Drug	14	14	—
—	NLFD Ligh	10⅜	10¼	—
75	Noranda	56½	56½	56½
—	N On NG	27¾	27¾	—
—	N S Light	32¾	32¾	—
—	Ocean Fish	8¼	8¼	—
200	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ogilvie Pr	38⅛	38⅛	—
—	Ont Steel	36	35½	—
—	Oshawa A	38¼	38¼	—
600	Pac Pete	11⅞	11¾	11⅞
800	Power Corp	15⅜	15⅜	15⅜
150	Price Br	42½	42½	42½
—	Probuild	160	160	—
65	QN Gas	11¼	11¼	11¼
—	QNG Pa	147	147	—
—	Que Phone	26¼	25¾	—
—	Reed Paper	7⅝	7⅛	—
200	Reitman's	10¼	10¼	10¼
—	Reitman's A	9¼	9¼	—
—	Rio Algom	16⅝	16¼	—
—	Rolland A	11½	11	—
—	Roland B	15	15	—
—	Ronalds	13¾	13	—
—	Rothmans	23¾	23½	—
—	Royal T 5%	23	23	—
—	St-L Cem	39½	39	—
—	St-L Cem	17	17	—
300	Salada F	13⅜	13¼	13⅜
—	Scott LaS	15½	15¼	—
150	Shell Can	18	18	18
—	Shell I Pr	26¼	26¼	—
—	SherW	39¾	39¼	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Shop Save	17¼	17¼	—
—	Simp Sears	20¼	19⅞	—
—	Sicard	7	6⅞	—
—	Simpsons	28	27¾	—
—	Soc GF	7½	7½	—
—	Southam	34	33½	—
25	SS Steel	22⅞	22⅞	22⅞
125	Steel Can	33⅞	33¼	33⅞
—	Steinbg (A)	47¼	47	—
—	Texaco Can	54	53½	—
400	T Fin A	15¼	15¼	15¼
100	Tr-C Corp	12¼	12¼	12¼
100	Tr-C PL	37	37	37
—	Tr Mt PL	21¼	21⅛	—
—	Triad Oil	265	255	—
25	Un Carbid	29¼	29¼	29¼
—	UN Steel	145	145	—
—	Viau	14½	14	—
—	Walk GW	40¼	39⅞	—
—	Widwood	12⅜	12¼	—
—	WCoast Tr	14¾	14½	—
—	Weston A	22¼	21¾	—
—	Weston B	22¼	22⅛	—
—	Zeller's	15¾	15¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
500	Ajax	12½	12⅛	12½
—	Alpha	50	50	—
—	Alpha (A)	70	70	—
—	Alscope	100	100	—
—	Alsof	13½	13	—
20000	Am B Bel	32½	32½	32½
—	Ameranium	5	5	—
—	Anthonian	11	11	—
—	Arno	5	4½	—
500	Augustus	31	31	31
1000	Baker T.	10	10	10
—	Band-Ore	17	16	—
—	Bateman	6½	6	—
—	Beld-Cort	13½	13½	—
—	Black Haw	280	275	—
5000	Black River	25	24½	24½
1500	Blue Bon	390	385	390
—	Bluewater	31½	31½	—
—	Bornite	7½	7½	—
—	B Carpets	45½	45½	—
—	Bruce Prest	18	17	—
7000	Bruneau	26	35	35
—	Burnt Hill	30	30	—
—	Calumet	6½	6½	—
—	Camflo	295	290	—
—	CG Inv	$ 63¼	63¾	—
—	C Ind Gas	12½	12½	—
—	C. Interu	395	390	—
—	C. Magne	60	55	—
200	C Sec	210	210	210
—	Capital	125	125	—
500	Carbec	9	9	9
1000	Cartier-Q	10	10	10
—	Casavant	475	470	—
—	Cessland	490	490	—
4600	Chemall	220	210	220
4000	Chib K	28½	28½	28½
—	Chib Copp	7	7	—
—	Chipman	22	22	—
—	Com O G	40	40	—
250	Commod	10¼	10¼	10¼
—	Commod	585	585	—
—	Cominga	19	19	—
—	C Canor	39	39	—
—	C Di S A	175	175	—
—	C Manitob	45	45	—
—	C Mogador	28	28	—
—	C New P	12	12	—
—	C Persh	20	20	—
—	CQ Yell	18	10	10
500	Copstream	14½	14½	14½
50	Couvr A	$ 35¾	35¾	35¾
—	Cr MG A	14	14	14
—	Cr St-L A	10½	10½	—
—	Crownbridg	40	38	—
—	Cr St-L A	10½	10½	—
—	Crownbridge	40	38	—
—	Crusade	23	23	—
2000	Dauphin	25	24	25
—	Delta El	270	265	—
—	Denault A	14½	14¼	—
135000	Dolsan	67	65	63
—	Delta M	33	33	—
—	Dome	39	39	—
—	Dome Ex	13	13	—
—	Dom Lea	32½	32	—
—	D Oilcloth	$ 34¼	34	—
—	Drum W	11½	11½	—
—	Dumagami	54	52	—
—	Dumont	28	27	—
—	East Sull	660	655	—
—	East Vent	33	33	—
—	E Bake	20	19½	—
—	Emp Oil	5	5	—
6000	Equity Ex	56	55	55
8500	Fab Met	20	20	20
—	Fano	10	10	—
—	Fiscal Pr	17	17	—
—	Flint Rock	33	33	—
—	Fontana	4	4	—
—	FT Reliance	43	43	—
3000	Fox Lake	29	29	29
—	Frigistors	50	50	—
—	Fundy	5	5	—
2500	Futurity	52	51	52
4000	Garney	44	44	44
—	Ghislau	28	28	—
—	G. Autot.	200	200	—
1000	Glen Lake	165	165	165
—	Grissol	225	225	—
—	Gui-Por Ur	32	32	—
—	Hastings	380	380	—
—	Inland Ch	6	5¾	—
—	Inspiratn	203	200	—
Int	Atlas	130	130	—
—	Int Ceram	5½	5	—
—	Intp Dredg	22	21	—
—	Inv Found	53¼	53¼	—
—	Israel Oil	10	10	—
—	James Bay	52	48	—
—	Jockey	6⅛	6⅛	—
56600	Jubilee	315	300	310
—	K Desmond	48	48	—
—	Kenting Av	5¼	5¼	—
—	Kiena	305	305	—
1200	Kodiac Pet	260	260	260
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Accept	10¾	10¾	—
—	Laduboro	37	37	—
—	Lait Leclerc	11	10¾	—
—	L Dufault	13¾	13¼	—
—	Lamontagne	18¾	18¾	—
—	Lingside	5½	4½	—
—	Lithium	14	12	—
—	Lowney	27½	27½	—
7000	Loanna G	18	18	18
—	Malartic HY	25	22	—
—	Massval	10½	10	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McKinney	25	24½	—
—	Melchers R	160	160	—
30	Melchers	18½	18½	18½
20	Melchers Pr	5½	5½	5½
—	Merc Chip	12	11½	—
—	Merrill	58	58	—
—	Mid Chib	23½	23	—
—	Miro Mines	38	33	—
—	Midepsa	260	242	—
—	Mistango	25	23	—
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	10	10	—
—	Mt Costigan	21½	20½	—
—	Mt Pleast	101	100	—
—	MR Rice	18⅛	18⅛	—
—	NAut Vend	120	115	—
—	Native Min	13	11	—
—	N Formaq	7	6	—
500	N Imperial	250	250	—
—	Newrich	20	18	—
—	NW Amule	6½	6	—
—	Nocana	11¼	8½	—
—	NA Asbestos	5	5	—
—	NA Rare M	32	28	—
—	NorthEx	180	170	—
—	NW Canalsk	14	13	—
1000	Opem Ex	14	14	14
3000	Pat Silver	21½	21	21
—	Paudash	12	11	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
—	Peace Riv	460	450	—
—	Pmbrook El	26½	25½	—
2000	Pennbec	15	15	—
—	Peso S	155	135	—
—	Phoenix O	70	64	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
3500	Porcupine	36	36	36
200	PowC 2 p	16½	16½	16½
—	Pravo G	295	294	—
—	Q Cobalt	175	175	—
—	Q Indust	32	32	—
—	Que Smelt	22	22	—
—	Que PH	20½	20½	—
—	Red Crest	4	3½	—
—	RA Pete	75	70	—
—	Rusty L	41	40	—
—	Ruby Foo	410	400	—
—	Ruby F	28	20	—
—	St. Lucie	16	14½	—
—	St-L Col	290	275	—
—	Sangamo	8½	8½	—
1000	Sapawe	32	32	32
—	Select F.	5¼	4½	—
2000	Silver R	16	16	16
—	Silver S	20	18	—
500	Silver T	20	20	20
—	Sobey's A	19	19	—
—	Sogena	10¼	10¼	—
—	S Dufault	8½	8	—
2000	Spartan Air	57	56	56
—	Spartan w	10	8	—
44000	Stairs Ex	183	180	183
—	Std Gold	12	12	—
—	Sullivan	435	425	—
—	Superpak	320	300	—
5000	Tache	12½	12	12
—	Talisman	80	75	—
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Expl	11	7½	—
—	Titan	9	7½	—
—	Tooke Pr	260	260	—
—	Tor Ll	370	370	—
—	Tr C Freez	225	225	—
500	Trsterre	54	54	54
—	Tru Wall	500	475	—
2000	U Asbesto	290	290	290
—	Un Obalski	40	38½	—
—	U Towns El	15⅝	15⅝	—
—	Val Mar	5¼	5¼	—
—	V Der Hou	170	130	—
—	Vanguard	7	6	—
—	Wabasso	17	16¾	—
—	Westburne	138	138	—
500	West Tin	54	54	54
—	Westville	44	39	—
—	White Star	48	36	—

Brinco poursuit son ascension

MONTREAL — La plupart des secteurs, peu après l'ouverture des cours accusent un peu de faiblesse aux Bourses de Montréal et Canadienne.

Aux services publics, Brinco est particulièrement en évidence en se haussant à un nouveau sommet de 7⅛. Vendredi, à la clôture les actions cotaient 7 et avaient enregistré un volume de 80,000 actions.

A 11 heures, l'indice composé décline de 0.1 à 164.3. Le volume des échanges est modéré et les variations dans un sens comme dans l'autre ne sont que fractionnaires.

Les industrielles restent inchangées. Les services publics et les banques fléchissent légèrement. Les papeteries baissent. Les métaux marquent des gains. Les alimentaires, les brasseries, les titres de commerce et de finance sont un peu faibles.

Aux spéculatives, la tendance est un peu plus élevée: Dolsan gagne .03 à 67 cents, Chemalloy .04 à 2.14 et Jubilee Iron 10 cents à 3.10.

* * *

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles étaient légèrement en hausse à l'ouverture d'une séance plutôt calme à Toronto.

Les pétroles sont restés calmes. Banff a augmenté de 30 cents à $9.50 et Provo, de deux cents à $2.88.

Les métaux de base ont progressé. Lake Dufault a augmenté de ⅛ à 95⅝.

Les aurifères et les pétroles sont restés calmes. Dome a perdu ½ à 18 parmi les pétroles.

* * *

NEW YORK. — Certains des "leaders" à Wall St. enregistrent des variations assez substantielles. Le marché est passablement actif.

Les variations des titres clé ne sont toutefois que minimes. Texas Gulf fait exception et

du parquet de la bourse

est nettement en baisse de 1¾ à 65¾, à l'ouverture, sur une transaction-bloc de 13,000 actions.

Chrysler est également déprimé d'environ 1¾.

Les principales acieries sont stables. Aux automobiles, Ford et GM fléchissent quelque peu.

* * *

LONDRES (Reuter) — L'allure était très calme aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Les titres négociés en dollars fluctuaient généralement et des valeurs canadiennes en vedette étaient plutôt ternes, BA Oil, Consolidated Paper, Consolidated Mining, Imperial Oil et Noranda notamment perdaient du terrain.

Algoma a baissé de trois points. Par contre, Abitibi, Aluminium, International Nickel et Brazil Traction étaient actifs, Canadien Pacifique a augmenté de deux points.

Les banques canadiennes étaient calmes bien que Banque de Montréal et Banque impériale de commerce fussent légèremenz en hausse.

Dans le compartiment industriel, Hudson's Bay était terne.

Les principaux pétroles fléchissaient. Les aurifères étaient en baisse; mais les stannifères étaient fermes.

* * *

PARIS — La physionomie du marché des valeurs demeure empreinte d'irrégularité mais, comme vendredi dernier, l'impression d'ensemble n'est pas mauvaise. La liste des valeurs en progrès est, en effet, consistante et les tassements que l'on peut relever n'offrent qu'une importance relative. L'assistance est maintenant redevenue normale en bourse sans pour autant faire prendre de l'extension aux affaires, celles-ci ne sont vraiment animées que sur le groupe des pétroles qui détient encore l'attention au moment ou reprennent les négociations franco-algériennes sur les hydrocarbures.

Dans les autres compartiments de valeurs françaises, les transactions sont calmes, ce qui explique en partie la discordance des fluctuations. L'attention de l'allocution que doit prononcer demain le chef de l'Etat contribue à différer des initiatives en puissance.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abeta	5	6
Acome	3	5
Advence RL	16	18
Amal Mining	10	20
Amer Chib	12	15
Amerie	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	2
Bald Mt.	5	7
Beauchemin	44	50
Boma Chib	56	62
Beauport	17	20
Brace Mac	28	31
Burrex	11	16
Cdn Javelin	11¾	12¼
Caprive	13	18
Coastal Mining	16	18
Corgemines	85	92
Cuvier	—	30
Dubisson	5	7
Elmac	10	13
En Ola Expl.	32	37
Ganda Silver	55	65
Gaspe Copper	28	30
Gaspesia	55	60
Gibson	3	5
Goldstar	25	40
Grt West Mining	75	80
Hucamp	28	32
Hull Iron	40	45
Imperial Minerals	3	5
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Juma	16	19
Kenmae	—	2
Kewagama	5	7
Kukatush	5½	5¾
Lake Beaver	20	23
Little Tex	37	42
Lun Echo	37	60
Main Oka	14	18
Mariner	1 60	1 70
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Naganta	—	87
Natl M 1	40	45
Nemrod	—	70
New Asoc Devp.	26	31
New Baska	20	22
New Insco	10	12
New Lorie	11	13
New Miller Copper	10	15
New Pascalis	40	50
Nipiron	24	27
Norque	7	9
Oklend	1	2
Olympus	80	90
Pine Point	55½	56½
Que Expl	15	17
Rand Mal	6	8
Ran Lux	42	62
Seaway	2	4
Scott Club	1	3
Snowdon	32	35
Starlight	½	1½
Sullico	5¼	5¾
Timrod	43	48
Watson Lake	9	11
William Leys	1	3
Young Dave	18	22

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Qué.	9½	10
Bq d'Epargne de Mtl	17¾	18¼
CPR priv.	2 00	2 10
Chartered Credit	6¼	6¾
Corpex	9	10
Crp Fonc de Mtl	11	—
Crp Fonc priv.	9¼	—
Credico	7	7½
Cr Alliance priv.	12¾	13¼
Cr. St Lau B	18	19
Crown Life	525	545
Cons. Theatre A	7	8
Dupuis priv.	23	—
Electronic Ass.	2.40	2.60
Grt Cdn Oilsand	16¼	16¾
Great West L.	1200	1225
Industrial Life	210	220
La Prevoyance	17	18
La Solitarité	75	—
Les Prev	70	80
London Life	580	600
N B Tel	18	18½
Pacific Gas	1 90	2 10
Paco	2.00	2.25
Permeator	16	17
Philippe Elect	25	26
Seaway Hotel	5¾	6¼
Soc. d'Adm et de Fid	40½	41½
Superseal	9½	10½
Supersol	5	6
Trizac	0.75	—
Trust Gen. pr.	36½	37½
Un Amus	19½	—
id B	18	—
Zodiac	6½	7

Devises étrangères

Source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.513
Allemagne	Mark	.2716
Argentine	Peso	.0064
Australie	Liv Aus	2.416
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.02175
Brésil	Cruzeiro	.00062
Chili	Escudo	.313
Danemark	Couronne	.1562
Espagne	Peseta	.0182
France	Franc	.2203
Hollande	Florin	.2998
Italie	Lire	.001727
Japon	Yen	.002990
Mexique	Peso	.0865
Norvège	Couronne	.1510
Nouv.-Zélande	Livre NZ	3.0094
Pérou	Sol	.0405
Suède	Couronne	.2097
Suisse	Franc	.2482
Tchécoslovaquie	Couronne	.1504
Venezuela	Bolivar	.2408

cote des grains

Marché à terme: 23/4/65

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE:				
Mai	83	—	—	83
Juil.	82¼	—	—	83
Oct.	80⅜	—	—	80⅜
Déc.	—	—	—	79⅜
ORGE:				
Mai	1.28	1.28¼	1.28	1.28¼
Juil.	1.27⅛	1.27⅛	1.27	1.27
Oct.	1.21¾	—	—	1.21¾
Déc.	—	—	—	1.19
LIN:				
Mai	3.18¼	3.19	3.18	3.18⅝
Juil.	3.22	3.22⅞	3.21¾	3.22⅜
Oct.	3.23¼	3.24	3.23	3.23½
Déc.	3.21½	3.22⅜	3.21½	3.22⅛
SEIGLE:				
Mai	1.20	1.20¼	1.19⅜	1.20
Juil.	1.22¾	1.22⅞	1.22¼	1.22⅝
Oct.	1.25¼	1.26	1.25⅜	1.25⅞
Déc.	—	—	—	1.27
GRAINE DE COLZA:				
Mai	3.05	3.07¾	3.05	3.07¼
Juil.	3.03¼	3.06½	3.03¼	3.05⅜
Nov.	2.54¾	2.56⅝	2.54¾	2.55
Jan.	2.56	2.57¼	2.56	2.56

Marché au comptant:

AVOINE: 2 cw 83¼; ex 3 cw 80½; 3 cw et ex 1 fourragère 79⅝; 1 fourragère 78⅝; 2 fourragère 75⅝; 3 fourragère 72⅝; fourragère mélangée 53.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.23¾; 2 cw 2 rang 1.25¾; 3 cw 6 rang 1.27¾; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.23¾; 2 fourragère 1.22¾; 3 fourragère 1.19¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.19¾; 3 cw 1.16½; 4 cw 1.04; ergoté 1.01; sur voie 1.19¾.

LIN: 1 cw 3.18; 2 cw 3.13; 3 cw [illegible]; sur voie 3.18¼.

GRAINE DE COLZA: no 1 cdn 3.06⅝.

MARCHE DU LIN: Prix au comptant 17 cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE:				
Mai	1.48½	1.48½	1.47¼	1.47½
Juil.	1.41¼	1.41¼	1.41⅛	1.41¼
Sep.	1.43¾	1.43⅞	1.43½	1.43¾
Déc.	1.48½	1.48½	1.48	1.48½
NOUVEAU:				
Juil.	1.41⅞	1.41⅞	1.41⅝	1.41⅞
Sep.	1.43⅞	1.43⅞	1.43⅝	1.43⅞
Déc.	1.48⅝	1.48⅝	1.48⅛	1.48⅝
MAIS:				
Mai	1.33¼	1.33½	1.33¼	1.33⅜
Juil.	1.34⅛	1.34¼	1.34⅛	1.34⅛
Sep.	1.29¼	1.29⅜	1.29⅛	1.29⅛
Déc.	1.21⅜	1.21⅜	1.21¼	1.21¼
Mars	1.25⅛	1.25¼	1.25⅛	1.25¼
AVOINE:				
Mai	72¾	72¾	72½	72¾
Juil.	70⅝	70⅝	70¼	70⅜
Sep.	69¾	69¾	69⅛	69⅝
Déc.	72¼	72⅜	72	72⅜
Mars	74⅛	74⅜	74	74⅜
SEIGLE:				
Mai	1.17½	1.17½	1.17¼	1.17½
Juil.	1.18⅛	1.18⅛	1.18	1.18⅛
Sep.	1.20⅛	1.20⅜	1.20	1.20⅜
Déc.	1.22¾	1.22¾	1.22⅜	1.22½
Mars	—	—	—	—
FEVES SOYA:				
Mai	2.99	2.99⅜	2.97	2.97¼
Juil.	3.00¼	3.01	2.98¼	2.98¼
Août	2.94½	2.95⅝	2.93	2.93
Sep.	2.65¾	2.66½	2.65¼	2.65¾
Nov.	2.57½	2.58½	2.57½	2.57¾
Jan.	2.61⅜	2.62⅛	2.61⅜	2.61½
Mars	2.64⅜	2.65⅜	2.64⅜	2.64⅞

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Co.

Affiliated Fund z	z9.27	10.03
xAmerican Shares	4.28	4.63
Andreae Equity	3.03	3.32
All Canadian	6.81	7.46
All Canadian Div.	9.05	9.92
American Growth	11.96	13.07
Beaubran Corp.	43.00	46.69
xBoston Fund	10.69	11.68
xBullock Fund	15.53	17.02
Canada Growth	6.26	6.84
Canadian Gas Energy	9.32	10.21
Canadian Invest. xd	4.32	4.73
Canadian Trusteed	5.02	5.49
Canafund	56.54	59.37
Champion of Can.	7.74	8.41
Collective Mut.	6.30	6.85
Commonwealth Sntl.	11.10	12.16
C. I Leverage	10.28	11.27
Corporated Investors	6.15	6.72
Divers	31.70	—
Divers	6.34	6.97
xDividend Shares	3.91	4.29
Dominion Com.	4.59	4.93
Dominion Com. (N-R)	4.43	4.76
Dominion Dividend	3.63	3.90
xDreyfus Fund	z22.28	24.32
Dynamic Fund	13.20	13.33
Dominion Equity	—	—
European Growth	6.31	6.90
First Oil & Gas	5.62	6.14
Fonds Collectif "A"	7.50	8.16
Fonds Collectif "B"	5.64	6.00
Fonds Collectif "C"	8.55	9.29
Fonds Mut Adanac	3.14	3.43
Fraser Fund	9.75	9.80
Group Inc.	4.46	4.87
Growth Equity	4.58	5.00
Growth Oil Gas	12.50	—
Guardian Growth	4.56	4.85
xIncorporat Inv.	7.82	8.55
Investors Growth	9.04	9.83
Investors Intl.	5.49	5.97
Investors of Can.	5.15	5.60
xKeystone Custod S-1	27.15	29.62
xKeystone Custod. S-4	5.82	6.36
xKeystone Custod K-2	6.37	6.95
xMass Invest.	17.72	19.37
xMass Invest.		
Mutual Bond	8.35	8.75
Mutual Accumulat	5.17	5.66
Mutual M I F	5.83	6.11
Mutual Income	6.64	7.26
One William	16.28	—
Pret Revenue	7.67	8.39
Provident Mutual	6.19	6.73
xPutnam Growth	10.83	11.84
Radisson R. I.	5.31	5.84
Regent Fund	7.89	8.62
xResearch Invest.	15.11	16.51
Savings Inv of Cda	7.67	8.39
1962 Exec of Canè	7.14	7.44
xTV Electronics	8.90	9.70
Timed Investment	7.38	8.10
United Accum.	9.31	10.17
xWellington Fund	15.47	16.36
Western Growth	6.15	6.72

x—Devises Américaines.

fruits et LEGUMES

MONTREAL, (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

POMMES: McIntosh, de fantaisie $3 à $3.75, "C" $2.25 à $2.50.

BETTERAVES: en 50 livres, $1.

CAROTTES: en 50 livres $1 à $1.25 et $2 à $2.25 les 24 cellos de deux livres.

CHOUX: en sac de 50 livres $1.50 à $1.75 à $2.00.

LAITUE: en feuilles, de couches chaudes, $3.75 à $4.00 les deux douzaines.

NAVETS: en minot, no 1 $1.75 à $2.00, en sac de 50 livres, no 1 $1.75, no 2 $1.50 à $1.50.

PANAIS: $2.50 le minot, $1.25 le demi minot, $2.50 les 12 cellos de 24 onces.

POMMES DE TERRE: en 50 livres, no 1 $2.25 à $2.40, no 2 $2.

RADIS: de couches chaudes .90 à $1 la douzaine de paquets.

SIROP D'ERABLE: $5.75 à $625 le gallon, $1.75 la pinte.

denrées AGRICOLES

MONTREAL (PC) — Cours de denrées transmis à Montréal par le ministère fédérale de l'Agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 39 à 39½; A-gros 38 à 38½; A-moyenne 35½ à 36; A-petits 30; B 30; C 23. La demande est assez bonne et les offres sont adéquates.

Beurre: arrivages courants 92 pts. non admissible, 52¾; 93 pts. non admissible, 53⅝; en gros, solide, non admissible, 53.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc ou coloré 33.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick $2.50 à $2.60 les 50 livres, .58 à .60 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $4.10 à $4.25 les 75 livres, $2.85 à $2.95 les 50 livres, .66 à .68 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1 en sacs: 15 à 16; procédé par rouleau, No 2 en sacs: 14 à 15; outre catégorie pour nourrissage 13 à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 11½. Poudre de lait clair 4¼ à 4½ cents.

ameriCAINE

		Haut	Bas	11 h.
2000	Atlas Cp wts	1	1	1
100	Barnes Eng	21¾	21⅝	21⅝
29300	Braz Tr Lt	7⅛	7	7⅛
600	Brit Pet	6 7/16	6⅜	6⅜
100	Brown Co	13⅝	13⅝	13⅝
600	Cdn Javelin	10⅝	10⅝	10⅝
700	Cdn Marconi	5½	5⅜	5½
20	U S Filter	1¼	1¼	1¼
800	Creole Pet	41¾	41⅝	41¾
900	Hazel Bishop	10⅛	10⅛	10⅛
100	Hunt Chem	18⅝	18⅝	18⅝
4800	Mead Johnso	22¼	21⅞	22¼
100	Imp Oil	52⅝	52⅝	52⅝
400	Molybdenum	40⅝	40⅜	40⅝
200	Panecoastal vt	1⅝	1⅝	1⅝
400	Scurry Rai O	22½	22⅜	22⅜
5500	Seeman Bros	5⅝	5½	5½
200	Shatt Denn	11	11	11
6500	Syntex	90⅛	89⅛	89⅛
1900	Tech Oper	28⅝	27½	25⅞
200	Webb & Kn	5/16	5/16	5/16

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien est inchangé à 0.92 21/32 en argent américain.

La livre sterling gagne 1/64 à $2.79 13/16.

MONTREAL — Le dollar américain en argent canadien décline de 1/32 à $1.07 29/32.

La livre sterling gagne 1/16 à $3.02.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	11 hr.
Abitibi	750	$ 13	12⅞	13
Acklnd pr	100	$ 25	25	25
Alta Gas	150	$ 38½	38½	38½
Alg Ce w	100	550	550	550
Algoma	85	$ 79½	79½	79½
Alumini	225	$ 30⅝	30⅝	30⅝
Alu 4½ pr	100	$ 42	42	42
Analog	400	$ 6⅝	6⅝	6⅝
Analog w	100	75	75	75
Ang CP	225	$ 27⅞	27⅞	27⅞
Atlan Acc	100	$ 21½	21½	21½
Atl Sug pr	z15	$101	101	101
Bk Mont	415	$ 66½	66½	66½
Bath P	25	$ 28½	28½	28½
Bell Phn	600	$ 61	60⅞	61
Bicks	100	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Bw Valley	100	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Bramalea	525	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Brazil	5200	$ 7⅞	7⅝	7⅞
BA Oil	384	$ 34½	34½	34½
BC Forest	265	$ 30¾	30½	30¾
BC Phone	400	$ 70½	70	70
BC Ph 6¼pr	20	$105½	105½	105½
Burns	525	$ 25	25	25
B I Fin A	z25	$ 11¾	11¾	11¾
Cal Pow	820	$ 23¾	23¾	23¾
Can Bread	200	$ 13	13	13
C Pack B	260	$ 86	84	84¼
Can Perm	30	$ 77½	77½	77½
CSL pr	200	$ 6⅜	6⅜	6⅜
CAE	20	$ 17½	17½	17½
C Brew	1644	$ 9⅞	9⅞	9⅞
C Brew pr	50	$ 53¾	53¾	53¾
Can Prm r	986	195	190	195
C B Alm	100	$ 15⅛	15⅛	15⅛
C B Al A w	400	400	400	400
C Chem w	600	11⅝	11½	11⅝
C Curt W	500	60	60	60
C Dredg	13100	325	325	325
Cdn G Inv	220	$ 63⅝	63	63⅝
C Ice M	100	$ 17¼	17¼	17¼
C Imp Gas	z50	$170	70	70
C Ind Gas	z50	$ 12¼	12¼	12¼
C Ind G Oil	z15	$12	12	12
CIL	401	$ 23⅞	23⅝	23⅞
CIL rts	4560	47	47	47
C Marc	z50	5½	5½	5½
CPR	1190	$ 66⅝	66¼	66¼
Cdn Pet	z27	$ 14⅛	14⅛	14⅛
C Util	100	$ 41	41	41
CWN Gas	100	$ 20	20	20
Chemcell	390	$ 19	19	19
Clairtone	300	$ 7	7	7
CL Cell	3155	$ 10¼	10⅛	10¼
Computing	100	$ 24½	24½	24½
Conduits	100	$ 6¾	6¾	6¾
Con Bldg p	500	$ 8	8	8
Con MS	522	$ 43¼	43¼	43¼
Con Paper	75	$ 45¾	45¾	45¾
Con Gas	1125	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Can Gas A	10	$105½	105½	105½
Coronation	425	495	495	495
Coron 2 p	125	$ 8¼	8¼	8¼
Cygnus A	100	150	450	450
Cygnus B	125	$ 6¼	6¼	6¼
Dale-R. A p	130	$ 10¼	10¼	10¼
Delta Acc	z1	$ 25	25	25
Dist Seag	355	$ 39⅝	39⅜	39⅝
D Bridge	300	$ 29	28¾	29
Dom Elec	300	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Dofasco	1410	$ 28¾	28½	28¾
Dm Glass	350	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Dom Store	z110	$ 24½	24½	24½
Dom Tar	265	$ 25⅜	25⅜	25⅜
Emp Life	35	$625	619	619
Erie A	100	$ 6½	6½	6½
Exquisite	210	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Falcon	499	$100	100	100
Fam Play	300	$ 25¼	25¼	25¼
Fed Farms	100	385	385	385
Fraser	150	$ 32¼	32¼	32¼
Frosst A	500	$ 24½	24¼	24⅜
G Dynam	100	$ 46½	46½	46½
GMC	z9	$117	117	117
Globe A	z25	$ 17	17	17
G Mack B	z50	$ 12¾	12¾	12¾
G Bham I	100	300	300	300
GL Paper	150	$ 23¾	23¾	23¾
GN Cap	100	$ 8½	8½	8½
Hand Chm	100	$ 6¾	6¾	6¾
Hardee	700	79	78	79
Hrd CrpA	100	$ 32	32	32
Hawker S	256	$ 6½	6½	6½
Home A	550	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Home B	400	$ 23⅜	23⅜	23⅜
Horne Pf	1000	335	335	335
HBC	1110	$ 13¾	13¾	13¾
HB Oil G	125	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Husky	325	$13½	13½	13½
Husky Bpr	50	$ 54	54	54
Imp Oil	197	$ 56⅝	56⅝	56⅝
Ind Accep	200	$ 24¾	24¾	24¾
Ind Wire	100	200	200	200
Inglis	950	$ 5½	5⅜	5½
Inland C p	300	$ 19¼	19⅛	19¼
Inland Gas	z50	$ 10½	10½	10½
IBM	14	$518	518	518
Int Nickel	1261	$ 95¾	95½	95¾
Int Util	385	$ 32¾	32⅝	32¾
Inter PL	160	$ 91¼	91	91
Int-Stl P	15900	$ 5¼	495	5¼
Inv Grp A	150	$ 12½	12½	12½
Jefferson	1970	$ 16⅞	16¾	16½
Jeff Bw	1875	950	940	940
Jockey C	2055	6¼	6¼	6¼
Jock w	100	110	110	110
Kelsey Co	100	$ 15	15	15
Kelvinator	20	$ 9	9	9
Labatt	z73	$ 20⅛	20¼	20⅛
Lafarge A	300	$ 12⅝	12¾	12⅝
Lont Ce	725	6⅜	6¼	6⅜
L O Ce w	1400	305	295	295
Lakeland	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Lakeland w	100	500	500	500
Laura Sec	100	$ 25⅛	25⅛	25⅛
Lau Fin	875	$ 18⅛	18⅛	18⅛
La F 2.00	z1	$ 40	40	40
La F 1.25	z50	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Leland	200	50	50	50
Levy	200	$ 14	14	14
Lev B pr	z25	$ 18½	18½	18½
Life Inn	425	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Life In w	1600	500	495	500
Lob Co A	1205	$ 10	10	10
Lob Co B	z10	$ 10¼	10¼	10¼
Lob Co p	z6	$ 49	49	49
Lob G 1 p	100	$ 3⅜	3⅜	3⅜
Locana	200	130	130	130
Loeb M	300	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Mac Huntr	200	$ 29⅛	29	29⅛
MLF Gard	z15	$ 85	85	85
M Leaf M	100	$ 16⅞	16⅞	16⅞
Mass-F	570	$ 34	34	34
Met Stores	110	10	10	10
MGF	z50	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Milt Brick	100	365	365	365
Montex	225	$ 17⅝	17⅝	17⅝
Mont Loco	200	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Moore	455	$ 70⅛	70	70⅛
Morse A	100	$ 16½	16½	16½
Nt Cont w	300	285	285	285
Nat Drug	150	$ 14	14	14
Nat Trust	100	$ 23⅛	23⅛	23⅛
Nia Wire	z25	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Noranda	252	$ 56⅝	56⅝	56⅝
NO NGas	115	$ 27⅝	27⅝	27⅝
Nor Phon	400	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Oshawa A	50	$ 38⅛	38⅛	38⅛
Overland	400	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Pac Pete	325	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Pac Pete w	180	690	650	650
Pembina	2095	$ 12	11⅝	12
Price Brs	350	$ 42⅝	42½	42⅝
QN Gas	391	$ 11½	11⅜	11½
QN G 63w	100	620	620	620
Reichhold	50	$ 31⅝	31⅝	31⅝
Revelstk	200	$ 9½	9½	9½
Rockwell	1200	$ 13½	12½	13½
Romfield	950	230	225	230
Royal Bnk	147	$ 80⅛	80¼	80⅛
Russel H	100	$ 17¼	17¼	17¼
St Maurice	500	43	43	43
Salada	1000	$ 13⅛	13¼	13⅛
ayvette	300	340	340	340
Seven Art	300	$ 15⅞	15⅞	15⅞
Shell Can	2081	$ 18¼	18⅛	18¼
Shell I pr	250	$ 26⅛	26⅛	26⅛
Shell I w	900	670	660	660
Simpsons	50	$ 27¼	27¼	27¼
Slat Steel	460	$ 15½	15½	15½
Slat A w	1110	$ 10½	10½	10½
St Pav	z140	$ 12⅝	12⅝	12⅝
St Radio	100	$ 18	18	18
Steel Can	998	$ 33⅞	33¼	33⅞
Sim Sears	z25	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Steinbg A	245	$ 47⅜	47¼	47¼
Texaco	z6	$ 52¾	52¾	52¾
T D Bnk	z25	$ 67	67	67
Toro Iron	25	$ 34	34	34
Tor Irn A	250	$ 24⅛	24¼	24⅛
T Fin A	z68	$ 15¼	15¼	15¼
T Fin B	z75	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Tr Can PL	464	$ 37⅛	37⅛	37⅛
Trans-Mt	z90	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Tra PPL	z100	$ 10½	10½	170½
Turnbull	225	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Un Carbide	100	$ 29½	29½	29½
Un Gas	225	$ 28	28	28
Un Steel	1200	140	140	140
Versafood	701	370	370	370
Walk GW	357	$ 39⅝	39⅝	39⅝
Weldwood	z65	$ 12⅜	12⅜	12⅜
Wall Fin B	z25	$ 5⅛	5⅛	5⅛
West Ind	100	250	250	250
Westcoast	100	$ 14¾	14¾	14¾
Weston A	950	$ 22¼	22	22
Weston B	100	$ 23⅛	23⅛	23⅛
Woodwd A	z5	$ 26½	26½	26½
Zellers	z5	$ 16⅛	16⅛	16⅛

PETROLES

	Ventes	Haut	Bas	11 hr.
Alminex	700	420	—	—
Am Leduc	1500	13	—	—
AnU Dev	14000	87	83	84
Asamera	1700	82	78	—
Banff	7660	960	945	—
Calvert	4000	35	34	34½
CS Pete	1000	395	—	—
C Delhi w	100	75	—	—
C Ex Gas	6550	198	195	197
C Homest	4400	161	149	160
Cdn Sup O	z50	$ 20⅜	—	—
Cent Del	18075	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Charter O	1000	235	—	—
C West P	700	166	165	166
Dome Pete	500	$ 18½	18	—
Dynami	24800	77	72	75
Gr Plains	200	$ 13⅛	—	—
Gridoil	19300	109	108	109
Mill City	2800	65	—	—
Nat Pete	200	335	—	—
N Davies	2000	22	—	—
NC Oils	2600	390	385	390
Numac	1200	140	—	—
Okalta	1500	16	—	—
Petrol	1100	78	—	—
Provo Ga	24250	292	286	290
Triad Oil	1500	270	268	270
Union Oil	100	$ 18¼	—	—
Un Canso	100	330	—	—
Wstates	300	650	—	—
Wsburne	500	136	—	—
W Decalt	2700	325	320	325

MINES

	Ventes	Haut	Bas	11 hr.
Accra	1000	22	—	—
Agnico	6400	156	155	—
Akaitcho	4500	90	88	90
Ang Rouy	3900	234	231	—
Area xd	5000	70	56	60
Arjon	4500	10	9½	—
Argosy	2000	32½	—	—
A Arcad	15225	24	23	—
Atl C Cop	4200	145	140	145
Bankfield	3000	16	14½	16
Belcher	2000	37	—	—
Bethlhm	2815	770	—	—
Big Nama	3000	63	62	—
Bralorne	100	550	—	—
Brunswk	680	$ 17⅜	17⅝	—
Bunker H	1000	30	—	—
Cadamet	2000	11½	—	—
Camflo	1200	298	290	294
C Tung	200	110	—	—
C Austral	1000	6½	—	—
C Dyno	1100	174	172	—
C Keeley	2300	27½	26½	27½
Cantri	1000	39	—	—
Cassiar	300	$ 14¼	14	14¼
Chester	1000	18	—	—
Chib Ka	10500	28½	28	28½
Chib M	1000	59	—	—
Chimo	1400	155	—	—
Coch Will	200	285	284	—
Coin Lake	500	18½	—	—
Comb Me	3000	33½	32	—
ComM r	17832	3	2½	3
Con Key	3125	15	—	—
Con Sha	1000	16	—	—
C Bellek	6500	15½	15	15½
C Haili	2500	54	—	—
C Marbe	2000	200	—	—
C Mogul	700	535	530	—
C Morriso	100	171	—	—
C Mosher	500	141	—	—
Co Negus	1000	15	—	—
C Ramble	100	208	—	—
C Regcou	2000	12½	—	—
Cop Cor	11000	45	42	45
Cop Fields	100	135	—	—
Cop Man	4500	12	—	—
Craigmt	200	$ 15⅜	—	—
Croinor	1000	11	—	—
Deldona	3000	16	15	16
Denison	162	$ 27	—	—
Dicknsn	100	525	—	—
Dome	z75	$ 40¼	40	—
Donalda	9500	10	—	—
East Mal	200	185	—	—
East Sull	600	660	655	660
Frncoeur	600	15½	—	—
Genex	25800	53	52	53
Giant Yk	215	$ 14⅜	14½	14⅝
Glenn Ex	1000	13½	—	—
Gortdrum	2200	460	455	—
Grandroy	5000	26	—	—
Granduc	225	770	—	—
Gunnar		495	—	—
Heath	10000	9½	—	—
Hollinger	502	$ 30⅛	30⅜	—
Hud Bay	310	$ 74½	—	—
Int Bib	2100	123	116	120
Iron Bay	2350	239	235	—
Iso	650	320	315	320
Joburke	3000	16	—	—
Jonsmith	5000	32	30	—
Kerr Add	200	875	—	—
K Anacon	800	378	370	375
Kilembe	1200	14	—	—
Kirk Min	2500	15	—	—
L Dufault	2160	$ 14½	14⅜	14½
La Luz	300	$ 13⅛	—	—
Leitch	600	520	515	520
Madsen	500	225	222	225
Martin	3000	79	—	—
Mattgmi	960	$ 20½	20⅜	20½
Maybrun	1000	15	—	—
McAdam	500	92	—	—
Z McIntyr	25	$ 80	—	—
McKen	2500	12	—	—
McWat	2200	49	48½	—
Mentor	13200	49½	49	49½
Merrill	700	62	—	—
Meta Uran	1000	13	—	—
Metal M.	2000	182	—	—
Midrim	700	63	—	—
Multi M	3000	45	—	—
Nealon	4550	14	13½	—
New Bid	1000	6	—	—
New Cal	400	100	—	—
Newconex	100	565	—	—
Nconex W	900	165	155	165
N Goldvue	1000	½	—	—
N Hosco	1100	310	305	310
N Kelore	1000	12½	—	—
Newlund	3000	18	—	—
N Myla	27600	23	21½	—
N Royn	2000	7	—	—
N Senator	3500	18	—	—
Nick Rim	1500	15½	—	—
Norbeau	1500	260	—	—
Nor Acm	1000	15	—	—
Norgold	5000	12	—	—
Norlex	500	15½	—	—
Norpax	4000	17½	—	—
Northcal	13000	82	—	—
North Cn	2000	210	—	—
Northgte	6475	925	915	925
Norvalie	2000	[illegible]	8½	—
Nudul	3000	19	—	—
Obaska	4000	13	—	—
Obrken	4000	83	—	—
Opemiska	150	850	—	—
Orchan	220	590	585	590
Osisko	1000	44	—	—
Patino	430	930	—	—
PPax Int	1700	32	—	—
Peerless	2000	16	—	—
Preston	100	875	—	—
Purdex	7000	19	18½	—
Pro Min	11300	40	37	40
Probe M	4200	⅛	—	—
Que Ascot	1000	8	—	—
Que Lith	100	355	—	—
Que Man	1000	22½	—	—
Quemont	600	$ 11⅛	11⅛	—
Radiore	1000	45	—	—
Raglan	13500	198	192	198
Realm	3000	11½	—	—
Rio Algo	1536	$ 16½	16¼	—
Rockwin	4000	68	—	—
Ryanor	4000	15	—	—
San Ant	12500	28½	28	28½
Sherritt	1830	675	670	675
Silvmaq	8781	35	34½	35
Siscoe	200	277	270	277
Steep R	725	785	—	—
Sullivan	400	440	435	—
Texmont	1500	179	—	—
Thom L	1500	15	—	—
Tombill	500	126	—	—
Tormont	2785	21	—	—
Tribag	500	345	—	—
U Asbestos	100	290	—	—
Un Keno	200	950	945	950
Un Fort	2000	25	—	—
Vauze	2000	72	—	—
West Min	1000	555	545	555
Wilroy	200	163	—	—
Windfall	100	32	—	—
Yellorex	200	170	—	—
Yukeno	500	7	—	—
Zenmac	38000	45	43	44
Zulapa	1500	33	32½	33

information boursière

MIRO MINES LIMITED — 5,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur nominale de $1.00 chacune, dont 1,775,005 actions sont émises et en circulation, et ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne le 21 avril 1965. Leur symbole au télescripteur sera: "MIRO".

CAPITALISATION — Actions, valeur nominale de $1.00 chacune: Autorisées, 5,000,000: Emises et en circulation, 1,775,005.

La compagnie Miro Mines Limited a été fondée principalement en vue d'acquérir de Project McDilo, Toronto, Ontario, 29 claims miniers, non brevetés, dans les comtés de Montgolfier et Collet, Abitibi ouest, province de Québec, et d'obtenir du président de la compagnie, M. Emery Cyr Lévesque, un groupe de 31 claims miniers, non brevetés, situés dans les Rangs I, II et III, dans le comté Isle-Dieu, Abitibi-est, province de Québec.

La compagnie a été fondée sous l'empire des lois de la province d'Ontario, Article IV, par Lettres Patentes datées du 19 juin 1964. Son siège social est: Suite 600, 250, University Avenue, Toronto, Ont.

L'AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE est Crown Trust Company, Toronto, Ont.

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Les droits de la compagnie ont été vendus au comptant à partir du 19 avril 1965 et ils seront rayés de la liste de la Bourse Canadienne le 22 avril 1965.

QUEBEC NATURAL GAS CORPORATION — Les actions privilégiées rachetables, 6%, de la corporation se sont vendues au comptant le 15 avril et elles se vendront aussi au comptant les 21 et 22 avril 1965.

SIMPSONS LIMITED — La compagnie a avisé la Bourse de Montréal que le conseil d'administration, lors d'une assemblée tenue le 19 mars 1965, a adopté le règlement No 16, stipulant que 300,000 actions ont été mises de côté pour des fins d'options à être consenties à des officiers à plein temps de la compagnie ou à des employés de cette dernière ou de ses filiales ou compagnies associées leur permettant d'acheter des actions à un prix non moindre que leur cours de fermeture auquel les actions de la compagnie ont été vendues à la bourse le jour précédant immédiatement l'adjudication de l'option; s'il n'y avait pas eu de vente ce jour-là, alors, au cours du jour précédent où il y eut des transactions; ces options peuvent être exercées pendant une période de 10 ans. Le dit règlement ci-dessus est sous réserve de l'approbation par les actionnaires, réunis en assemblée annuelle ou en assemblée spéciale générale qui aura lieu le 28 avril 1965.

La Bourse Canadienne a été avisée qu'au cours de la période de s'étendant du 31 décembre 1964 au 31 mars 1965, il y eut les changements ci-dessous dans les compagnies suivantes:

McALLISTER TOWING LTD. — 1,050,000 actions sans valeur nominale, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 20 avril 1965. Sur ce total 1,000,000 sont émises et en circulation et 50,000 sont inscrites sous réserve d'avis de leur émission en vertu du plan d'options sur des actions de la compagnie. Leur symbole au téléscripteur sera: "M C T".

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED — On peut transiger régulièrement à la Bourse de Montréal depuis son ouverture le 19 avril 1965, sur les droits de la compagnie.

PENMANS LIMITED — A partir du 21 avril, tous défauts de livraison des actions ordinaires de la compagnie doivent être consentis et signés du courtier receveur avant livraison à la Chambre de Compensation. Les parties désireuses de profiter de l'offre de Dominion Textile Company Limited devront effectuer leurs achats sur une base de livraison au comptant les 28, 29 et 30 avril 1965. L'offre expirera le 30 avril 1965.

CHEMCELL (1963) LIMITED: — 400,000 actions additionnelles ordinaires, sans valeur au pair, de la compagnie, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture le 22 avril 1965. Elles sont réservées pour fins d'émission lors de l'exercice d'options consenties par la compagnie, en vertu du plan stimulateur d'options sur ses actions.

Les changes étrangers

Service de la Banque Canadienne Nationale

PAYS	Unité monétaire	En monnaie canad.	PAYS	Unité monétaire	En monnaie canad.
Afrique du S (R)	Rand	1.513	Iran	Rial	.0151
Afrique franc.	FrancCFA	.0044	Islande	Krona	.0297
Allemagne O.	DeutscheM	.2716	Israël	Livre	.3670
Antilles angl.	Dollar	.6368	Italie	Lire	.001728
Argentine	Peso	.0064	Jamaïque	Livre	3.033
Australie	Livre	2.416	Japon	Yen	.002900
Autriche	Schilling	.0419	Liban	Livre	.3519
Belgique	Franc	.02175	Malaisie	Dollar	.3519
Bermudes	Livre	3.033	Mexique	Peso	.0865
Birmanie	Kyat	.2283	Nicaragua	Cordoba	.1544
Bolivie	Peso	.097	Norvège	Couronne	.1510
Brésil	Cruzeiro	.00062	Nouvelle-Zél.	Livre	3.0094
Bulgarie	Lew	.9223	Pacifique (co.fr.)	FrancCFP	.1511
Ceylan	Roupie	.2274	Pakistan	Roupie	.2272
Chili	Escudo	.313	Panama (Rép.)	Balboa	1.07 15/16
Colombie	Peso	.0768	Paraguay	Guarani	.0097
Costa-Rica	Colon	.1639	Pérou	Sol	.0405
Danemark	Couronne	.1562	Philippines	Peso	.2774
Egypte	Livre	2.504	Porto-Rico	Dollar	1.07 15/16
Equateur	Sucre	.0609	Portugal	Escudo	.0378
Espagne	Peseta	.0182	R. Dominicaine	Peso	1.07 15/16
Fidji	Livre	2.86	Roumanie	Leu	.1754
Finlande	Mark	.34	Salvador, El	Colon	.4318
France	Franc	.2202	Singapour	Dollar	.3519
Grèce	Drachme	.0363	Suède	Couronne	.2097
Guatemala	Quetzal	1.0002	Suisse	Franc	.2482
Haiti	Gourde	.2186	Syrie	Livre	.2698
Hollande	Florin	.2998	Tchécoslovaquie	Couronne	.1304
Honduras (R)	Lempira	.5397	Turquie	Livre	.1220
Honduras (Br.)	Dollar	.7610	URSS	Rouble	1.20
Hongrie	Forint	.0912	Uruguay	Peso	.0432
Indes	Roupie	.2266	Venezuela	Bolivar	.2408
Indonésie	Rupiah	.025	Yougoslavie	Dinar	.0015
Irak	Dinar	3.0222			

NOTE: Cotations au 23 avril 1965.

Le président Johnson pourrait intervenir - mais le fera-t-il?

Steel Magazine

CLEVELAND, (PA) — "Le président Johnson pourrait empêcher une grève de l'acier avant même qu'elle ne débute, mais il ne le ferait probablement pas" lisait-on hier dans le Steel Magazine. Cet hebdomadaire national de la métallurgie est d'avis que le président pourrait invoquer la loi Taft-Hartley pour balayer la menace de grève de l'acier qui pèse sur la nation et qui pourrait éclater le 1er mai.

Le périodique ajoute que l'exécutif de la métallurgie et les employés appartenant au syndicat des travailleurs de l'acier ont deux soucis même s'ils espèrent que les pourparlers mettront fin à ce conflit ouvrier dans l'industrie de l'acier.

Selon le magazine, l'exécutif "craint un règlement qui serait trop lourd à porter et qui le forcerait à exiger du syndicat des compromis quand viendra le temps de renégocier les contrats". Les employeurs craignent que le syndicat mette l'accent sur le montant des pensions et sur les compensations en cas de mise-à-pied.

"Dans l'ensemble, la situation laisse croire que vont se répéter les événements auxquels on avait assisté dans l'industrie de l'automobile", ajoute le périodique. Même s'il y a grève, les inventaires ne gêneront pas car la consommation fait actuellement preuve de beaucoup d'animation. Les ventes de biens de consommation et de biens d'équipement ont toutes deux marqué des gains au cours du premier trimestre.

Le Steel Magazine estime que les inventaires actuels équivalent à trois mois de production, comparativement à quatre mois en 1959, époque où avait sévi une grève.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¾ sept	1965	99¾	100¼
4½ déc.	1966	99¾	100⅜
2¾ 15 juin	1968	95	95¾
3¼ juin	1976	85	85½
4¼ sept.	1972	95¼	96
5½ avril	1969	102½	103½
5½ oct.	1975	103¼	104
4½ sept.	1982	93	93½
CNR 5½ déc.	1971	102¼	103
CNR 4½ avril	1967	100	100½
CNR 5¾ janv.	1965	107	108
CNR 4½ fév.	1981	87½	88¼
CNR 5 oct.	1987	98½	99¼
3 Perpétuels	1966	75	76
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun F 5½	1986	100	102
B C Elect 5½	1989	100¾	101¾
B C Elect 3¼	1987	86	97
B C Elect 3¾	1969	94¾	95¾
B C Pow 5 sept	1982	95	96
B C Elect 5¾	1977	102	103
Manit 5¾ janv.	1984	103	104
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 5¼ déc.	1988	96¾	97¾
Nfld 6 fév.	1981	103¼	104¼
Nova S 5½ mars	1982	100¼	101¼
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100
Ont H 5¼ nov.	1983	98½	99½
Ont 3 avril	1965	99	99½
Ont H 4 mai	1966	99¼	100
Ont 5¼ oct.	1984	98¾	99¾
Que 4¼ juin	1977	93	94
Que 5½ juin	1985	95¾	96¾
Que 5½ juin	1980	98	99
Que 6 août	1982	103¼	104
Que 5¾ fév.	1986	101	102
Que 6 août	1972	102¾	103¾
Q Hyd 3½ mars	1975	85¼	86¼
Q Hyd 5½ nov	1985	98	99
Sask 5½ mars	1982	100	101
MUNICIPALITES			
Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98½
Ottawa 5½ 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100	101
Vancouver 6	1980	104	105
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	107	109
Brazil Tr. 4½	1971	85	90
Cdn Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¾	1977	158	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Int Nat Gas 5½	1977	99½	100
Loblaw 4¾	1976	166	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99¼	101
Pac Pete 5	1977	103	105
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	91¼	92¼
Simpson's 5½	1979	123	—
Simpson's 5	1976	188	—
TC Pipeline 5	1989	114	116
TC Pipeline 5	1988	140	—
Uted Town El 6¼	1981	112	—
WCoast 5½ x-c	1988	102	104
INDUSTRIES			
Abit P&P 6¼	1977	103½	104½
Algoma Stl 5c	1978	97½	98½
Alum of Can. 4½	1973	94	95
BA Oil 5	1977	97½	98½
CB Alum 5¾	1980	100	101
CIL 5¾	1977	100½	101½
C Breweries 5	1983	95½	96½
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
CPR 5	1983	94¾	95¾
Cr Foncier 5½	1974	98½	99½
D Stores 5½	1976	99¾	100¾
Dom Tar 5½	1978	97¼	98¼
Dom Textile 4	1968	98	99
Imperial Oil 3	1969	93	94
Ind Accept 5¾	1982	99	100
Loblaw Gr 6	1977	102	103
Reynolds Al 5¾	1978	100½	101½
Shell Oil 4½	1976	92	93
Shell Oil 5⅞	1977	101½	102
St Law Corp 5	1978	94¾	95¾
Simpson's 4¾	1973	98½	99½
Steinberg's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	98¾	99¾
Weston Geo 4½	1971	96	97
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta Gas Tk 5¾	1985	100¼	101½
Bell Tel 3¼	1979	84	85
Bell 5½	1982	99½	101
Bell Tel 5¾	1984	102	103½
Bell Tel 6¼	1978	105	106½
Bow Pow 3¾	1980	83	84
Braz Tract. 4¾	1970	90	—
BC Tel 5¾	1986	100½	102
Calgary Pow 5¾	1983	100½	—
Can Elect 4	1981	94	—
C West NG 5¾	1982	100	101¼
Cons Gas 5¾	1984	100¼	102
Cons Gas 5	1978	95	—
Gt Lakes P 5¾	1977	100	—
Lakeland NG 6	1982	100	101½
Marit Elect 5¾	1983	100	102
Nfld L&P 5½	1978	97	—
N Ont N Gs [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Northw Ut 5¾	1988	100½	102
North Tel 5¾	1983	100	—
Que Nat Gs 5¾	1985	96	98
Que Nat Gas 6	1988	100½	—
Que Tel 5¾	1983	99½	101
TC Pip Line 5.85	1987	100	102
Union Gas 5½	1977	99	101
IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	96	—
Eaton R 3½	1968	97	98½
Eatons 5	1978	95½	97
Steinberg 6	1984	101	—
Loblaw 5½	1983	99	100½

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Atlantic Sugar Refineries (5% priv)	$1.25	tr.	15-6	25-5
id. ("A")	$0.30	tr.	2-7	11-6
id. (ord)	$0.25	tr.	2-7	11-6
BA Oil (ord)	$0.25	tr.	2-7	4-6
Banque Canadienne Nationale	$0.55	tr.	1-6	30-4
Chrysler Corp. (en $ amér.)	$0.25	tr.	7-6	21-5
Dom. & Anglo Invests. Corp. (ord)	$0.43		30-4	27-4
Eagle Star Ins. (ord)	2 shs.	fin.	1-7	17-5
Electrolux Corp. (ord)	$0.35	tr.	15-6	13-5
Giant Yellowknife Mines (boni 10c)	$0.15	tr.	15-6	14-5
Alfred Lambert Inc. ("A") (boni)	$0.20		30-6	15-6
Southam Press (ord)	$0.30	tr.	28-6	14-6
Shoppers City Ltd.	$0.05	sa.	14-5	30-4
Std. Brands Inc. (ord) (en $ amér.)	$0.60	tr.	15-6	14-5
George Weston Ltd. (6% priv)	$1.50	tr.	1-6	13-5
id. ("A" et "B") (W)	$0.13¾	tr.	2-7	10-6

(W) Augmentation de 2½ cents par action.

La balance commerciale canadienne se détériore

OTTAWA, (PC) — Au cours du mois de février, les importations canadiennes de marchandises ont augmenté de 8.3 p. cent par rapport à celles du même mois de 1964 pour s'établir à $554,900,000, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. La valeur des importations de janvier et de février atteint le chiffre de $1,114,700,000, soit une augmentation de 3.3 p. cent sur les $1,078,600,000 de janvier et février 1964.

Par contre, en février, la valeur des exportations est estimée à $557,300,000, comparativement à $549,000,000 en 1964. Les exportations des deux premiers mois se chiffrent à $1,144,100,000 alors qu'elles avaient atteint $1,184,000,000 en 1964.

Pour janvier et février, la balance commerciale se solde donc en un surplus de $29,400,000 en 1965, comparativement à un surplus de $105,400,000 pour la même période de 1964.

Les importations venant de l'Angleterre ont augmenté de 6.8 p. cent au cours des deux premiers mois de 1965 en regard de 1964 pour atteindre les $80 millions, alors que les exportations ont diminué de 7.4 p. cent pour s'élever à $171,200,000.

Les importations venant des Etats-Unis ont augmenté de 4.2 p. cent alors que celles en provenance des autres pays du Commonwealth et de la zone préférentielle ont diminué de 1.8 p. cent au cours des deux premiers mois.

Liquidités bancaires en hausse

OTTAWA (PC) — Les réserves de huit banques à charte du Canada se montaient à la fin de la semaine achevée mercredi dernier à $1,336,000,000 soit une hausse de $7,000,000 sur la semaine précédente.

Le total des liquidités bancaires, comprenant, outre les encaisses, l'argent au jour le jour, et les Bons du Trésor, se montait, à même date, à $2,823,000,000, en hausse de $14,000,000.

Le portefeuille obligations d'Etat de la Banque du Canada se montait à $2,971,200,000 en hausse de $3,900,000.

Les dépôts du public auprès des banques à charte se montaient globalement à $17,869,000,000 soit en hausse de $44,000,000 sur la semaine précédente, et de $1,650,000,000 sur la date correspondante de l'année dernière.

L'URSS signe l'extension de l'accord sur le blé

Lundi — Finances — 2e édition

Lundi — Finances — 2e édition

WASHINGTON, (AFP) — L'Union soviétique a signé jeudi le protocole étendant l'accord international sur le blé jusqu'en juillet 1966.

M. Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'Union soviétique à Washington, a signé le document au département d'Etat où il est déposé. Neuf autres pays doivent souscrire au protocole dans la journée de vendredi, date limite pour cette formalité.

Les stocks de céréales canadiennes au 31 mars

Les stocks globaux des cinq principales céréales canadiennes en toutes situations en Amérique du Nord, le 31 mars 1965, sont évalués à 1,156 millions de boisseaux, au regard de 1,312,100,000 le 31 mars 1964, du chiffre sans précédent de 1,512,200,000 établi en 1957 et de la moyenne décennale (1955-1964) de 1,212,600,000 boisseaux. Voici les stocks au 31 mars, en millions de boisseaux (chiffres de l'an dernier et moyennes décennales 1955-1964 entre parenthèses): blé, 717.2 (784.5, 746.1); avoine, 241.4 (302.7, 254.8); orge, 171.5 (200, 185.2); seigle, 11.8 (11.3, 14.3); et graine de lin, 14 (13.6, 12). Ces estimations se fondent sur l'enquête annuelle (31 mars) du Bureau fédéral de la statistique sur les céréales dans les fermes, sur les rapports des minoteries et sur les renseignements fournis par la commission des grains du Canada touchant les céréales en situation commerciale à la fin des opérations le 31 mars 1965.

Blé et seigle

Les stocks globaux de blé canadien le 31 mars 1965 sont estimés à 717,200,000 boisseaux contre 784,500,000 à la date correspondante de 1964 et au chiffre sans précédent de 904,400,000 en 1957. On estime que 381 millions de boisseaux représentant 53 p. 100 du total étaient retenus dans les fermes. Sur les 336,200,000 boisseaux en dehors des fermes, 182,100,000 étaient dans les élévateurs à grain. Les stocks de seigle, à 11,800,000 boisseaux, surpassaient de 5 p. 100 ceux (11,300,000) de l'an dernier, mais étaient de 18 p. 100 inférieurs à la moyenne décennale de 14,300,000. Environ 56 p. 100 du seigle demeurait dans les fermes cette année.

Avoine, orge et graine de lin

Les stocks d'avoine en toutes situations à la fin de mars, estimés à 241,400,000 boisseaux, étaient inférieurs à ceux de 302,700,000 en 1964 et à la moyenne décennale de 254,800,000. Les stocks d'orge atteignaient les 171,500,000 boisseaux et étaient aussi inférieurs à ceux (200 millions) de 1964. La moyenne des stocks d'orge le 31 mars, période 1955-1964, s'établissait à 185,200,000 boisseaux. Les stocks de graine de lin, à 14 millions de boisseaux, étaient plus considérables que le chiffre de 13,600,000 en 1964. La moyenne des stocks de graine de lin le 31 mars pour la période de 1955-1964 était de 12 millions de boisseaux. Les stocks dans les fermes figuraient pour 81, 70 et 37 p. 100 des stocks d'avoine, d'orge et de graine de lin.

MARCHANT MINING COMPANY LIMITED — La compagnie a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a acheté 13,100 actions de Northern Ontario Natural Gas pour $330,350.

AVIS DE DÉCÈS

ALIX (Emile) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Alix, époux d'Yvonne Chabot, autrefois de St-Jean-Baptiste de Rouville. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
à St-Jean-Bautiste de Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANDERET (Denis) — A Montréal, le 26 avril 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Denis Banderet, époux bien-aimé de Susy Rupp, et père de Jeanne (Mme George Stanko). Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant à la chapelle du salon
Alfred Dallaire Inc.
781 Ave Ogilvy
pour le service à 10 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le service sera chanté par le Révérend Jacques Beaudon.

BAZINET (Armand) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Armand Bazinet époux de Germaine Grenier demeurant à 572 avec Guybourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Herménégilde-de-Guybourg où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Jean-Paul) — Accidentellement, à Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé Jean-Paul Bergeron, époux de Madeleine Raymond, demeurant au 1878 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen.
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Anna) — A Montréal, le 24 avril 1965, est décédée Mme Georges Boisjoly, née Anna Leduc, demeurant au 1563 Marie-Anne. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORKHIEM (Frédéric) — A Cité Deux-Montagnes, le 25 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Frédéric Borkhiem demeurant à 710 boul. du Lac, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
1004 Chemin Oka,
Cité Deux-Montagnes
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Albertine) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourbonnais née Albertine Renault. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7304 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASELLA (Pietro) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Pietro Casella, époux de Maria Rosaria Lanza, père de Salvatore, Mme Mario Albanese (Giuseppina), Vincent, Giovanni et Yolande. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Yvette) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Henri Carrière, née Yvette Janelle, demeurant à 437 St-Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Soc. Coop. des Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré, à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La succession De Repentigny désire remercier sincèrement tous les parents et les amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Evangéline de Repentigny, décédée le 11 février, à l'âge de 85 ans, soit par offrande de messe, de fleurs, bouquet spirituel, soit par visite ou assistance à la messe.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CHARBONNEAU (Alphonse) — A Limoilou, le 23 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Alphonse Charbonneau, contremaître à Québec pour le Canadien Pacifique, époux de Jeanne Bernier, demeurant à Limoilou. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien Est
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Rhéa) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Albert Chartrand née Rhéa Bousquet, demeurant à 7933 Droiet. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Martin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Léopold) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Léopold Crevier, époux de Blanche Corbeil, demeurant au 6920, 11ème ave, Rosemont, appt 4. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Emelie) — A St-Laurent, le 26 avril 1965, est décédée Mme Emelie Cyr, épouse de feu François-Xavier Cyr. Elle laisse deux fils et cinq filles. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Sixte à St-Laurent où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Aliva) — A Montréal, le 26 avril 1965 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Albert Daoust, née Aliva Higgins, mère de Dolores, (Mme R. Morency), Marie Claire (Mme R. McGurk), Florent et Alfred. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
1359 11e avenue Rosemont
à 8hrs 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Aldéric) — A St-Vincent-de-Paul, le 24 avril 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Aldéric Dagenais, époux d'Aurore Auclair, demeurant à 1029 rue du Collège. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039 rue du Collège,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE COTRET (Maria) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ulric René de Cotret, née Maria Picard demeurant à 7134 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
2251 rue Jean-Talon est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Adalbert) — A Coleraine, comté de Wolfe, le 23 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Adalbert Demers, époux d'Anita Ducharme, demeurant à 492 rue Grant à Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
86 ouest, rue St-Charles
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Elise) — A Plantagenet, Ontario, le 24 avril 1965 est décédée Mme Wilfrid Desjardins, née Elise Poirier, mère de Damien, Vincent et Jean Baptiste de St-Jérôme, Lucien de Mtl, Jean-Marie et Simon de Van Kleek Hill, Mme veuve Laurette Boothly, Mme veuve Germaine Ladouceur, Mme Jean Charles Leduc (Marthe, de Plantagenet) Mme Robert Blair (Juliette, de Détroit), Mme Henri St-Amour (Aline, de Fournier) et Mme Roger Lalonde (Marcelle, d'Eastview). Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte Plantagenet pour se rendre à l'église paroissiale de Plantagenet où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Direction: Lamaire & Fils, d'Alfred, Ontario.**

DESPATIES (Roland) — A Toronto, le 25 avril 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Roland Despaties, époux de Katherine Sokford, demeurant 47 Brock Ave, appt 2, Toronto 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5531, rue Willington
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Cécile) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 54 ans est décédée subitement Mme Phil Desrosiers, née Cécile Laroche, demeurant à 255 Parc George-Etienne-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Edouard) — A Montréal, le 25 avril 1965, est décédé Edouard Drouin, époux bien-aimé de Maud Wand, père d'Edward, frère d'Ida (Mme Albert Martin) Albina (Mme Gidéon Maheu) et Frank Porcheron; grand-père de Gale (Mme Blair Coady), Marilyn, Diane, Keith, Jeffrey et Carolyn. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Tees & Co. Inc.
1459, rue Towers
Service à l'église St. Ann's, mercredi matin 28 avril à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DUROCHER (Alexandrine) — A Outremont, le 25 avril 1965 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve J. A. Durocher, née Alexandrine Moreau, membre des Tertiaires Dominicaines. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
675 ave Dunlop,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Direction J. S. Vallée Ltée.**

FAIRFIELD (Abbé Henri) — A Hull, le 25 avril 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé M. l'abbé Henri Fairfield, fils de feu Wenceslas (Eugène) Fairfield, et de feu Marie-Anna Villeneuve. Il laisse 4 frères: M. l'abbé Jean Fairfield, au grand Séminaire d'Ottawa, Laurent, de Bois-des-Filions, Québec Alphonse de Laval-des-Rapides, Québec, René, de Montréal; 2 soeurs: Mme J. J. Pagé (Laurette) et Mlle Dolores, toutes deux de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la Fraternité Sacerdotale
273 rue Laurier, Hull
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rigaud, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Direction: La Maison Gauthier de Hull.**

FILIATRAULT (Léonida) — A Fabreville, le 23 avril 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Léonida Filiatrault, demeurant chez son beau-frère M. Alfred Nadon à 3357 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
249 Boul. Ste-Rose,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Léopold de Fabreville, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Georges) — A Sorel, le 23 avril 1965, à l'âge de 76 ans est décédé subitement M. Georges Gagnon, inspecteur de bouilloires à la Canada Steamship Lines et au gouvernement fédéral et ex-échevin de la cité de Sorel, époux de feu Mary Mandeville, demeurant 37 rue Provost. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75 rue Elisabeth
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont invités d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Fernand) — Accidentellement à Laval-des-Rapides, le 24 avril 1965, à l'âge de 27 ans, est décédé Fernand Gauthier, époux de Monique Brannan, demeurant à 4532 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOHIER (Gédéon) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Gédéon Gohier, époux de feu Blanche Rouillard. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont.
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Hippolyte, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Frank) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Frank Guimond, époux d'Adrienne Lévesque, demeurant au 68 Villeneuve ouest, appt 9. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 av. Laurier est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Olivine) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 102 ans 1 jour, est décédée Mme veuve Exias Hébert, née Olivine Demers, demeurant 4987 De Repentigny, mère de Mme Didace Bigras (Alice), Georges E. Armand, Simone, Georgette, Liguori et Gilles Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 1 h. 30 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome, comté Châteauguay, où le service sera célébré à 3 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTRAS (Charles) — A Bois-des-Filion, le 24 avril 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé subitement Charles Jutras, autrefois conseiller municipal de Bois-des-Filion, époux de Fernande Marcotte. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Georges) — A Labelle, le 24 avril 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges Labelle, ex-maire du village de Labelle et surintendant de la maintenance à l'hôpital des Laurentides, époux de Alexina Belisle. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léopold Suppère
Labelle
pour se rendre à l'église paroissiale de Labelle où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Maurice Lalonde née Marie-Jeanne Trudel, demeurant à 9005 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Napoléon) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Napoléon Lapierre, époux d'Aurore Deguire, demeurant au 100 Demontigny est. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Yvette) — A Lafièche, le 24 avril 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Yvette Rose, épouse de Paul Laplante, demeurant à 3050 Grand Boulevard. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 Grande Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

DESROCHES (Jean) — Le 26 avril 1960, nous fait revivre un événement cruel, ce jour où tu nous quittais, trop jeune hélas, sans un mot d'adieu. Sois assuré cher fils, de nos prières, et que ton souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs. **Tes parents et ton frère.**

LAPOINTE (Donat) — A St-Janvier, le 25 avril 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Donat Lapointe, époux en 1ères noces de Marguerite Cusack et en 2es noces d'Alberta Caya, demeurant à 195 rue de l'Eglise, St-Janvier. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Joseph Aubin
35 ouest, rue Victor
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église de St-Janvier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARACINE (Berthe) — A Montréal, le 23 avril 1965, est décédée à l'Hôpital Général Berthe Peterschmitt, épouse de Pierre Laracine et soeur d'Emilie et Justine, de France. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, 26 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
Clarke
5580, ouest rue Sherbrooke
pour se rendre à l'église St-Augustine-de-Canterbury où le service fut célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LAURIN (Napoléon) — A St-Joseph-du-Lac, le 25 avril 1965, à l'âge de 90 ans et 4 mois, est décédé Napoléon Laurin, époux de feu Justina Sauvé, demeurant no 2, rang St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
à St-Joseph-du-Lac
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Zéphirine) — A St-Bruno, le 24 avril 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Leblanc, née Zéphirine Belisle, épouse en 1ères noces de feu Edmond Proulx, demeurant rue Carillon à St-Bruno. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault & Fils Ltée,
1559 rue Montarville
de St-Bruno,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOWRY (Agnès Bélanger) — Décédée en cette ville, samedi le 24 avril 1965, dans sa 80e année; épouse bien-aimée de feu Charles Henry Lowry. Exposée en la chapelle
William Wray
2075 rue Université
Service funèbre en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, mardi le 27 avril à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Pas de fleurs s.v.p.

MALOUIN (Lauréat Paul) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Lauréat Paul Malouin, époux de Estelle Tessier, demeurant à 8600 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Vve Elzéar Marcotte née Régina McCrae et mère de Lise (Mme P. Paradis) et Gilbert demeurant au numéro 6573 Boul. Monk. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Enr'g,
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIAL (Joseph) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Joseph Martial époux d'Ida Lewis, demeurant à 539 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Joseph) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph Mathieu, époux d'Aldina Houle, demeurant au 4389 rue Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Bertha) — A Rivières-des-Prairies, le 25 avril 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Bertha Paré, fille de feu M. et Mme Maxime Paré, demeurant chez son frère Eugène Paré, 11,558 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
500, boul. Henri-Bourassa
(coin Ste-Gertrude),
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivières-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Albert) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Albert Parent, fils de feu Hormidas Parent et de feu Cordélia Dubuc, demeurant à 5935 rue Hadley. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (Antoinette) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme F.-X. Patenaude, née Antoinette Martimbeau, mère de Lucien, Camille, Roger, Léo, Jacques Henri, Robert et Jean-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Cécile) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Claudinel Poirier, née Cécile Morin, demeurant à 2387 Bossuet. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 rue Laurier Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLI (Attilio) — A Duvernay, le 24 avril 1965, à l'âge de 85 ans 11 mois, est décédé Attilio Poli, époux de feu Analda Quenneville, demeurant au 1745 rue de Luçon. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REGIMBAL - DEPATIE (Rose) — A Fabreville, le 25 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Rose Lachapelle, épouse en 1ères noces d'Adélard Dépatie et en 2èmes noces d'Isaïe Régimbal, demeurant à 1020-59e Ave, Fabreville. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léopold où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Fabreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Alma) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Roy, née Alma Millette, demeurant à 2071 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Limitée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAAD (Lewis) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Lewis Saad, fils de Salem Saad et de Khalayek, frère de Allia, Nellie (Mme Théo. Salhany), Thomas et Alex. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas Orthodox où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Virginia) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Ovila Sauvé, (née Virginia Reid) anciennement de Maisonneuve. La dépouille mortelle est exposée aux salons
A Savaria
8078 rue Drolet
Avis des funérailles plus tard.

SICOTTE (Maria) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph dit Josephat Sicotte, née Maria Aubertin, demeurant au 4951 rue Lafontaine, coin Viau. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction Bonneville et Gingras Ltée

SIMARD (Yvette) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Yvette Simard, fille de feu Ludger Simard et de feu Marie-Laure Guay, demeurant au 2151 Letourneux. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYNOTTE (Rose) — A Jacques-Cartier, le 25 avril 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Rose Laflamme, épouse de Magloire Synotte, demeurant à 2275 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis à Ville Lemoyne
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TADDEO (Mariannina) — A Ville St-Michel, le 25 avril 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Vedova Taddeo, née Mariannina Miozzi, demeurant à 8976, 9e Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompei, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN - PATRY (Marie Blanche) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie Blanche Roy, épouse en 1ères noces de J. N. Therrien et en 2es noces de feu Aurélien Patry, demeurant à 4215 A Messier. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TONDINO (John) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé John Tondino, époux de Yvette Dubreuil, demeurant rue Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Soc. Coop. de Frais Funéraires,
7334 rue St-Denis,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Alphonsine) — A St-Eustache, le 23 avril 1965, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée Mme Francis Touchette née Alphonsine Legault demeurant à 313 rue Philippe, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
3535 Boul. Ste-Rose, Laval-Ouest
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Bourget, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERONNEAU (Joseph) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph Veronneau, époux de feu Florida Comtois, demeurant à 2119 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Fondée 1882

Un cadeau et un hommage

La Fête des Pères est une occasion tout à fait appropriée pour marquer d'une pierre un coin de cimetière et nous pouvons créer un magnifique monument ou cénotaphe familiel à temps pour l'installer à cette date. Passez à nos salles d'échantillons ou téléphonez-nous aujourd'hui pour plus amples renseignements.

Smith Bros.
Memorial Art Limited
2116 RUE BLEURY
MONTREAL, QUE.
Tél. 842-8806

L'affaire Ford discutée entre deux ministères

WINDSOR. (PC) — Les autorités des ministères de l'Industrie et du Transport se réunissent à Ottawa aujourd'hui pour discuter avec le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, des mises à pied projetées aux usines de la Société Ford du Canada, à Windsor.

A son arrivée vendredi à Windsor où il devait prendre la parole devant les membres de l'Association des techniciens de l'automobile de l'Ontario, M. Martin a critiqué la façon dont on a annoncé les mises à pied.

Jeudi, le Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile a révélé les détails d'un rapport qu'il avait reçu de la Ford indiquant que cette société avait l'intention de renvoyer momentanément quelque 1,600 employés de ses usines de manière à permettre une réorganisation des lignes d'assemblage.

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements ; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces prochaines mises à pied seulement jeudi bien que les autorités gouvernementales et les dirigeants de la compagnie se soient rencontrés il y a à peine une dizaine de jours pour discuter des différents aspects du présent pacte de libre-échange pour les automobiles et les pièces de rechange entre le Canada et les Etats-Unis.

"La compagnie n'a fourni aucune indication préalable au sujet de cette décision particulière. J'estime qu'il est important que le gouvernement, les syndicats ouvriers et les compagnies coopèrent étroitement et se tiennent au courant de leurs projets réciproques . . . lorsqu'il est question de mises à pied, il faudrait qu'on sache d'avance ce qui va se produire de manière à ce qu'on puisse se préparer à faire face à une telle éventualité," a noté M. Martin.

Nécrologie

Le frère Rosius, é.c.

Le frère Rosius, né Benoit Morin, âgé de 76 ans, est décédé à Laval-des-Rapides, samedi. Il était de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Né à St-Grégoire de Nicolet, il enseigna à Montréal, Québec et Ottawa, de 1907 à 1926. Il fut directeur d'école à Mont-

réal, Laval-des-Rapides et St-Jérôme de 1927 à 1944. De cette dernière année à 1956, il fut procureur au collège de Longueuil.

Il laisse ses deux frères, MM. Auguste Morin, de St-Célestin et le docteur Maurice Morin, de Plessisville ; sa soeur, la R. S. Ste-Esther, a.c.v., de Nicolet.

La dépouille est exposée au 125 boulevard des Prairies, à Laval-des-Rapides, où les funérailles auront lieu à 9 h. demain matin. Inhumation au cimetière de la communauté, à Laval-des-Rapides.

Mme Ovila Sauvé

Mme Ovila Sauvé, née Virginia Reid, est décédée hier à Montréal, à l'âge de 80 ans.

Elle laisse cinq fils : Paul, Marcel, André, Léo et Roger ;

ainsi que trois filles : Yvette, Germaine (Mme Gérard Benoit) et Cécile (Mme Lucien Lecumpte).

La dépouille est exposée au 8078 rue Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église Saint-Barnabé.

Mme J.-A. Durocher

Madame veuve J.-A. Durocher, née Alexandrine Moreau, âgée de 90 ans est décédée, le 25 avril, à Outremont, après une longue maladie.

Elle laisse ses fils, Hector, Gabriel et Emile ; ses filles, Mme Georges-E. Dansereau (Georgette), Mme Louis Marchildon (Thérèse), et Mme Alphonse Dion (Véronique) ; ses belles-filles, Mme Hector Durocher (Jeanne Bélanger), Mme Gabriel Durocher (Thérèse Hétu) et Mme Emile Durocher (Mae Rowell) ; ses gendres, MM. Louis Marchildon et Alphonse Dion, ainsi que quatorze petits-enfants et seize arrière-petits-enfants. La dépouille est exposée au 675 ave Dunlop, Outremont. Les funérailles auront lieu à 9 h. mercredi matin, à l'église St-Germain d'Outremont.

Incendie à Longueuil

Le feu a ravagé, samedi midi, une maison située au 5052, rue Victoria, à Longueuil, jetant une quinzaine de personnes sur le pavé. Les 23 pompiers de Longueuil, réguliers et volontaires, ont répondu à une alerte générale à midi 12, et ils ont finalement circonscrit les flammes à 1.30 h., à l'aide de neuf jets.

Le feu aurait été allumé par des enfants qui jouaient à l'arrière de la maison avec des allumettes. Le feu s'est communiqué à des barils d'huile et, en peu de temps, les flammes ont pris la maison d'assaut, causant des dégâts considérables.

Mangeurs de varech

Beaucoup d'Américains mangent du varech sans le savoir. On s'en sert maintenant dans le pain, le fromage, la crème glacée, les gelées et les céréales.

Personnalité féminine

Le Studio Marie-Thérèse, sis au 5925, 27e avenue, à Rosemont, organise une série de 7 cours de personnalité pour dames et jeunes filles de 16 ans et plus. Ces cours s'adressent particulièrement aux personnes habitant le secteur est de Montréal; ils auront lieu, à compter de **ce soir**, le lundi, de 8 h. 45 à 9 h. 45.

Les sujets alors traités seront : 26 avril, la posture; 3 mai, la personnalité; 10 mai, la démarche; 17 mai, le maquillage; 31 mai, le manucure; 7 juin, la coiffure; 14 juin, la garde-robe. Pour renseignements : Mlle Thérèse Desjardins. (CL. 6-3768).

Soirée chinoise

Les Loisirs de la paroisse St-Barnabé sont à organiser une sensationnelle dégustation de mets chinois; elle aura lieu le mardi 11 mai, au sous-sol de l'église, angle des rues Adam et Bennett. En plus de déguster un savoureux repas, chaque personne recevra un cadeau-souvenir. Il y aura également le tirage de plus de 60 prix de présence. Pour renseignements : CL. 5-4635.

Au Manoir NDG

Une exposition de peintures sera ouverte mercredi soir, 28 avril, à 8 h., au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, ave NDG, (angle Décarie). Elle présentera les oeuvres du peintre Marie-Jeanne Leccisi Leguina. Le public y est invité.

Club de patinage

Le club de patinage artistique des Loisirs Ste-Odile, de Cartierville a récemment tenu ses épreuves de fin de saison :

Diane André, Monique Beauséjour, Denise Bergeron, Monique Danis, Jocelyne Lacoste, Francine Manseau, Hélène Murray, Nicole Perreault, Normand Pilon et Christine Vincent. En outre, deux monitrices ont également passé les tests pour la médaille de bronze ; ce sont Jocelyne Dionne et Lise Lacasse.

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin

Congrès des Loisirs

"Les travailleurs et les loisirs", tel sera le thème du congrès provincial des Loisirs qui se tiendra à Montréal, en l'hôtel Reine-Elisabeth, les 30 avril et 1er mai.

Ces importantes assises sont organisées par la Confédération des Loisirs du Québec et elles ont été préparées avec soin. Pour aider le dialogue et faciliter les discussions, les responsables ont fait bâtir un document de travail qui sera remis à tous le sparticipants et servira de fil conducteur durant les différentes sessions.

Ce document est le fruit d'un sondage d'opinions auprès des travailleurs eux-mêmes et auprès des principaux groupes d'organisateurs de Loisirs, dans la province. Il fournira aussi aux congressistes plusieurs données, opinions et hypothèses tirées des études scientifiques déjà faites sur le loisir, dans la province.

Les participants au congrès seront d'abord invités, le matin du 30 avril, à une plénière d'introduction au cours de laquelle seront présentés les éléments essentiels à la réflexion commune. Chacun ira ensuite participer, selon son choix, aux travaux d'une des 9 commissions qui étudieront des aspects plus spécialisés du problème.

Enfin, une autre plénière permettra, à la fin du congrès, à chaque responsable de commission de communiquer à tous les fruits du travail de son groupe. Elle permettra aussi à l'assemblée de faire le point et de formuler des voeux, recommandations, suggestions et projets d'avenir découlant de ces délibérations. Tous ceux et celles qui s'intéressent activement aux loisirs sont invités à ce congrès. Pour renseignements ; 844-8473.

Assemblée des Clubs Juvéniles

L'assemblée générale annuelle des Clubs Juvéniles de Montréal se tiendra mercredi prochain, 28 avril, à 6 h., au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke. Elle sera sous la présidence de l'hon. juge Roger Ouimet.

A l'issue du souper, se fera la proclamation des lauréats du trophée "Ovila Pelletier" pour 1964. Les gagnants de ce trophée, un jeune garçon et une jeune fille, seront en effet invités à cette réunion, en compagnie de leurs parents. Suivra l'assemblée annuelle, avec les rapports habituels. Mais tout indique que les membres des Clubs Juvéniles prendront alors d'importantes décisions concernant l'avenir de cette association.

Championnat à la piscine Lévesque

Le championnat de nage synchronisée, disputé par les piscines municipales de Montréal, a été conquis par les jeunes de la piscine Lévesque, avec un grand total de 107 points. Les 9 autres meilleures équipes furent :

— piscine Rosemont, 71 points; Maisonneuve, 58 ; Emard, 38 ; Gadbois, 31 ; N.-D.-G., 25 ; Marquette, 20 ; Schubert, 18 ; St-Denis, 15 ; Laviolette, 14.

Lors du dernier concours de nage synchronisée, pour les catégories junior et senior, les gagnantes avaient été :

(**Junior**) : Hélène Simoneau, piscine St-Denis, 137.8 points ; Diane Meunier, pisc. Laviolette, 129.5 ; Louise Walker, pisc. N.-D.-G., 120.7.

(**Senior**) : Monique Simoneau, piscine St-Denis, 147.3 points ; Michelle Roy, pisc. Rosemont, 135.2 ; Francine Filion, pisc. Rosemont, 133.8.

Le congrès de l'ACCL se tiendra à Montréal

Le 2e congrès annuel de l'Association canadienne des centres de Loisirs (ACCL) se tiendra à Montréal, au Ramada Inn, du 21 au 24 mai prochain. Ainsi en a décidé la direction de cet organisme à cause de l'ampleur que prend son congrès, cette année.

Ces assises réuniront les représentants de plus de 120 centres de Loisirs de tous les coins du Canada. Elles fourniront aux participants l'occasion de dialoguer avec des spécialistes d'une dizaine d'associations nationales et provinciales.

Ainsi, on annonce que M. René Bélisle, directeur de la Récréation municipale de Montréal, et M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup, président de l'Union des Municipalités et député de son comté, ont accepté de se joindre, comme panelistes, aux spécialistes en Education physique, professeurs d'universités, dirigeants de Loisirs et hommes d'affaires avertis qui prendront une part active aux sessions du congrès.

Journée des jeunes

D'autre part, vu le nombre accru des participants, ce congrès sera réalisé à trois paliers : les directeurs de centres de Loisirs, les conseils d'administration et les moniteurs.

De plus, le programme comportera cinq grands thèmes répartis en quatre sessions différentes : le financement, le bénévolat, l'entraide, la fréquentation des centres et la formation des cadres. Il a également été décidé de consacrer une journée entière aux jeunes qui fréquentent les centres de Loisirs.

Tout laisse prévoir que ce 2e congrès de l'ACCL sera couronné de succès. Son organisateur général est M. Jean-Paul Rochon, directeur de la Récréation à Repentigny.

M. Gilles Houde est en Espagne

M. Gilles Houde, directeur de l'Education physique et des Activités dirigées à la Cité des Jeunes de Vaudreuil, qui est présentement en stage d'étude en Europe, se trouve aujourd'hui en Espagne. Il doit en effet y participer au congrès de l'UNESCO. Voici ce qu'il nous écrit dans une lettre en provenance de Séville :

"Du 26 au 30 avril, je serai à Madrid où je représenterai les nôtres au congrès de l'UNESCO qui traitera du problème des loisirs et de l'Education physique chez les travailleurs. Plusieurs pays y seront représentés et cela promet d'être fort intéressant.

"L'Allemagne et la Suède doivent y présenter deux excellents films montrant des réalisations dans ces domaines. De même, un médecin suédois doit prouver la valeur de l'exercice physique et des loisirs dans le rendement à l'usine."

Dupuis
NOUVELLES
BOUCLETTES
éclairées de la nouvelle teinte instantanée
ROUX fanci-full EN RINCE

FANCI-FULL colore les cheveux gris (donne du ton aux cheveux teints aussi) ensuite il est facile de donner à vos cheveux la nouvelle tournure à la mode après la coupe de cheveux haute vogue. Coloration instantanée avec FANCI-FULL qui reconditionne les cheveux et devient une lotion fixative — pas besoin de peroxyde faites-en un rince ou bien faites disparaître le tout par un shampooing.

Rince FANCI-FULL plus coupe de cheveux et mise en plis, seulement 5.00

SALON D'AUTEUIL DUPUIS
deuxième — Ste-Catherine

Servez-vous de votre compte courant

Dupuis 865 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL. COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171. AUTRES APPELS : 842-5151. HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30. OUVERT LE SOIR JEUDI ET VEND. JUSQU'A 9 h.

résultats à BLUE BONNETS

Première course — Trot — 1 mille — $1,400
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Markab Pick	2	2	3	3	3e	2	1	nez 2.09.4	Filion, G.	1.95
Alice Lind	1	1	2	2	1	1	2	1¼ 2.09.4	Filion, Hen.	6.05
Mr T V	5	5	7	6	5e	3	3	2¼ 2.10	Coutu, R.	F1.60
The Capon	8	8	5e	5	6	4	cou	2½ 2.10.2	Baillargeon, G.	9.35
Sandy's Voli	6	6	8	8	8	7	4	2¾ 2.10.3	Bédard, A.	26.40
Jammie's Rose	7	7	4	4	4	5	x6	1 2.11	Curran, R.	12.20
Rexall Lad	4	4	6	7	7x	8	7	½ 2.11.1	Turcotte, L.	25.90
Jersey Boy Jr	3	3	1e	1	2	4	8	2.11.2	Laframboise, P.	10.65

DUREE : 31.4 — 1.04.4 — 1.37.1 — 2.09.4 — Piste rapide

2 MARKAB PICK	5.90	3.60	2.20
1 ALICE LIND		6.70	3.00
5 MR T V			2.20

Deuxième course — Amble — 1 mille — $1,600

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Cap Hanover	7	7	1e	1	1	1	1	3 2.04.3	Desjardins, Y.	F0.30
Sugar Prince	2	2	2	2	2	2	2	3 2.05.1	Hanna, A.	5.40
Prince Flyer	5	5	3	3	3	3	3	1¼ 2.05.4	Baillargeon, G.	35.70
Dreadnaught	3	3	5	6	5	5	4	1½ 2.06	Curran, R.	14.20
Jimmy Count	8	8	7	7	6	6	5	3½ 2.06.2	Larose, V.	53.75
Key Pebble	6	6	6	5	4e	4	6	2.07	Jodoin, J.	13.10
Rome Hanover	1	1	4	4	5	x7	(Pas fini)		Turcotte, E.	14.10
Adios Mike	4	4					(Pas fini)			

DUREE : 29.3 — 1.01.2 — 1.33.1 — 2.04.3 — Piste rapide

7 CAP HANOVER	2.60	2.40	2.40
2 SUGAR PRINCE		2.90	2.70
5 PRINCE FLYER			4.90

PARI-DOUBLE : 2 - 7 — $8.30

Troisième course — Amble — 1 mille — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Ideal Direct	1	1	1	1	1	1	1	10 2.05.4	Jodoin, J.	F0.10
Acution Time	7	6	7	7	5	3	2	½ 2.07.4	Gillis, D.	5.10
Mark Purdue	2	2	2	2	2	2	3	4 2.07.4	Doherty, J.	25.70
Penny Lind	6	5	3e	3	3	4	4	1¼ 2.08.3	Bradette, E.	82.00
Volo Tide	3	3	2	5	4	5	5	5 2.09	Sauvé, P.	20.60
Valleyfield Star	4	4	6	6	6	x6	6	9 2.10	Duford, J.	31.95
George L Grattan	8	7	4	4	7	7	7	2.11.4	Côté, And.	140.60

DUREE : 31 — 1.02.4 — 1.34.3 — 2.05.4 — Piste rapide

1 IDEAL DIRECT	2.20	2.10	2.10
7 AUCTION TIME		2.20	2.10
2 MARK PURDUE			2.20

RETIRE : DANNY HAL (5)

Quatrième course — Trot — 1 mille — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Marty's Last B	8	8	3	2	1e	1	1	4 2.10	Caldwell, P.	102.90
Chief Corsica	7	7	4	4	3e	2	2	1 2.10.4	Waples, K.	15.40
Merrie Meander	2	2	2	3	4	4	4	2½ 2.11	Pelletier, C.	3.10
Mr Q B	3	3	x6	6	6	6	4	nez 2.11.2	Vanderpaelt, A.	F2.25
Patty Sterns	5	5	x5	5	5	5	5	1¾ 2.11.3	Grandmaison, R.	7.40
Taza	6	6	1e	1	2	3	6	17 2.11.4	Babbin, R.	32.60
Battenkil Rodney	1	1	x8	7	7	7	7	20	Lachance, Gl.	4.25
Sherbrooke Way	4	4	x7x	8	8	8	8		Gagné, R.	3.60

DUREE : 32.4 — 1.06.1 — 1.37.4 — 2.10 — Piste rapide

8 MARTY'S LAST B	207.80	41.00	8.30
7 CHIEF CORSICA		12.50	5.90
2 MERRIE MEANDER			3.70

QUINELLA : 7 - 8 — $488.20

Cinquième course — Amble — 1 mille — $2,500

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Ted Hanover	2	2	3	4	5	4	1	1½ 2.05.1	Caldwell, P.	3.35
Armbro Champ	4	4	5	5	2e	2	2	1 2.05.2	Filion, Hen.	F1.25
Admiral Herbert	3	3	1e	1	1	1	3	1¾ 2.05.3	Lachance, Gl.	6.25
Torrid Freight	1	1	3	2	3	3	4	3½ 2.06	St-Jacques, C.	3.15
Northwood Baldy	8	8	8	8	8	8	5	cou 2.06.4	Gingras, M.	21.45
Royal Salute	5	5	7	7	6e	6	6	2½ 2.06.4	Doherty, J.	18.30
Hi Land Lark	6	6	4	6	7	7	7	¾ 2.07.1	Bradette, E.	19.40
Honey Reed	7	7	6e	3e	4e	5	8	2.07.2	Letourneau, J.	35.70

DUREE : 30.1 — 1.02.4 — 1.35.1 — 2.05.1 — Piste rapide

2 TED HANOVER	8.70	3.80	3.00
4 ARMBRO CHAMP		3.00	2.40
3 ADMIRAL HERBERT			3.30

Sixième course — Amble — 1 mille — $1,000
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Cap Direct	1	1	3	3	3	1	1	1½ 2.09	Vanderpaelt, A.	3.60
Breezeabbe	3	2	5	5	4e	3	2	2¼ 2.09.1	Lachance, Gl.	F2.15
Our Chance	2	2	4	4	5	5	3	1¾ 2.09.4	Caldwell, P.	18.75
Smitty Raindow	5	3	2	2	1	2	4	1¾ 2.10	Gingras, M.	4.60
Sargas Pick	8	8	7	7	7	7	1	2.10.2	Filion, C.	5.10
Ensign Volo	7	7	6	6	6	6	6	1¾ 2.10.3	Savignac, R.	11.65
Stormy R Patch	6	6	1e	1	2	4	7	11 2.11	Dupont, C.	31.90
Eli Blaze	5	5	x8	8	8	8	x8	2.13	Lapage, L.	4.10

DUREE : 31.2 — 1.04 — 1.37.1 — 2.09 — Piste rapide

1 CAP DIRECT	9.20	4.50	3.70
4 BREEZEABBE		3.70	2.90
2 OUR CHANCE			4.80

Septième course — Trot — 1 mille — $1,600

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Flemington Song	1	1	4	1	1	1	1	2½ 2.07.1	Horton, T.	5.35
Wishful	3	3	1e	3	2	2	2	1 2.07.3	Côté, B.	F0.80
Tag Dares	8	5	7	4	5e	4	3	cou 2.07.4	Caldwell, R.	15.70
Doris Giers	6	6	5	5	3	3	4	5 2.08	Curran, R.	3.65
Evergreen Pat	2	2	5	6	6	5	x5x	1 2.08.4	Robillard, P.	13.70
Draper Way	7	7	8	7	7e	6	6	2¼ 2.09	Gingras, M.	45.70
Cloyd Hanover	4	4	6	8	8	7	7	5 2.09.3	Filion, Hen.	10.65
Royal Ruth	8	8	2e	2	4	8	8	2.10.3	Paquin, R.	16.20

DUREE : 31.4 — 1.04 — 1.35 — 2.07.1 — Piste rapide

1 FLEMINGTON SONS	12.70	4.00	2.70
3 WISHFUL		3.10	2.80
5 TAG DARES			3.70

QUINELLA : 1 - 3 — $10.60

Huitième course — Amble — 1 mille — $1,600
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
C J McKlyo	4	4	1	3	1	1	1	1¾ 2.05.4	Lachance, Gl.	F1.50
Michelle C	1	1	3	4	2	2	2	1 2.06.1	Pelletier, C.	3.10
Regal Yates	6	5	5	5	5	3	4	2.06.2	Filion, Hen.	7.10
Hickory	3	3	6	6	5	4	7	2.07.1	Waples, K.	3.65
Shafter King	7	7	7	7	7	7	5	½ 2.08.3	Turcotte, E.	9.30
Harry Johnston	5	5	4e	2e	4e	6	6	3 2.08.3	Vilandre, Jl.	45.40
Widower Von	2	2	2e	1	3	5	7	2.09.1	Poulin, C.	6.65

DUREE : 30.1 — 1.02 — 1.34.3 — 2.05.4 — Piste rapide

4 C J McKLYO	5.00	3.10	2.40
1 MICHELLE C		3.50	2.90
6 REGAL YATES			3.40

Neuvième course — Amble — 1 mille — $6,000
Handicap Invitation

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Timely Knight	6	6	1e	1	1	1	1	1½ 2.03	White, R.	F1.35
Whirlrod	1	1	2	2	2	2	2	2½ 2.03.1	Watters, C.	11.65
Etarbound	2	2	3	3	3	3	3	cou 2.03.4	Filion, Hen.	4.60
Collector	4	4	6	5	5	5	4	nez 2.03.4	Dussault, P.	4.10
Senator Burton	5	5	4	4	4	4	5	6 2.03.4	Jodoin, J.	3.65
Muddy Hanover	3	3	5	6	6	6	6	2.05	Waples, K.	7.30

DUREE : 30.2 — 1.03.3 — 1.33 — 2.03 — Piste rapide

6 TIMELY KNIGHT	4.70	3.60	2.90
1 WHIRLROD		7.50	5.20
2 STARBOUND			3.80

Dixième course — Amble — 1 mille — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Comte Richelieu	4	4	1	2	1	1	1	3¼ 2.07.3	Doherty, Jr.	F0.75
Judith Remus	5	5	4	4	4	3	2	¾ 2.08.1	Savignac, R.	11.10
Holiday Jinx	3	3	3	3	2	2	3	4 2.08.2	Baise, F.	15.35
Diamond Way	1	1	5	5	3	4	4	2½ 2.09.1	Sauvé, R.	5.20
Melody Adam	8	8	6	6	5	5	5	6½ 2.09.3	Leboeuf, F.	73.20
Snippy Sir	2	2	x8	8	7	7	6	nez 2.11	Bourgon, W.	4.60
High Gay	7	7		6x	6	7	12	2.11	Grisé, A.	45.50
Hera Day	6	6	2e	1x	8	8	8		MacTavish, D.	5.70

DUREE : 31.3 — 1.03.3 — 1.37 — 2.07.3 — Piste rapide

4 COMTE RICHELIEU	3.50	3.10	2.60
5 JUDITH REMUS		6.70	4.50
3 HOLIDAY JINX			4.20

EXACTA : 4 - 5 — $32.80

ASSISTANCE : 11,804 — PARIS : $522,020

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE
Trot — (conditions — Bourse : $1,300

1—Pinky Jamie, J.L. Vilandre 3-1
2—So Saintly, pas choisi 7-2
3—Gay Baron, A. Côté 5-1
3—Sandy Averill, A. Vanderpaelt 5-1
5—Dana Doon, J. Gram 6-1
4—Amsong, L. Pelletier 8-1
6—Happy Yates, G. Groulx 8-1
7—Cinalidale Bryan, M. Héroux 12-1
Aussi éligible : Virgna's Jimmie

DEUXIEME COURSE
Amble—(conditions)—Bourse : $1,200

2—First Nighter, M. Lefebvre 3-1
1—Scott Express, G. Horton 7-2
6—Santaley, M. Picard 9-2
4—Chris Eden, V. Larose 6-1
8—Skipper Jay, R. Babbin 6-1
5—Mazie Pointer, A. Vanderpaelt 8-1
3—The Mighty Count, Y. Pelchat 8-1
7—Penny Chief, R. Bolly 10-1
Aussi éligible :
Helferhey, P. Caldwell

TROISIEME COURSE
Amble — (à réclamer: $3500-$4000)
Bourse : $1,400

1—Fleet Hal, A. Rogers 3-1
5—Senator Pete, H. Filion 7-2
7—Tommy K., Y. Plouffe 9-2
4—Peter W., K. Waples 5-1
8—Chipman's Direct, L. Lapage 6-1
4—Josedale On Top, M. Gingras 6-1
2—Ronnie Dean, B. Côté 8-1
3—Dale Direct C., M. Lefebvre 10-1

QUATRIEME COURSE
Amble—(conditions)—Bourse : $1,000

8—Santa Beau, L. Pelletier 3-1
3—Lee Allen, K. Waples 4-1
4—Fish Story, F. Baise 9-2
2—Analda Adios, J.G. Brosseau 6-1
6—Treasured Pick, L. Bourgon 6-1
1—Allandale Volo, B. Kennedy 8-1
5—Kokomo Star, R. Coutu 8-1
7—Anticipation C., J. Duford 12-1
Aussi éligible :
Wayley Yates, G. Baillargeon

CINQUIEME COURSE
Amble—(conditions)—Bourse : $1,500

3—Sandy Elkington, G. Lachance 5-2
8—Phantom Hanover, R. Ponton 4-1
5—Blue Angel, D. Gillis 3-1
7—Renret, A. Bédard 6-1
4—Instinct Yates, L. Turcotte 6-1
1—Lady Enchanteress, A. Hanna 8-1
2—Dale Lind, P. Grenier 8-1
6—Widower Patch, Y. Pelchat 10-1
Aussi éligible :
Speedy Sam, C. Pelletier

SIXIEME COURSE
Amble — (conditions - à réclamer)
Bourse : $1,700

2—Bucky North, P. Dussault 3-1
7—Adios Mite C., J. Jodoin 7-2
6—Key Guard, R. White 4-1
4—Scotch Newport, R. Caldwell 5-1
5—Just Rice, R. Ponton 6-1
4—Coppersmith, Y. Plouffe 8-1
1—Fabius Hanover, T. Horton 8-1
3—Meadow Andy, R. Bardier 10-1

SEPTIEME COURSE
Amble — (à réclamer $2500 - $3000)
Bourse : $1,000

1—Joey Johnston, R. Bouthillier 3-1
3—Wicomico Way, L. Turcotte 4-1
4—Forgetfull, G. Baillargeon 4-1
2—Miss Esth, Temple, R. Curran 6-1
7—Envy, J.J. Martineau 6-1
6—Knighty Knight, Y. Pelchat 8-1
8—Lincoln Van, C. Bélanger 8-1
5—Gallon Maybe, J.P. Charron 12-1
Aussi éligible :
Borderview Sally, A. Grisé.

HUITIEME COURSE
Amble Grattan Bars (1ère tranche)
1ère division — Bourse : $3,862

1—His Royal Highness, Waples 3-1
2—Fiery Frost, G. Bouvrette 4-1
4—Belmont Frances, K. Galbraith 9-2
3—Lucifer Hanover, R. Babbin 6-1
10—Dusty Dean, A. Bédard 6-1
11—Layton Hanover, J. Lahaie 6-1
12—Dawk, P. Caldwell 6-1
7—Merry Victory, L. Pelletier 8-1
5—Firewater, T. Horton 8-1
9—Intrigant, B. Silliphant 8-1
8—Head Light, R. Curran 10-1
6—Helen Ibaf, R. Dupont 12-1

NEUVIEME COURSE
Amble Grattan Bars (1ère tranche)
2e division — Bourse : $3,862

8—Miss Speedster, R. White 2-1
9—Royal Speedster, C. Watters 3-1
10—Bessie F. Grattan, Cameron 9-2
11—Peter Lansford, pas choisi 9-2
12—Diana Newport, D. Reynolds 9-2
5—Rod Hanover, C. Miville 6-1
6—Josedale Scot Free, Pelletier 6-1
1—Air Marshall, M. Gingras 8-1
2—Mr Beau Dean, G. Bouvrette 8-1
3—Do Tell, R. Curran 8-1
4—Armbro Earl, B. Silliphant 8-1
7—Lucky Dare, P. Grenier 12-1

DIXIEME COURSE
Amble—(conditions)—Bourse : $1,400

1—Canada Bars, D. Cameron 3-1
3—Hickory Meadow, T. Horton 7-2
4—Lord Saunders, K. Waples 4-1
6—Solitude, M. Gingras 6-1
7—Ducky's Breeze, M. Picard 6-1
2—Champ Elkington, P. Floyd 8-1
5—Spindeltop Joan, R. Curran 8-1
8—Barbara May, B. Côté 10-1
Aussi éligible :
Sea Duty, G. Lachance

Le championnat au Saint-Jean

Les Atlantiques de St-Jean, Nouveau-Brunswick, ont remporté le championnat de ballon-panier juvénile de l'Est du Canada en triomphant des Orioles de l'Université Settlement, 76-54.

Bill Robertson a marqué 28 points pour les vainqueurs. Chez les perdants, Chris Vidicek a compté 20 points et Hudson Alleyne, 16.

OFFRES SPECIALES

Grille-pain "Toastess" chromé
Deux larges ouvertures pour obtenir 2 toasts toute épaisseur de pain. Une fois grillées les tranches viennent à la surface. Fini chromé brillant. AVEC THERMOSTAT. Ordinairement 9.95 — **8.89**

Bouilloires "Toastess" automat.
a) Dès qu'elle est vide le contact est coupé. Capacité 2 pintes. Contrôle pour maintenir l'eau chaude. Modèle électrique, fil à même. Ordinairement 10.95 — **8.89**

Même modèle avec fil amovible — Ordinairement 12.95 — 9.89

b) Même modèle non électrique — Ordinairement 7.95 — **5.89**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

Dupuis

Spéciaux d'Avril
Les outils "Rockwell"

GARANTIE EXCLUSIVE accordée par le manufacturier et par DUPUIS — 2 ans — sans réserve contre tout — sauf les dommages délibérés.

A) Toupie "Porter Cable" (100) — SPECIAL DUPUIS **79.50**
Economisez **10.00** chez DUPUIS, bas prix très spécial Modèle recommandé au bricoleur, ouvrier, cette TOUPIE fait des rainures — enlève aussi les rayures — ⅞ c.v. — moteur 65 ampères.

B) La scie d'établi "Beaver" (1262) — SPECIAL DUPUIS **99.50**
Economisez **48.55** chez DUPUIS à ce prix très spécial Travaille avec précision et sans effort de la part du professionnel ou du bricoleur. La scie coupe de 0 degré à 45 degrés avec cette scie d'établi de 8 po. Moteur ¼ c.v. poulie, courroie en V. Avec support.

C) Autre scie d'établi "Beaver" (6200) — SPECIAL DUPUIS **139.50**
Economisez **61.60** chez DUPUIS à ce prix très spécial C'est un modèle complet de scie d'établi livrée avec support, accessoire à rainure (dado) — à plaque et une allonge. Un travail de précision appréciable et pourtant sans effort de la part de qui s'en sert.

D) Scie Portative "Porter Cable" (346) — SPECIAL DUPUIS 6¾" **69.50** — SPECIAL DUPUIS 7¼" **79.50**
Economisez **30.00** chez DUPUIS à ce rare bas prix
Cette scie portative de 6¾ pouces avec moteur de 10.5 ampères. 5800 t.p.m. Légère sur billes. Poignée à interrupteur. Arrêt automatique de sûreté. Garantie de 2 ans.

E) Perceuse "Porter Cable" (161) — SPECIAL DUPUIS **19.97** — ⅜ pouce (numéro 141) SPECIAL DUPUIS **29.97**
Les deux modèles de fabrication identique. (161) ¼ po. Bois mèche ½ po. — 2450 r.p.m. sur billes. Moteur 2,5 ampères.
(141) perçeuse ⅜ po., moteur 2.7 ampères.

"PORTER CABLE" et "BEAVER" sont les outils électriques de la plus haute fabrication. Ils vous assurent des années de service. Profitez de ces offres "PRINTEMPS" tout en économisant chez DUPUIS.

Facilités de paiement DUPUIS

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

Vêtements de travail "Kitchen & Peabody" à prix sous-sol
Profitez-en dès demain chez Dupuis

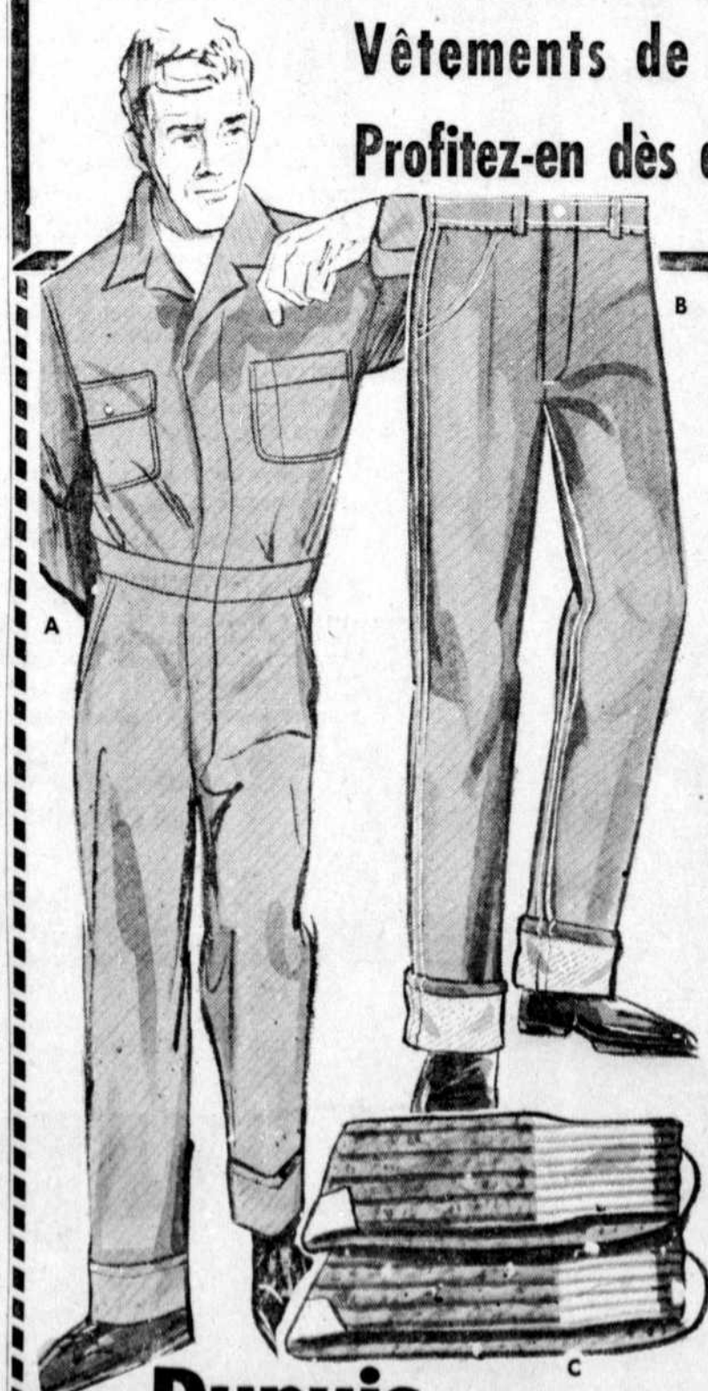

COMPOSEZ 842-6171

Dupuis fait une spécialité de vêtements de travail et les prix sont les plus bas.

a) Couvre-tout en denim — **10.97**
Confection "Kitchen & Peabody" pour résister aux durs travaux. Epais denim de coton "Sanforised" • bleu • vert. Six poches, coutures doubles. Boutons-pression en métal. Tailles : 36 à 46.
SOUS-SOL DUPUIS

b) "Jeans" de Wrangler — **5.97**
Pantalons durables de travail — Denim de coton "Sanforized" 13¼ oz en bleu. Poches pratiques. Ceinture même tissu, coutures doubles et rivets. Pour travailler ou jardiner—ET POUR LES CAMPEURS. Tailles : 28 à 40, Sous-sol Dupuis.

c) Chaussettes "Penmans" — 3 paires **2.50**
Longues chaussettes de laine en • gris • avec bordure rouge ou bleu. Pointures 10 à 13. Elles sont confortables partout où la laine s'impose : au travail, à la pêche, au camping. Extra spécial sous-sol Dupuis.

d) Chemises pleine longueur — Tailles : P.M.G. les 2 vêtements **7.50**
Coton "Sanforized" • vert • gris • taupe • kaki • bleu, marque KITCHEN & PEABODY synonyme de qualité supérieure, nuances inaltérables. Col entre-doublé, poignets doublés. 2 poches
la chemise **3.97**
E) LE PANTALON à glissière — 4 poches en épais coutil, points de tension renforcés, le pantalon **4.97**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1615

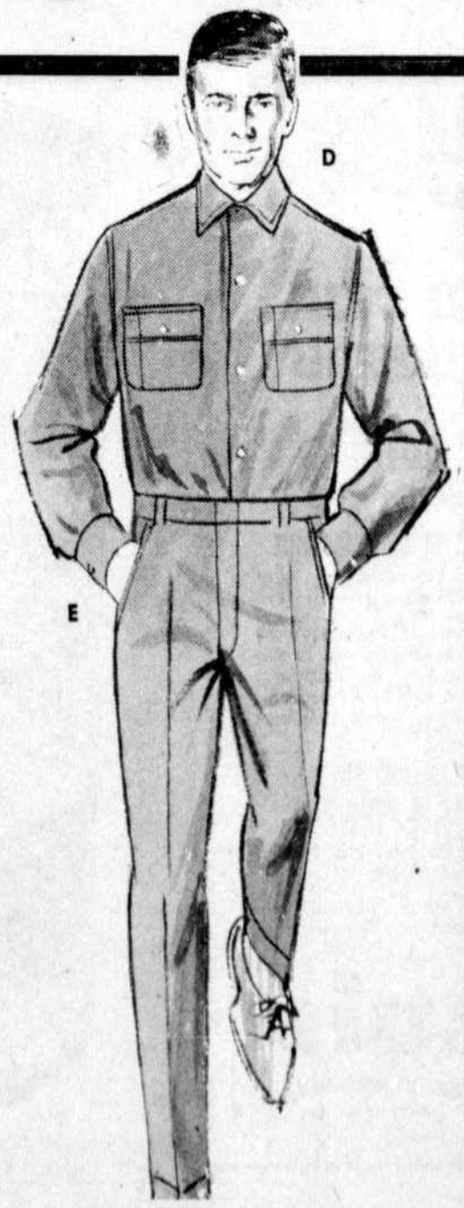

Solde après Pâques! Chapeaux en vogue

1.57
2 pour 3.00

Plus de 200 jolis chapeaux dans ce groupe de différents modèles font cet événement très intéressant. Toutes formes et nuances mais il faut VENIR DES 9 H. 30 DEMAIN POUR TROUVER UN PLUS GRAND ASSORTIMENT.

DUPUIS — CHAPEAUX, AU SOUS-SOL, RAYON 1341

Dupuis 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171. AUTRES APPELS : 842-5151 — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30

Dupuis

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

RABAIS DE

50%

... tant qu'il y en aura !

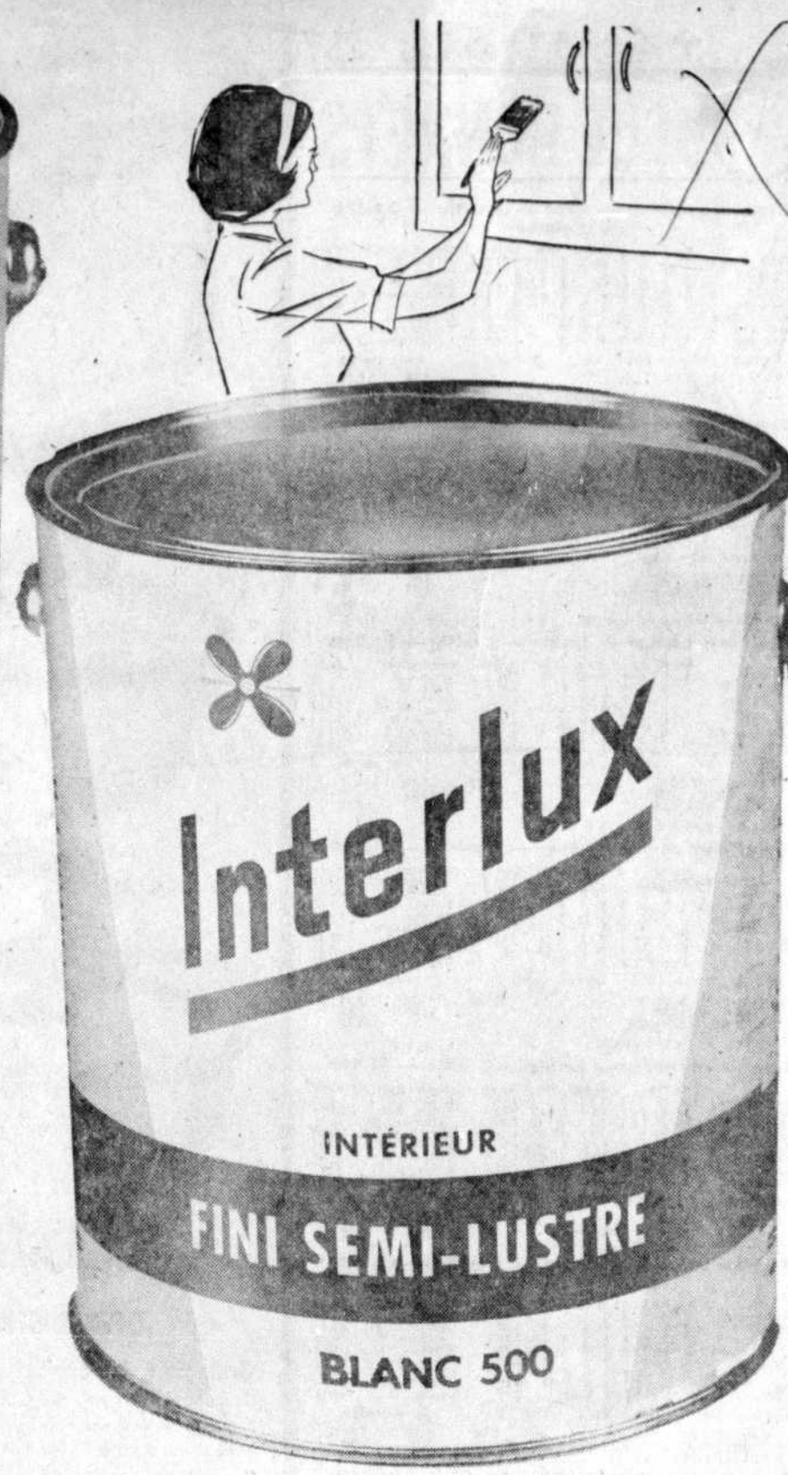

Voyez **Dupuis** avant de commencer votre ménage printanier... et profitez de cette offre unique!

Femmes d'affaires !
Secrétaires !

profitez d'un autre
SERVICE SPECIAL
DUPUIS GRATIS

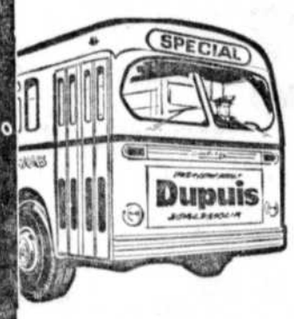

LE SPECIAL EMPLETTES PAR AUTOBUS SANS FRAIS

DEPART COIN CATHCART ET DE L'UNIVERSITE

11 h. 45 12 h. 15 12 h. 45

du lundi au vendredi, vers le sud jusqu'à St-Jacques, vers l'Est jusqu'à McGill, vers le sud jusqu'à Notre-Dame, vers l'Est jusqu'à Gosford, vers le nord jusqu'à Craig, vers l'Est jusqu'à St-Hubert, vers le nord jusqu'à de Montigny et vers l'Est jusque chez Dupuis.

L'AUTOBUS ARRETE LE LONG DE CE PARCOURS SUR SIGNAL DE VOTRE PART

Retour du magasin Dupuis à **1 h., 1 h. 30** et à **2 h.** jusqu'à votre point de départ.

Si vous travaillez dans le centre de la ville, profitez de votre heure de lunch pour venir déjeuner et faire vos emplettes chez

Dupuis

...LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

NOTE : l'autobus ne laisse descendre les passagers que chez Dupuis.

Composez 842-6171

FAMEUSE PEINTURE "INTERLUX" SI FACILE A POSER

Peinture intérieure "INTERLUX", "Ramsay" à base Latex — Blanc seulement

De 1ère qualité et à un prix extrêmement avantageux. Peinture satin-latex séchant en 1 heure. Application facile, fini superbe satiné. Recouvrira le béton, le plâtre, le bois, etc., toutes surfaces à l'intérieur.

Peut s'obtenir aussi à la pinte, **ordinairement 2.95, 1.47**

ordinairement 9.60 le gallon

4.80

Email à plancher "INTERLUX", "Ramsay" — Intérieur ou extérieur

De 1ère qualité, cette sorte d'émail s'étend aussi facilement sur le bois, le ciment ou le métal, à l'intérieur comme à l'extérieur. • Gris pierre • Gris argent.

Peut aussi s'obtenir à la pinte, **ordinaireemnt 3.10, 1.55**

ordinairement 10.10 le gallon

5.05

Peintures "INTERLUX", "Ramsay" pour usage extérieur

A employer sur le bois ou le métal indifféremment ... accorde toujours d'excellents résultats. BLANC seulement.

Peut aussi s'obtenir à la pinte, **ordinairement 3.35, 1.67**

ordinairement 10.25 le gallon

5.12

Peintures "INTERLUX", "Ramsay" semi-lustre

De 1ère qualité, pour usage à l'intérieur comme couche de finition pour toutes surfaces. Mi-lustrée, base alkyde et inodore. Facile à appliquer ... une peinture tout usage et vraiment idéale. BLANC.

Peut aussi s'obtenir à la pinte, **ordinairement 3.20, 1.60**

ordinairement 10.05 le gallon

5.02

TANT QU'IL Y EN AURA

COLOREZ VOTRE PEINTURE VOUS-MEME ...
TUBE COLORANT DISPONIBLE AU RAYON

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

Dupuis

Dupuis 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL — HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, lundi 26 avril 1965 / saints Clet et Marcellin / 81e année, No 95 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : soleil, moins frais demain / minimum 35 / maximum 50

AUJOURD'HUI

Les hôpitaux privés vivent dans l'incertitude • En page 15

Le budget de Gordon annoncerait une réduction de certaines taxes

L'essor économique du Canada rendra plus facile la tâche du ministre des Finances, qui a maintenant le choix des moyens

OTTAWA, (PC) — Les rumeurs voulant que le ministre des Finances, M. Walter Gordon, annonce, dans son discours du budget, une réduction des impôts seront confirmées ou infirmées, ce soir.

En effet, le ministre commencera à huit heures la lecture tant attendue de son discours sur le budget, le troisième depuis qu'il occupe ce poste. On s'attend à ce qu'une foule nombreuse s'entasse dans les galeries publiques du Parlement.

Plusieurs observateurs croient que les dégrèvements possibles porteront sur des points bien déterminés plutôt que sur l'ensemble du champ de la taxation.

Les changements principaux auraient pour but principal de créer de l'emploi pour ces jeunes travailleurs qui envahissent, chaque année, le marché du travail.

Dans son dernier rapport, le Conseil économique du Canada a déclaré qu'il faudrait, d'ici 1970, créer 1,500,000 emplois.

En présentant son budget, le ministre des Finances aura plus de cordes à son arc que le jour où il a accepté le portefeuille, il y a deux ans.

Grâce à l'essor de l'économie et en dépit des problèmes que suscitent certaines complexités régionales, il aura, au dire des économistes, l'embarras du choix entre quelques douzaines de mouvements à faire sur l'échiquier financier et cela à bon escient.

Le ministre a eu tout le temps voulu cette année pour peser les décisions à prendre et tracer sa ligne de conduite. Il a fixé la fin de 1964 comme limite pour la réception des revendications, ce qui lui laissait trois mois pour préparer son budget.

Il y a deux ans, M. Gordon avait présenté à la hâte son premier budget avant l'écoulement des premiers soixante jours de décision du gouvernement. L'an dernier, il jugeait le temps venu de consolider nos gains et d'établir des plans propres à assurer un essor continu.

Constante de progrès dans l'économie

Cet essor s'est produit plus vite que la plupart des gens ne l'attendaient. M. Gordon prédisait l'an dernier que le produit national brut, c'est-à-dire la valeur de tous les biens produits et de tous les services, croîtrait de 5½ pour cent aux prix pratiqués durant l'année solaire 1964. De fait la hausse a été de 8.9 pour cent. Le déficit budgétaire qu'il appréhendait a été réduit de $455,000,000 à $83,000,000.

Dans le Livre blanc qu'il déposait au commencement du mois, le ministre rappelait que si les gains records de 1964 ne se répétaient pas cette année, l'ensemble de l'économie devait continuer à progresser et à atteindre des niveaux d'activité nouveaux et plus élevés.

Les économistes américains qui n'ont cessé de reporter à plus tard le moment où l'économie américaine pourrait arrêter sa marche ascendante, croient maintenant que ce ne sera pas avant 1966 et peut-être 1967 que se produira ce ralentissement. Sur la foi de prévisions bien antérieures, le pays devrait maintenant subir une récession.

Ce qui se passe aux Etats-Unis exerce une grande influence sur le Canada. Et un grand nombre d'économistes canadiens ne discernent pas de nuages pour le moment à l'horizon économique.

Personne ne parie ce que sera cette année l'augmentation de la production nationale brute mais, à moins d'imprévu, certains croient qu'elle pourra atteindre celle de l'an dernier qui fut la plus forte depuis 1956.

On peut s'en faire une idée approximative par les projets d'investissements privés et publics pour le Canada en 1965.

Ces plans prévoient un déboursé de $12,305,000,000, une hausse de 14 pour cent sur 1964, année qui accusait une majoration de 15 pour cent sur 1963. C'est donc dire que l'on assistera à une autre expansion.

Si M. Gordon prévoit une autre forte augmentation de la production nationale brute, il se peut qu'il éprouve quelque difficulté à résister à la tentation d'équilibrer son budget, rêve traditionnel de tout ministre des finances en temps de croissance économique. Certains croient la chose possible même en réduisant raisonnablement les impôts.

Equilibrer le budget ? Pas encore

Si l'on prend 1964 pour exemple, année où la production nationale brute monta de 8.9 pour cent, les revenus budgétaires grossirent de 14 pour cent à $7,136,000,000. Simultanément, les dépenses budgétaires s'élevaient de cinq pour cent à $7,219,000,000.

Ce qui eut pour effet de réduire le déficit prévu de $455,000,000 de près de 82 pour cent à près de $83,000,000.

Il s'ensuit que le déficit représentant maintenant un bien plus faible pourcentage du total des revenus et des dépenses, il serait facile de l'éliminer entièrement.

Toutefois le programme des dépenses du gouvernement, tel qu'annoncé pour 1965, indique une augmentation de 8.7 pour cent sur l'an dernier et une plus forte proportion des impôts sera versée aux provinces en vertu des divers accords fédéraux-provinciaux. L'état des revenus devient de la sorte plus embrouillé et plus complexe.

M. Gordon a laissé entendre récemment qu'il résisterait à la tentation d'équilibrer son budget.

"Au moment où il existe encore un nombre appréciable de chômeurs et où nous savons qu'un grand nombre de gens s'amèneront sur le marché de la main-d'oeuvre au cours des prochaines années, je crois que ce n'est pas le temps d'assu-

Voir GORDON en page 2

Audition de la poursuite contre Asselin

Le président de la Commission scolaire protestante du Grand Montréal, M. John B. Rowat, a déclaré ce matin, devant le juge Paul Trépanier, de la Cour supérieure de Montréal, qu'il savait que l'ancien con-

Edmund T. Asselin

seiller municipal de Montréal, M. Edmund T. Asselin, avait des intérêts dans une transaction immobilière survenue à St-Léonard en 1960.

Dans cette transaction, la Commission scolaire protestante de Montréal achetait, à 60 cents le pied carré, un terrain qui lui avait d'abord été offert à $1.15 le pied carré.

La Commission scolaire protestante de Montréal poursuit M. Asselin, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, pour une somme de $87,605 dans cette affaire.

Cette poursuite fait suite au rapport de la Commission royale d'enquête, présidée par le juge Arthur E. Smith, sur

Voir AUDITION en page 2

Des signes de vie sur Mars

WASHINGTON, (UPI) — Des hommes de science ont déclaré aujourd'hui qu'il est possible que la planète Mars abrite des "éléments" vivants pouvant survivre sans oxygène ni eau et tirant leur principale source d'énergie des rayons ultraviolets, mortels pour nos organismes de terriens.

Ils ont toutefois admis qu'ils ne possédaient pas de preuve formelle qu'une telle forme de vie existait sur la planète rouge. Le mieux qu'ils peuvent dire, c'est qu'il pourrait exister sur Mars des coins où une forme quelconque de vie aurait pu prendre naissance et pourrait toujours exister.

Partant de cette possibilité, ils ont demandé à l'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) de donner priorité dans la recherche d'une forme de vie sur Mars, s'il en existe une. Les savants ont fortement recommandé à la NASA d'aller de l'avant dans ses projets de lancer des instruments de recherches sur Mars en 1971 si la chose était possible.

Ces recommandations ont été faites par un groupe de chercheurs de la division des sciences spatiales de l'Académie américaine des Sciences. M. Colin Pittendrich, de l'Université Princeton, a déclaré à l'ouverture du 102e congrès annuel de l'Académie, que ces recommandations ont été envoyées à M. James Webb, administrateur de la NASA.

Résultats d'études

Des études faites depuis la terre, les hommes de science croient que Mars :

- Possède une pression atmosphérique équivalant à seulement un vingtième ou un cen-

Voir MARS en page 2

Une grosse journée en vue pour le ministre des Finances : M. Gordon est arrivé au Parlement tôt ce matin pour mettre la dernière main au budget.

photo J.-Yves Létourneau LA PRESSE

CREATION D'UNE FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC

Les 250 participantes à un colloque qui commémorait le 25e anniversaire du droit de vote des femmes du Québec, en fin de semaine, à Montréal, ont adopté à l'unanimité une résolution demandant la création d'une Fédération des femmes du Québec. La réunion avait été pensée et mise sur pied par Mme Thérèse Casgrain qui était présidente de la Ligue des droits de la femme en 1940. (Voir pages 20 et 21)

Téléphoto UPI

2 A 2 DANS LA SERIE

Ce lancer foudroyant de Bobby Hull (9) a fait la différence, hier soir, entre les Black Hawks de Chicago et le Canadien de Montréal. D'environ 70 pieds du filet du Canadien, Hull a décoché un boulet qui a déjoué Charlie Hodge et a donné au club Chicago une avance de 2-1, au tout début de la troisième période. Plus tard, Hull a marqué un second but et son équipe l'a emporté par 5-1. Egalement sur la photo : Terry Harper (19), Jean-Guy Talbot (17) et Pierre Pilote (3).

Lesage ne se laissera embrigader ni par la droite ni par la gauche

par Teddy Chevalot

"L'unique objet de mon ressentiment, c'est le système qui a TOUT prévu et auquel tout doit être subordonné", a déclaré, samedi soir à Toronto, le premier ministre Jean Lesage, dans un discours qu'il prononçait devant les récipiendaires des prix offerts par le Canadian National Newspaper Awards.

Deux sujets principaux firent l'objet de ce discours : d'une part, la justification, par le premier ministre, de la politique que menait son gouvernement depuis qu'il a pris le pouvoir, et de l'autre, sa conception du rôle que joue le journaliste dans une société moderne. (Cette deuxième partie est traitée plus longuement dans un deuxième article).

"Mon système de n'avoir pas de système rigide, a déclaré le premier ministre, mon absence de préjugés devant les problèmes et leurs solutions les plus raisonnables, tout cela est, en somme, une espèce d'éventail des positions politiques, un éventail que l'on trouve non pas seulement dans un Conseil des ministres, mais dans le même homme. Et pour reprendre la comparaison dont je me suis servi, celle du chauffard politique, je peux soutenir qu'avec le terrain que je crois couvrir, on ne peut me doubler NI PAR LA DROITE, NI PAR LA GAUCHE, sans se jeter dans le fossé !" (1).

Prenant des exemples dans les pièces antiques, et notamment dans l'adaptation "d'Antigone" de Sophocle faite par

Voir LESAGE en page 2

Menace de grève chez les ingénieurs du gouvernement

QUEBEC, (DNC) — Pour la deuxième fois en moins de sept mois, le syndicat des ingénieurs du gouvernement menace Québec d'une grève si le cabinet Lesage n'accepte pas, d'ici le 14 mai prochain, de reconnaître ce syndicat et d'ouvrir les négociations avec lui.

Cette décision a été prise, samedi, au cours d'une assemblée générale des ingénieurs, tenue à Québec, par 96% des membres présents.

L'ultimatum que lance le syndicat, se lit comme suit : "Il est proposé que toutes les démarches nécessaires soient entreprises auprès du premier ministre, M. Jean Lesage, pour:

"Obtenir la reconnaissance du syndicat et les prérogatives y attachées, telles que la retenue syndicale, le droit d'affichage, les congrès syndicaux, etc . . .

"Négocier les conditions de travail jugées prioritaires, et particulièrement celles qui concernent les salaires.

"Si, d'ici le 14 mai 1965, le syndicat n'a pas obtenu une réponse satisfaisante, l'assemblée générale autorise l'exécutif à prendre toutes les dispositions qu'il jugera opportunes, y compris des journées d'études, (grève), pour faire valoir nos revendications."

La première fois qu'une telle menace de grève avait été lancée par le Syndicat des ingénieurs du gouvernement, c'était dans le début du mois d'octobre dernier, alors que le syndicat attendait son incorporation qui retardait depuis plus de six mois. Moins d'une semaine plus tard, cette incorporation leur était accordée.

Au cours de l'assemblée de samedi, le président du syndicat, M. André Marcoux, a expliqué aux membres que son exécutif avait à plusieurs reprises demandé au gouvernement de bien vouloir commencer les négociations avec le syndicat et de poser envers lui un geste de reconnaissance officielle.

Ces demandes avaient, plus précisément, été faites les 10 février et 15 mars, par des lettres directement adressées à M. Jean Lesage. Celui-ci, en date des 22 février et 25 mars, répondait par une fin de non-recevoir et déclarant qu'il mettait leurs demandes au Comité de législation de la fonction publique, pour que celui-ci les étudie.

Avant donc de présenter une telle résolution qui autorise l'exécutif syndical à déclencher la grève si besoin est, a expliqué M. André Marcoux, le bu-

reau directeur l'a soumise aux diverses assemblées de sections que son syndicat a tenu depuis plus d'un mois. Dans tous les cas, la réponse des ingénieurs fut favorable à l'exécutif syndical.

"Comme nous ne pouvons nous permettre d'attendre éternellement le bon vouloir du

Voir MENACE en p. 2

Le même ultimatum à l'Hydro

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec, du moins les quelque 250 membres du syndicat, ont lancé samedi matin un véritable ultimatum à leur employeur : ou bien l'Hydro reconnait officiellement leur association (affiliée à la Confédération des syndicats nationaux) avant le 7 mai, à midi, ou bien les ingénieurs tiennent des "journées d'études". Ces derniers soulignent qu'ils réclament, en vain, depuis trois mois cette reconnaissance et que l'Hydro "joue avec eux au chat et à la souris".

Réunis au nombre d'une centaine, à la Fraternité des policiers, rue Gilford, les ingénieurs ont voté en très forte majorité (96 voix en faveur, 13 contre), au scrutin secret, une résolution en ce sens présentée par leur bureau exécutif.

Voir HYDRO en page 2

Les USA ne songent pas à utiliser des armes nucléaires au Vietnam

M. McNamara l'affirme, en précisant que les raids aériens "soigneusement contrôlés" continueront aussi longtemps qu'ils seront nécessaires

WASHINGTON, (AFP, PA, Reuter, UPI) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, a déclaré aujourd'hui que dans l'état actuel de la situation au Vietnam, un recours à l'utilisation d'armes nucléaires ne se justifiait pas sur le plan militaire.

Au cours d'une conférence de presse radio-télévisée, M. McNamara a affirmé que les raids aériens "soigneusement contrôlés" continueront aussi longtemps qu'il le faudra pour empêcher l'infiltration et pour persuader les dirigeants nord-vietnamiens qu'il faut cesser leur agression contre le Sud.

Soulignant que l'agression nord-vietnamienne contre le Sud est devenue "progressivement plus flagrante et moins contrôlée", le secrétaire à la Défense a confirmé les informations parvenues plus tôt de Saigon, selon lesquelles un bataillon régulier de l'armée nord-vietnamienne s'est infiltré clandestinement au Sud-Vietnam.

Une possibilité lointaine ?

En déclarant que le recours aux armes nucléaires ne serait pas justifié à l'heure actuelle, M. McNamara commentait certaines dépêches disant que les Etats-Unis ne rejettent pas la possibilité d'utiliser de petites armes nucléaires contre le Nord-Vietnam si cela devenait nécessaire. Selon les sources d'information citées dans ces dépêches, le gouvernement américain ne songe pas à utiliser les armes nucléaires dans les circonstances présentes, mais une participation directe des Chinois dans le conflit pourrait obliger les USA à recourir à de telles armes.

Parlant à Tokyo, M. Walt W. Rostow, président de la commission des plans politiques au département d'Etat, a pour sa part démenti les informations de presse selon lesquelles les USA seraient prêts, le cas échéant, à faire usage de bombes atomiques contre le Nord-Vietnam. La non-utilisation des armes nucléaires est une constante de la politique américaine, a-t-il dit.

Raids précis et efficaces

Au sujet des raids aériens contre le Nord, M. McNamara a dit à sa conférence de presse qu'ils ont été "soigneusement conçus pour empêcher l'infiltration des hommes et du matériel qui constituent la différence entre une situation à laquelle peut faire face le gouvernement sud-vietnamien, sur le plan interne, et un état de choses dépassant les moyens de ce gouvernement". Il a ajouté que jusqu'à maintenant, les raids américains et sud-vietnamiens ont été "extrêmement précis et très efficaces" et n'ont fait pratiquement aucune victime civile car ils ont été limités à des objectifs écartés de toute concentration urbaine.

Quand au bataillon de l'armée populaire nord-vietnamienne qui a été repéré au Sud-Vietnam, M. McNamara estime qu'il se compose de 400 ou 500 hommes et que sa présence signifie que les communistes sont à présent contraints de faire appel à des unités régulières venues du Nord.

Un conflit long et difficile

Le secrétaire à la Défense a également prédit que le conflit vietnamien serait long et difficile et a refusé de préciser à quel moment, d'après lui, la situation marquerait un tournant décisif.

M. McNamara a dit qu'il n'y avait à sa connaissance encore aucun emplacement de missiles sol-air qui soit parvenu au stade opérationnel au Nord-Vietnam, mais qu'il fallait présumer qu'il y en aurait à l'avenir et que les Etats-Unis tiraient leurs plans en conséquence.

Il évalue à un milliard et demi de dollars le coût total de l'assistance militaire et économique américaine au Sud-Vietnam pour l'année financière en cours.

Le chef du Pentagone ne croit

Voir VIETNAM, en page 2

Washington a choisi ses cibles en Chine

WASHINGTON, (AFP) — Les Etats-Unis ont déjà établi des plans de destruction d'objectifs militaires et industriels, y compris des installations nucléaires en Chine communiste, en cas de conflit généralisé, a révélé récemment le général John Lavelle, chef d'état-major adjoint et directeur des programmes aérospatiaux.

Les déclarations du général Lavalle ont été faites le 23 février à huis clos, devant la sous-commission des crédits de la chambre des représentants. Un texte édulcoré de ses déclaration a été rendu public aujourd'hui à Washington.

Répondant aux questions des membres de la sous-commission, le général Lavelle avait affirmé que les Etats-Unis, s'ils étaient attaqués, seraient en mesure d'atteindre simultanément avec leurs missiles des objectifs en Chine communiste en Union soviétique et dans la "zone des satellites". Les missiles américains, avait-il ajouté, pourraient infliger, selon les termes du Pentagone, "un taux de destruction inacceptable".

Le représentant démocrate Robert Sikes, général de réserve, ayant demandé ce que les Etats-Unis pourraient faire pour empêcher l'approvisionnement des troupes chinoises qui pourraient "se répandre comme des fourmis dans tout le Sud-Est asiatique, le général Lavelle lui répondit : "Nous pouvons nous

Voir USA en page 2

téléphoto PA

Des armes chinoises au Sud-Vietnam

Le secrétaire à la Défense, M. McNamara, a montré une mitrailleuse chinoise au cours de sa conférence de presse au Pentagone, alors qu'il commentait la situation au Vietnam et notamment l'infiltration communiste.

SOMMAIRE

Annonces classées / 29 à 39
Bandes dessinées / 18
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 50
Editorial / 6
Finance / 46, 47
Horoscope / 40
Les patrons / 32
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 33
Nouvelles internationales / 27
Radio et Télévision / 28
Spectacles et Concerts / 8, 9
Sports / 41 à 45, 48, 49, 51
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 22
Vie syndicale / 10, 11
Votre médecin / 26

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

pas qu'un nouveau Dien Bien Phu puisse se produire à Danang, principale base américaine au Sud-Vietnam. Il estime d'autre part qu'il serait difficile pour les Chinois ou les Russes d'entraîner et d'infiltrer des volontaires pour participer aux opérations de guerilla au Sud-Vietnam.

Un bataillon du Nord

A Saigon, les autorités américaines et sud-vietnamiennes affirment avoir assez de preuves pour "confirmer" la présence du 2e bataillon du 101e régiment de la 325e division de l'armée populaire du Nord-Vietnam.

Un communiqué du gouvernement de Saigon précise que selon les déclarations d'un prisonnier et d'autres indications, ce bataillon se trouve dans la région de Kontum, sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam, environ 250 milles au nord-est de Saigon.

Dans les milieux américains, on précise que la présence d'une telle unité nord-vietnamienne est certaine et que l'on a recueilli d'autres renseignements recoupant les indications fournies par le gouvernement sud-vietnamien.

Une offensive prochaine

Cette nouvelle a été révélée peu après le retour du général Vo Nguyen Giap, ministre de la Défense du Nord-Vietnam, d'une visite à Moscou.

Des observateurs militaires pensent que le Nord-Vietnam est peut-être devenu impatient devant le déclin récent de l'activité des insurgés dans le sud et a décidé de renforcer la guérilla par des unités régulières. Il se peut également que ces unités régulières participent à une prochaine attaque d'envergure contre une importante installation militaire comme la base aérienne de Danang.

Cependant, le Vietcong a lancé hier sa première attaque directe contre des combattants américains au Sud-Vietnam. Les insurgés ont attaqué deux avant-postes des "marines" près de Phu Bai, dans le voisinage de Hué, au nord de Danang. Deux fusiliers marins et au moins deux guérilleros ont été tués dans la bataille et quatre Américains ont été blessés. Finalement, des renforts et l'artillerie ont repoussé les assaillants.

Nouveaux raids au Nord

Les avions américains et sud-vietnamiens ont par ailleurs poursuivi les bombardements au Nord-Vietnam. Environ 45 réactés américains ont bombardé un autre pont et lâché des bombes et roquettes sur divers objectifs: routes, voies ferrées et positions de défense anti-aérienne.

Des appareils américains ont aussi coulé un patrouilleur nord-vietnamien près du port de Dong Hoi, au nord de la frontière.

Tous les avions sont rentrés à leurs bases, disent les autorités.

La météo

Minimum cette nuit : 35

Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Estrie:** Nuageux, pluie intermittente aujourd'hui ; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux, moins frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 35 et 50 ; Ottawa et Sherbrooke, 32 et 50 ; Témiscamingue et Sainte-Agathe, 25 et 45.

Abitibi et Mauricie ; régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuageux sauf quelques éclaircies aujourd'hui; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux. Frais. Brises légères aujourd'hui; vents du nord de 15 milles cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Rouyn, Noranda et Val d'Or, 20 et 40 ; La Tuque et Chicoutimi, 25 et 45 ; Québec, 30 et 50.

AUDITION

SUITE DE LA PAGE 1

les transactions immobilières de la commission. M. Asselin avait déclaré qu'il était heureux de cette poursuite, espérant que cela lui permettrait de se disculper.

Dans son témoignage, M. Rowat a déclaré qu'il n'avait pas jugé opportun d'informer officiellement ses collègues que M. Asselin avait des intérêts dans cette affaire. Il dit cependant que M. Wager, alors président du comité de construction de la commission, mais aujourd'hui décédé, était au courant de la situation.

MARS

SUITE DE LA PAGE 1

tième à celle de la terre, une quantité d'oxygène équivalant à un deux centième de celle de la terre, et environ seulement un cinq centième de l'humidité que nous avons sur terre.

● Peut être soumise en surface à des radiations ultraviolettes plus intenses de la part du soleil que la terre avec son atmosphère plus dense.

Subit des changements de température de quelque 200 degrés selon les saisons, depuis 86 au-dessus de zéro au plus fort de l'été jusqu'à 94 sous zéro durant l'hiver.

Pendant que M. Pittendrich faisait son rapport à l'Académie, un autre savant, M. R. Smoluchowski, de l'Université Princeton, parlait de la surface de Mars devant les membres de l'"American Physical Society" dont le congrès du printemps débutait aujourd'hui à Washington.

Mars possède des régions sombres qui s'étendent durant le printemps et l'été. Certains hommes de science ont cru voir dans ce fait l'indication qu'une forme de végétation existe, profitant du moment où la calotte polaire de la planète dégèle.

Mais M. Smoluchowski a dit que ceci pouvait être le fait des radiations solaires et des changements de température sur des minéraux sans vie.

Il serait prématuré, a-t-il ajouté, de conclure maintenant qu'une certaine forme de vie organique n'existe pas sur Mars.

MENACE

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement, a déclaré M. André Marcoux, il ne nous reste plus qu'une solution : celle que votre exécutif vous recommande."

Une proposition demandant qu'un vote secret sur cette résolution soit pris, fut battue, et c'est donc à mains levées que les ingénieurs présents décidèrent d'adopter cet ultimatum.

Si la grève éclate chez les ingénieurs gouvernementaux, elle en impliquera environ 375 à 400, et on peut s'attendre à ce que de grands travaux gouvernementaux, comme la continuation de la construction du pont Hippolyte-Lafontaine, de la route transcanadienne, ainsi que divers ouvrages d'art, soient paralysés.

Par ailleurs, à cette même assemblée, les ingénieurs du gouvernement ont adopté une deuxième résolution qui donne la position qu'ils entendent prendre face à la nouvelle législation de la fonction publique qu'entend édicter Québec.

Cette résolution déclare que dans cette législation, il soit prévu que : "1.—Toutes conditions de travail soient négociables; 2.—la Loi du service civil, ou toute autre loi affectant les relations du travail dans la fonction publique, pourra continuer à s'appliquer, mais que dorénavant, elle devra être subordonnée à toute clause contractuelle."

En prenant cette position, les ingénieurs du gouvernement rejoignent celle que les fonctionnaires provinciaux, lors de leur congrès des 12, 13 et 14 mars dernier, ont pris sur la même question.

C'EST LE ROI DE LA CUISINE CHINOISE

Bill Wong est sans conteste le grand maître de la cuisine chinoise. Même s'il ne réside pas dans le "Chinatown", il en est toujours le chef. Saviez-vous qu'il importe directement de Hong Kong une grande variété de légumes spéciaux qu'on ne trouve pas au Canada. C'est une des raisons qui font de **Bill Wong** le restaurant le plus recherché à Montréal.

Plusieurs salles à manger sont à votre disposition chez **Bill Wong.** Le **DRAGON** est la salle la plus connue où vous trouverez un grand assortiment de plats orientaux ou occidentaux. Le romantique salon **August Moon** vous met dans l'ambiance exotique du Japon et la salle **Chez Jonas** a un aspect de port de mer. Avant de passer à table, passez au Bar **Son Vida** pour prendre une consommation. Vous avez chez **Bill Wong** tout ce qu'il faut pour passer une excellente soirée, même une piste de dance. Il n'y a pas de frais d'entrée ou de couvert. Venez chez **Bill Wong** lors de votre prochaine sortie. Ce soir ?

STATIONNEMENT GRATUIT

BILL WONG'S INC.

7965 DECARIE, (juste au sud du boul. Métropolitain) ST LAURENT

Renseignements ou réservations : 731-8202

Rue principale

Non, il ne s'agit pas d'une scène croquée à Venise, sur le grand Canal, mais d'une photographie prise à Emerson, au Manitoba, où la rivière Rouge a inondé une partie de la rue principale. Ces deux demoiselles, Verna Gilsbrecht (à gauche), de l'Université du Manitoba, et Cassie Chase (à droite) du "United College" de Winnipeg, ont profité du beau temps, samedi, pour aller reconnaître l'étendue des dégâts... et satisfaire leur curiosité.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

Le syndicat s'est déclaré enchanté de la représentativité de l'assemblée, compte tenu que les membres sont dispersés à travers la province, dans les diverses zones opérationnelles de l'Hydro. Une dizaine d'ingénieurs venaient même des chantiers de la Manicouagan. Il est en outre confiant que cette mesure ultime ne sera pas mise en application, "l'Hydro ne pouvant affronter l'opinion publique sur ce terrain".

La reconnaissance syndicale n'est pas la seule question en litige avec l'employeur : l'Hydro et ses ingénieurs n'ont pu encore s'entendre ni au sujet de l'unité de négociation ni au sujet de la description des tâches. Le syndicat soutient cependant que le problème de la reconnaissance prime les autres, l'association ne pouvant efficacement et légalement négocier au nom de ses membres sans être d'abord reconnue.

La date limite, La date limite :

Le premier attendu de la résolution souligne que depuis trois mois le syndicat demande vainement à l'Hydro de le reconnaître comme représentant collectif des ingénieurs à son emploi, de faire la retenue des cotisations syndicales à la source et d'accorder des congés sans solde aux dirigeants du syndicat.

Le deuxième attendu affirme que l'Hydro avait posé, comme condition de la reconnaissance, que l'association fasse la preuve qu'elle représentait la majorité des ingénieurs mais que, "par la suite, l'Hydro a refusé d'engager sérieusement les négociations sur cette question".

La résolution stipule enfin : "Il est proposé que le syndicat accorde à l'Hydro-Québec jusqu'à midi le 7 mai 1965 pour :

— le reconnaître comme représentant collectif des ingénieurs à son emploi ;

— faire la retenue à la source des cotisations syndicales ;

— accorder des congés sans solde pour activités syndicales aux ingénieurs désignés par le syndicat ;

— accepter de négocier une convention collective avec le syndicat ; à défaut de quoi l'exécutif est autorisé à appeler les membres en journées d'études afin de décider des mesures à prendre".

Plusieurs des interventions, au cours de la discussion, ont souligné qu'il était "drôle" de voir l'Hydro tergiverser à propos de la reconnaissance syndicale quand le ministre des Richesses naturelles lui-même, M. René Lévesque, a déjà demandé aux ingénieurs de se syndiquer!

Pour sa part, un représentant du syndicat des ingénieurs de la Ville de Montréal a rappelé l'efficacité d'un ultimatum : le 22 juillet dernier, les ingénieurs de la Ville en ont servi un à leur employeur qui, 48 heures après, reconnaissait leur syndicat . . .

L'unité de négociation

L'Hydro et ses ingénieurs ne s'entendent pas du tout non plus à propos de l'unité de négociations. Quels sont les ingénieurs qui peuvent ou pas faire partie du syndicat ? L'Hydro avance le nombre de 278 et le syndicat 470 . . . Le plus curieux, semble-t-il, est que les deux parties utilisent à peu près les mêmes critères.

USA

SUITE DE LA PAGE 1

en prendre à leur gouvernement et à leurs centres de commandement et de contrôle qui, en Chine communiste, sont très groupés".

Le général Lavelle a reconnu, toutefois, que les centres industriels de la Chine communiste serait plus difficiles à atteindre parce qu'ils sont petits et dispersés. Mais il a répété que les forces aériennes américaines en dehors des missiles devraient être capables d'infliger un taux de destruction inacceptable".

Le représentant Sikes lui ayant fait remarquer que si l'industrie de la Chine était dispersée, il existait cependant certains centres-clés.

"Ils sont capables de construire des sous-marins et ils ont de nouvelles installations nucléaires. Il existe plusieurs industries assez importantes qui sont localisées . . . Avez-vous des plans pour détruire cette industrie ?

"Oui monsieur", répliqua le général Lavelle. "Des plans sont établis".

Au cours de la même déposition devant la sous-commission des crédits, le général Lavelle a admis que l'Union soviétique "était en mesure d'infliger approximativement le même genre de destruction inacceptable" aux Etats-Unis.

GORDON

SUITE DE LA PAGE 1

rer un équilibre exact du budget."

Réduction des impôts

Il n'a rien fait pour dissiper les rumeurs concernant une réduction d'impôt cette année. Avant le budget de l'an dernier, il démentit promptement ces potins.

Les suggestions de réductions des impôts ont été formulées par une vaste gamme d'organisations qui ont représenté que l'augmentation extraordinaire des effectifs ouvriers justifiaient des incitations fiscales à l'économie.

On pourrait invoquer ce motif pour préconiser de sensibles réductions des impôts, invoquer également qu'il faut au pays un stimulant d'envergure s'il veut atteindre les objectifs que lui a fait entrevoir le Conseil économique du Canada mais certains économistes ne pensent pas que ces réductions d'impôts soient considérables.

"Si vous effectuez de fortes réductions en temps de boom économique, dit l'un d'eux, qu'allez-vous faire en temps de récession ? Les relever ?"

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Jean Anouilh, pour justifier son refus d'être embrigadé soit par la droite, soit par la gauche, M. Jean Lesage continua :

"Ce qui fait la grandeur et la vérité de cette tragédie, par opposition au factice mesquin du mélodrame qui repose sur la mauvaise foi d'un traitre aux moustaches noires et effilées, **c'est que tout le monde y a raison !"**

Après avoir expliqué que lorsqu'il avait vu cette pièce, alors qu'il n'avait aucune responsabilité gouvernementale, il prenait parti en faveur des déclarations idéologiques d'Antigone par rapport à celles de compromis que lui assénait son oncle le roi Créon, il ajouta :

"Mais aujourd'hui, au cours d'un échange de joueurs, j'ai changé d'équipe. Je ne cherche pas à pousser la rondelle dans les mêmes buts. Aujourd'hui, je suis forcé de répondre à Antigone :

"La loi de la vie n'est pas la mort, la loi de l'effort n'est pas l'insuccès, la loi du tir est de ne viser que les cibles que l'arme peut atteindre. Quand tu sembles dire "Donne-moi la perfection ou donne-moi la mort", tu n'es pas brave, tu n'es que défaitiste."

C'est alors qu'il dénonça ce monde qui "est plein de possesseurs de vérités économiques et politiques, qui se promènent avec leur cadre aux dimensions précises dans lequel ils veulent faire entrer le gouvernement et les hommes."

"Le lit de Procuste, continua le premier ministre, du brigand de l'Antiquité est devenu le cadre de Procuste du "penseur". Je mets "penseur" entre guillemets ironiques, car je le prends surtout pour un amateur, pour un rebouteux qui fait de l'exercice illégal de la politique et qui donne la mesure de son vide par celle de son assurance."

"Un chef d'Etat, ajouta M. Lesage, donne toujours aux "graves penseurs" l'impression qu'il ne va pas assez vite. Il est dans la situation de l'automobiliste qui se fait corner dans le dos une seconde avant que le feu passe au vert. Car il y a, dans le social, l'économique et le politique, des chauffards, des ennemis d'eux-mêmes, des candidats inconscients au suicide comme les chauffards névrosés qui se détestent sans le savoir. Qu'ils se tuent, c'est bien dommage pour eux, mais je ne veux pas qu'ils entraînent leur pays dans la mort."

Expliquant alors sa philosophie politique, M. Jean Lesage déclara : "Cette absence de système, ce refus d'un système, je soutiens que c'est, — loin de n'être pas une pensée politique, — une philosophie politique en soi."

Et devant ses auditeurs, il leur confessa qu'il aimerait que soit écrit de lui, "dans un futur petit dictionnaire canadien", ce qui suit :

"LESAGE (Jean) — 1912-2012 —, prit sa retraite à 98 ans, après avoir été premier ministre pendant 50 ans. Ennemi des systèmes conçus avant l'expérience, il ne voulut être qu'un modeste relais dans la marche ininterrompue vers une société aussi humaine que possible."

"Politicien réaliste et non stratège de Café, a ajouté le premier ministre, je veux prendre les hommes tels qu'ils sont pour mieux voir comment on peut les rendre plus heureux."

M. Jean Lesage expliqua ensuite qu'à cause de son caractère extraverti, il se sentait heureux en ayant de nombreux contacts humains, et qu'à cause des nombreuses personnalités, et personnes ordinaires, qu'il avait pu rencontrer au fil des jours, il pouvait donc "avec une forte dose d'assurance (dire) que j'ai vraiment l'impression, en me disant de centre gauche, de traduire en même temps l'opinion politique de la grande majorité des Canadiens."

"Je crois sincèrement, a-t-il continué, et sans flatterie que le Canadien typique est un homme particulièrement équilibré. Il refuse les excès sentimentaux de la gauche, il repousse la cruauté d'une droite égoïste installée dans ses privilèges. Il ne se tient pas cependant à égale distance des deux extrêmes, car il se sent trop, malgré tout, le gardien de son frère, et, s'il doit pécher, il préfère pécher par excès de coeur que par excès de froid raisonnement. L'erreur est peut-être à gauche, mais l'honneur n'est certainement pas à l'extrême droite !" lança-t-il.

Mais pourquoi être de centre gauche ? Parce que, répond le premier ministre, "Le centre gauche me semble la place de l'homme normal qui possède un heureux équilibre de la tête et du coeur, avec un petit accent traditionnel sur la chaleur fraternelle. Et comme on trouve beaucoup de vérité inattendue dans l'humour, je me demande si un humoriste n'avait pas raison de dire qu'il avait tout à la bonne place ! le coeur à gauche, le portefeuille à droite, les deux pieds par terre et la tête bien haute."

(1) Les mots en majuscules ainsi que ceux qui sont soulignés le sont par le premier ministre Jean Lesage, dans le texte du discours qu'il a remis aux journalistes.

La presse n'est pas l'opposition

— Lesage

(T.C.) — Pour le premier ministre Jean Lesage, il ne fait pas de doute que les journalistes, loin de représenter l'opposition, font partie de son Conseil exécutif.

C'est ce qu'il a déclaré, samedi soir à Toronto, alors qu'il parlait devant des journalistes et les récipiendaires des prix offerts par le Canadian National Newspaper Awards.

Après avoir déclaré que "dans tout bon journaliste, il y a un croisé", le premier ministre ajouta : "Le journaliste est essentiellement un militant. Mais il croit que la presse, bouledogue des intérêts publics, doit jouer un rôle d'opposition. Il se trompe ! Il se trompe non pas sur le travail à accomplir, mais sur le nom qu'il lui donne. Car il n'appartient pas plus d'une façon exclusive à l'Opposition de surveiller le gouvernement, qu'il n'appartient à votre adversaire seul de vous indiquer la flaque de boue dans laquelle vous alliez mettre le pied."

C'est alors qu'il ajouta : "Voilà pourquoi j'ai toujours considéré les journalistes sérieux comme, — et je vous prie... de garder toujours cette expression en mémoire, — comme des membres de mon Conseil exécutif, titulaires du ministère de l'Opinion publique."

Et après avoir défini devant ses auditeurs sa philosophie politique — mon système est de n'avoir pas de système, — (voir à ce sujet l'article qui traite de cette partie du discours), le premier ministre donna sa conception du rôle que doit jouer un journaliste politique dans le monde moderne.

"Je ne veux pas dire, déclara M. Jean Lesage, qu'à cause du climat politique de notre pays, vous devez retenir la force de vos coups lorsque vous brandissez avec raison le chat à neuf queues contre le serviteur public qui s'est montré indigne de son mandat, et je ne veux pas dire que la bonne foi doit seule procurer l'immunité à l'homme politique."

La vérité toute nue, donnée par les journalistes, ne fait pas peur à M. Jean Lesage, mais ce qui "choque, c'est la demi-vérité".

"Je n'ai pas peur, a-t-il dit, de la vérité sortant nue de son puits avec un flambeau dans la main. J'ai peur de la vérité en monokini. Même en bikini, elle me fait peur !"

Après s'être demandé si aujourd'hui, par rapport au passé, le journalisme n'était pas devenu plus efficace, si de ce fait, les journalistes actuels ne savaient pas mieux que leurs anciens confrères crever les baudruches, M. Jean Lesage continua : "Le prestige de l'homme politique est aujourd'hui devant le tribunal du journalisme. Ce tribunal doit être impitoyable pour la malhonnêteté si elle existe, mais faire preuve de compréhension pour la bonne volonté, même quand elle joue de malheur."

"La vérité, enchaîna le premier ministre. — c'est-à-dire en pratique la presse libre et courageuse, — est un excellent remède à tous les maux politiques, mais il faut savoir lire sur l'ordonnance le mode d'emploi. Le remède doit être administré à tout prix, mais le médecin doit l'expliquer au patient. Rien ne doit être caché, toute vérité doit être bonne à dire, mais en expliquant sa portée véritable avec un sens parfait de la responsabilité. Quand un journaliste rapporte une vérité amère, il doit l'accompagner, non pas de sucre, mais des explications qui établissent où elle s'arrête, qui elle ne touche pas. Les pires mensonges sont les mensonges par omission. Le journaliste ne doit pas ménager son indulgence à celui qui la mérite et il doit avoir pour critères : s'agit-il d'un bâtisseur ou d'un profiteur ?"

Il fit alors appel aux journalistes ces "membres du conseil exécutif des chefs d'Etat", qui possèdent une grande influence qui doit être mise "au service de l'histoire qui dans le moment s'écrit à son plus important carrefour", afin qu'ils luttent contre le désarroi, l'indifférence, la résignation et l'égoïsme.

Abordant le sujet si discuté du fédéralisme et du biculturalisme canadien, M. Jean Lesage ajouta : "Vous devez vous rappeler que "français" et "anglais" sont au Canada des prénoms et que notre nom de famille, c'est "Canadien". Nous devons tenir à notre patronyme, mais nous devons aussi tenir à notre prénom comme à notre individualité, comme à notre âme, sans complexe d'infériorité ou de supériorité."

En terminant, M. Jean Lesage fit un appel particulier aux journalistes de chaque ethnie linguistique et il leur demanda de coopérer et de travailler afin de faire comprendre aux lecteurs de leurs journaux respectifs ce que représentait cette réalité canadienne à deux têtes, l'anglaise et la française.

"Vous, journalistes de langue anglaise, a-t-il dit, il vous appartient de faire comprendre à vos lecteurs que ce qui est cher à leur coeur, a son équivalent et sa contrepartie au Canada français, et que leur étonnement devant l'obstination des Canadiens français à demeurer fidèles à eux-mêmes, devrait se demander quelles seraient leurs convictions si les rôles étaient numériquement renversés."

"Vous journalistes canadiens-français, termina-t-il, qui savez que j'ai deux groupes d'adversaires chez moi (ceux qui voudraient ramener la province de Québec à 1959 et ceux qui voudraient la ramener à 1856), vous devez démontrer que l'histoire "n'avance pas en arrière", que le séparatisme est le nationalisme des impuissants et que le Québec ne quittera jamais, le baluchon sur l'épaule, la maison où il revendique sa part d'héritage. C'est grâce à vous tous que nous apprendrons un jour avec joie que le mauvais moment est passé, que la largeur de vue l'a emporté, que la bonté est la vertu des forts et que la générosité revient à son auteur."

Le Canada encore peu colonisé

Seulement un tiers de la superficie du Canada a été colonisé ou exploité jusqu'à maintenant. Huit pour cent est en culture et un autre huit pour cent est cultivable.

Le plus long fleuve du Canada

Le fleuve le plus long du Canada est le Mackenzie. Il naît dans les Rocheuses, sort du lac de l'Esclave et se jette dans l'océan Arctique, après un parcours de 2,635 milles.

SIDBEC : $225 millions pour créer 2,500 emplois : trop et trop peu

— Marcel Pepin

par Jacques Lafrenière

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, est revenu à la charge hier pour réclamer du gouvernement provincial qu'il ne laisse pas à l'entreprise privée le contrôle de l'industrie sidérurgique du Québec.

Parlant devant les 115 délégués qui assistaient au congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, M. Pepin s'est demandé si le peuple pouvait être satisfait de ce qu'on investisse — à même ses contributions — une somme de $225 millions pour créer seulement de 2 à 2,500 emplois.

"On peut faire beaucoup mieux, a-t-il dit. Si le gouvernement et l'ensemble de la communauté contrôlaient la SIDBEC, on pourrait poursuivre deux fins importantes : réaliser un certain profit et utiliser cette industrie pour assurer le développement économique de notre province."

M. Pepin a souligné aussi le fait que les structures des prix de l'acier sont déterminées par les grosses entreprises internationales et que la SIDBEC devra suivre le mouvement. Dans ce cas, il trouve qu'il aurait peut-être été plus réaliste pour le gouvernement d'investir dans l'industrie secondaire.

La guerre à la pauvreté

Le syndicaliste est revenu sur plusieurs thèmes, dont celui de la pauvreté. A son avis, un salaire minimum de 64 cents et de 70 cents l'heure (selon les régions) comme il est en vigueur présentement au Québec n'est pas de nature à relever le défi de la pauvreté.

Il a enchaîné en soutenant que plusieurs familles ne pouvaient avoir recours à des soins médicaux, parce que le programme d'assurance-santé n'est pas en vigueur, et ne le sera pas avant 1967.

Sur le plan du logement, il existe encore selon le syndicaliste une situation anachronique avec la richesse de notre province. "Des gens vivent entassés les uns sur les autres, dans de misérables habitations. Comment les enfants qui vivent dans de telles conditions peuvent-ils bénéficier de la grande "Charte de l'éducation", alors qu'ils doivent faire leur travail à domicile dans des conditions impossibles."

Il a annoncé que sur ce plan justement, la CSN prépare une "Charte sociale des travailleurs du Québec", qui fixera le minimum requis pour vivre de façon convenable.

St-Pierre-et-Miquelon proteste contre l'arrivée des gendarmes

SAINT-PIERRE, Saint-Pierre-et-Miquelon. (PC) — L'activité du port est complètement paralysée et la moitié des maisons de commerce ont fermé leur porte aujourd'hui à St-Pierre-et-Miquelon, et ce, en guise de protestation contre l'arrivée dans l'île de 65 gendarmes français spécialement chargés par la France de venir assurer l'ordre lors des élections qui se dérouleront le 3 mai prochain.

Le président du Conseil général de ces îles, propriété de la France, M. Albert Briand, a fait parvenir un message au gouvernement français lui demandant de rappeler ses gendarmes. Il a aussi demandé que M. Jacques Herry, gouverneur des îles depuis trois ans, soit remplacé.

L'arrivée des gardes a été motivée du fait de "menaces directes et indirectes" proférées par un petit groupe d'agitateurs qui réclament des augmentations de salaires. M. Briand avait demandé qu'on retarde l'envoi de ces gardes, mais les autorités françaises en ont décidé autrement, et annoncent même que 65 autres gendarmes arriveront dans les îles prochainement.

Question

La question, qui a fait tomber le Conseil général le 14 avril, une journée après la démission du président Briand, est la politique du président de garder les salaires à leur niveau actuel afin de maintenir le coût de la vie à un bas niveau. Le conseil avait démissionné l'an dernier relativement à la même question.

Récemment, un comité sur les salaires avait recommandé des augmentations de salaires de 20 à 30 pour cent pour les débardeurs mais M. Briand, un homme d'affaires en vue et représentant à la Chambre des députés, avait dit que le port de St-Pierre et la vie de la communauté seraient paralysés par de telles augmentations.

On rapporte que les ouvriers de l'île dont plus de la moitié sont employés dans l'industrie de la pêche, ont empêché le capitaine d'un navire d'entraînement français de visiter le maire de St-Pierre. Il a refusé d'entendre leurs revendications comme condition de sa visite et est retourné en France.

ACCIDENT

AVEZ-VOUS ETE TEMOIN d'un accident impliquant une Ford noire 1961 et une Oldsmobile brune 1958, à l'intersection des rues Papineau et Marie-Anne, dimanche le 11 avril, 1965 vers 4:30 P.M.

Si oui, nous vous serions reconnaissants que vous communiquiez avec Monsieur Gilles Parent, RI. 8-7861.

EQUIPEMENT USAGE POUR

SALLE DE RECEPTION A VENDRE

75 chaises rembourrées, 50 chaises métal, tables pliantes, réfrigérateur 2 portes, poêle Moffat 6 ronds, armoires de cuisine avec évier stainless, lustres et fixtures électriques, spotlights, etc.

A PRIX DERISOIRE

SIGNALER VI. 2-3434 — M. HEROUX

vous partez en vacances?

prenez vos

...et vos

...le CN se charge de votre

Pourquoi vous fatiguer à conduire? En train, vous voyagez détendu, vous arrivez reposé. Faites transporter votre auto par le CN et gardez-la pour faire vos emplettes et vos randonnées. Les voyages train-auto du CN sont économiques, surtout si vous êtes accompagné de votre famille ou d'amis. Le prix comprend, en plus du transport de votre auto, les places de voiture-lits et les repas. Et, bien entendu, vous bénéficiez du confort et de tous les services du CN. Pour plus amples renseignements, servez-vous du coupon ci-dessous.

CN

Voyages train-auto—Service des ventes-voyageurs du CN
Boîte postale 8100, Montréal, Québec

S.V.P. envoyez-moi des renseignements sur les voyages train-auto entre..... et.....

NOM

ADRESSE VILLE

TYPE D'AUTO: STANDARD ☐ COMPACTE ☐ LP-13

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 26 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 95

Les fonctionnaires acceptent les offres de la ville

Le syndicat ratifie le projet de convention collective qu'avait négocié sa direction et M. Jean Marchand.
Les fonctionnaires obtiendront une hausse de traitement de 4% avec effet rétroactif au 1er décembre 1964

par **Jogues Girard**

Le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, affilié à la CSN, a ratifié hier le projet de convention collective qu'avait négocié sa direction et M. Jean Marchand, président de la Confédération des Syndicats nationaux.

L'assemblée a été assez houleuse. Les membres de ce syndicat se trouvaient en pleine période d'élections, ce qui semble avoir contribué à créer une certaine tension chez les quelque 800 personnes présentes hier après-midi à l'aréna Maurice-Richard. Le syndicat compte 4,000 membres.

Pour l'essentiel, la nouvelle convention reconduit l'ancienne. Elle prévoit par ailleurs une augmentation de traitement de 4 p. 100 avec effet rétroactif au 1er décembre 1964, et une autre, de même amplitude, qui doit entrer en vigueur le 1er décembre prochain.

Les syndiqués auront droit à des vacances annuelles de trois semaines après huit ans de service, au lieu de devoir attendre dix ans pour cela, comme auparavant. C'est après 20 ans d'emploi qu'ils auront droit à un mois de vacances : ils n'y avaient jusqu'à présent droit qu'au bout de 25 ans.

Congés annuels

En outre, les employés vont maintenant avoir droit à cinq jours de congé par année financière, pour raisons personnelles. Toute employée enceinte peut, après le septième mois de grossesse ou à toute autre date antérieure déterminée par le médecin de la Ville, prendre un congé sans soldte et elle doit rentrer au travail au cours des six semaines qui suivent l'accouchement.

Vingt jours ouvrables sans solde sont accordés aux fonctionnaires qui briguent les suffrages à une élection fédérale ou provinciale.

La convention doit être signée d'ici quelques jours. Un certain nombre de membres ont manifesté du désappointement au sujet du contenu du projet de convention. Cela a été tout particulièrement le cos d'infirmières au service de la police et d'inspecteurs de la voirie publique.

M. Jean Marchand, président de la CSN, qui a participé à la phase finale des négociations et à l'assemblée d'hier, a souligné que ce n'était pas l'idéal que de se reposer sur la force de la CSN et que c'était même anormal, malgré que cela ait été tout à fait dans le cadre des droits de l'assemblée qui en avait décidé ainsi.

Elections syndicales

M. Marchand a rappelé qu'au moment où on avait fait appel à ses services, l'assemblée avait déjà renoncé tant à l'arbitrage qu'à la grève. Il a précisé que, dans ces conditions, il était difficile de faire mieux que ce qui a été fait.

Par ailleurs, M. Marchand avait commencé par déclarer qu'il était conscient de ce que le syndicat des fonctionnaires municipaux se trouvait dans un climat électoral et qu'il entendait ne se mêler de cette question en aucune façon.

En effet, le syndicat doit tenir des élections ce soir au Plateau. Son président, M. Gérard Shanks, a décidé de ne pas demander de renouvellement de son mandat. Trois candidats se présentent à ce poste : MM. André Lanciault, vice-président sortant, Marc Jodoin et Jean-Louis Rhéaume.

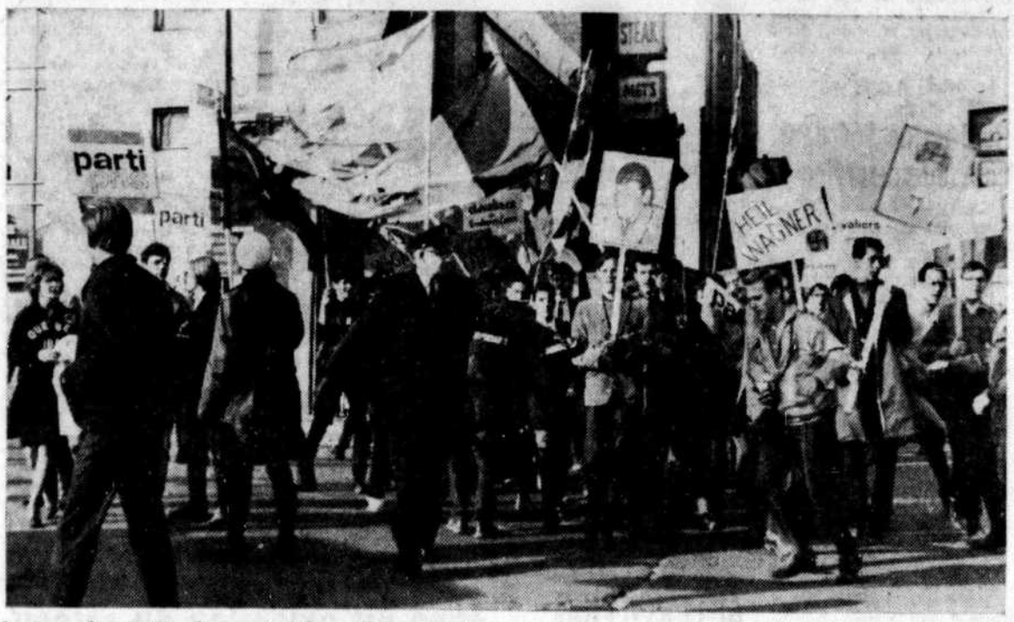

La rue Ste-Catherine est prise d'assaut

Les manifestants n'avaient pas la permission de défiler rue Ste-Catherine, mais la police les a quand même laissé faire... jusqu'à la rue St-Hubert. A cet endroit, l'inspecteur-chef Jean-Paul Guindon, "walkie-talkie" en main, leur a demandé de se disperser. Les manifestants ont passé outre et contourné le cordon de policiers en traversant le terrain de stationnement. Ce n'est qu'à l'angle de la rue St-Denis que la police a dit : f - i - n - i.

Photos LA PRESSE

Le calme avant un début de tempête...

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale qui avait convoqué la population à une marche à la mémoire de Gilles Legault, trouvé pendu dans sa cellule à la prison de Bordeaux, a conduit la première partie de la manifestation dans le calme, sans incident. M. Pierre Bourgault, le président du RIN, ouvrait la marche avec Mme Gilles Legault et M. Fernand Boudreau, président de la région de Montréal du RIN. Mais, plus tard, rue Ste-Catherine, où quelque 200 manifestants continuaient de protester, la sauce a failli se gâter : à l'angle de la rue St-Denis, il y a eu une brève altercation avec la police. L'agent sans couvre-chef, matricule 102, y a reçu un coup de pancarte sur la tête. Une seule arrestation a été effectuée.

La route : 12 morts

La dernière fin de semaine au Québec a été marquée par douze morts accidentelles, toutes dues à la circulation. Les deux pires accidents sont survenus samedi soir. Dans le premier cas, trois personnes sont mortes dans la collision d'une auto et d'un camion. L'autre accident, une autre collision frontale, a fait deux victimes.

Voici la liste tragique :

MM. Roger Bédard, 38 ans, de St-Jovite, **Isidore Boxer,** 62 ans, du 6022 rue Hutchison, et **Yvon-Paul Tobin,** 28 ans, du 2054 rue St-Timothée, tués dans une collision survenue, vers 6 h. 45 samedi soir, sur la route no 11, près de St-Jovite ;

Roger Séguin, 20 ans, d'Ottawa, et **Richard Viens,** 17 ans, de Gatineau, tués dans la collision frontale de deux autos, samedi soir, près d'East-Templeton, à 8 milles au nord-est d'Ottawa ; l'accident est survenu dans une courbe, sur la

Voir MORTS en page 4

Expo : début du compte à rebours

La capitale canadienne, Ottawa, et la capitale de l'Expo 67, Montréal, s'uniront demain et mercredi, pour souligner la cérémonie d'un "compte à rebours" qui ne cessera qu'au jour d'ouverture de l'Exposition universelle le 28 avril 1967. Les deux villes seront reliées, pour la circonstance, par des coureurs qui auront porté un flambeau sur une distance de 120 milles.

A Ottawa, le premier ministre Lester B. Pearson allumera le flambeau, que des cadets des collèges militaires royaux de Saint-Jean et de Kingston porteront, par relais, jusqu'à l'île Sainte-Hélène, à Montréal.

C'est le commandant Jim Arnott, chargé de l'athlétisme au Collège militaire royal, qui assurera la coordination du relais de flambeau d'Ottawa à Montréal.

Sur l'île Sainte-Hélène, le flambeau sera remis successivement à MM. Mitchell Sharp, ministre fédéral du Commerce, Gérard-D. Lévesque, ministre

Voir EXPO en page 4

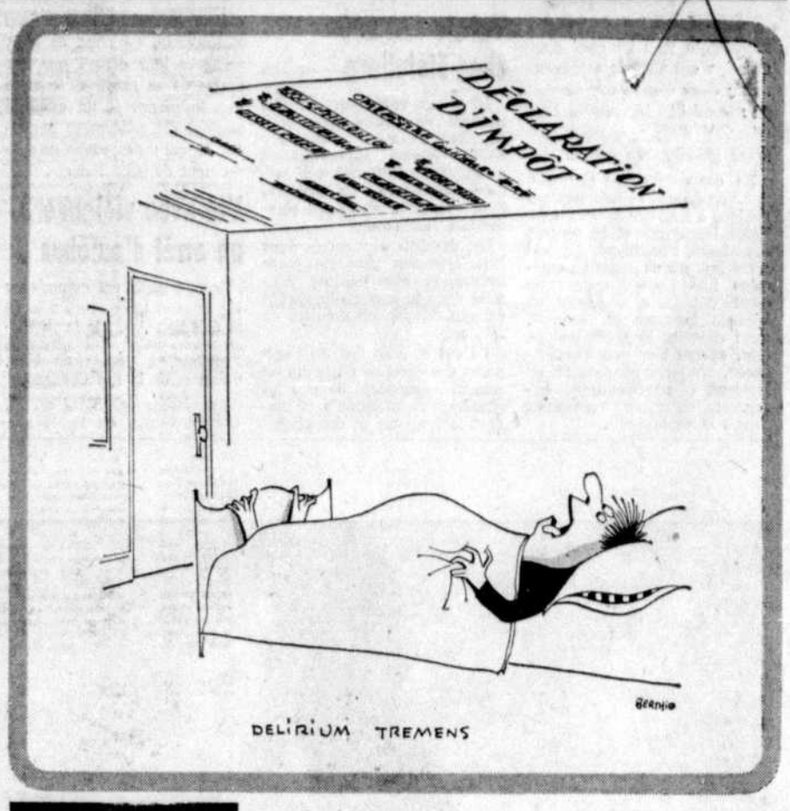

FAITS divers

La police demeure perplexe devant le mystère de l'avion disparu

JOLIETTE, (PC) — Les policiers de la Sûreté provinciale de la région de Joliette ont mis fin hier à leurs recherches visant à retrouver les restes d'un bimoteur qui, au dire de plusieurs personnes, se serait écrasé dans une région boisée située entre St-Damien, St-Gabriel-de-Brandon et St-Jean-de-Matha.

Plusieurs témoins avaient affirmé avoir vu monter dans le ciel une traînée de fumée dense et noire, mais, après avoir effectué des recherches systématiques, les policiers demeurent perplexes quant à la véracité de ces affirmations.

Deux hélicoptères ont survolé la région avant que le soir tombe, samedi, et plus de 75 hommes ont visité les lieux hier, sans toutefois déceler quoi que ce soit d'anormal. Toute la nuit de samedi à dimanche, des autos-patrouille ont roulé sur des routes secondaires sans rien trouver de particulier.

Les recherches avaient été entreprises, samedi midi, après que plusieurs résidants de la région de St-Jean-de-Matha eurent téléphoné à la police, assurant qu'un avion avait survolé la région à basse altitude pour ensuite s'écraser quelque part en forêt. Après une enquête approfondie, les policiers ont cependant appris que plusieurs des personnes qui avaient téléphoné tenaient leurs "informations" d'autres personnes.

Par ailleurs, la tour de contrôle de l'aéroport de Dorval n'a rien signalé d'anormal ni vendredi ni samedi, de sorte que la disparition d'un avion semble de plus en plus problématique, pour ne pas dire mystérieuse.

Cambriolage à la dynamite

Des malfaiteurs ont fait sauter à la dynamite, durant la nuit, le coffre des dépôts nocturnes de la succursale de la banque de Montréal, 1722, boul. des Laurentides, à Vimont, puis ont fait main basse sur les recettes de fin de semaine des établissements commerciaux de la région.

Le vol semble considérable, puisque les malfaiteurs ont laissé par terre plus de $4,000 en billets de banque partiellement calcinés par l'explosion.

Quelques instants avant l'effraction, un inconnu a téléphoné au poste de police et d'incendie de cette municipalité et a dépêché les hommes de nuit à un bout de la ville cependant que le cambriolage était commis à l'extrémité opposée.

Descente dans un restaurant fréquenté par des adolescents

Au cours d'une descente effectuée, vers 9 h. vendredi soir, au restaurant "Le Mas", au 8855 rue Maisonneuve, des agents de l'escouade de la sécurité publique de la police de Montréal ont appréhendé 62 personnes, des adolescents pour la plupart.

De ce nombre, vingt jeunes filles de 13 à 17 ans ont été relâchées après avoir subi un interrogatoire, de même que 34 garçons de 14 à 18 ans.

Par ailleurs, une adolescente de 17 ans a subi les foudres des policiers et devra comparaître en Cour du Bien-être social où elle sera accusée de s'être conduite de façon immorale dans un endroit public.

De plus, sept adultes, qui se trouvaient dans l'établissement au moment du raid, devaient comparaître ce matin en Cour

Voir FAITS DIVERS en page 4

La police réprime un début d'altercation rue Sainte-Catherine

Commencée dans l'ordre... et la solitude d'une rue Notre-Dame superbement déserte, samedi après-midi, la manifestation de quelque 500 personnes voulant rendre hommage à la mémoire de Gilles Legault s'est terminée par des embouteillages rue Ste-Catherine, un début d'altercation avec la police à l'angle de la rue St-Denis, une arrestation et deux vitrines brisées au poste de radio CJMS.

Le jeune homme, journalier, s'en serait pris à l'agent no 102 qui a reçu dans l'échauffourée un coup de pancarte sur la tête et un coup de pied... quelque part. Le manifestant a été relâché hier soir sous cautionnement. L'inspecteur-chef Jean-Paul Guindon a cependant tout de suite exonéré de tout blâme pour ces désordres les membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale (qui avaient organisé le défilé) et des Chevaliers de l'indépendance, dont les dirigeants avaient déclaré close la manifestation après la cérémonie au monument des Patriotes.

Les manifestants n'avaient pas de permis pour marcher rue Ste-Catherine. Ils l'ont fait pourtant, de la rue de Lorimier à la rue St-Denis; mais, à cet endroit, les 100 ou 150 qui restaient ont été stoppés, une tentative de "sit-in" au milieu de la rue ayant avorté !

La solitude de la rue Notre-Dame

C'est le RIN qui avait convoqué tout le monde à la manifestation, en face de l'hôtel de ville, à la mémoire de Gilles Legault qui s'est pendu la semaine dernière dans sa cellule de Bordeaux.

Environ 500 personnes, portant divers placards, des drapeaux fleurdelisés ou les cheveux longs, s'y sont donné rendez-vous à 3 h. Quand l'ordre de marche, via la rue Notre-Dame jusqu'au monument aux Patriotes, a été donné, tout de suite certains se sont rendu compte d'une chose : le samedi après-midi, il n'y a pas un chat rue Notre-Dame...

Un moment, le défilé a manqué de se scinder en deux, les non-rinistes préférant de beaucoup la foule de la rue Ste-Catherine. Mais, quand Reggie Chartrand et ses Chevaliers ont suivi Pierre Bourgault... les autres ont aussi suivi. C'est donc rue Notre-Dame, sans spectateurs, que l'on a défilé bannières devant, scandant di-

Voir ALTERCATION en page 4

Anniversaire

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger célèbre aujourd'hui son 61e anniversaire de naissance. Le 25 mars dernier marquait son 15e anniversaire de nomination à la tête de l'archidiocèse de Montréal. Et c'est le 12 janvier 1953 que Pie XII l'élevait à la pourpre cardinalice. Il est le septième évêque de Montréal et le sixième cardinal du Canada.

Il y aura probablement rencontre entre le CCI et Montréal le 5 mai

C'est fort probablement mercredi de la semaine prochaine que les délégués du Comité de coordination intermunicipale présidé par M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent, rencontreront, à l'hôtel de ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la métropole.

Interrogé ce matin, M. Saulnier a confirmé avoir reçu la lettre signée par M. Laurin lui annonçant officiellement que le CCI est disposé à rencontrer les autorités montréalaises, principalement au sujet du métro et de l'Expo.

M. Laurin a rendu visite à M. Saulnier, ce matin même, et il lui a suggéré que la première réunion "Montréal-CCI" ait lieu à 10 h. 45, mercredi de la semaine prochaine.

M. Arthur-E. Séguin, maire de Pointe-Claire et vice-président du CCI, était aussi à l'hôtel de ville, ce matin. Il est d'accord quant à la date de la première réunion.

Dans sa lettre à M. Saulnier, M. Laurin propose que l'"agenda préliminaire" comprenne deux point : le transport en commun et l'Expo 1967.

Il ne semble pas que la lettre mentionne spécifiquement l'intention des autres municipalités de l'île de partager avec la Ville de Montréal les dépenses faites par cette dernière relativement à la construction du métro et à l'organisation de l'Expo.

La délégation du CCI comprendrait son président, MM. Marcel Laurin, maire de St-Laurent ; Arthur-E. Séguin, maire de Pointe-Claire, vice-

Voir CCI en page 4

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico — SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

PRÊTS

6 1/2 %

LE TAUX LE PLUS BAS !
Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. À 8h.

MOUSSETTE
AUTOMOBILES LTEE
vous offre la meilleure transaction
Rambler '65
L'endroit où le service jouit d'une réputation d'or
4747 EST, JEAN-TALON (PRES VIAU)
TEL. 729-5287

Jour Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
845-7251
PHARMACIE MONTREAL — DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

OPTOMETRISTES
Examen de la vue — Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
Simpson MONTRÉAL
VI. 2-3241, local 676 — Au septième

CARTES FICHES
Blanches réglées ou unies—Mille à la boîte.

Format	Rég.	Spécial
3" x 5"	2.30	1.75 LE MILLE
4" x 6"	3.80	2.90 LE MILLE
5" x 8"	6.00	4.55 LE MILLE

INDEX POUR CARTES FICHES
Carton fort couleur chamois. A à Z alphabet recouvert de cellophane.

Format	Rég.	Spécial
3" x 5"	1.25 Ch.	95¢
4" x 6"	1.50 Ch.	1.15
5" x 8"	1.90 Ch.	1.45

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
6599 St-Laurent 861-6767
800 E. Mt-Royal 524-3001
851 Décarie St-Laurent 748-7961

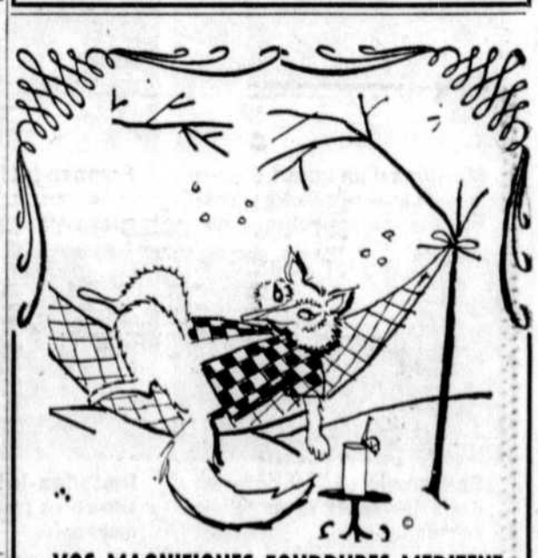
VOS MAGNIFIQUES FOURRURES MERITENT BIEN DE PASSER L'ETE A LA FRAICHE !
Vos manteaux de drap et vos fourrures seront à l'abri de tous les méfaits de l'été si vous les faites entreposer chez Jolicoeur.
Fourrures nettoyées et réparées sur demande
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

municipale sous un chef d'accusation qui n'a pas été déterminé; deux d'entre eux devront en second lieu répondre à l'accusation d'avoir commis des actes indécents en public.

La descente a été effectuée par une dizaine de policiers qui avaient à leur tête le lieutenant Louis Desjardins et le sergent Jean-Louis Fourcoudot. Le raid a été fait sur un ordre du capitaine Léo Lequin, après que deux détectives déguisés en "jeunes hommes en colère", avec cheveux longs et tout et tout, eurent bien pris connaissance, les jours précédents, de l'endroit et de l'ambiance qui régnait dans ce restaurant "dans le vent yéyé".

Vol de $20,000 chez Steinberg

Le visage caché derrière des masques de fortune, deux bandits ont réussi à s'emparer d'une somme approximative de $20,000, peu avant 4 h. samedi après-midi, au magasin Steinberg situé au centre commercial Rockland.

Les suspects sont entrés dans l'établissement par une porte latérale et sont tout de suite allés dans le bureau du gérant en passant par un escalier de service.

Ils ont eu vite fait de s'emparer des recettes de la fin de semaine, précédant de peu les employés de la Brink's et prenant la fuite au vu des clients qui se trouvaient encore dans le magasin. Ce n'est en effet qu'après leur départ que des employés se rendirent compte que le gérant et un employé avaient été solidement garrottés, ce qui les empêcha de donner tout de suite l'alerte.

Vol avec violence à un arrêt d'autobus

Deux bandits ont commis un vol avec violence, vers 2 h. 30 la nuit dernière, sur la personne d'un piéton qui attendait l'autobus à l'angle du boul. Gouin et de la rue Grenade.

La victime de ce vol est M. Gérard Guillet du 11,853 avenue Michel-Sarrazin, qui s'est fait voler $40. Avant de fuir, les bandits l'ont violemment heurté à la tête et M. Sinette a dû être traité à l'hôpital du Sacré-Coeur où on lui a fait trois points de suture.

L'une des autos ayant servi à 2 hold-up de banque est retrouvée

GRANBY, (DNC) — Les agents du détachement de Granby de la Police provinciale ont retrouvé, samedi après-midi, sur une route secondaire qui mène à St-Valérien, comté de Shefford, une des automobiles qui aurait été utilisée pour le transport des quatre bandits qui ont commis deux vols simultanés perpétrés à la Caisse populaire et à la Banque Canadienne Nationale de Roxton Falls, dans la soirée de vendredi, quelques minutes avant la fermeture de ces deux établissements. La municipalité de Roxton Falls est située à 18 milles au nord de Granby.

Les bandits s'étaient emparés, à Roxton Falls, d'une somme de plus de $10,000 à la Banque Canadienne Nationale, et d'environ $1,000 à la Caisse populaire.

Les agents de la PP ont relevé des empreintes sur l'automobile trouvée samedi, dont le vol avait été signalé par le Garage Luc Girard Inc., de Granby, dans l'après-midi du 6 avril dernier. Il s'agit d'une Galaxie de modèle 1965.

Raid dans une maison par trois cagoulards

Trois cagoulards ont fait un raid, vers 9 h. 30 samedi soir, chez M. Horace Larivière, dont la maison est située sur la route no 21, près de St-Ours, comté de Richelieu; après avoir fait un mauvais parti à M. Larivière, les bandits ont pris la fuite en auto avec $125. Leur victime n'a pas reçu de blessures graves.

Un incendie suspect ravage une résidence

Un incendie, que les pompiers qualifient de suspect, a ravagé, tard hier soir, une maison de style d'une quinzaine de pièces stiuée sur un domaine, au 9080 ouest, boulevard Gouin.

Cette résidence, inoccupée, est la propriété de M. Hartland McDougall, un homme d'affaires, qui l'avait louée pour le mois de juin.

Les pompiers de trois postes ont combattu l'incendie de 11 h. 03 à minuit 28, sous les ordres du chef de la division no 2, M. Elphège Hamel, et du chef du district no 38, M. Rolland Hamel.

Les pompiers ont découvert au moins quatre foyers d'incendie et ont trouvé, ici et là, des chiffons de papier. A certains endroits les pompiers ont dû batailler ferme pour noyer les flammes.

Le lieutenant J. Trudeau, du Service des incendies, s'occupe de l'enquête afin de déterminer la nature et l'origine de cet incendie.

Un léger incendie à l'Auberge St-Tropez

Une trentaine de pompiers ont combattu, vers 1 h. 30 hier après-midi, un léger incendie qui s'était déclaré à l'Auberge St-Tropez, située au 1208 de la rue Crescent, près de la rue Ste-Catherine.

Les flammes ont assez sérieusement endommagé la toiture de l'établissement, mais les pompiers ont rapidement maîtrisé la situation, mettant moins d'une heure à noyer le foyer de l'incendie.

Edifice lourdement endommagé par un incendie, à Québec

QUEBEC. (PCf) — Les flammes ont lourdement endommagé, tôt hier matin, un édifice de huit étages, situé à l'angle des rues Chauveau et Saint-Jean, dans la haute ville, à Québec.

Les pertes matérielles s'élèveraient à plus de $200,000.

L'incendie, que l'on attribue à un court-circuit dans le plafond du portique de l'entrée principale de l'édifice s'est propagé très rapidement en raison du système de ventilation, qui a poussé les flammes aux étages supérieurs.

L'édifice, inauguré il y a deux ans, ne pourra être réoccupé avant une quinzaine de jours.

Il abrite les bureaux du Trust Général du Canada, ceux des compagnies d'assurance Prudentielle Ltée et Sun du Canada, ainsi que ceux de plusieurs avocats de la vieille capitale.

Cambriolages de la fin de semaine

Divers cambriolages ont été commis en fin de semaine à Montréal.

Deux collectionneurs de monnaie rare ont reçu la visite de voleurs qui, dans chacun des cas, ont râflé des pièces pour une valeur approximative de $1,000.

Les victimes de ces vols sont MM. Marc Lareau, 1205 rue Fort, et Jacques Lacombe, 1986 rue Everett.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs ont fait une incursion dans la propriété de M. Henry Manella, au 4975 av. Glencairn, et ont volé des fourrures et bijoux pour une valeur de $10,000. M. Manella, l'un des propriétaires du restaurant Ruby Foos, boul. Décarie, a constaté le vol lorsqu'il revint chez lui, tôt samedi matin.

Chez Opera Diamond, au 130 est, rue Liège, des voleurs entrés par effraction ont pris la fuite avec des cameras et des appareils de radio d'upe valeur de $1,500.

M. Armand Lortie, du 1295 est, rue St-Zotique, a aussi été visité par des cambrioleurs en son absence ; ils lui ont volé diverses valeurs équivalant la somme de $1,600.

Pour sa part, M. Roger Luypaer, du 3750 est, rue Jean-Talon, s'est fait voler des outils ayant une valeur de $1,500.

Des malfaiteurs ont enfoncé le mur arrière du fourreur Jacob, 5359, avenue du Parc, et par cette ouverture sont entrés sur place et ont fait main basse sur $2,000 de peaux et de manteaux.

La police a pincé deux cambrioleurs à la International Meat Market, 5323, boul. Décarie : l'un sur le toit, l'autre à l'intérieur.

Un montant d'argent inconnu, des livres d'assurances-chômages et des livres de comptabilité ont été volés à la Light Steel Building Products, 9780, rue Jeanne-Mance.

De l'argent et des fourrures d'une valeur de $2,000; deux téléviseurs et un magnétophone de $800; et $1,000 d'outils ont été volés respectivement chez M. B. Bengelstein, 5344, avenue Cumberland, M. Marcel St-Martin, 11805, Ranger; et dans le camion de Canadian Roofing, 395, Selby, immobilisé en face du no 1174, Sussex.

Hold-up de $105 dans un garage

Un bandit armé s'est présenté, vers 2 h. 25 hier matin, au garage "Mr Muffler", au 1101 est, rue Craig, et s'est fait remettre les $105 qui se trouvaient dans le tiroir-caisse par le gérant, M. Marcel Beauchesne, du 5950, rue Chambord.

Le bandit a ensuite pris la fuite en auto.

Hold-up de $60 dans une station-service

Deux bandits armés ont perpétré un hold-up de $60, vers 3 h. 45 samedi matin, à la station-service B.A., située au 180 ouest, boul. Crémazie.

Les suspects se sont fait remettre l'argent par le commis, M. Lucien Gagnon. Avant de prendre la fuite en auto, l'un des deux bandits a décoché un coup de poing au visage de M. Gagnon, qui n'hésita pas par la suite à alerter la police.

Grièvement blessé d'un coup de couteau

Un homme a été grièvement blessé d'un coup de couteau, vers 9 h. 55 samedi soir, au 1014 rue Goupil, au cours d'une bagarre envenimée par une beuverie et dont le motif serait les faveurs d'une femme.

Le blessé, Ernie Moore, 34 ans, sans adresse connue, a reçu un coup de couteau à l'abdomen et a été transporté à l'hôpital St-Luc, dans un état grave. C'est le sergent-détective J. Durocher qui s'occupe de cette affaire et deux suspects sont détenus.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

provincial de l'Industrie et du Commerce, Jean Drapeau, maire de Montréal, Robert F. Shaw, sous-commissaire général de la Compagnie de l'Expo 67. Ce dernier allumera alors une flamme symbolique qui brûlera dans une urne pendant 12 heures.

A Ottawa, un banquet sera offert en l'honneur des représentants des 46 pays et des 22 exposants privés qui participeront à l'Exposition universelle.

Le lendemain, à Montréal, des membres du corps consulaire et des représentants des exposants privés seront les invités d'honneur à un déjeuner servi sur l'île Sainte-Hélène.

Après le déjeuner, aura lieu une cérémonie, la plus importante, au cours de laquelle les représentants de l'Expo dévoileront un imposant calendrier "à rebours" sur lequel on pourra voir quotidiennement combien de jours il reste avant l'inauguration de l'Expo 67, le 28 avril 1967.

Après la cérémonie à l'île Sainte-Hélène, ce calendrier "à rebours" sera placé en évidence, à côté de la tour d'observation que construit actuellement l'Association canadienne de l'industrie du bois.

Le public pourra assister aux cérémonies qui auront lieu à l'île Sainte-Hélène.

CCI

SUITE DE LA PAGE 3

président; et Ernest Crépault, maire de Ville d'Anjou, secrétaire-trésorier.

Le président du CCI, le maire Laurin, précise dans un communiqué que "cette démarche proposée par les municipalités membres du CCI a été inspirée par le fait que la ville de Montréal semblerait décidée à abandonner sa campagne d'annexions. Les municipalités de banlieue ont jugé que la détente qui en découla au niveau des relations intermunicipales de la région de Montréal offrait un climat propice à la solution de différends qui existent entre Montréal et les municipalités voisines.

"Malheureusement, enchaîne M. Laurin, au moment précis où les municipalités de banlieue proposaient une solution concrète susceptible de favoriser l'harmonie intermunicipale, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, lors d'une assemblée récente du conseil municipal, proférait de nouvelles menaces à l'endroit des municipalités voisines.

"Malgré cette provocation regrettable", le maire Laurin déclare : "Nous sommes plus que jamais décidés à poursuivre notre but qui est de traiter des principaux problèmes intermunicipaux de façon raisonnable.

"Nous n'avons aucunement l'intention de nous laisser engager dans une course aux manchettes des journaux, ce qui ne ferait qu'aggraver la situation à un moment où la compréhension s'impose de toute urgence. Nous sommes convaincus que l'administration de la ville de Montréal se rend compte qu'il serait inadmissible pour l'une ou l'autre des parties en cause d'émettre des opinions intempestives qui risqueraient de compromettre la possibilité de relations plus amicales."

Et le maire Laurin conclut : "Nous avons donc communiqué avec les autorités de la ville de Montréal pour organiser une rencontre dans le plus bref délai possible. Nous espérons sincèrement que l'administration de Montréal profitera de ces entretiens pour élaborer avec nous des solutions qui seront profitables à tous les citoyens de la région de Montréal."

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

route no 8, à l'entrée d'un pont ;

Diane Fafard, une bambine de quatre ans et demi, dont les parents demeurent au 6407 rue Iberville, à Montréal, tuée par une auto, vers 3 h. 55 hier après-midi, à l'angle des rues Beaubien et Iberville.

Serge Allaire, 18 ans, de Rougemont, tué, hier matin, dans une collision d'autos survenue sur la route no 1, près de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville.

M. Richard Tremblay, 26 ans, de Rivière-du-Moulin, tué dans un accident d'auto, près de Larouche, village situé à 120 milles de Québec.

Michel Lizotte, un bambin de trois ans, dont les parents sont M. et Mme J.-A. Lizotte, de La Pocatière, tué, samedi après-midi, lorsqu'il a été heurté par une auto, près de la maison de ses parents, à 75 milles au nord de Québec.

M. Clermont Savard, 22 ans, de St-Gérard-Majella, tué, samedi, près de Valcartier, lorsque l'auto qu'il conduisait s'est écrasée sur un mur de ciment.

M. Fernand Gauthier, 27 ans, de Ste-Dorothée, du 4882 rue Paul-Pau à Montréal-Nord, tué, samedi après-midi, vers 4 h., lorsque son automobile s'est écrasée sur un pilier de ciment, sur l'Autoroute des Laurentides, près de Rosemère.

M. Joseph Domingue, 43 ans, mort au volant de son auto, qui a quitté la route et a capoté, samedi, près de Baie-des-Sables, près de Matane.

ALTERCATION

SUITE DE LA PAGE 3

vers slogans, dont : "Wagner au poteau".

Une seule voiture de police ouvrait la marche, une autre la fermait... Mais, parmi les manifestants, on pouvait remarquer comme de juste de nombreux policiers en civil.

A l'angle de la rue de Lorimier, au monument des Patriotes, le président du RIN a fait un bref discours où il a réclamé pour la mort de Legault "la vengeance de l'histoire". Mme Legault assistait à la cérémonie et elle a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument sur lequel un partisan avait ajouté, à l'encre, aux noms des 12 patriotes, celui de son mari.

Bourgault et Chartrand ont ensuite invité leur groupe à se disperser mais les délices de la rue Ste-Catherine reprirent plusieurs qui réussirent à rallier environ 200 manifestants et à les entraîner.

Remontant de Lorimier, ceux-ci empruntèrent la rue Ste-Catherine. Aucun incident jusqu'à la rue St-Hubert. Ils défilent dans la rue. Les automobilistes pestent. Un passant goguenard et pince-sans-rire demande : "Allez-vous à une partie de sucre ?"

A l'angle de la rue St-Hubert, la police forme un cordon et dit: fini ! Les manifestants contournent alors le cordon en passant par le terrain de stationnement, côté nord-ouest...

Mais, rue St-Denis, c'est vraiment terminé. Les manifestants tentent alors le "sit-in"; une dizaine s'assoient au milieu de la rue. Les policiers les ramènent sur le trottoir. C'est au terme de l'un de ces portements que le seul accrochage a lieu : en se baissant pour déposer un jeune homme, l'agent matricule 102 est bousculé. Il se rebiffe et reçoit un coup de pancarte sur la tête ! Ses collègues arrêtent alors le responsable et se chargent de refouler vers l'est tout le monde.

Ils ne sont plus maintenant qu'une centaine devant le poste CJMS, pestant contre l'éditorialiste du poste. Trois ou quatre pierres volent vers les vitres et deux atteignent leur but, pendant que Pierre Maheu, de "Parti pris", s'époumonne à crier dans un portevoix : "C'est fini ! On vous dit que c'est fini !"

Quelques minutes après, c'était fini. Il était 5 h.

Un amoureux déçu menace de faire le saut de la mort

par André Dupré

C'est fort, l'amour. C'est grand, l'amour.

Mais pour un jeune homme de 21 ans, tôt samedi matin, à Notre-Dame-de-Grâce, c'était surtout... haut, l'amour : perché à 130 pieds du sol, au haut d'une tour de relais de la Compagnie de téléphone Bell, près du 5757 Chemin Upper Lachine, il se proposait de faire la plus vilaine chose qu'un amoureux puisse faire... se jeter en bas, vouant à la mort son amour éternel !

Ameutés par un si téméraire désespoir, des témoins en proie à l'ambiance la plus tragique s'empressèrent d'alerter la police, qui fit à son tour appel aux pompiers.

Tant d'hommes raisonnables au pied du jeune amoureux déçu auraient dû pouvoir lui faire entendre... raison, mais, sublime, il fermait ses oreilles à toute bonne parole, regardant son destin comme une fatalité toute proche et sans espoir.

Au dépit amoureux, il fallut opposer... des filets pour désespérés et deux grandes échelles, histoire de tendre une perche amicale, en quelque sorte. Mais le chef William Greer, à défaut d'éloquence, dut céder la parole au Rév. Père Dollard Morin, s.j., aumônier des pompiers, qui n'eut guère plus de succès auprès du jeune homme : il ne réclamait rien de moins que sa bien-aimée, qu'on parvint heureusement à rejoindre.

Mais, heureusement aussi, Juliette n'eut pas à monter jusqu'à Roméo, ce qui eût été indécent, pas du tout dans l'ordre des choses. Elle n'eut qu'à parler, dans un haut-parleur, d'une voix douce et chaude, pour que le soupirant de son coeur accepte de renoncer à une mort qu'il eût sans doute voulue héroïque, oubliant du même coup une querelle qui s'est conclue, une fois qu'il eut repris pied sur le terrain des vaches, par une émouvante effusion.

Le jeune homme a ensuite été conduit aux cellules de la Sûreté, où il aura le temps de méditer sur son acte inspiré par l'une de ces raisons du coeur... que la raison ignore.

Expo 67: extension du réseau gazier à l'île Sainte-Hélène

La Corporation de Gaz Naturel du Québec étendra son réseau gazier à l'île Sainte-Hélène et à l'île Notre-Dame, des îles qui constituent l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967, apprend-on, à l'hôtel de ville.

Faut-il rappeler que le bail passé le 1er juin dernier entre la Ville de Montréal, propriétaire des îles, et la Compagnie Canadienne de l'Exposition contient une clause qui concerne l'île Sainte-Hélène et qui déclare que le locataire ne peut procéder à aucun aménagement permanent, sans avoir obtenu l'approbation du conseil.

A la suggestion du comité exécutif, le conseil a en effet approuvé un projet de convention entre la Compagnie Canadienne de l'Exposition et la CGNQ relativement à la construction d'un réseau gazier sur les terrains loués par la Ville aux fins de l'exposition.

Une partie des installations que la CGNQ doit faire se trouvera dans l'île Sainte-Hélène. Il se peut aussi que toute l'installation demeure de façon permanente après la fin de l'exposition, s'il s'avère que le service du gaz soit rentable, rapporte-t-on.

Selon un paragraphe de la convention approuvée, l'entrepreneur conservera la propriété de l'installation et en assumera le soin, la surveillance, le contrôle et l'entretien jusqu'à la fin de l'expo.

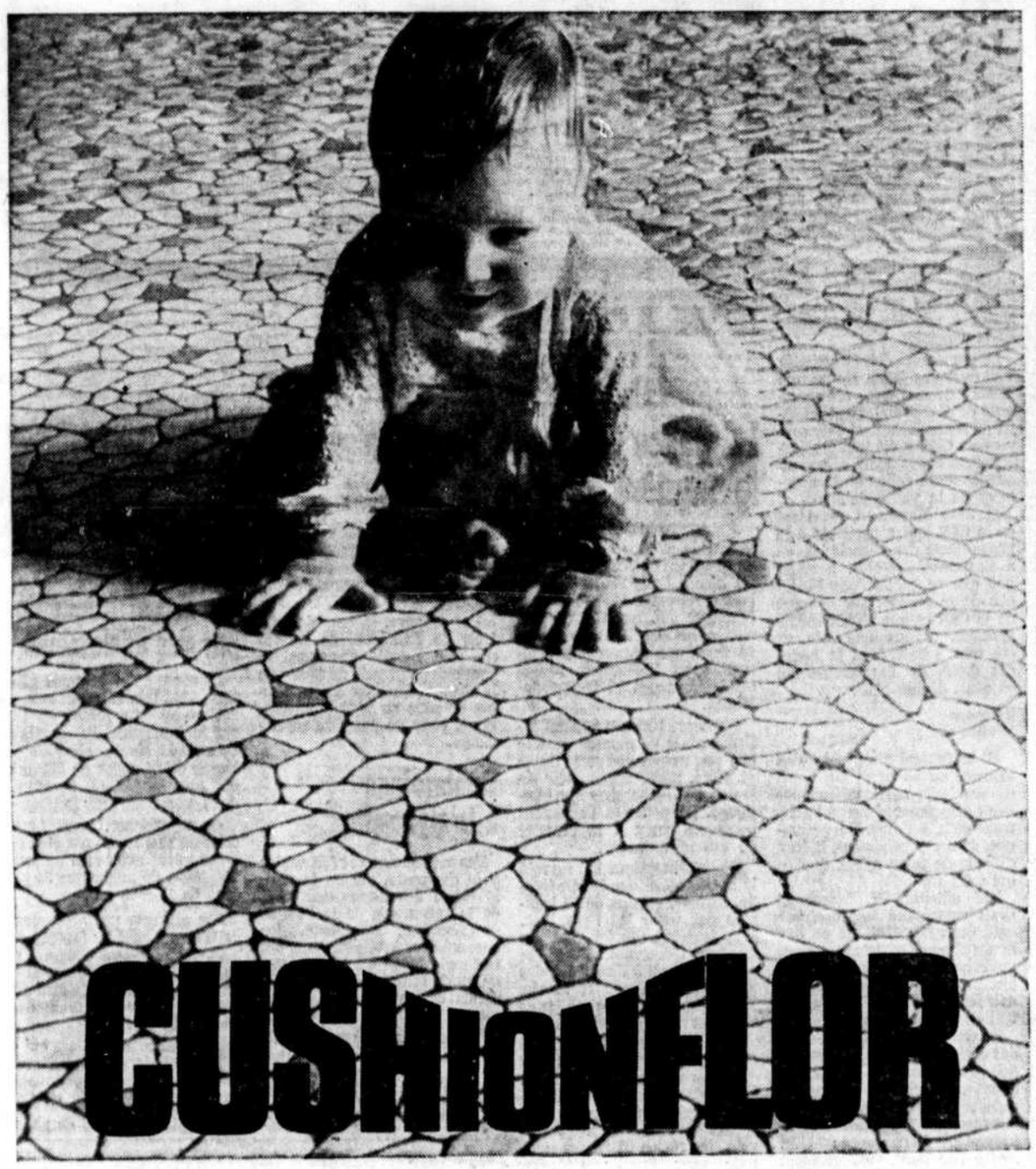

vous offre des avantages uniques

Cushionflor est nouveau. Il est plus chaud, plus doux, plus silencieux parce qu'on y a emprisonné des milliers de petites bulles d'air entre des couches de vinyle. La surface en relief est présentée en quatre motifs de toute beauté: cailloux, pierre des champs, marbre biscaïen et parquetage. Choix de 10 magnifiques combinaisons de couleurs. Ce nouveau couvre-plancher est économique: il coûte moins de $4.00 la verge carrée (en largeurs de 6', 9' et 12'). Pourquoi vous contenter de recouvrir les planchers alors que vous pouvez créer une atmosphère... avec Cushionflor.

UNE NOUVEAUTÉ des fabricants de CONGOLEUM GOLD SEAL

Marquez d'un coup! Chaque marque (même celle des talons-aiguilles) disparaît chaque fois.

Frappez-le! Il étouffe les sons et les bruits. Cushionflor est aussi silencieux qu'un tapis.

Touchez-le! Il est chaud comme du liège ou du tapis. Finis les planchers froids.

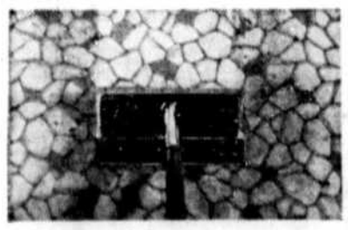

Salissez-le! Le Cushionflor est d'entretien facile et se nettoie comme neuf.

Installez-le! Le Cushionflor adhère au plancher sans colle malpropre.

Frottez-le! Les semelles de vos chaussures s'agrippent solidement à sa surface élastique.

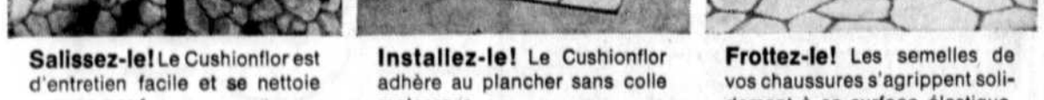

André Benoit Linoléum
1301 est, Mont-Royal
526-3793

MARQUEZ LTEE
6370, rue Saint-Hubert
274-2571

D. Provost Linoléum
4741, av. Verdun — 766-0368
11324 boul. L'Archevêque
322-3010

GERARD CHARRON
4470 est, rue Ste-Catherine
coin William-David
259-4361

CHEZ
MONTPETIT PRELART
Spécialités : TAPIS - PRELARTS et POSAGE
2387 ouest, Notre-Dame
WE. 2-4476

J.A. ST-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis CR. 4-8341

Ameublement Dagenais
3209 est, rue Jarry
Ville St-Michel — 721-6563

J.P. MONTRENCY Ltée
1389, rue MONT-ROYAL
angle Garnier 526-3747

Syndicat ST HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2-3151

Flortex Linoléum 1962 Ltée
3651 est, Ontario — 525-2541
527 boul. Des Laurentides
Pont-Viau — 667-6610

Pascal HARDWARE
EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
Service des commandes postales
301, rue CRAIG ouest

J. M. VALLIERES Enrg.
6245, boul. MONK
Ville Emard 768-1124

LIVRAISON IMMÉDIATE
pour votre
OLDSMOBILE
CHEVROLET
ENVOY

ÉCHANGEZ LA VIEILLE!

ROULEZ NEUF!

visitez
clermont MOTOR LIMITÉE
CHEVROLET • OLDSMOBILE • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • ENVOY
5363 St. Denis Tel. 279-6301

CHEVROLET
Aucune autre CHEV n'égale la
CHEVROLET
HAROLD CUMMINGS'
5255 JEAN-TALON
près du boulevard Décarie

PORTEZ-NOUS LA VIEILLE

Echangez la vieille, roulez NEUF !

CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II ... CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
ENVOY EPIC

PUIS ROULEZ AU SOLEIL

2085 ouest Ste-Catherine
OUVERT JUSQU'A 10 h.

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY LTD.

Au téléphone : 933-6781

MONTREAL, LUNDI 26 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 95

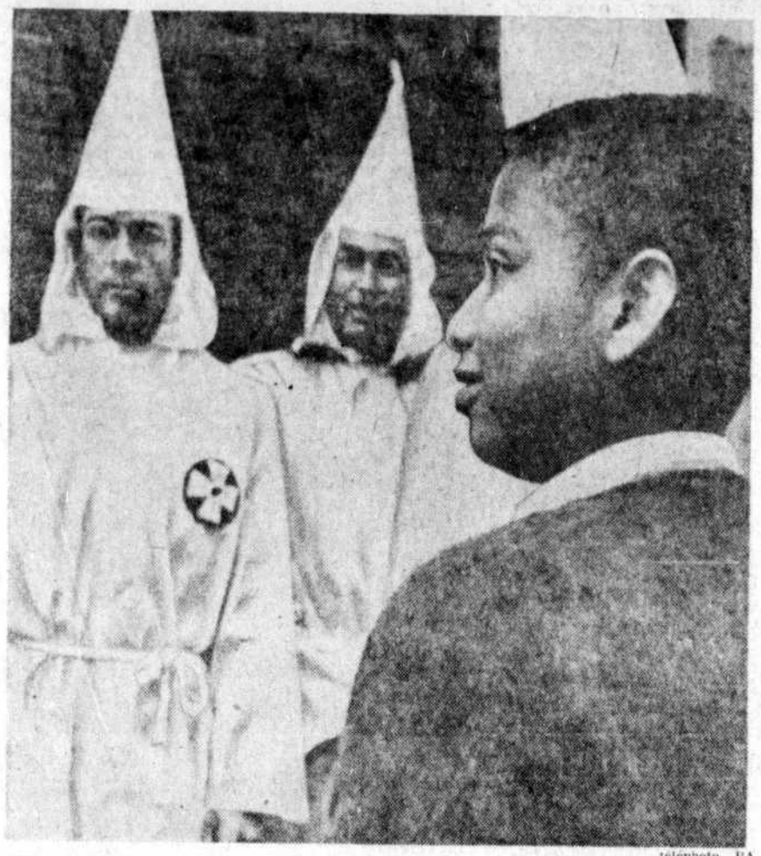

téléphoto PA

"Ils sont drôles, ces costumes..."

Des membres du Ku Klux Klan, revêtus de leurs cagoules fantomatiques, défilaient dans le bas de la ville de Durham, en Caroline du Nord, samedi après-midi, sous le regard amusé d'un jeune Noir, en vue de la tenue, le soir même, d'un grand ralliement.

L'aviation dominicaine bombarde les positions rebelles: plusieurs morts

SAINT-DOMINGUE, République dominicaine, (AFP, PA, UPI) — "Il y a eu beaucoup de morts", a annoncé aujourd'hui Radio - Saint - Domingue, précisant qu'il s'agissait de victimes des bombardements effectués contre les positions des rebelles par l'aviation demeurée loyale au triumvirat, dirigé par M. Donaldo Reid Cabral, et qu'on ignorait le nombre exact de ces morts.

Les chefs militaires rebelles, qui tentent de ramener au pouvoir l'ancien président Juan Bosch, ont distribué aujourd'hui des fusils et des mitraillettes à environ 3,000 civils. Dix à quinze mille autres civils seraient en possession de "coquetels Molotov" pour être utilisés contre des chars blindés. On craint l'entrée imminente à Saint-Domingue, la capitale, des unités de tanks commandés par le général Wessin. Ce dernier, qui était en outre chef de l'état-major des forces aériennes et qui a pris la tête des forces contre-révolutionnaires, a été destitué par le président provisoire de la République, M. Urena. Deux avions auraient été abattus par la DCA des forces rebelles.

A Washington, le porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que les événements en République dominicaine n'ont pas pris les Etats-Unis par surprise. Le porte-parole a qualifié la situation de très confuse. A La Havane, la révolution en République dominicaine est saluée comme un triomphe de la démocratie.

A San Juan, à Puerto Rico, où M. Bosch vit en exil depuis son éviction du pouvoir en septembre, on déclare que l'ancien président attend que la situation soit éclaircie. M. Bosch a dit aux journalistes qu'il croyait savoir qu'un appareil militaire dominicain devrait le ramener dans son pays dès que l'ordre sera rétabli. Toutefois, l'ancien président a précisé qu'il était sans nouvelles de Saint-Domingue.

Les forces rebelles occupent le palais national, qui est entouré de tanks, ainsi que la radio officielle. Après la prestation de serment de M. Molina Urena comme président provisoire, des unités de l'aviation militaire, restées loyales au général Wessin et qui s'opposent au coup d'Etat, ont mitraillé le palais national où se trouvent réunis les membres de la Chambre des députés et des hauts fonctionnaires fidèles au gouvernement constitutionnel de M. Juan Bosch.

Des membres de l'armée révolutionnaire ont répondu à ce mitraillage par le tir de batteries anti-aériennes installées au palais. Le pont "Duarte" qui unit l'est de Saint-Domingue (où se trouve l'Académie militaire que dirige le général Wessin) au reste de la capitale est gardé par l'armée afin d'empêcher le général de pénétrer en ville.

L'ex-président en exil Juan Bosch a été proclamé hier soir par les officiers rebelles "président de la République Dominicaine" en vertu de la constitution de 1963. La nouvelle a été annoncée par le président provisoire Molina Urena en présence des chefs militaires qui venaient de déposer le triumvirat.

Durant le coup d'Etat, la population insurgée s'était attaquée à l'immeuble qui logeait la radio officielle, mais elle avait été repoussée par les forces de police. La foule s'était attaquée également à l'immeuble du journal gouvernemental "Prensa libre" qu'elle avait réussi à incendier, ainsi qu'aux locaux de plusieurs partis politiques. Elle a enfin mis à sac plusieurs entreprises étrangères.

Le Mississippi à l'assaut de l'Illinois

ROCK ISLAND, Illinois, (PA-UPI) — Les eaux du Mississippi en crue, qui ont déjà chassé plus de 60,000 personnes de leurs demeures dans trois Etats, ont réussi, hier, à percer une digue à Rock Island, dans l'Illinois. La ville a été inondée sur une étendue de 54 blocs dans le quartier industriel.

Une seule digue de quelque importance résiste encore dans cette ville de 51,000 âmes située dans le nord-ouest de l'Illinois, près de la frontière de l'Iowa. Les eaux recouvrent les rues sur une profondeur atteignant six pieds.

A Dubuque, dans l'Iowa, au nord, les digues ont bien tenu jusqu'ici. Cette ville est assiégée par les eaux depuis plus d'une semaine.

La Croix-Rouge nourrit environ 5,000 personnes dans l'Iowa et l'Illinois : travailleurs aux digues et sans-abri. On estime que 36,000 personnes ont été chassées de leurs maisons dans cet Etat. Au Minnesota, il y a eu, à un moment donné, quelque 23,000 sans-abri. Le président Johnson a mis, samedi dernier, l'Illinois au rang des régions sinistrées afin de pouvoir distribuer l'aide fédérale à cet Etat.

M. Donaldo Reid Cabral

M. Juan Bosch

Les Etats-Unis favorisent l'idée d'une conférence Est-Ouest sur le Cambodge

WASHINGTON, (AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, a annoncé hier soir que les Etats-Unis étaient prêts à participer à une conférence sur le Cambodge qui grouperait les pays de l'Ouest, les pays communistes et du Sud-Est Asiatique.

Dans un communiqué rendu public à Washington, M. Dean Rusk ajoute que les Etats-Unis ont informé plusieurs gouvernements intéressés de la décision prise par le président Johnson d'accepter de participer à une conférence sur le Cambodge.

Aucune contradiction

"Le Cambodge désire être indépendant et neutre", poursuit le communiqué. "Ici, comme ailleurs en Asie", ajoute-t-il, "les Etats-Unis soutiennent sans réserve le droit de chaque nation à déterminer son avenir".

"Le fait d'appuyer ce droit pour le Cambodge n'est nullement en contradiction avec le dessein des Etats-Unis d'appuyer le droit de toutes les nations du Sud-Est Asiatique de mener une existence libre et indépendante".

La réunion d'une telle conférence, déclare-t-on dans les milieux officiels américains, dépendra en fait de la décision de certains autres pays. Ainsi le prince Norodom Sihanouk, du Cambodge, aurait déclaré samedi à Phnom Penh qu'il n'était pas nécessaire d'inviter les Etats-Unis et le Sud-Vietnam à une conférence destinée à garantir la neutralité de son pays.

L'Inde se met sur un pied de guerre pour parer aux attaques du Pakistan

NOUVELLE DELHI (UPI, AFP) — L'Inde a mis ses forces armées aujourd'hui sur un complet pied de guerre et a suspendu tous les congés aux militaires par suite d'accrochages incessants entre unités indiennes et des troupes pakistanaises dans la région de Kutch.

M. Chavan, ministre indien de la Défense, a précisé que ces mesures ont été prises à la suite de décisions similaires prises par le Pakistan et des attaques pakistanaises répétées en divers points de la frontière indienne. Le ministre a ajouté qu'une brigade d'infanterie et des tanks des forces pakistanaises ont attaqué à nouveau aujourd'hui Biarbet, à quelque six milles à l'intérieur du territoire indien.

La recrudescence de la tension entre l'Inde et le Pakistan dans cette région remonte au 4 avril. Les combats se sont intensifiés depuis vendredi. Un porte-parole du gouvernement de la Nuvelle Delhi a accusé le Pakistan d'avoir lancé vendredi contre les positions indiennes une attaque "équivalant presque à une guerre non déclarée".

Le porte-parole a, de plus, affirmé que le Pakistan avait procédé à une véritable mobilisation et avait massé aux abords de la zone contestée une division entière soutenue par des blindés et de l'artillerie.

La région de Kutch se trouve à l'extrême sud de la frontière séparant l'Inde du Pakistan occidental. C'est une zone désolée où la frontière reste indécise. Le Pakistan revendiquerait la possession d'environ 3,200 milles carrés situés actuellement dans l'Etat indien de Gujarat.

De source indienne, ce sont les postes de Sardar, Vigokot et Chadbet qui ont été attaqués vendredi soir et samedi matin par des forces pakistanaises estimées à 3,000 fantassins appuyés par des chars. Les assaillants auraient pénétré à plusieurs milles à l'intérieur du territoire indien.

M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre indien, de retour hier soir d'un voyage au Népal, a déclaré que le Pakistan avait "créé une situation très sérieuse".

M. Shastri a émis l'opinion que les récents entretiens sino-pakistanais pourraient bien avoir incité le Pakistan à se lancer dans de "telles aventures". A la Nouvelle Delhi, on considère que l'attitude du Pakistan est d'autant plus grave qu'elle se manifeste au moment où les gouvernements des deux pays cherchaient le moyen d'éviter des heurts comme ceux qui viennent de se produire.

Une note pakistanaise remise dimanche aux autorités indiennes reproche au gouvernement de la Nouvelle Delhi d'avoir donné de la situation un "compte-rendu provoquant" et d'avoir lui-même concentré des troupes et de l'aviation dans la région contestée.

2,000 ségrégationnistes manifestent à Atlanta contre l'égalité raciale

ATLANTA (UPI, PA, AFP) — Quelque 2,000 marcheurs ségrégationnistes, ayant à leur tête Lester Maddox, défilaient, huit de front, dans une des principales rues d'Atlanta hier, quand un Blanc non identifié déposa une bombe fumigène devant les marcheurs au coin de la rue suivante.

Apercevant ce nuage de fumée, la police fit faire promptement demi-tour aux marcheurs et les dirigea vers leur destination, un parc de la ville, par une autre rue.

La marche débuta sous la pluie et les participants étaient loin d'atteindre le nombre de 10,000 prédit par Maddox. Elle avait été organisée par le mouvement "Les Américains en faveur des droits de l'Etat, des droits de la propriété privée et de la libre entreprise", dirigé par Maddox.

C'est ce même Maddox qui fut acquitté la semaine dernière, alors qu'il était accusé d'avoir pointé une arme à feu devant des Noirs qu'il refusait de servir dans son établissement. Maddox a fermé son restaurant plutôt que d'obéir à un ordre de la Cour de servir les Noirs.

A New York

Deux groupes de manifestants, l'un appartenant au "Congrès pour l'égalité raciale et l'autre à un groupe ségrégationniste, en sont venus hier aux mains sur les terrains de la Foire mondiale de New York. Le groupe ségrégationniste est connu sous le nom de Société pour empêcher les Noirs d'obtenir tout ce qu'ils demandent (Society for the Prevention of Negroes Getting Everything).

Le bref incident s'est déroulé devant le pavillon de la ville de New York, situé à environ 150 pieds de l'unisphère de la Foire qui symbolise le thème de la "Paix au moyen de la compréhension".

Tentative franco-soviétique pour ramener la paix au Vietnam

PARIS, (AFP-PC-Reuter) — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a eu aujourd'hui un premier entretien avec son collègue français, M. Couve de Murville. Il se pourrait qu'à la suite de cette rencontre qui doit durer cinq jours, la France et l'Union soviétique décident de joindre leurs efforts en vue de ramener la paix au Vietnam.

Les dirigeants français ont tenu à préciser que ce fait ne signifie pas que la France a décidé de changer d'allégeance internationale.

A l'issue de la première rencontre, M. Gromyko a déclaré qu'il avait examiné avec M. Couve de Murville les problèmes de l'Asie du Sud-Est et ceux du désarmement. Il s'est abstenu de toute précision, n'ajoutant que l'atmosphère avait été cordiale.

Plus tard, M. Gromyko abordera avec les dirigeants français la question de l'Allemagne, celle de la force nucléaire de l'OTAN et le problème monétaire des Nations unies.

Accueil chaleureux de Paris

C'est d'une façon exceptionnellement chaleureuse que M. Gromyko a été accueilli hier à Paris. Les autorités françaises lui ont réservé une réception comme pour les chefs d'Etat.

Les discours qui ont été prononcés à cette occasion ont également tranché par le ton avec les lieux communs habituels dans de telles circonstances. M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a indiqué implicitement, mais très nettement, le souci de la France de trouver un terrain d'entente avec l'URSS sur la question du Vietnam, lorsqu'il a souligné l'intérêt commun des deux pays à trouver des solutions pour apporter à tous les peuples, d'un commun accord, l'indépendance et la paix. On ne pouvait plus clairement écarter les solutions de force.

M. Gromyko a commencé par exprimer "les bons voeux du gouvernement soviétique adressés aux Parisiens et au peuple français tout entier, auxquels notre pays est lié par des sentiments d'une amitié traditionnelle qui a survécu aux années de dures épreuves".

Et le ministre soviétique a poursuivi : "Nous sommes convaincus que l'Union soviétique et la France, en recherchant et en élargissant leur zone d'intérêts communs, peuvent faire beaucoup pour assurer la sécurité en Europe et dans d'autres régions du monde."

Et M. Gromyko a conclu ainsi son allocution : "Le renforcement d'une compréhension mutuelle entre l'URSS et la France est une ferme orientation de l'Union soviétique, dictée par la certitude qu'une à pays, mais encore à tous les Etats d'Europe, petits ou grands, et servira la cause de la consolidation de la sécurité internationale."

téléphoto PA

Gromyko nie avoir acheté une limousine "Lincoln"

Le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andrei Gromyko, a démenti l'information selon laquelle il serait l'acheteur anonyme d'une luxueuse limousine "Lincoln" qui a été expédiée à destination de l'Union soviétique vendredi dernier. Le "New York Times" avait rapporté que la limousine que l'on voit (en haut) sur la photo avait été achetée pour l'usage de M. Gromyko. Une vue de l'intérieur (en bas) montre le compartiment de télévision à l'arrière du véhicule qui peut transporter huit personnes. La limousine est également équipée d'un bar et son prix est de $17,000.

Tokyo : bruyante manifestation antiaméricaine

TOKYO, (AFP) — Quatre mille policiers ont repoussé un premier assaut contre l'ambassade des Etats-Unis aujourd'hui au cours des plus bruyantes manifestations anti-américaines dont Tokyo ait été le théâtre depuis 1960.

Les manifestants, au nombre d'environ 15,000 qui protestaient contre la politique américaine au Vietnam, ont été arrosés par la police armée de lances d'incendie. Trois policiers ont été blessés et six étudiants arrêtés.

Un 4e candidat en lice contre de Gaulle

PARIS (Reuters) — Un quatrième candidat fera la lutte au président Charles de Gaulle lors des élections présidentielles de décembre. En effet, le sénateur Pierre Marcilhacy, 55 ans, a été choisi, dimanche, au cours d'un congrès réunissant environ un millier de participants. Le groupe demande, en particulier, la libération de toutes les personnes emprisonnées pour activité subversive pendant la guerre d'Algérie.

M. Pierre Marcilhacy est de tendance droitiste.

Les autres candidats à la présidence contre le général de Gaulle sont le maire socialiste de Marseilles, Gaston Deferre, l'avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour, d'extrême droite, et André Cornu, un anti-gaulliste, qui est malade actuellement et qui abandonnera probablement la course très bientôt.

T.C. Douglas à la réunion socialiste des Chequers

LONDRES, (AFP) — La conférence au sommet des partis socialistes, qui s'est tenue samedi dernier aux Chequers, résidence de campagne des premiers ministres britanniques, s'est terminée dans la soirée après un dîner offert par M. Harold Wilson à ses invités.

M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique du Canada, y était.

C'est dans une atmosphère cordiale que se sont déroulées les discussions, a-t-on souligné dans les milieux informés. Les points de vue exprimés ont été très proches sur beaucoup de questions, notamment en ce qui concerne l'Afrique. Des divergences se sont manifestées à l'égard de quelques problèmes comme celui du Sud-Vietnam.

M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, a longuement exposé à ses collègues la situation politique en Allemagne fédérale où le parti socialiste, a-t-il dit, a de bonnes chances de gagner les élections.

Les participants au "sommet socialiste" étaient, outre MM. Wilson, Douglas et Brandt, MM. Tage Erlander et Jens Otto Krag, respectivement premiers ministres de Suède et du Danemark, M. Bruno Pittermann, vice-chancelier d'Autriche et président du l'Internationale socialiste, M. Trygve Bratteli, président-élu du parti-social-démocrate norvégien, M. Guy Mollet, secrétaire-général du SFIO, et trois autres membres du parti français, MM. Gaston Defferre, Christian Pineau et Pontillon.

M. Henri Fayat, ministre adjoint des Affaires étrangères de Belgique s'était fait excuser.

La prochaine réunion des chefs des partis socialistes européens se tiendra très probablement à Paris en octobre.

USA - la menace d'une grève des métallos persiste

WASHINGTON, (AFP) — Deux membres du gouvernement Johnson ont lancé un appel aux sociétés et aux syndicats de l'industrie américaine de l'acier pour qu'ils évitent la grève qui risque de se déclencher le premier mai.

Dans deux interviews télévisées séparées, MM. Henry Fowler, secrétaire au Trésor et John Connor, secrétaire au Commerce, ont souligné, dans les mêmes termes les "très sérieuses" repercussions qu'une grève prolongée de l'acier ne manquerait pas d'avoir sur la situation économique des Etats-Unis.

M. Connor a souhaité que le conflit actuel dans l'industrie de l'acier puisse être réglé à Pittsburgh par la négociation collective plutôt qu'à Washington par l'intervention du gouvernement.

C'est samedi prochain qu'expire le contrat collectif actuellement en vigueur pour les 450,000 travailleurs de l'acier et un médiateur fédéral s'emploie depuis vendredi à rapprocher les points de vue éloignée des compagnies et des syndicats sur les dispositions d'un nouveau contrat de travail.

M. Fowler a, pour sa part, déclaré qu'il ne fallait pas négliger, au delà des risques d'une grève, les risques à long terme tout aussi sérieux que consisterait un règlement de nature inflationniste.

Bombardons Hanoï et Haiphong si nécessaire (le sén. Dirksen)

WASHINGTON (PC, PA) — L'influent leader de la minorité républicaine à la Chambre haute, le sénateur Everett Dirksen, a déclaré hier, dans une interview télévisée, qu'il ne fallait pas hésiter à bombarder Hanoï et Haiphong s'il se trouve, à ces endroits, des installations industrielles ou des bases susceptibles d'approvisionner en troupes et en armes le Sud-Vietnam. En pareil cas, a-t-il précisé, il s'agirait pour les Etats-Unis d'une "opération militaire".

Par contre, le sénateur s'est prononcé contre l'arrêt des raids au Nord-Vietnam, car cela ressemblerait, selon lui, à "une reddition temporaire". "Quand vous recommencerez les raids, a-t-il ajouté, ce ne sera pas chose facile et vous imposerez des décisions lourdes à nos militaires."

Les sénateurs américains sont actuellement débordés de courrier qui fait appel à la négociation et à la suspension des hostilités. Ils accueillent diversement la proposition du sénateur Dodd, démocrate du Connecticut, qui a recommandé qu'un groupe de sénateurs des deux partis aillent se rendre compte de visu de la situation au Vietnam.

M. Dodd, qui a appuyé la politique du président Johnson jusqu'ici, déclare que le comité des relations étrangères a besoin de plus de renseignements que ce qu'il apprend par les journaux et les quelques conférences de presse de Washinton.

Tout semble indiquer que les opposants à la politique du président se préparent aujourd'hui à une autre séance de critiques contre l'intensification des raids au Nord-Vietnam. Comme argument principal mis de l'avant, on dit qu'il ne peut y avoir de négociations de paix tant que les raids continueront.

A cet argument, M. Dirksen répliquait hier en disant : "L'avantage est de notre côté et s'il nous faut forcer l'ennemi à entreprendre des négociations de paix, nous n'y parviendrons qu'en continuant les pressions que nous avons exercées jusqu'ici."

Annonce d'information et d'éducation

JE ME PENSAIS BATTU D'AVANCE

Je suis un entrepreneur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants. J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb; je m'exprime avec plus de conviction et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement; je suis tellement plus sûr de moi !

Tout ça grâce à quoi ? Grâce au merveilleux cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 7,000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite lundi 26, mardi 27, mercredi 28 avril à 8 hres, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, signalez 842-8186.

Je participe chaque semaine... au

GRAND CONCOURS

DE BLANCHISSAGE
NETTOYAGE
ENTREPOSAGE
UN TOTAL DE
$1,600.
EN PRIX

OFFERT PAR Nouvelle Methode

DURANT 8 SEMAINES CONSECUTIVES

GAGNEZ

UN TELEVISEUR PORTATIF 11"
"PLAYMATE" DE ADMIRAL

Une valeur de
$149.95
Et en plus
$50
en argent

TIRAGE CHAQUE SEMAINE JUSQU'AU 29 MAI 1965

CONDITIONS FACILES

Chaque facture de BLANCHISSAGE ou de NETTOYAGE A SEC vous rend éligible à notre concours.
Chaque preuve de commande de blanchissage ou de nettoyage à sec puisée au hasard méritera à la personne chanceuse un TELEVISEUR PORTATIF ADMIRAL de 11". Elle se méritera automatiquement un autre prix de $50.00 EN ARGENT si elle nous a confié au moins une commande d'entreposage depuis le 1er mars 1965.

Gagnant 16 avril :
Mme Paul Désilets
3900 boul. Rosemont, apt 3

Gagnant 17 avril :
Mme Arthur Boulay
7824 Querbes

Facile comme un 6-4 ! composez 273-3391

Nouvelle Méthode
BUANDERIE • NETTOYAGE
6453 CHRISTOPHE-COLOMB

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Titre	Haut	Bas	3 h.
425	Abitibi	13	12⅞	12⅞
—	Allian. CCA	13¼	12⅞	—
3705	Alumin	30½	30⅛	30½
—	Alum 4½ Pr	42⅝	41¾	—
—	Alcan 1 Pr	21⅝	21⅝	—
—	Alcan 2 Pr	48½	48¼	—
—	Ang. CP Pr	27½	27¼	—
—	AngT 4½ Pr	45	45	—
55	AngT 290	53	53	53
—	Argus	20¼	20¼	—
—	Arg 2.70 Pr	52½	52	—
—	ArgC Pr	15¼	15¼	—
3500	Asbestos	30	29⅞	30
—	Atl Sug	18⅝	18⅝	—
—	Bails 5¾ Pr	25⅝	25⅝	—
—	Bq CN	76	75¼	—
700	Bq Imp	71	70½	71
385	Bq Mont	66⅝	66	66⅝
—	Bq N-E	79	79	—
—	Bq PC	54¼	54	—
400	Bq Roy	80⅝	80¼	80⅝
25	Bq Tor-D	66⅝	66⅝	66⅝
425	Bath P	28½	28½	28½
100	Bath Wts	14	14	14
—	Bath P (A)	62¼	62	—
—	Bath P Pr	21½	20½	—
2160	Bell Pho	61⅛	60⅝	61⅛
—	Bow Mer	51⅛	51	—
120	Bow Pap	6⅛	6⅛	6⅛
270	Brazil	7⅝	7⅝	7⅝
—	BA Bk	68	68	—
370	BA Oil	34¾	34⅝	34¾
50	BC Fores	30⅝	30⅝	30⅝
150	BC Phone	70	70	70
78735	Brinco	7½	7	7½
—	Brown	15¼	15¼	—
—	Bruck	34	34	—
—	Bruck	20	20	—
2165	Cal Pow	23½	23⅜	23½
125	Can Cem	58	57½	58
—	Can Cem	28⅛	28	—
75	CD Sugar	25	25	25
150	Can Iron	53½	53	53½
—	Can Malt	26	25⅛	—
—	C Safe 440 p	99¼	99¼	—
75	CSL	34	34	34
—	id pr	6½	6½	—
200	C Aviat E	17⅝	17⅜	17⅝
5900	C Brew	9⅝	9½	9½
—	id (A)	46½	46	—
—	id (B)	53¾	53¾	—
—	C Br Al A	16½	16½	—
—	CBAL A w	420	420	—
150	C Chem w	11⅛	11⅛	11⅛
—	C Fndtr	9½	8¾	—
—	id A pr	18	18	—
25	CIL	23⅝	23¾	23¾
—	CI Pow	27⅞	27	—
125	id Pr	50	50	50
—	C Marconi	6	5⅝	—
11300	CIL drts	48	47	47
1650	CPR	66⅝	66⅛	66⅝
300	C Pfina	14½	14½	14½
—	CPP Sec	23¾	23¾	—
—	id (A)	24	24	—
—	C Refract	19¼	19	—
—	Cdn Tire A	45⅜	45⅜	—
—	C Vickers	21⅜	21⅜	—
8300	Central Del	12⅜	11⅞	12⅜
1500	Chemcell	19	18⅞	19
—	Coghlin	16¾	16½	—
—	Col Cell	10⅝	10⅝	—
350	Cons MS	45¼	45	45¼
—	Cons Paper	46¼	45	—
—	Cons Text	24	29	—
—	Consu Glass	10	10	—
—	Coro/A	21	21	—
—	Corby B	21¼	21¼	—
—	Coronation	495	495	—
—	Crain RL	27½	25	—
—	SCred Fonci	77½	76	—
20	Cr Cork	122	120	122
200	Cr Zell A	35½	35½	35½
—	Crush Int	16	15¾	—
—	Cygnus B	6	6	—
—	Denison	27¾	27¾	—
630	Dist Seag	39¾	39⅛	39½
325	D Bridge	29	28¾	29
—	D Coal Pr	9	9	—
—	D Corset	13¼	13	—
—	Do Fasco	28¾	28	—
4000	D Glass	15¾	15¾	15¾
—	D Glass pr	18¾	18¾	—
—	D Lime	6¼	6⅛	—
—	Dosco	16¼	16	—
50	D Stores	24¼	24¼	24¼
420	D Tar	22⅞	22⅝	22⅞
—	D Tar Pr	22¼	22¼	—
300	D Text	40½	40½	40½
—	Donohue	9¾	9½	—
125	Du Pont	53½	53	53¼
—	Du Pont Pr	82½	82½	—
—	Dupuis (A)	13½	13	—
—	Ed. Match	44¼	44	—
—	Enamel A $	8¾	8¾	—
250	Falcon	100¼	100	100¼
—	Fam Play	25¼	24½	—
—	Fleetwood	21⅛	20⅜	—
100	Fraser	32¼	32¼	32¼
—	Fr Pete Pr	390	375	—
1225	Frosst A	24¼	24	24¼
—	G Dynam	46⅝	46½	—
—	GMC	116¼	116	—
—	GR BRCI pr	50	49½	—
100	GL Paper	23¾	22¾	23¾
—	Hdy Andy	7	6¾	—
—	Harding	34¾	34¾	—
—	Harding A	32	32	—
100	Hawk Sidd	6¾	6¾	6¾
—	Ha Sidd pr	102	102	—
300	Hollinger	30½	30½	30½
—	Holt Ren	17⅞	17⅞	—
400	Home O A	21⅜	21¼	21⅜
100	Home O B	23¼	23¼	23¼
—	Horne Pf	350	340	—
—	H Smith Pr	44	44	—
105	Hud Bay M	74½	74½	74½
250	Hud Bay	13⅞	13¾	13⅞
1550	Husky O	73½	73⅜	73½
—	Husk B pr	53⅛	53⅛	—
300	Imp Oil	56⅞	56⅝	56⅝
175	Imp Tob	14⅝	14⅝	14⅝
—	I Tob Pr	6½	6½	—
625	Ind Accep	24½	24¼	24½
500	Inland C	19	19	19
751	Int Nickel	95½	95⅜	95⅞
—	Int Pap	36¼	35	—
1000	Int Util	33½	33⅛	33½
300	Interpro PL	91¼	91	91¼
25	Iro GI Pr	9	9	9
35	Jamaica PS	12½	12½	12½
300	Labatt	20¼	20¼	20¼
—	Laura Sec	18⅝	18⅝	—
—	Laur Fin	18⅝	18⅝	—
—	Laur F 1.40	25⅝	25⅝	—
—	Lour F 2.00	40⅜	40¼	—
1000	Loblaw A	10	9⅞	10
900	Loblaw B	10⅜	10⅜	10⅜
175	Loeb M	14⅞	14¾	14⅞
—	MacKinn	10	10	—
100	MacLaren A	21	21	21
250	MacLaren B	22½	22	22½
—	MacLean	28	28	—
500	MacMill - P	37½	37⅜	37½
—	Maritime E	20	20	—
125	Maritime T	22⅝	22⅝	22⅝
1050	Mass F	34	33⅞	34
—	McAllister M	8	7¾	—
—	Met Stores	10¼	10	—
—	Met Strs Pt	22½	22½	—
—	Miron 6½	14	14	—
125	MitchR A	13½	13¼	13⅜
—	MitchR B	275	275	—
125	Molson (A)	41	40¾	41
75	Molson (B)	41	41	41
100	Mtl Loco	14⅝	14⅝	14⅝
10	Mtl Trust	27	27	27
135	Moore Corp	70¼	70	70¼
—	Morse (A)	16½	16½	—
—	Morse (B)	15	15	—
—	Mussens	23	23	—
—	Nat Drug	14	14	—
100	NFLD Ligh	10½	10½	10½
750	Noranda	56½	56⅜	56½
—	N Ont NG	27⅜	27⅜	—
—	N S Light	32⅝	32⅝	—
200	Ocean Fish	8⅛	8⅛	8⅛
1048	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ogilvie Pr	38½	38½	—
—	Ont Steel	36	35½	—
—	Oshawa A	38¼	38¼	—
700	Pac Pete	11⅞	11⅝	11⅞
325	Placer	27½	27½	27½
900	Power Corp	15⅝	15⅝	15⅝
625	Price Br	42⅝	42¼	42⅝
—	Probuild	160	160	—
65	QN Gas	11¼	11¼	11¼
—	QNG Pr	26⅛	25⅞	—
—	Reed Paper	7⅝	7⅝	—
200	Reitmans	10¼	10¼	10¼
—	Reitman A	9¼	9¼	—
—	Rio Algom	16⅝	16¼	—
105	Rolland A	11¼	11¼	11¼
—	Rolland B	15	15	—
400	Ronalds	13⅜	13½	13⅜
—	Rothmans	23½	23½	—
—	Royal T 5 A	23	23	—
100	St-L Cem A	39½	39½	39½
—	St-L Cem w	17	17	—
725	Salada F	13⅜	13¼	13⅜
—	Scott LaS	15⅛	15⅛	—
250	Shell Can	18⅝	18	18⅝
—	Shell 1 Pr	26¼	26¼	—
—	Sher	39¾	39¾	—
—	Sher W Pr	140	140	—
—	Shop Save	17¼	17¼	—
20	Simp Seavs	20	20	20
—	Sicard	7	6⅞	—
105	Simpsons	27⅜	27¼	27⅜
—	Soc GF	7½	7½	—
—	Southam	34	33½	—
425	SS Steel	22⅝	22¼	22⅝
3600	Steel Can	33⅝	33	33⅝
—	Steinbg A	47¼	47	—
550	Texaco Can	53¼	53¼	53¼
500	T Fin (A)	15¼	15¼	15½
100	Tr-C Corp	12¼	12¼	12¼
530	Tr-C PL	37½	37	37¼
225	Tr Mt PL	21⅝	21⅜	21⅝
—	Triad Oil	265	265	—
25	Un Carbide	29¼	29¼	29¼
—	UN Steel	145	145	—
100	Viau	14¼	14¼	14¼
100	Walk GW	40	40	40
—	Weldwood	12¼	12¼	—
—	W Coast T	14⅜	14½	—
700	Weston (A)	22¼	22¼	22¼
75	Wstn (A) d	13⅛	13⅛	13⅛
—	Weston (B)	22⅛	22⅛	—
300	Zeller's	15¾	15¾	15¾

Bourse Canadienne

Ventes	Titre	Haut	Bas	3 h.
4500	Ajax	12½	12	12
—	Alpha	50	50	—
—	Alpha (A)	70	70	—
—	Alscope	100	100	—
—	Alsof	13½	13	—
37000	Amg B Bel	35	32½	35
—	Ameranium	5	5	—
—	Anthonian	11	11	—
—	Arno	5	4½	—
2000	Augustus	31	31	31
1000	Baker Talc	10	10	—
—	Band Ore	17	16	—
—	Bateman	6½	6	—
—	Beld Cort $	13½	13½	—
1500	Black Hwk	279	275	275
77000	Black Riv	25	24	24½
2970	Blue Bon	390	385	390
—	Bluewater	31½	31½	—
—	Bornite	7½	7½	—
—	B Carpets $	45½	45½	—
—	Bruce-Pres	18	17	—
13000	Bruneau	36	33	35
15500	Burnt Hill	29	28	28
—	Calumet	6½	6½	—
—	Camflo	295	290	—
—	CG Inv $	63¼	63¼	—
—	C Ind Gas $	12½	12½	—
500	C Interur	390	390	390
—	C Magnesit	60	55	—
1500	CSec Und	215	210	215
—	Capital Bl	125	125	—
500	Carbec	9	9	9
1000	Cartier-Q	10	10	10
—	Casavant	475	470	—
500	Cessland	505	500	505
14600	Chemall	220	199	199
11500	Chib Kay	29	28	29
—	Chib Copper	7	7	—
2000	Chipman	22	22	22
—	Com O&G	40	40	—
1895	Commo $	10¼	10¼	10¼
100	Commo w	600	600	600
1500	Cominga	19½	19½	19½
—	C Canoram	39	39	—
—	C Div SecA	175	175	—
—	C Manitoba	45	45	—
1000	C Mogador	30	30	30
—	C New Pac	12	12	—
1000	C Persh	19	19	19
—	CQ Yell	10	10	—
8500	C Virginia	45	43	45
1500	Copstream	14½	14	14
250	Couvret A $	36½	35½	36½
—	Cr MG A	14	14	—
—	Cr St-L A	10½	10½	—
—	Crownbridg	40	33	—
—	Crusade	23	23	—
2500	Dauphin	25	24	25
—	Delta Elect	270	265	—
—	Denault A	14½	14¼	—
238000	Dolsan	67	63	63
2500	Delta Min	32	31	32
—	Dome $	39	39	—
—	Dom Exp	13	13	—
—	Dom Lease	32½	32	—
—	D Oilcloth $	34¼	34	—
—	Drum Wld	11½	11½	—
—	Dumagami	54	52	—
—	Dumont	28	27	—
400	East Sull	670	670	670
—	East Vent	33	33	—
—	E Bake	20	19½	—
—	Emp Oil	5	5	—
23000	Equity Ex	56	52	54
16500	Fab Met	20	19	20
—	Fano	10	10	—
100	Fiscal	10	10	10
—	Fiscal Pr	17	17	—
4000	Flint Rock	31	27	27
—	Fontana	4	4	—
1000	FT Reliance	45	44	45
32500	Fox Lake	29	28	28
700	Frigistors	50	50	50
—	Fundy	5	5	—
12500	Futurity	64	51	64
6000	Garney	44	44	44
2500	Ghislau	32	32	32
—	G Autotron	200	200	—
1000	Glen Lake	165	165	165
—	Grissol	225	225	—
—	Gui Por Ur	32	32	—
—	Hastings	380	380	—
—	Inland C	6	5¾	—
200	Inspirtn	200	200	200
3720	Int Atlas	145	140	145
—	Int Ceram	5½	5	—
18500	Intp Dred	23	22½	23
—	Inv Found	53¼	53¼	—
—	Israel O	10	10	—
1500	James B	55	55	55
—	Jockey	6¼	6⅛	—
95900	Jubilee	320	300	320
—	K Desmo	48	48	—
—	Kenting A	5¼	5¼	—
400	Kiena	295	295	295
3600	Kodiac P	260	260	260
4000	Kontiki	9	9	9
—	Lab Acce A	10⅝	10⅜	—
—	Laduboro	37	37	—
—	L Leclerc A	11	10¾	—
—	L Dufault	13¾	13¼	—
—	Lamonta A	19⅝	18⅜	—
—	Lingside	5½	4½	—
—	Lithium	14	12	—
—	Lowney	27½	27¼	—
13000	Louanna G	20	18	18
—	Malarti HY	25	22	—
—	Massval	10½	10	—
—	Matachewan	30	30	—
—	McKinney	25	24½	—
—	Melchers r	160	160	—
30	Melchers	18½	18½	18½
20	Melchers P	5½	5½	5½
11500	Mere Chip	12	12	12
—	Merill	58	58	—
—	Mid-Chib	23½	23	—
5000	Mero Mines	35	33	33
—	Midepsa	260	242	—
2000	Mistango	23½	23	23
—	Molyb	55	555	—
1000	Monpre	10	10	10
—	Mt Costigan	21½	20½	—
100	Mt Pleast	101	100	101
—	MR Rice	18⅛	18⅛	—
—	NAut Vend	120	115	—
—	Native Min	13	11	—
1000	N Formaq	6	6	6
700	N Imperial	250	250	250
—	Newrich	20	18	—
—	NW Amulet	6½	6	—
—	Nocana	11¼	8½	—
—	NA Asbestos	5	5	—
—	NA Rare M	32	28	—
1800	NorthEx	175	170	170
—	NW Canalas	14	13	—
1000	Opem Ex	14	14	14
5000	Pat Silver	21½	20	21
—	Paudash	12	11	—
—	Paul Serv	15½	15½	—
52	Peace Riv	440	440	440
—	Pembrook	26½	25½	—
11500	Pennbec	15	15	15
20	Peso S	110	110	110
—	Phoenix O	70	64	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
10500	Porcupine	36	34	36
200	Pow C 2 p	16½	16½	16½
—	Provo G	295	294	—
—	Q Cobalt	175	175	—
1000	Q Indust M	32	32	32
1500	Que Smelt	23½	23½	23½
—	Que PH 55	20½	20½	—
7500	Red Crest	3½	3½	3½
1000	RA Pete B	70	70	70
—	Rusty L	41	40	—
100	Ruby Foo	410	410	410
—	Ruby F wts	28	20	—
—	St. Lucie	16	14½	—
700	StL Colum	290	286	290
—	Sangamo	8½	8½	—
2000	Sapawe	32	31	32
100	Select F.	5½	5½	5½
2000	Silver Reg	16	16	16
1000	Silver Sum	18	18	18
500	Silver T	20	20	20
—	Sobeys A	19	19	—
—	Sogena	10¼	10¼	—
—	S Dufault	8½	8	—
2000	Spartan Air	57	56	56
—	Spartan w	10	8	—
83000	Stairs Ex	188	180	183
—	Std Gold	12	12	—
—	Sullvan	435	425	—
—	Superpak	320	300	—
6000	Tache	12½	12	12
—	Talisman	80	75	—
3000	Tazin	7	7	7
2000	Tib Expl	9½	9½	9½
—	Titan	9	7½	—
—	Tooke Pr	260	260	—
—	Tor LI	370	370	—
—	TrC Freeze	225	225	—
1800	Trsterre	54	53	53
—	Tru-Wall	500	475	—
2000	U Asbestos	290	290	290
—	Un Obalski	40	38½	—
75	U Towns El	16	16	16
—	Val Mar	5½	5¼	—
100	V D Hout	160	160	160
16600	Vanguard	6½	3	6
—	Wabasso	17	16¾	—
100	Westburne	135	135	—
500	West Tin	54	54	54
2000	Westville	43	40	40
—	White Star	48	36	—

Brinco marque un nouveau sommet

MONTREAL — Le ton de la cote sur les Bourses de Montréal et Canadienne, vers l'approche de la fermeture, est mixte mais l'ambiance générale reste plutôt ferme. L'indice composé est inchangé à 164.9.

Les secteurs des banques et des services publics sont plus élevés tandis que les industrielles et les papeteries sont légèrement en baisse. Les métaux sont également en baisse.

Au tableau principal, les variations, tout comme dans la matinée, sont en majorité fractionnaires. Algoma, parmi les métaux fait exception et perd 1¼ à 79.

Brinco demeure la vedette et continue de se transiger intensément. Les actions enregistrent un nouveau haut à 7½ sur un volume de près de 80,000 actions, au moment de la rédaction de ce rapport.

Aux spéculatives, la tendance est mixte: Jubilee Iron gagne 20 cents à $3.20 et Chemalloy perd 3 cents à 2.05. Stairs Expl. se hausse de 8 cents à 1.86 et Dolsan baisse de .01 à 63 cents.

* * *

TORONTO. — Les industrielles sont légèrement en hausse à Toronto.

Les pétrolières spéculatives sont relativement calmes. Banff Oil, sur la foi d'une seconde découverte de pétrole, dans l'ouest canadien, gagne 15 cents à $9.35. Provo Gas gagne 12 cents à $2.98.

Aux industrielles, Burns et Maclean-Hunter s'élèvent de ¾ chacune et Pembina, les banques de Commerce et de Montréal gagnent ½ respectivement, B.C. Telephone gagne 1½ et Canada Packers B 2 points. Algoma et Canada Cement déclinent de ½ chacune.

Aux métaux usuels, Hudson Bay gagne ½ et Falconbridge ¼. Aux aurifères, Dome perd ½ et Giant Yellowknife, en raison de revenus plus faibles, perd ⅝. Parmi les pétroles, de premier plan, Central Del Rio s'élève de ¾ à 12⅜.

* * *

NEW YORK — Wall St. est irrégulièrement plus faible et actif à l'approche de la clôture.

La plupart des titres clé enregistrent des pertes minimes. Des mouvements plus accentués sont notés parmi les titres de second plan. Texas Gulf est surtout en évidence et le titre le plus actif. Ses actions déclinent de plus de 3 points toujours en raison de l'inquiétude qu'on appréhende face aux poursuites dont Texas est sujette.

Pan Am Sulphur qui en matinée marquait un gain de 2 est maintenant en perte.

Chrysler qui se vend ex-droits, marque un léger gain tandis que Ford est ferme et General Motors gagne une fraction.

Les pétroles subissent des prises de bénéfice, principalement Jersey Standard et Royal Dutch qui baissent d'environ 1 point chacun.

du parquet de la bourse

LONDRES (Reuter) — L'allure était très calme aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Les titres négociés en dollars fluctuaient généralement et des valeurs canadiennes en vedette étaient plutôt ternes, BA Oil, Consolidated Paper, Consolidated Mining, Imperial Oil et Noranda notamment perdaient du terrain.

Algoma a baissé de trois points. Par contre, Abitibi, Aluminium, International Nickel et Brazil Traction étaient actifs, Canadien Pacifique a augmenté de deux points.

Les banques canadiennes étaient calmes bien que Banque de Montréal et Banque impériale de commerce fussent légèrement en hausse.

Dans le compartiment industriel, Hudson's Bay était terne.

Les principaux pétroles fléchissaient. Les aurifères étaient en baisse; mais les stannifères étaient fermes.

* * *

PARIS — La physionomie du marché des valeurs demeure empreinte d'irrégularité mais, comme vendredi dernier, l'impression d'ensemble n'est pas mauvaise. La liste des valeurs en progrès est, en effet, consistante et les tassements que l'on peut relever n'offrent qu'une importance relative. L'assistance est maintenant redevenue normale en bourse sans pour autant faire prendre de l'extension aux affaires, celles-ci ne sont vraiment animées que sur le groupe des pétroles qui détient encore l'attention au moment ou reprennent les négociations franco-algériennes sur les hydrocarbures.

Dans les autres compartiments de valeurs françaises, les transactions sont calmes, ce qui explique en partie la discordance des fluctuations. L'attention de l'allocution que doit prononcer demain le chef de l'Etat contribue à différer des initiatives en puissance.

TORONTO

Titre	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	2650	$ 13	12⅞	12⅞
Ackind	100	$ 25	25	25
Alta Gas	270	$ 38½	38⅛	38½
Alta Gas	300	12⅝	12½	12½
Alta Nat	z100	$ 19	19	19
Alg Cen	235	$ 9½	9⅛	9⅛
Alg Cen	100	550	550	550
Algoma	695	$ 79⅛	78⅝	78⅝
Algong	z30	55	55	55
Alumini	1325	$ 30⅝	30⅛	30½
Alm 4½ pr	300	$ 42	41¾	41¾
Alm 1 pr 4	z10	$ 23	23	23
Analog	1900	6⅞	6⅞	6⅞
Analog d	600	75	72	72
Ang Cp	z50	$ 12½	12½	12½
Ang CP 4½	675	$ 27⅛	27⅛	27⅛
Anthes A	210	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Arg B pr	100	$ 52½	52½	52½
A C P pr	1435	$ 15½	15¼	15¼
Atlan Acc	100	$ 21½	21½	21½
Atlan 5½ p	z25	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Atl Sugar	150	$ 18⅝	18⅝	18⅝
Atl Sug A	100	$ 24	24	24
Atl Sug pr	15	$ 101	101	101
Auto El	z50	465	465	465
Avco	145	$ 25⅛	25⅛	25¼
Bk Mont	1108	$ 66⅝	66½	66½
Bank NS	301	$ 79	78½	79
Bath P	98	$ 28½	28½	28½
Bath P p	z75	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Beav Lum	35	$ 42½	42½	42½
Bell Phon	2202	$ 61⅛	60⅝	61
Bicks	110	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Bow Valley	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Bramalea	525	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Brazil	6901	7⅝	7⅝	7⅝
Br Tnk	100	330	330	330
Br Tank p	100	$ 33½	33½	33½
BA Oil	2379	$ 34⅝	34⅜	34½
BC Forest	365	$ 30⅝	30¼	30¼
BC Pack B	z125	$ 21	21	21
BC Phone	490	$ 70½	70	70½
BCPh 6¾ p	1665	$105½	105½	105½
B Inter F a	z25	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Bulolo	200	$ 7	7	7
Burns	670	$ 25	25	25
Cabol	1160	30	26	30
Cal Pow	3435	$ 23½	23¼	23½
Calvert	300	210	210	210
Can Bread	200	$ 13	13	13
C Bread A	z1	$ 52¾	52¾	52¾
Can Cem	182	$ 57¾	57¾	57¾
Can Cm pr	25	$ 28¼	28¼	28¼
Can Foils A	58	$ 32	32	32
CI Fndry	103	$ 53½	53½	53½
½¼	z10	$ 96	96	96
Can Malt	500	$ 25½	25	25½
C Pack B	245	$ 86	84	85
Can Perm	263	$ 78	77½	78
Can Pe r	5821	200	190	200
C Safe 4 pr	z5	$ 99½	99½	99½
CSL	50	$ 34	34	34
CSL pr	202	$ 6⅝	6⅝	6⅝
CAE	670	$ 17⅝	17⅝	17⅝
C Brew	4619	$ 9⅝	9½	9⅝
C Brew B pr	50	$ 53⅝	53⅝	53⅝
C B Alm A	125	$ 15⅞	15⅞	15⅞
C B Al A w	450	400	400	400
Cdn Can A	250	$ 15⅜	15⅜	15⅜
C Chem w	900	11⅜	11⅛	11⅛
C Curt w	3300	62	60	61
C Dredge	13400	325	320	320
C Found	z40	9	9	9
Cdn G Inv	260	$ 63¼	63	63¼
CG Sec A	z100	$ 14½	14	14½
C Hydro	100	$ 28½	28½	28½
C Ice M	100	$ 17¼	17¼	17¼
C Imp Bk C	628	$ 71	70	70⅝
C Ind Gas	1160	$ 12½	12⅜	12½
C Ind G O	z50	$ 12⅜	12	12⅜
CIL	1357	$ 23⅝	23½	23½
CIL rts	12845	48	47	47
C Marc	525	5⅝	5⅝	5⅝
C P R	3042	$ 66⅝	66⅛	66½
Cdn Pet	282	$ 14½	14½	14½
C Util	100	$ 41	41	41
C Ut 4¼ p	25	$ 89	89	89
CWN Gas	400	$ 20	—	—
CWN G pr	z10	$ 16⅝	16⅝	16⅝
C Westing	35	$ 83	83	83
Chemcell	2200	$ 19	18¾	19
Chem 175 p	z5	$ 37	37	37
Chrysl xd	336	$ 57½	57¼	57¼
Chrysler rt	110	95	95	95
Clairton	425	$ 7	7	7
Clart w	100	350	350	350
Col Cell	3435	$ 10¼	10¼	10¼
Col Cell	3455	$ 10¼	10¼	10¼
Computing	100	$ 24½	24½	24½
C Savings	100	$ 15	15	15
Conduits	100	$ 6¾	6¾	6¾
Con Bldk	z15	$ 6⅝	6⅝	6⅝
Con Bldg	500	$ 8	8	8
Con M S	3401	$ 45¼	44¾	44¾
Con Paper	1000	$ 45¼	45⅛	45½
Con Gas	4713	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Con Gas A	10	$105¼	105¼	105¼
Corby vt	125	$ 21¼	21¼	21¼
Coronation	450	495	495	495
Corontn pr	75	$ 25	25	25
Coron 2 pr	125	8¼	8¼	8¼
Crain RL	210	$ 27⅛	27½	27½
Crow's N	130	$ 16½	16½	16½
Crush Int	300	$ 15⅜	15⅝	15⅜
Cygnus A	150	450	450	450
Cygnus B	470	$ 6¼	6	6
Dale-Ross	150	$ 12½	12½	12½
Dale-RA p	150	$ 10¼	10¼	10¼
Delta Acc	z1	$ 25	25	25
Dist Seag	1295	$ 39¾	39½	39½
D Bridge	375	$ 29¼	28¾	29¼
Dom Elect	300	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Dom El pr	25	$105¼	105¼	105¼
Dofasco	3270	$ 28⅜	28⅛	28⅛
Dom Glas	1384	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Dom Lim	100	$ 6¼	6¼	6¼
Dom Scot	1095	$ 15	15	15
Dom Stor	1095	$ 15	15	15
Dom Tar	3424	$ 22⅝	22⅝	22⅝
Dom Text	300	$ 41	40⅝	40⅝
Du Pont	645	$ 53⅝	53	53
Econ Inv	5125	$ 13	13	13
Emco	300	$ 25¼	25¼	25⅝
Emp Life	71	$625	619	625
Erie A	100	$ 6½	6½	6½
Exquisite	100	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Falcon	2486	$100¼	99⅞	100¼
Fam Play	575	$ 25¼	25⅛	25¼
Fef Farm	200	385	385	385
Fed Fm w	200	140	140	140
Fed Grain	100	$ 7	7	7
Fleet Mfg	700	72	72	72
Ford US	z25	$ 63¼	63⅛	63⅛
Ford Cda	75	$160	156	156
FPE-Pion	100	$ 58	58	58
Fraser	350	$ 32½	32¼	32½
Freiman	100	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Frosst A	840	$ 24½	24¼	24¼
Frontier	z10	$ 7½	7½	7½
G Dynam	100	$ 46½	46½	46½
GMC	z9	$117	117	117
GP Drill	220	150	150	150
Globe A	z25	$ 17	17	17
Goodyear	55	$167	165	167
G Mack	100	$ 8½	8¼	8½
G Mack	z50	$ 12½	12¼	12⅜
G Banama	300	310	300	310
GL Paper	725	$ 23¾	23⅝	23¾
GL Power	400	$ 33¼	33¼	33¼
GN Cap	100	$ 8½	8½	8½
GN Cap B	300	51	50	50
GW Coal	500	460	460	460
Gr Wpg	570	$ 18¾	18⅝	18⅝
Greyhnd	z 25	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Guar Tr	300	$ 69½	68½	69½
Hand Che	100	$ 6⅝	6⅝	6⅝
Hardee	1100	79	75	75
Hard Carp	180	$ 32	21¼	31¼
Hawker S	1306	$ 6½	6⅜	6⅜
Hayes Stl	500	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Home A	3495	$ 21¼	21	21¼
Home B	1900	$ 23⅝	23¼	23¼
Horne Pf	2685	340	325	330
HBC	1230	$ 13¾	13¾	13¾
HB Oil G	1525	$ 18⅜	18¼	18⅜
Hur Erie	50	$ 67⅝	67⅝	67⅝
Husky	1735	$ 13⅝	13½	13⅝
Husky D q	100	750	750	750
Husky Bpr	50	$ 54	54	54
Imp Oil	1241	$ 56⅞	56⅝	56⅞
Imp Tob	701	$ 14½	14⅜	14⅜
Ind Acep	1180	$ 24½	24¼	24¼
Ind Wire	100	200	200	200
Inglis	2720	$ 5⅝	5⅝	5½
Inlnd C pr	325	$ 19¼	19⅛	19¼
Inlnd Gas	z50	$ 10½	10½	10½
Inland G w	200	130	130	130
IBM	15	$518	518	518
Int Nickel	3954	$ 95⅛	95¼	95¼
Int Util	2078	$ 33⅛	32⅝	33⅛
Intpr Dis 61	z10	90	90	90
Inter PL	280	$ 91¼	91	91¼
Int Stl P	29425	$ 5⅛	405	5⅛
Inv Grp A	1005	$ 12⅝	12½	12⅝
ITL ind	z50	$ 12½	12½	12½
Jefferson	6325	$ 16⅝	16¼	16⅝
Jef B w	6540	950	930	945
Jockey C	4240	$ 6¼	6	6
Jock w	3300	115	110	115
Kelly wts	100	150	150	150
Kelsey Co	1500	$ 15¼	15	15¼
Kelvinator	z20	$ 9	9	9
Labatt	209	$ 20¼	20¼	20¼
Lafarge	350	$ 15½	15½	15½
Lafarge A	400	$ 12¾	12¾	12¾
LOnt Cem	1300	$ 6⅝	6¼	6¼
LO Cem w	2000	305	295	295
Lakeland	450	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Lakeland w	100	500	500	500
Laura Sec	225	$ 25⅛	25⅛	25⅛
Lau Fin	1675	$ 18⅝	18⅝	18⅝
Lau F 200	391	$ 40⅝	40¼	40⅝
Lau Fn 140	200	$ 25⅝	25⅝	25⅝
Lau F 125	200	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Lau Fin 63	300	505	505	505
Leland	1000	50	41	41
Levy	300	$ 14	13⅞	13⅞
Leby Apr 1	00	$ 11¾	11¾	11¾
Levy B pr	150	$ 18½	18½	18½
Life Inn	1125	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Life In d	6640	505	495	505
Lobco A	1980	$ 10	10	10
Lobco B	4545	$ 10⅝	10½	10⅝
Lobco p r	z2	$ 49	49	49
LobG 1 pr	300	$ 31¼	31	31
Lob Inc	800	$ 7⅝	7½	7½
Locana	200	130	130	130
Loeb M	835	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Maclaren A	825	$ 21¼	21	21¼
MB and PR	550	$ 37½	37¼	37½
Mac Hunt	1580	$ 30	29	30
MLf Gard	z15	$ 85	85	85
M Leaf M	100	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Mass-F	9757	$ 34	33⅞	34
Met Stores	100	$ 10	10	10
MGF	1150	$ 9	8⅞	8⅞
Milt Brick	100	365	365	365
Molson A	100	$ 40¾	40¾	40¾
Molson B	50	$ 42	42	42
Mon Foods	300	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Montex	325	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Mont Loco	325	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Moore	645	$ 70⅜	70	70⅜
Morse A	200	$ 16½	16¼	16¼
Nat Cont w	300	285	285	285
Nat Drug	250	$ 14¼	14	14¼
Nat Trust	400	$ 23⅝	23½	23⅝
Neon	350	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Nia Wire	z25	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Nia Wire B	z50	$ 21⅛	21⅛	21⅛
Noranda	1452	$ 56⅝	56⅛	56⅛
NO NGas	925	$ 27⅝	27⅜	27⅜
Nor Phone	600	$ 11½	11½	11½
N Phone w	100	690	690	690
Nor Ta Ch	400	$ 25	25	25
Ocean Cem	z5	$ 26	26	26
Ogilvie	400	$ 14¼	14¼	14¼
Ont Store	400	200	200	200
Oshawa A	50	$ 38½	38½	38½
Overland	400	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Pac Pete	1260	$ 11⅞	11⅝	11⅝
Pac Pete d	160	690	650	650
Peel Elder	z22	$ 8	8	8
Pembina	5940	$ 12½	11⅞	12½
Pow Corp	485	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Premium	200	255	255	255
Price Bros	550	$ 42⅝	42¼	42½
QN Gas ¼	1899	$ 11¼	11¼	11½
QN G 59 d	100	5	5	5
QN G 63 d	150	620	620	620
Reichhold	150	$ 31⅜	31⅜	31⅜
Reitman	200	$ 9¼	9½	9½
Revelstoke	200	$ 11	10½	10½
Revenue d	100	575	575	575
Rocko pr	1300	$ 13½	12¼	13½
Rockwell	300	$ 31	30½	31
Rothman	305	$ 23⅝	23⅝	23⅝
Romfield	6350	235	225	235
Royal Bank	950	$ 81	80¼	80⅝
Russell H	485	$ 17¼	17	17
Ron-Fed	400	$ 13⅝	13½	13½
St-L Cem A	50	$ 39½	39½	39½
id wt	100	$ 18	18	18
St Maurice	500	43	43	43
Salada	5875	$ 13½	13¼	13⅜
Sayvette	1650	340	340	340
Scot YK	800	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Sc Cap C	150	$ 6	6	6
Select Le	1500	155	155	155
Seven Arts	625	$ 15⅛	15⅛	15⅛
Shell Can	3953	$ 18⅝	18¼	18¼
Shell I pr	955	$ 26⅛	25⅞	26
id wt	950	670	660	660
Shop Save	300	$ 17⅝	17¼	17¼
Shop City	200	420	420	420
Simpsons	625	$ 27½	27¼	27½
Slat Steel	3970	$ 15⅝	15⅝	15½
id A wt	2880	$ 10¾	10½	10½
St Pav	165	$ 12⅝	12⅝	12⅝
St Radio	100	$ 18	18	18
Steel Can	3345	$ 33⅝	33	33
Steinbg A	250	$ 47⅜	47¼	47¼
Simp Sear	435	$ 19⅛	19⅛	19⅛
Ster Tr	25	$ 55⅝	55⅝	55⅝
Suptest or	3935	$ 20	20	20
Tamblyn	425	$ 29	28½	28½
Tancord	100	200	200	200
Tancord p	z50	150	125	125
Texaco	456	$ 53¼	53¼	53¼
Thd CG Inv	z2	$ 12	12	12
Stuart H p	125	$ 10	10	10
Tor-Dm Bk	669	$ 67	66½	66¾
Tor Iron	25	$ 34	34	34
Tor Iron A	250	$ 24⅞	24⅞	24⅞
Tower	400	70	70	70
T Fin A	1258	$ 15¼	15	15¼
T Fin B	z75	$ 15⅜	15⅜	15⅜
T Fin 4½	z25	$ 94	94	94
Tr C Fund	300	$ 12½	12½	12½
Tr Can PL	889	$ 37⅛	37⅛	37⅛
Trans-Mt	705	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Trans PPL	400	$ 10¼	10¼	10¼
Trunbull	260	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Tone Craft	130	$ 8½	8½	8½
Un Acc 1 pr	20	$ 50¼	50¼	50¼
Un Acc 2 pr	35	$ 10½	10½	10½
U Carbide	525	$ 29⅛	29⅛	29⅛
Un Gas	1000	$ 28	27½	28
U Corp B	200	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Un Steel	1200	140	140	140
Versafood	1000	375	365	365
Versatile	125	$ 20¼	20¼	20¼
Vulcan	100	300	300	300
Walk GW	1062	$ 39⅜	39½	39⅜
Weldwood	165	$ 12½	12½	12½
Well Fin B	125	$ 6¼	6¼	6¼
Well Fin tc	100	$ 5⅞	5⅞	5⅞
West Ind	100	250	250	250
Westcoast	545	$ 14¾	14¾	14¾
Westeel	100	$ 17¼	17¼	17¼
W Pacific	530	$ 18½	18⅜	18½
West A	3455	$ 22½	22	22½
Weston B	1630	$ 23¼	23	23
Wstn 4½	z96	$ 96¼	96¼	96¼
West A	2543	$ 13⅜	13¼	13⅜
Woodwd A	418	$ 27	26¾	26¾
Y Knit B	200	105	105	105
Zellers	z45	$ 16⅛	15⅞	16
Zenith	700	360	355	355

MINES

Titre	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Acad Ur	2100	6	6	6
Accra	1100	22	22	22
Advocat	1200	615	605	615
Agnico	7600	158	152	152
Akaticho	5000	90	88	90
All Pitch	1100	20	19½	19½
A Am M	1500	239	236	236
Ang Rou	18400	242	231	240
Ansil	3500	14	13½	14
Arjon	22500	10	9½	9½
A Arcal	31725	24	23	23½
Atl C C	19100	145	135	139
Aunor	1000	385	380	380
Armore	1300	26	26	26
Bakeno	1000	22	22	22
Bankfield	4900	16	14½	15
Baska	1000	8½	8½	8½
Belcher	2000	37	37	37
Belleterre	1000	34	34	34
Bethlm	3715	735	720	725
Bidcop	1500	9½	9	9
Big Nama	9525	63	55	56
Black Bay	500	11½	11½	11½
Bounty Ex	1000	25	25	25
Bralorne	350	550	550	550
Brunswk	1520	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Buff RL	1000	6½	6½	6½
Bunker H	3000	30	29	29
Cable	1500	22	22	22
Cadamet	5025	12	11½	12
Camflo	2900	294	290	290
Camp Chib	250	415	415	415
C Tung	3000	110	109	109
C Austral	8000	6½	6	6½
C Dyno	2000	174	172	172
C Faraday	300	335	325	325
C Jamieso	1000	90	90	90
Cdn Kee.	17800	28	26½	27½
C Silica	800	71	71	71
Cantri	4000	39	38	38
Candore	3333	14½	14	14½
Cheskirk	1000	10	10	10
Chester	12000	18	17½	17½
Chib-Kay	31200	28½	27	27½
Chib M	2300	59	59	59
Chimo	6300	157	150	150
Coch Will	400	285	280	280
Coin Lake	1000	18½	18½	18½
Comb Met	9625	33½	32	32
Comb M	32079	3	2½	2½
Coniagas	500	102	102	102
Conigo M	9740	37	36	36
Con Key	10625	15	14½	14½
Con Shaw	2000	16	16	16
C Bellek	8600	15½	14½	14½
Cons Brew	1500	26½	24	26½
C Callinan	7500	18	17	17
C Halli	18500	55	453	54
C Marben	7000	205	200	205
C Mogul	4700	535	520	520
C Morriso	2800	171	168	168
C Mosher	500	141	141	141
Con Negus	1000	15	5	5
Con Nicho	3000	2½	12½	12½
C North	2000	19	19	19
C Rambler	1100	208	205	205
C Rred Po	1000	9½	9½	9½
C Regcou	2000	12½	12½	12½
C Sannor	5500	8	7½	7½
Cop Corp	15140	45	42	45
Cop Fields	3733	137	135	137
Cop-Man	5500	12	12	12
Coulee	700	28	28	28
Courvan	2000	20	20	20
Cowich	600	49	47	47
Craigmt	325	$ 15⅝	15⅝	15⅝
Croinor	4000	11	10½	11
Daering	3000	13	12	13
D'Aragon	500	16½	16½	16½
D'Eldona	4500	16	15	15
Delhi Pac	4500	22	20	22
Denison	1528	$ 27	26¾	27
Dicknsn	100	525	525	525
Discovery	3250	320	320	320
Dome	225	$ 39⅛	39⅛	39⅛
Donalda	15500	10½	10	10
East Mal	200	185	185	185
East Sull	2750	685	655	685
F Mar	2600	585	500	505
Frncoeu	600	15½	15½	15½
Genex	50200	53	50	51
Gnt Masct	500	165	165	165
Giant Yk	711	$ 14⅛	14	14
Glacier	3000	13½	13	13
Glenn Ex	2500	14	13	14
Gortdru	6775	460	440	450
Grandr	42775	28	26	28
Grandu	7400	780	765	765
Gulch	1000	9	9	9
Gulf L	600	13	13	13
Gunnar	1311	505	500	505
Hasting	2000	930	390	390
Headwa	4000	18	17½	18
Heath	37500	9½	8½	9
Holling	1037	$ 30⅛	30½	30½
Hud Bay	360	$ 74½	74	74½
Hydra E	5680	22	22	22
Int Bib	3100	123	115	115
Int Heliu	500	103	103	103
I Kenville	500	35	35	35
Irish Cop	600	37	35	35
Iron B	11150	239	235	236
Iso	4450	320	300	315
Joburke	6000	10½	10	10
Joliet	10000	37	36	36
Jonsmith	21100	32	28½	28½
Joutel	3400	128	125	128
Kerr Add	413	875	875	875
K Anacon	4537	375	365	370
Kilembe	1200	14	14	14
Kirk Min	3500	15	15	15
Kopan	4500	14	14	14
Lab Min	z45	$ 41	40¾	41
L Dufault	5755	$ 14⅝	14⅜	14⅝
Lakehead	500	25	25	25
L Osu	1000	16	16	16
La Luz	1235	$ 14	13⅞	14
Langis	500	45½	45½	45½
Latin Am	4000	13	13	13
Leitch	2475	520	500	500
LL Lac	650	190	185	185
Macdon	1500	36	35	36
Madsen	1100	225	220	225
Manoka	5000	13½	13½	13½
Marchant	6700	238	230	238
Marcon	11500	10	9	9
Martin	3000	79	79	79
Mattgmi	2062	$ 20⅝	20⅜	20⅝
Maybrun	17100	15	14½	14½
MsAdam	2700	92	91	91
McIntyre	z85	$ 80	78	78
McKen	18300	12	11	12
McWat	12900	49	47	47½
Mentor	111300	51	49	49½
Meta Ur	1500	13	13	13
Metal M	3300	182	178	178
Midrim	11700	63	62	62
Min-Ore	9000	12½	12	12½
M Wright	1500	58	58	58
Multi-M	11700	46	44½	44½
Nat Expl	1000	14	14	14
Nealon	7050	14	13½	14
New Bid	7000	6	6	6
New Cal	2350	101	99	99
Newconex	500	565	550	550
Nconex w	1100	165	155	165
N Goldv	14500	8	7½	7½
N Hosco	3900	310	315	310
New Jason	500	9½	9½	9½
N Kelore	1000	12½	12½	12½
Newlund	7200	18	18	18
N Myla	41500	23	21½	22
N Rouyn	10000	7½	7	7
NS Senat	5300	19	18	19
Nick Rim	1700	15½	15½	15½
Nisto	500	9½	9½	9½
N Acme	2000	15	15	15
Norbeau	4100	260	255	258
Norgold	24000	12	11½	11½
Norlex	20000	15½	15½	15½
Normetal	800	450	445	450
Norpax	260000	17½	16	17
North Ex	1000	172	172	172
N Rank	1600	35	35	35
N Rock	560	31½	31½	31½
Northcal	16750	83	81	82
North Can	3000	210	205	205
Northgte	13237	825	810	810
Norsp A	700	62	61	62
Norvalie	4000	10	8½	10
Nudul	3000	19	19	19
Obaska	7000	13	12	12
O'rien	6300	83	81	81
Opemiska	1250	855	850	850
Orchan	1120	595	585	595
Orenada	2000	10	10	10
Osisko	3200	44	43	44
Paramaq	2000	13	13	13
Patino	630	935	930	935
Pax Int	1700	32	32	32
Pce Expl	8166	22	21½	21½
Peerless	19200	17	16	17
Porc Pay	700	48	48	48
Preston	1700	890	875	890
Purdex	9500	19	18½	19
Probe M	250000	40	37	37
Probe rt	24138	½	½	½
Que Ascot	1000	8	8	8
Que Chib	500	17	17	17
Que Lith	100	355	355	355
Que Man	7500	22½	22	22
Q Mattgmi	500	18	18	18
Quemont	710	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Quonto	7000	12	12	12
Radiore	4000	45	44	44
Raglon	30000	199	192	196
Rayrock	4025	108	102	108
Realm	11500	11½	11	11
Rexpar	11000	10½	10½	10½
Rio Algm	2479	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Rix Athab	500	24½	24½	24½
Rockwin	12400	69	65	69
Roman	550	710	710	710
Ryanor	5000	15	15	15
Salem	10800	23	22	23
San Ant	20700	28½	28	28
Satellite	4000	13½	13	13
Sherritt	7222	675	660	665
Silverfield	200	295	295	295
Silvmaq	24731	35	33	34
Sil Stand	400	140	140	140
Siscoe	300	277	270	276
Starratt	3000	6	6	6
Steep R	6772	805	785	800
Sud Cont	5000	31½	31	31
Sullivan	6320	450	435	400
Teck Cor	2000	615	615	615
Texmont	2400	179	178	178
Tex-Sol	10200	43	37	43
Tom L	1600	50	50	50
Tombill	3300	129	123	129
Tormont	6785	21½	20½	21½
Tribag	5600	350	340	350
U Asbests	2100	293	287	287
Un Buffd	6500	66	62	62
UCL Mine	1000	17	17	17
Un Keno	200	950	945	950
Un Ford	12400	26	25	25
Utd Porc	1000	16	16	16
Urban Q	1388	18	18	18
Vauze	7000	72	71	71
Vespar	1500	39	39	39
Violam	100	252	252	252
Wasmac	200	175	174	175
Windfall	2000	32	31	31
Yk Bear	300	170	169	169
Yukeno	1500	7	6½	6½
Zenmac	150000	46½	43	45
Zulapa	3500	34½	32½	34½

PETROLES

Titre	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Acme Gas	500	18	18	18
Alminex	1270	420	415	415
Am Ledu	8000	13½	13	13
Ang U De	4500	87	81	83
Asamera	1700	82	78	78
Banff	14740	960	930	935
Cal Ed	200	$ 23¼	23¼	23¼
Calvert	7500	36	34	36
Camerina	100	320	320	320
CS Pete	1600	305	300	300
C Delhi w	1400	75	75	75
C Ex Gas	10850	198	195	196
C Homss	13108	161	146	150
C LI Pet	935	20	20	20
Cdn Su Oil	150	$ 20¼	20¼	20¼
Cent Del	37900	$ 12½	11⅞	12½
Charter O	1500	235	235	235
C West P	3761	168	165	165
Dome Pete	650	$ 18½	18	18
Dynamic	61710	77	72	75
Fargo	550	325	325	325
Fr Pete pr	200	390	390	390
Gr Plains	975	$ 13⅛	13	13⅛
Gridoil	32600	109	107	108
Midcon	1500	54	53	54
Mill City	6500	65	62	62
Murphy	650	575	570	575
Nat Pete	1100	335	330	330
N Concord	2000	9	9	9
N Davies	4000	23	22	23
NC Oils	3300	390	385	385
id pr	z25	$ 43½	43½	43½
id wts	2660	1	1	1
Numac	2000	140	140	140
id wts	1300	46	46	46
Okalta	1500	16	16	16
Permo	7500	33	32	32
Peruv O	1000	192	192	192
Petrol	4600	78	78	78
Place	2900	67	66	66
Ponder	5000	42	42	42
Provo G	48779	298	286	298
Ranger	1200	160	158	158
Scurry R	100	$ 24⅝	24⅝	24⅝
Spooner	4000	25	24½	25
Triad O	9450	270	266	267
Union Oil	175	$ 18¼	18¼	18¼
U Canso	8725	330	315	315
Un Reef	5025	37	37	37
Wespac	1000	20	20	20
Wstates	1700	665	650	650
Waburne	5300	145	136	141
W Deca	10230	325	320	320
Wilshire	100	495	495	495
Yan Can	5000	5½	5½	5½

Virement total: 2,989,000.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abeta	5	6
Acenie	3	5
Advence RL	15	18
Amal Mining	10	20
Amer Chib	12	15
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mt.	5	7
Beauchemin	44	50
Boma Chib	56	62
Beauport	17	20
Brace Mac	28	31
Burrex	11	16
Cdn Javelin	11¾	12¼
Caprive	13	18
Coastal Mining	16	18
Corgemines	85	92
Cuvier	—	30
Dubisson	5	7
Elmac	10	13
En Ola Expl.	32	37
Ganda Silver	40	50
Gaspe Copper	28	30
Gaspesia	55	60
Gibson	3	5
Goldstar	25	40
Grt West Mining	75	80
Hucamp	28	32
Hull Iron	40	45
Imperial Minerals	3	5
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Juma	16	19
Kenmae	—	2
Kewagama	5	7
Kukatush	5½	5¾
Lake Beaver	20	23
Little Tex	37	42
Lun Echo	57	60
Main Oka	14	18
Mariner	1 60	1 70
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Neganta	—	87
Natl M 1	40	45
Nemrod	—	70
New Asoc Devp.	26	31
New Baska	20	22
New Insco	10	12
New Lorie	11	13
New Miller Copper	10	15
New Pascalis	40	50
Nipiron	24	27
Norque	7	9
Oklend	1	7
Olympus	80	90
Pine Point	55½	56½
Que Expl	15	17
Ran1 Mal	6	8
Ran Lux	42	62
Seaway	2	4
Scott Club	1	3
Snowdon	32	35
Starlight	½	1¼
Sullico	5¼	5¾
Timrod	43	48
Watson Lake	9	11
William Leys	1	3
Young Dave	18	22

SECTION INDUSTRIELLE

Source Kippen Co. Inc.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Qué.	9½	10
Bq d'Epargne de Mtl	17¾	18¼
CPR priv.	2 00	2 10
Chartered Credit	6¼	6¾
Corpex	9	10
Crp Fonc de Mtl	11	—
Crp Fonc priv.	9½	—
Credico	7	7½
Cr Alliance priv.	12¾	13¼
Cr. St Lau B	18	19
Crown Life	525	545
Cons. Theatre A	7	8
Dupuis priv.	23	—
Electronic Ass.	2.40	2.60
Grt Cdn Oilsand	16¼	16¾
Great West L.	1200	1225
Industrial Life	210	220
La Prévoyance	17	18
La Solidarité	75	—
Les Prev	70	80
London Life	580	600
N B Tel	18	18½
Pacific Gas	16½	17
Paco	1 90	2 10
Permeator	16	17
Philippe Elect	25	26
Seaway Hotel	5¾	6¼
Soc. d'Adm et de Fid	40½	41½
Superseal	9½	10½
Supersol	5	6
Trizac	0.75	—
Trust Gen. pr.	36½	37½
Un Amus	19⅛	—
id B	18	—
Zodiac	6½	7

NEW york

	Haut	Bas	Midi
Abbott Laboratories	46⅛	46⅞	46⅞
Air Reduction	66⅝	61¾	61¾
Allis-Chalmers	24¾	24⅝	24¾
Am. Can.	45¾	45⅝	45⅝
Am. Tel. & Tel.	68⅞	68½	68⅝
Am. Tobacco	38⅝	38⅝	38⅝
Anaconda Copper	63⅝	63¼	63½
Bethlehem Steel	38	37⅝	37⅞
Boeing Aircraft	75	74⅝	75
Borden's Co.	89	89	89
Carterpillar Tractor	46	45⅞	46
Chesapeake & Ohio	69½	69½	69½
Chrysler	53⅛	53	53
Coca-Cola	78⅝	78⅝	78⅝
Colgate-Palmolive	53½	53⅛	53⅛
Cons. Edison N.Y.	47	46½	46½
Continental Can	53⅞	53⅝	53⅝
Cont. Oil	71⅛	71	71
Corn Products	52	51⅝	51¾
Delaware & Hud	35¾	35⅜	35¾
Douglas Aircraft	39¼	38⅝	38⅝
Du Pont	239⅝	238⅝	238⅝
Eastman Kodak	157	156¼	157
Firestone	48½	48⅛	48⅛
Ford Motor	59⅛	58⅞	58⅞
Gen. Electric	102⅝	102⅛	102⅝
Gen. Foods	84¼	83⅝	83⅝
Gen. Dynamics	43⅝	43¼	43¼
Gen. Motors	108	107⅜	107⅜
Gillette S.R.	35	34⅝	35
Goodrich	63⅞	63⅝	63⅝
Goodyear Tire	53	52⅝	53
Homestake Mng	49¼	48⅞	48⅞
Illinois Central	51⅛	51¼	51¼
IBM	479½	479	479
Int. Harvester	39⅛	39⅛	39⅛
Int. Nickel	88⅝	88⅝	88⅝
Int. Paper	33⅝	33⅜	33⅜
Int. Tel. and Tel.	58	57⅞	57⅞
Johns-Manville	62⅝	52¼	52¼
Kennecott Copper	104⅛	103½	103⅛
Lockheed	44⅝	44⅛	44⅛
Mack Trucks	39⅝	39⅛	39⅛
Mont. Ward	36¼	36	36
Motorola	125½	125	125½
Nat. Dist	32⅞	32⅞	32⅞
New York C	55⅞	55⅛	55⅛
North A A	53¼	52⅞	52⅞
Northern Pac	48⅛	48⅜	48⅛
Owens-Illin	118¼	118¼	118¼
Pennsylvania RR	45⅝	45⅜	45⅜
Pepsi Cola	78½	78½	78½
Phelps D	74¼	74	74
Phillips Pete	55⅛	55⅛	55⅛
Pitts Pl Gl	78	77⅞	77⅞
Procter & Gam	70½	70½	70½
Pullman	47⅞	47⅞	47⅞
Pure Oil	58⅝	58½	58½
Radio Corp	34⅝	34⅝	34⅝
Republic Steel	44¼	44	44
Shecnel D	36	36	36
Sinclair Oil	55⅝	55½	55½
Southern Pacific	38⅝	38⅜	38⅜
Southern Railway	58⅝	58⅝	58⅝
Standard Oil (N.J.)	80⅝	79⅞	79⅞
Standard Brands	81¼	81⅛	81⅛
Studebaker	5⅞	5⅞	5⅞
Twentieth-C.F.F.	29⅝	29⅝	29⅝
Union Carbide	131⅝	131½	131⅝
Union Pacific	40⅝	40⅜	40⅜
United Aircraft Co	78⅝	77⅝	78⅝
U. R. Rubber	66⅛	66⅛	66⅛
U.S. Smelters	118⅝	117½	117½
U. S. Steel	54⅝	53⅞	53⅞
Vanadium Steel	22⅝	22⅝	22⅝
Warner Bros.	17⅝	17¼	17¼
Western Union T	42½	42⅛	42⅛
Woolworth	30⅛	29⅞	30
Xerox Corp	135⅜	134	134⅜
Youngstown S & T	45⅜	45¼	45¼
Zenith Radio	83⅝	82½	82⅝

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupotn & Co.

	Achats	Ventes
xAffiliated Fund	9.28	10.04
xAmerican Shares	4.27	4.82
Andreae Equity	3.03	3.32
All Canadian	6.81	7.46
All Canadian Div	9.05	9.92
American Growth	11.98	13.09
Beaubran Corp	43.11	46.82
xBoston Fund	10.70	11.69
xBullock Fund	15.54	17.03
Canada Growth	6.28	6.86
Canada Security	5.05	5.55
Canadian Gas Energy	9.34	10.24
Canadian Invest xd	4.23	4.75
Canadian Trusteed	5.02	5.49
Canafund	56.65	59.48
Champion of Can	7.74	8.41
Collective Mutual	6.30	6.85
Commonwealth Intl	11.11	12.18
C.I. Leverage	10.29	11.28
Corporate Investors	6.15	6.72
Divers A	31.65	—
Divers B	6.33	6.96
xDividend Shares	3.91	4.29
Dominion Com.	4.59	4.93
Dominion Com (n-r)	4.43	4.76
Dominion Dividend	3.63	3.90
xDreyfus Fund	22.34	24.30
Dynamic Fund	13.20	13.33
Dominion Equity	24.05	24.50
European Growth	6.33	6.92
Federated Growth	6.52	7.15
First Oil Gas	5.67	6.20
Fonds Collectif A	7.52	8.17
Fonds Collectif B	5.64	6.00
Fonds Collectif C	8.59	9.34
Fonds Mutuel Adanac	3.15	3.44
Fraser Fund	9.75	9.80
Group Inc	4.46	4.87
Growth Oil Gas	12.50	—
Growth Equity	4.58	5.00
Guardian Growth	4.56	4.85
xIncorporated Investo	7.85	8.58
Investors Growth	9.06	9.85
Investors Intl	5.50	5.98
Investors of Can	5.16	5.61
xKeystone Cust S-1	27.25	29.73
xKeystone Cust S-4	5.83	6.36
xKeystone Cust K-2	6.39	6.97
xMass Invest	17.74	19.39
xMass Invest	9.89	10.81
Mutual Bond	8.35	8.75
Mutual Accumulating	5.18	5.67
Mutual BIF	5.83	6.11
Mutual Income	6.65	7.27
One William	16.27	—
Prêt Revenu Mut	7.68	8.40
Provident Mutual	6.20	6.75
xPutnam Growth	10.85	11.86
Radisson RI	5.31	5.84
Regent Fund	7.93	8.66
xResearch Invest	15.11	16.52
Savings Invest of Ca	7.68	8.40
1962 Exec of Can	7.15	7.45
xTV Electronics	8.91	9.71
Timed Investment	7.39	8.12
United Accum	9.32	10.19
xWellington Fund	15.47	16.86
Western Growth	6.17	6.74

x — Devises américaines.

cote des grains

Marché à terme: 23/4/65

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE:				
Mai	83	—	—	83
Juil.	82⅝	—	—	83
Oct.	80⅝	—	—	80⅝
Déc.	—	—	—	79⅞
ORGE:				
Mai	1.28	1.28¼	1.28	1.28¼
Juil.	1.27⅛	1.27⅛	1.27	1.27
Oct.	1.21¾	—	—	1.21¾
Déc.	—	—	—	1.19
LIN:				
Mai	3.18¼	3.19	3.18	3.18¾
Juil.	3.22	3.22⅞	3.21¾	3.22⅝
Oct.	3.23½	3.24	3.23	3.23½
Déc.	3.21½	3.22⅝	3.21½	3.22⅝
SEIGLE:				
Mai	1.20	1.20¼	1.19¾	1.20
Juil.	1.22¾	1.22⅛	1.22¼	1.22⅝
Oct.	1.25¼	1.26	1.25⅜	1.25⅞
Déc.	—	—	—	1.27
GRAINE DE COLZA:				
Mai	3.05	3.07¾	3.05	3.07¼
Juil.	3.03¼	3.06½	3.03¼	3.05¾
Nov.	2.54¾	2.56⅝	2.54¾	2.55
Jan.	2.56	2.57¼	2.56	2.56

Marché au comptant:

AVOINE: 2 cw 83¼; ex 3 cw 80½; 3 cw et ex 1 fourragère 79⅝; 1 fourragère 78⅝; 2 fourragère 75⅝; 3 fourragère 72⅝; fourragère mélangée 53.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.28¼; 2 cw 2 rang 1.25¾; 3 cw 6 rang 1.27⅛; 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.23¾; 2 fourragère 1.22¾; 3 fourragère 1.19¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.19¾; 3 cw 1.16½; 4 cw 1.04; ergoté 1.01; sur voie 1.19¾.

LIN: 1 cw 3.18; 2 cw 3.13; 3 cw 2.⅝; sur voie 3.18¼.

GRAINE DE COLZA: no 1 cdn 3.3⅝.

MARCHE DU LIN: Prix au comptant 17 cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE:				
Mai	1.33¾	1.33½	1.33⅛	1.33⅝
Juil.	1.34⅛	1.34¼	1.34⅛	1.34⅛
Sep.	1.29¼	1.29⅜	1.29⅛	1.29¼
Déc.	1.21⅜	1.21½	1.21¼	1.21¼
Mai	1.48¼	1.48½	1.47½	1.47½
Juil.	1.41⅞	1.41⅞	1.41⅜	1.41⅜
Sep.	1.43¾	1.43⅞	1.43½	1.43⅝
Déc.	1.48½	1.48½	1.48	1.48⅛
NOUVEAU:				
Juil.	1.41⅛	1.41⅝	1.41⅝	1.41⅝
Sep.	1.43⅛	1.43⅞	1.43⅝	1.43⅝
Déc.	1.48⅛	1.48⅜	1.48⅛	1.48⅜
MAIS:				
Mars	1.25¼	1.25¼	1.25¼	1.25¼
AVOINE:				
Mai	72¾	72⅞	72½	72¾
Juil.	70⅝	70⅝	70¼	70⅝
Sep.	69⅝	69⅞	69⅝	69⅞
Déc.	72¼	72⅞	72	72⅝
Mars	74⅛	74⅝	74	74⅝
SEIGLE:				
Mai	1.17½	1.17⅛	1.17¼	1.17⅛
Juil.	1.18⅛	1.18⅝	1.18	1.18⅝
Sep.	1.20⅛	1.20⅜	1.20	1.20⅜
Déc.	1.22⅝	1.22⅝	1.22⅜	1.22½
Mars	—	—	—	—
FEVES SOYA:				
Mai	2.99	2.99⅝	2.97	2.97¼
Juil.	3.00¼	3.01	2.98¼	2.98¼
Août	2.94½	2.95⅝	2.93	2.93
Sep.	2.65⅝	2.66⅝	2.65¼	2.65⅝
Nov.	2.57½	2.58½	2.57½	2.57⅝
Jan.	2.61⅝	2.62⅛	2.61⅝	2.61½
Mars	2.64⅝	2.65⅝	2.64⅝	2.64⅞

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¾ sept	1965	99¾	100¼
4½ déc.	1966	99⅞	100⅜
2¾ 15 juin	1968	95	95⅞
3¼ juin	1976	85	85½
4¼ sept.	1972	95¼	96
5½ avril	1969	102½	103½
5½ oct.	1975	103¼	104
4½ sept.	1982	93	93½
CNR 5½ déc.	1971	102¼	103
CNR 4½ avril	1967	100	100⅛
CNR 5¾ janv.	1985	107	108
CNR 4¼ fév.	1981	87½	88¼
CNR 5 oct.	1987	98½	99¾
3 Perpétuels	1966	75	76
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun F 5½	1986	100	102
B C Elect 5½	1989	100⅜	101⅜
B C Elect 3¼	1967	96	97
B C Elect 3¾	1969	94¾	95⅜
B C Pow 5 sept	1982	95	96
B C Elect 5¾	1977	102	103
Manit 5¾ janv.	1984	103	104
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 3¼ déc.	1966	96⅜	97¾
Nfld 6 fév.	1961	103¼	104¼
Nova S 5½ mars	1982	100¼	101¼
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100
Ont H 5¼ nov.	1983	98½	99½
Ont 3 avril	1965	99	99½
Ont H 4 mai	1966	99¼	100
Ont 5¼ oct.	1984	98⅝	99½
Que 4¾ juin	1977	93	94
Que 5¼ juin	1985	95¾	96⅝
Que 5½ juin	1980	98	99
Que 6 août	1982	103¼	104
Que 5¾ fév.	1986	101	102
Que 6 août	1972	102⅝	103¾
Q Hyd 3½ mars	1975	85¼	86¼
Q Hyd 5½ nov	1985	98	99
Sask 5½ mars	1982	100	101
MUNICIPALITES			
Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98½
Ottawa 5½ 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100	101
Vancouver 6	1980	104	105
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	107	109
Brazil Tr. 4½	1971	85	90
Cdn Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¾	1977	158	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Int Nat Gas 5½	1977	99½	100
Loblaw 4¾	1976	166	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	101
Pac Pete 5	1977	103	105
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94½
Shaw W&P 3½	1970	91¼	92¼
Simpson's 5½	1979	123	—
Simpson's 5	1976	188	—
TC Pipeline 5	1989	114	116
TC Pipeline 5	1968	140	—
Uted Town El 6¼	1981	112	—
WCoast 5½ x-c	1988	102	104
INDUSTRIES			
Abit P&P 6¼	1977	103½	104½
Algoma Stl 5c	1978	97½	98½
Alum of Can. 4½	1973	94	95
BA Oil 5	1977	97½	98½
CB Alum 5¾	1980	100	101
CIL 5¾	1977	100½	101½
C Breweries 5	1963	95¼	96¼
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
CPR 5	1983	94¾	95¾
Cr Foncier 5½	1974	98½	99½
D Stores 5½	1976	99¾	100¾
Dom Tar 5½	1978	97¼	98¼
Dom Textile 4	1966	98	99
Imperial Oil 3	1969	93	94
Ind Accept 5¾	1982	99	100
Loblaw Gr 6	1977	102	103
Reynolds Al 5¾	1978	100¼	101¼
Shell Oil 4½	1976	92	93
Shell Oil 5⅞	1977	101½	102½
St Law Corp 5	1978	94¾	95¾
Simpson's 4¾	1973	98⅛	99⅛
Steinbger's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	98¾	99¾
Weston Geo 4¾	1971	96	97
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta Gas Tk 5¾	1985	104¼	101½
Bell Tel 3¾	1979	84	85
Bell 5½	1982	99½	101
Bell Tel 5¾	1984	102	103½
Bell Tel 6¼	1978	105	106½
Bow Pow 3¾	1980	83	84
Braz Tract. 4¾	1970	90	—
BC Tel 5¾	1986	100½	102
Calgary Pow 5¾	1983	100½	—
Can Elect 4	1968	94	—
C West NG 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5¼	1984	100¼	102
Cons Gas 5	1978	93	—
Gt Lakes P 5¾	1977	100	—
Lakeland NG 6	1982	100	101½
Marit Elect 5¾	1983	100	102
Nfld L&P 5½	1978	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	100	102
Northw Ut 5¾	1988	100½	102
North Tel 5¾	1983	100	—
Que Nat Gs 5¾	1985	96	98
Que Nat Gas 6	1988	100½	—
Que Tel 5¾	1983	99½	101
TC Pip Line 5.85	1987	100	102
Union Gas 5½	1977	99	101
IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	96	—
Eaton R 3½	1968	97	98½
Eatons 5	1978	95½	97
Steinberg 6	1984	101	—
Loblaw 5½	1983	99	100½

Les changes étrangers

Service de la Banque Canadienne Nationale

PAYS	Unité monétaire	En monnaie canad.	PAYS	Unité monétaire	En monnaie canad.
Afrique du S (R)	Rand	1.513	Iran	Rial	.0151
Afrique franc.	FrancCFA	.0044	Islande	Krona	.0251
Allemagne O.	DeutscheM	.2716	Israel	Livre	.3670
Antilles angl.	Dollar	.6368	Italie	Lire	.001728
Argentine	Peso	.0064	Jamaique	Livre	3.033
Australie	Livre	2.416	Japon	Yen	.002990
Autriche	Schilling	.0419	Liban	Livre	.3519
Belgique	Franc	.02175	Malaisie	Dollar	.3519
Bermudes	Livre	3.033	Mexique	Peso	.0865
Birmanie	Kyat	.2263	Nicaragua	Cordoba	.1544
Bolivie	Peso	.097	Norvège	Couronne	.1510
Brésil	Cruzeiro	.00063	Nouvelle-Zél.	Livre	3.0094
Bulgarie	Lew	.9225	Pacifique (co.fr.)	FrancCFP	.1511
Ceylan	Roupie	.2274	Pakistan	Roupie	.2272
Chili	Escudo	.313	Panama (Rép.)	Balboa	1.07 15/16
Colombie	Peso	.0766	Paraguay	Guarani	.0087
Costa-Rica	Colon	.1639	Pérou	Sol	.0405
Danemark	Couronne	.1562	Philippines	Peso	.2774
Egypte	Livre	2.504	Porto-Rico	Dollar	1.07 15/16
Equateur	Sucre	.0609	Portugal	Escudo	.0378
Espagne	Peseta	.0182	R. Dominicaine	Peso	1.07 15/16
Fidji	Livre	2.86	Roumanie	Leu	.1754
Finlande	Mark	.34	Salvador, El	Colon	.4318
France	Franc	.2202	Singapour	Dollar	.3519
Grèce	Drachme	.0363	Suède	Couronne	.2097
Guatemala	Quetzal	1.0802	Suisse	Franc	.2482
Haiti	Gourde	.2186	Syrie	Livre	.2898
Hollande	Florin	.2998	Tchécoslovaquie	Couronne	.1504
Honduras (B.)	Lempira	.5397	Turquie	Livre	.1220
Honduras (Br.)	Dollar	.7610	URSS	Rouble	1.20
Hongrie	Forint	.0913	Uruguay	Peso	.0432
Indes	Roupie	.2266	Venezuela	Bolivar	.2408
Indonésie	Rupiah	.025	Yougoslavie	Dinar	.0015
Irak	Dinar	3.0222			

NOTE: Cotations au 23 avril 1965.

ameri CAINE

Ventes	Titre	Haut	Bas	2 h.
5500	Atlas CP wt	1	15/16	15/16
200	Barnes Eng	21⅝	—	—
43600	Braz T LP	7¼	7	7⅛
2100	Brit Pet	6 7/16	6 5/16	6 5/16
300	Brown Co.	11⅝	11⅝	11⅝
1400	Cdn Javelin	10⅝	10½	10⅝
1400	Cdn Marconi	5½	5⅜	5⅜
1000	Creole Pet	41⅝	42⅝	41⅝
300	Dynalectron	2¾	—	—
200	Felmont Pet	9⅛	—	—
3200	Hazel Bishp	10⅝	10¼	10¼
700	Hunt Chem	19⅜	18¾	19⅜
3000	Imp Chem	6⅝	6⅝	6⅝
7900	Mead Johns	22⅛	21⅞	22
100	Imp Oil	52⅝	52⅝	52⅝
1300	Molybdenm	40⅝	40⅛	40⅝
1000	Pancoast vte	1½	1½	1½
1400	Sc Rainbow	22⅞	22⅝	22⅞
8200	Seeman Brs	5⅝	5⅝	5⅝
300	Shatt Denn	11⅛	11	11⅛
12700	Syntex	90⅛	89¼	89⅝
2700	Tech Oper	28⅝	27½	27⅝
100	Tri Con wt	41⅛	41⅛	41⅛
500	Webb Knap	5/16	—	—
2000	U S Filter	1¼	1¼	1¼

COTE DE L'OR

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.12 à l'achat et $35.14 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.12 7-100. (251 shillings, ½ pense)

PARIS. — Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 44.00F au marché libre de l'or français. L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 103.40F.

denrées AGRICOLES

MONTREAL (PC) — Cours de denrées transmis à Montréal par le ministère fédérale de l'Agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 39 à 39½; A-gros 38 à 38½; A-moyenne 35½ à 36; A-vetits 30; B 30; C 23. La demande est assez bonne et les offres sont adéquates.

Beurre: arrivages courants 92 pts. non admissible, 52⅝; 93 pts. non admissible, 53⅝; en gros, solide, non admissible, 53.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc ou coloré 34.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick $2.50 à $2.60 les 50 livres, .58 à .60 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $4.10 à $4.25 les 75 livres, $2.85 à $2.95 les 50 livres, .66 à .68 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1 en sacs: 15 à 16; procédé par rouleau, No 2 en sacs: 14 à 15; outre catégorie pour nourrissage 13 à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 11½. Poudre de lait clair 4¼ à 4½ cents.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des veaux et des bovins étaient fermes aux marchés à bestiaux de Montréal.

Les éleveurs ont conduit aux marchés 292 bovins, 126 veaux, 9 porcs et deux agneaux.

Les bouvillons de choix rapportaient de $23 à $23.75, les moyens de $20 à $22.75, les communs de $16 à $19.75.

Les génisses de bonne qualité cotaient entre $20.25 et $20.75, les moyennes $18, les communes de $14 à $17.25.

Les bonnes vaches se vendaient de $15 à $17, les meilleures $17, les moyennes de $13.50 à $15.50, les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie de $9 à $13.25.

Les bons taureaux variaient de $17.50 à $19, les communs et les moyens de $15 à $17.50.

Les bons veaux de $25 à $27, les moyens de $20 à $24.

Les prix des porcs et des agneaux n'ont pas été déterminés.

Liquidités bancaires en hausse

OTTAWA (PC) — Les réserves de huit banques à charte du Canada se montaient à la fin de la semaine achevée mercredi dernier à $1,336,000,000 soit une hausse de $7,000,000 sur la semaine précédente.

Le total des liquidités bancaires, comprenant, outre les encaisses, l'argent au jour le jour, et les Bons du Trésor, se montait, à même date, à $2,823,000,000, en hausse de $14,000,000.

Le portefeuille obligations d'Etat de la Banque du Canada se montait à $2,971,200,000 en hausse de $3,900,000.

Les dépôts du public auprès des banques à charte se montaient globalement à $17,869,000,000 soit en hausse de $44,000,000 sur la semaine précédente, et de $1,650,000,000 sur la date correspondante de l'année dernière.

L'URSS signe l'extension de l'accord sur le blé

Lundi — Finances — 2e édition

Lundi — Finances — 2e édition

WASHINGTON. (AFP) — L'Union soviétique a signé jeudi le protocole étendant l'accord international sur le blé jusqu'en juillet 1966.

M. Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'Union soviétique à Washington, a signé le document au département d'Etat où il est déposé. Neuf autres pays doivent souscrire au protocole dans la journée de vendredi, date limite pour cette formalité.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien s'élève de 3/64 à $0.92 45/64 en devises américaines.

La livre sterling gagne 1/64 à $2.79 13/16.

MONTREAL — Le dollar américain baisse de 1/32 à $1.07 29/32 en devises canadiennes.

La livre sterling est inchangée à $3.03.

La balance commerciale canadienne se détériore

OTTAWA. (PC) — Au cours du mois de février, les importations canadiennes de marchandises ont augmenté de 8.3 p. cent par rapport à celles du même mois de 1964 pour s'établir à $554,900,000, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. La valeur des importations de janvier et de février atteint le chiffre de $1,114,700,000, soit une augmentation de 3.3 p. cent sur les $1,078,600,000 de janvier et février 1964.

Par contre, en février, la valeur des exportations est estimée à $557,300,000, comparativement à $549,000,000 en 1964. Les exportations des deux premiers mois se chiffrent à $1,144,100,000 alors qu'elles avaient atteint $1,184,000,000 en 1964.

Pour janvier et février, la balance commerciale se solde donc en un surplus de $29,400,000 en 1965, comparativement à un surplus de $105,400,000 pour la même période de 1964.

Les importations venant de l'Angleterre ont augmenté de 6.8 p. cent au cours des deux premiers mois de 1965 en regard de 1964 pour atteindre les $80 millions, alors que les exportations ont diminué de 7.4 p. cent pour s'élever à $171,200,000.

Les importations venant des Etats-Unis ont augmenté de 4.2 p. cent alors que celles en provenance des autres pays du Commonwealth et de la zone préférentielle ont diminué de 1.8 p. cent au cours des deux premiers mois.

PENMANS LIMITED — A partir du 21 avril, tous défauts de livraison des actions ordinaires de la compagnie doivent être consentis et signés du courtier receveur avant livraison à la Chambre de Compensation. Les parties désireuses de profiter de l'offre de Dominion Textile Company Limited devront effectuer leurs achats sur une base de livraison au comptant les 28, 29 et 30 avril 1965. L'offre expirera le 30 avril 1965.

Le président Johnson pourrait intervenir - mais le fera-t-il?

Steel Magazine

CLEVELAND. (PA) — "Le président Johnson pourrait empêcher une grève de l'acier avant même qu'elle ne débute, mais il ne le ferait probablement pas" lisait-on hier dans le Steel Magazine. Cet hebdomadaire national de la métallurgie est d'avis que le président pourrait invoquer la loi Taft-Hartley pour balayer la menace de grève de l'acier qui pèse sur la nation et qui pourrait éclater le 1er mai.

Le périodique ajoute que l'exécutif de la métallurgie et les employés appartenant au syndicat des travailleurs de l'acier ont deux soucis même s'ils espèrent que les pourparlers mettront fin à ce conflit ouvrier dans l'industrie de l'acier.

Selon le magazine, l'exécutif "craint un règlement qui serait trop lourd à porter et qui le forcerait à exiger du syndicat des compromis quand viendra le temps de renégocier les contrats". Les employeurs craignent que le syndicat mette l'accent sur le montant des pensions et sur les compensations en cas de mise-à-pied.

"Dans l'ensemble, la situation laisse croire que vont se répéter les événements auxquels on avait assisté dans l'industrie de l'automobile", ajoute le périodique. Même s'il y a grève, les inventaires ne gêneront pas car la consommation fait actuellement preuve de beaucoup d'animation. Les ventes de biens de consommation et de biens d'équipement ont toutes deux marqué des gains au cours du premier trimestre.

Le Steel Magazine estime que les inventaires actuels équivalent à trois mois de production, comparativement à quatre mois en 1959, époque où avait sévi une grève.

fruits et LEGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

POMMES: McIntosh, de fantaisie $3 à $3.75, "C" $2.25 à $2.50.

BETTERAVES: en 50 livres, $1.

CAROTTES: en 50 livres $1 à $1.25 et $2 à $2.25 les 24 cellos de deux livres.

CHOUX: en sac de 50 livres $1.50 à $1.75 à $3.00.

LAITUE: en feuilles, de couches chaudes, $3.75 à $4.00 les deux douzaines.

NAVETS: en minot, no 1 $1.75 à $2.00, en sac de 50 livres, no 1 $1.75, no 2 $1.50 à $1.50.

PANAIS: $2.50 le minot, $1.25 le demi minot, $2.50 les 12 cellos de 24 onces.

POMMES DE TERRE: en 50 livres, no 1 $2.25 à $2.40, no 2 $2.

RADIS: de couches chaudes .90 à $1 la douzaine de paquets.

SIROP D'ERABLE: $5.75 à $625 le gallon, $1.75 la pinte.

McALLISTER TOWING LTD. — 1,050,000 actions sans valeur nominale, de la compagnie, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 20 avril 1965. Sur ce total 1,000,000 ront émises et en circulation et 50,000 sont inscrites sous réserve d'avis de leur émission en vertu du plan d'options sur des actions de la compagnie. Leur symbole au téléscripteur sera: "M C T".

AVIS DE DÉCÈS

ALIX (Emile) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Alix, époux d'Yvonne Chabot, autrefois de St-Jean-Baptiste de Rouville. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
à St-Jean-Bautiste de Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANDERET (Denis) — A Montréal, le 26 avril 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé Denis Banderet, époux bien-aimé de Susy Rupp, et père de Jeanne (Mme George Stanko). Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant à la chapelle du salon
Alfred Dallaire Inc.
781 Ave Ogilvy
pour le service à 10 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le service sera chanté par le Révérend Jacques Beaudon.

BAZINET (Armand) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Armand Bazinet époux de Germaine Grenier demeurant à 972 avec Guybourg. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Herménégilde-de-Guybourg où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Jean-Paul) — Accidentellement, à Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé Jean-Paul Bergeron, époux de Madeleine Raymond, demeurant au 1878 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Anna) — A Montréal, le 24 avril 1965, est décédée Mme Georges Boisjoly, née Anna Leduc, demeurant au 1563 Marie-Anne. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORKHIEM (Frédéric) — A Cité Deux-Montagnes, le 25 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Frédéric Borkhiem demeurant à 710 boul. du Lac, Cité Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
1004 Chemin Oka,
Cité Deux-Montagnes
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURBONNAIS (Albertine) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Joseph Bourbonnais née Albertine Renault. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASELLA (Pietro) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 77 ans, est décédé Pietro Casella, époux de Maria Rosaria Lanza, père de Salvatore, Mme Mario Albanese (Giuseppina), Vincent, Giovanni et Yolande. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Yvette) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Henri Carrière, née Yvette Janelle, demeurant à 427 St-Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Soc. Coop. des Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré, à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La succession De Repentigny désire remercier sincèrement tous les parents et les amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Evangéline de Repentigny, décédée le 11 février, à l'âge de 85 ans, soit par offrande de messe, de fleurs, bouquet spirituel, soit par visite ou assistance à la messe.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CHARBONNEAU (Alphonse) — A Limoilou, le 23 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé Alphonse Charbonneau, contremaître à Québec pour le Canadien Pacifique, époux de Jeanne Bernier, demeurant à Limoilou. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien Est
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Rhéa) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Albert Chartrand née Rhéa Bousquet, demeurant à 7933 Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Martin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREVIER (Léopold) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Léopold Crevier, époux de Blanche Corbeil, demeurant au 6920, 11eme ave, Rosemont, appt 4. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eugène, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Emelie) — A St-Laurent, le 26 avril 1965, est décédée Mme Emelie Cyr, épouse de feu François-Xavier Cyr. Elle laisse deux fils et cinq filles. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Sixte à St-Laurent où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Oliva) — A Montréal, le 26 avril 1965 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Albert Daoust, née Oliva Higgins, mère de Dolores, (Mme R. Morency), Marie Claire (Mme R. McGurk), Florent et Alfred. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbeault Inc.
1359 11e avenue Rosemont
à 8hrs 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Aldéric) — A St-Vincent-de-Paul, le 24 avril 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Aldéric Dagenais, époux d'Aurore Auclair, demeurant à 1029 rue du Collège. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039 rue du Collège,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Léonard-de-Port-Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE COTRET (Maria) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ulric René de Cotret, née Maria Picard demeurant à 7154 Bordeaux. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de Frais Funéraires
2251 rue Jean-Talon est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Adalbert) — A Coleraine, comté de Wolfe, le 23 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Adalbert Demers, époux d'Anita Ducharme, demeurant à 492 rue Grant à Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
86 ouest, rue St-Charles
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Elise) — A Plantagenet, Ontario, le 24 avril 1965 est décédée Mme Wilfrid Desjardins, née Elise Poirier, mère de Damien, Vincent et Jean Baptiste de St-Jérôme, Lucien de Mtl, Jean-Marie et Simon de Van Kleek Hill, Mme veuve Laurette Boothby, Mme veuve Germaine Ladouceur, Mme Jean Charles Leduc (Marthe, de Plantagenet) Mme Robert Blair (Juliette, de Détroit), Mme Henri St-Amour (Aline, de Fournier) et Mme Roger Lalonde (Marcelle, d'Eastview). Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte Plantagenet pour se rendre à l'église paroissiale de Plantagenet où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Direction : Lamarre & Fils, d'Alfred, Ontario.**

DESPATIES (Roland) — A Toronto, le 25 avril 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Roland Despaties, époux de Katherine Sokford, demeurant 47 Brock Ave, appt 2, Toronto 3. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5531, rue Willington
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Cécile) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 54 ans est décédée subitement Mme Phil Desrosiers, née Cécile Laroche, demeurant à 255 Parc George-Etienne-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4503 rue Notre-Dame Ouest
pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Fondée 1882

Un cadeau et un hommage

La Fête des Pères est une occasion tout à fait appropriée pour marquer d'une pierre un coin de cimetière et nous pouvons créer un magnifique monument ou cénotaphe familiel à temps pour l'installer à cette date. Passez à nos salles d'échantillons ou téléphonez-nous aujourd'hui pour plus amples renseignements.

Smith Bros.
Memorial Art Limited
2116 RUE BLEURY
MONTREAL, QUE.
Tél. 842-8806

DROUIN (Edouard) — A Montréal, le 25 avril 1965, est décédé Edouard Drouin, époux bien-aimé de Maud Wand, père d'Edward, frère d'Ida (Mme Albert Martin), Albina (Mme Gidéon Maheu) et Frank Porcheron; grand-père de Gale (Mme Blair Coady), Marilyn, Diane, Keith, Jeffrey et Carolyn. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Tees & Co. Inc.
1459, rue Towers
Service à l'église St. Ann's, mercredi matin 28 avril à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DUROCHER (Alexandrine) — A Outremont, le 25 avril 1965 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve J. A. Durocher, née Alexandrine Moreau, membre des Tertiaires Dominicaines. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure
675 ave Dunlop,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Direction J. S. Vallée Ltée.**

FAIRFIELD (Abbé Henri) — A Hull, le 25 avril 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé M. l'abbé Henri Fairfield, fils de feu Wenceslas (Eugène) Fairfield, et de feu Marie-Anna Villeneuve. Il laisse 4 frères: M. l'abbé Jean Fairfield, au grand Séminaire d'Ottawa, Laurent, de Bois-des-Filions, Québec, Alphonse de Laval-des-Rapides, Québec, René, de Montréal; 2 soeurs: Mme J. J. Pagé (Laurette) et Mlle Dolores, toutes deux de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la Fraternité Sacerdotale
273 rue Laurier, Hull
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Rigaud, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Direction : La Maison Gauthier de Hull.**

FILIATRAULT (Léonida) — A Fabreville, le 23 avril 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Léonida Filiatrault, demeurant chez son beau-frère M. Alfred Nadon à 3357 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
249 Boul. Ste-Rose,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Léopold de Fabreville, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Georges) — A Sorel, le 23 avril 1965, à l'âge de 76 ans est décédé subitement M. Georges Gagnon, inspecteur de bouilloires à la Canada Steamship Lines et au gouvernement fédéral et ex-échevin de la cité de Sorel, époux de feu Mary Mandeville, demeurant 37 rue Provost. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75 rue Elisabeth
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Sorel où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont invités d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Fernand) — Accidentellement à Laval-des-Rapides, le 24 avril 1965, à l'âge de 27 ans, est décédé Fernand Gauthier, époux de Monique Brannan, demeurant à 4882 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOHIER (Gédéon) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Gédéon Gohier, époux de feu Blanche Rouillard. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest,
Outremont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Hippolyte, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Frank) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Frank Guimond, époux d'Adrienne Levesque, demeurant au 66 Villeneuve ouest, appt 9. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 av. Laurier est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Olivine) — A Montréal, le 25 avril 1965 à l'âge de 102 ans 1 jour, est décédée Mme veuve Exias Hébert, née Olivine Demers, demeurant 4987 De Repentigny, mère de Mme Didace Bigras (Alice), Georges E. Armand, Simone, Georgette, Liguori et Gilles Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 1 h. 30 p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome, comté Châteauguay, où le service sera célébré à 3 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUTRAS (Charles) — A Bois-des-Filion, le 24 avril 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé subitement Charles Jutras, autrefois conseiller municipal de Bois-des-Filion, époux de Fernande Marcotte. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Georges) — A Labelle, le 24 avril 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges Labelle, ex-maire du village de Labelle et surintendant de la maintenance à l'hôpital des Laurentides, époux de Alexina Belisle. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léopold Suppère
Labelle
pour se rendre à l'église paroissiale de Labelle où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Maurice Lalonde née Marie-Jeanne Trudel, demeurant à 9005 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
745 est, rue Crémazie
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Napoléon) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Napoléon Lepierre, époux d'Aurore Deguire, demeurant au 100 Demontigny est. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5339, 11ème ave, Rosemont,
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Yvette) — A Lafleche, le 24 avril 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Yvette Rose, épouse de Paul Laplante, demeurant à 3050 Grand Boulevard. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 Grande Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

in memoriam

DESROCHES (Jean) — Le 26 avril 1960, nous fait revivre un événement cruel, ce jour où tu nous quittais, trop jeune hélas, sans un mot d'adieu. Sois assuré cher fils, de nos prières, et que ton souvenir restera toujours gravé dans nos coeurs. Tes parents et ton frère.

LAPOINTE (Donat) — A St-Janvier, le 25 avril 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Donat Lapointe, époux en 1eres noces de Marguerite Cusack et en 2es noces d'Alberta Caya, demeurant à 195 rue de l'Eglise, St-Janvier. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Joseph Aubin
35 ouest, rue Victor
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église de St-Janvier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARACINE (Berthe) — A Montréal, le 23 avril 1965, est décédée à l'Hôpital Général Berthe Peterschmitt, épouse de Pierre Laracine et soeur d'Emilie et Justine, de France. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, 26 courant. Le convoi funèbre est parti des salons
Clarke
5580, ouest rue Sherbrooke
pour se rendre à l'église St-Augustine-de-Canterbury où le service fut célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LAURIN (Napoléon) — A St-Joseph-du-Lac, le 25 avril 1965, à l'âge de 90 ans et 4 mois, est décédé Napoléon Laurin, époux de feu Justina Sauvé, demeurant no 2, rang St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
à St-Joseph-du-Lac
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Zéphirine) — A St-Bruno, le 24 avril 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Leblanc, née Zéphirine Bélisle, épouse en 1eres noces de feu Edmond Proulx, demeurant rue Carillon à St-Bruno. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault & Fils Ltée,
1559 rue Montarville
de St-Bruno,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOWRY (Agnès Bélanger) — Décédée en cette ville, samedi le 24 avril 1965, dans sa 80e année; épouse bien-aimée de feu Charles Henry Lowry. Exposée en la chapelle
William Wray
2075 rue Université
Service funèbre en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, mardi le 27 avril à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Pas de fleurs s.v.p.

MALOUIN (Lauréat Paul) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Lauréat Paul Malouin, époux de Estelle Tessier, demeurant à 8600 St-Urbain. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Vve Elzéar Marcotte née Régina McCrae et mère de Lise (Mme P. Paradis) et Gilbert demeurant au numéro 6573 Boul. Monk. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Enr'g.
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIAL (Joseph) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Joseph Martial époux d'Ida Lewis, demeurant à 539 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Joseph) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph Mathieu, époux d'Aldina Houle, demeurant au 4389 rue Garnier. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Bertha) — A Rivières-des-Prairies, le 25 avril 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Bertha Paré, fille de feu M. et Mme Maxime Paré, demeurant chez son frère Eugène Paré, 11,558 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
500 boul. Henri-Bourassa
(coin Ste-Gertrude),
à 9 hres pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivières-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Albert) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Albert Parent, fils de feu Hormidas Parent et de feu Cordélia Dubuc, demeurant à 5935 rue Hadley. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE (Antoinette) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme F.-X. Patenaude, née Antoinette Martimbeau, mère de Lucien, Camille, Roger, Léo, Jacques Henri, Robert et Jean-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5339, 11ème ave, Rosemont,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Esprit, de Rosemont, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Cécile) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Claudinel Poirier, née Cécile Morin, demeurant à 2387 Bossuet. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 rue Laurier Est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLI (Attilio) — A Duvernay, le 24 avril 1965, à l'âge de 85 ans 11 mois, est décédé Attilio Poli, époux de feu Analda Quenneville, demeurant au 1745 rue de Luçon. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REGIMBAL - DEPATIE (Rose) — A Fabreville, le 25 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Rose Lachapelle, épouse en 1eres noces d'Adélard Dépatie et en 2emes noces d'Isaïe Régimbal, demeurant à 1020-59e Ave, Fabreville. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Léopold où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Fabreville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Alma) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Roy, née Alma Millette, demeurant à 2071 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Limitée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAAD (Lewis) — A Montréal, le 23 avril 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Lewis Saad, fils de Salem Saad et de Khalayek, frère de Allia, Nellie (Mme Théo. Salhany), Thomas et Alex. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas Orthodox où le service sera célébré à 2 h. p.m., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Virginia) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Ovila Sauvé, (née Virginia Reid) anciennement de Maisonneuve. La dépouille mortelle est exposée aux salons
A Savaria
8078 rue Drolet
Avis des funérailles plus tard.

SICOTTE (Maria) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Joseph dit Josephat Sicotte, née Maria Auberin, demeurant au 4951 rue Lafontaine, coin Viau. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction Bonneville et Gingras Ltée

SIMARD (Yvette) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Yvette Simard, fille de feu Ludger Simard et de feu Marie-Laure Guay, demeurant au 2151 Letourneux. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SYNOTTE (Rose) — A Jacques-Cartier, le 25 avril 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Rose Laflamme, épouse de Magloire Synotte, demeurant à 2275 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
200 rue St-Louis à Ville Lemoyne
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Josaphat où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TADDEO (Mariannina) — A Ville St-Michel, le 25 avril 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Vedova Taddeo, née Mariannina Miozzi, demeurant à 8976, 9e Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompei, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN - PATRY (Marie Blanche) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie Blanche Roy, épouse en 1ères noces de J. N. Therrien et en 2es noces de feu Aurélien Patry, demeurant à 4215 A Messier. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TONDINO (John) — A Montréal, le 25 avril 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé John Tondino, époux de Yvette Dubreuil, demeurant rue Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Soc Coop. de Frais Funéraires,
7334 rue St-Denis,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Alphonsine) — A St-Eustache, le 23 avril 1965, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée Mme Francis Touchette née Alphonsine Legault demeurant à 313 rue Philippe, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
3535 Boul. Ste-Rose, Laval-Ouest
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Bourget, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERONNEAU (Joseph) — A Montréal, le 24 avril 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph Veronneau, époux de feu Florida Comtois, demeurant à 2419 Jolicoeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'affaire Ford discutée entre deux ministères

WINDSOR. (PC) — Les autorités des ministères de l'Industrie et du Transport se réunissent à Ottawa aujourd'hui pour discuter avec le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, des mises à pied projetées aux usines de la Société Ford du Canada, à Windsor.

A son arrivée vendredi à Windsor où il devait prendre la parole devant les membres de l'Association des techniciens de l'automobile de l'Ontario, M. Martin a critiqué la façon dont on a annoncé les mises à pied.

Jeudi, le Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile a révélé les détails d'un rapport qu'il avait reçu de la Ford indiquant que cette société avait l'intention de renvoyer momentanément quelque 1,600 employés de ses usines de manière à permettre une réorganisation des lignes d'assemblage.

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements ; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces prochaines mises à pied seulement jeudi bien que les autorités gouvernementales et les dirigeants de la compagnie se soient rencontrés il y a à peine une dizaine de jours pour discuter des différents aspects du présent pacte de libre-échange pour les automobiles et les pièces de rechange entre le Canada et les Etats-Unis.

"La compagnie n'a fourni aucune indication préalable au sujet de cette décision particulière. J'estime qu'il est important que le gouvernement, les syndicats ouvriers et les compagnies coopèrent étroitement et se tiennent au courant de leurs projets réciproques . . . lorsqu'il est question de mises à pied, il faudrait qu'on sache d'avance ce qui va se produire de manière à ce qu'on puisse se préparer à faire face à une telle éventualité," a noté M. Martin.

Nécrologie

Le frère Rosius, é.c.

Le frère Rosius, né Benoît Morin, âgé de 76 ans, est décédé à Laval-des-Rapides, samedi. Il était de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Né à St-Grégoire de Nicolet, il enseigna à Montréal, Québec et Ottawa, de 1907 à 1926. Il fut directeur d'école à Montréal, Laval-des-Rapides et St-Jérôme de 1927 à 1944. De cette dernière année à 1956, il fut procureur au collège de Longueuil.

Il laisse ses deux frères, MM. Auguste Morin, de St-Célestin et le docteur Maurice Morin, de Plessisville ; sa soeur, la R. S. Ste-Esther, a.c.v., de Nicolet.

La dépouille est exposée au 125 boulevard des Prairies, à Laval-des-Rapides, où les funérailles auront lieu à 9 h. demain matin. Inhumation au cimetière de la communauté, à Laval-des-Rapides.

Mme Ovila Sauvé

Mme Ovila Sauvé, née Virginia Reid, est décédée hier à Montréal, à l'âge de 80 ans.

Elle laisse cinq fils : Paul, Marcel, André, Léo et Roger ;

ainsi que trois filles : Yvette, Germaine (Mme Gérard Benoit) et Cécile (Mme Lucien Lecompte).

La dépouille est exposée au 8078 rue Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à l'église Saint-Barnabé.

Mme J.-A. Durocher

Madame veuve J.-A. Durocher, née Alexandrine Moreau, âgée de 90 ans est décédée, le 25 avril, à Outremont, après une longue maladie.

Elle laisse ses fils, Hector, Gabriel et Emile ; ses filles, Mme Georges-E. Dansereau (Georgette), Mme Louis Marchildon (Thérèse), et Mme Alphonse Dion (Véronique) ; ses belles-filles, Mme Hector Durocher (Jeanne Bélanger), Mme Gabriel Durocher (Thérèse Hétu) et Mme Emile Durocher (Mae Rowell) ; ses gendres, MM. Louis Marchildon et Alphonse Dion, ainsi que quatorze petits-enfants et seize arrière-petits-enfants. La dépouille est exposée au 675 ave Dunlop, Outremont. Les funérailles auront lieu à 9 h. mercredi matin, à l'église St-Germain d'Outremont.

Incendie à Longueuil

Le feu a ravagé, samedi midi, une maison située au 5052, rue Victoria, à Longueuil, jetant une quinzaine de personnes sur le pavé. Les 23 pompiers de Longueuil, réguliers et volontaires, ont répondu à une alerte générale à midi 12, et ils ont finalement circonscrit les flammes à 1.30 h., à l'aide de neuf jets.

Le feu aurait été allumé par des enfants qui jouaient à l'arrière de la maison avec des allumettes. Le feu s'est communiqué à des barils d'huile et, en peu de temps, les flammes ont pris la maison d'assaut, causant des dégâts considérables.

Mangeurs de varech

Beaucoup d'Américains mangent du varech sans le savoir. On s'en sert maintenant dans le pain, le fromage, la crème glacée, les gelées et les céréales.

Personnalité féminine

Le Studio Marie-Thérèse, sis au 5925, 27e avenue, à Rosemont, organise une série de 7 cours de personnalité pour dames et jeunes filles de 16 ans et plus. Ces cours s'adressent particulièrement aux personnes habitant le secteur est de Montréal; ils auront lieu, à compter de **ce soir,** le lundi, de 8 h. 45 à 9 h. 45.

Les sujets alors traités seront : 26 avril, la posture; 3 mai, la personnalité; 10 mai, la démarche; 17 mai, le maquillage; 31 mai, le manucure; 7 juin, la coiffure; 14 juin, la garde-robe. Pour renseignements : Mlle Thérèse Desjardins. (CL. 6-3768).

Soirée chinoise

Les Loisirs de la paroisse St-Barnabé sont à organiser une sensationnelle dégustation de mets chinois; elle aura lieu le mardi 11 mai, au sous-sol de l'église, angle des rues Adam et Bennett. En plus de déguster un savoureux repas, chaque personne recevra un cadeau-souvenir. Il y aura également le tirage de plus de 60 prix de présence. Pour renseignements : CL. 5-4635.

Au Manoir NDG

Une exposition de peintures sera ouverte mercredi soir, 28 avril, à 8 h., au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, 5319, ave NDG, (angle Décarie). Elle présentera les oeuvres du peintre Marie-Jeanne Leccisi Leguina. Le public y est invité.

Club de patinage

Le club de patinage artistique des Loisirs Ste-Odile, de Cartierville a récemment tenu ses épreuves de fin de saison :

Diane André, Monique Beauséjour, Denise Bergeron, Monique Danis, Jocelyne Lacoste, Francine Manseau, Hélène Murray, Nicole Perreault, Normand Pilon et Christine Vincent. En outre, deux monitrices ont également passé les tests pour la médaille de bronze ; ce sont Jocelyne Dionne et Lise Lacasse.

Loisirs et Récréation

par Dollard Morin.

Congrès des Loisirs

"Les travailleurs et les loisirs", tel sera le thème du congrès provincial des Loisirs qui se tiendra à Montréal, en l'hôtel Reine-Elisabeth, les 30 avril et 1er mai.

Ces importantes assises sont organisées par la Confédération des Loisirs du Québec et elles ont été préparées avec soin. Pour aider le dialogue et faciliter les discussions, les responsables ont fait bâtir un document de travail qui sera remis à tous le sparticipants et servira de fil conducteur durant les différentes sessions.

Ce document est le fruit d'un sondage d'opinions auprès des travailleurs eux-mêmes et auprès des principaux groupes d'organisateurs de Loisirs, dans la province. Il fournira aussi aux congressistes plusieurs données, opinions et hypothèses tirées des études scientifiques déjà faites sur le loisir, dans la province.

Les participants au congrès seront d'abord invités, le matin du 30 avril, à une plénière d'introduction au cours de laquelle seront présentés les éléments essentiels à la réflexion commune. Chacun ira ensuite participer, selon son choix, aux travaux d'une des 9 commissions qui étudieront des aspects plus spécialisés du problème.

Enfin, une autre plénière permettra, à la fin du congrès, à chaque responsable de commission de communiquer à tous les fruits du travail de son groupe. Elle permettra aussi à l'assemblée de faire le point et de formuler des voeux, recommandations, suggestions et projets d'avenir découlant de ces délibérations. Tous ceux et celles qui s'intéressent activement aux loisirs sont invités à ce congrès. Pour renseignements : 844-8473.

Assemblée des Clubs Juvéniles

L'assemblée générale annuelle des Clubs Juvéniles de Montréal se tiendra mercredi prochain, 28 avril, à 6 h., au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke. Elle sera sous la présidence de l'hon. juge Roger Ouimet.

A l'issue du souper, se fera la proclamation des lauréats du trophée "Ovila Pelletier" pour 1964. Les gagnants de ce trophée, un jeune garçon et une jeune fille, seront en effet invités à cette réunion, en compagnie de leurs parents. Suivra l'assemblée annuelle, avec les rapports habituels. Mais tout indique que les membres des Clubs Juvéniles prendront alors d'importantes décisions concernant l'avenir de cette association.

Championnat à la piscine Lévesque

Le championnat de nage synchronisée, disputé par les piscines municipales de Montréal, a été conquis par les jeunes de la piscine Lévesque, avec un grand total de 107 points. Les 9 autres meilleures équipes furent :

— piscine Rosemont, 71 points; Maisonneuve, 58 ; Emard, 38 ; Gadbois, 31 ; N.-D.-G., 25 ; Marquette, 20 ; Schubert, 18 ; St-Denis, 15 ; Laviolette, 14.

Lors du dernier concours de nage synchronisée, pour les catégories junior et senior, les gagnantes avaient été :

(**Junior**): Hélène Simoneau, piscine St-Denis, 137.8 points ; Diane Meunier, pisc. Laviolette, 129.5 ; Louise Walker, pisc. N.-D.-G., 120.7.

(**Senior**): Monique Simoneau, piscine St-Denis, 147.3 points ; Michelle Roy, pisc. Rosemont, 135.2 ; Francine Filion, pisc. Rosemont, 133.8.

Le congrès de l'ACCL se tiendra à Montréal

Le 2e congrès annuel de l'Association canadienne des centres de Loisirs (ACCL) se tiendra à Montréal, au Ramada Inn, du 21 au 24 mai prochain. Ainsi en a décidé la direction de cet organisme à cause de l'ampleur que prend son congrès, cette année.

Ces assises réuniront les représentants de plus de 120 centres de Loisirs de tous les coins du Canada. Elles fourniront aux participants l'occasion de dialoguer avec des spécialistes d'une dizaine d'associations nationales et provinciales.

Ainsi, on annonce que M. René Bélisle, directeur de la Récréation municipale de Montréal, et M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup, président de l'Union des Municipalités et député de son comté, ont accepté de se joindre, comme panelistes, aux spécialistes en Education physique, professeurs d'universités, dirigeants de Loisirs et hommes d'affaires avertis qui prendront une part active aux sessions du congrès.

Journée des jeunes

D'autre part, vu le nombre accru des participants, ce congrès sera réalisé à trois paliers : les directeurs de centres de Loisirs, les conseils d'administration et les moniteurs.

De plus, le programme comportera cinq grands thèmes répartis en quatre sessions différentes : le financement, le bénévolat, l'entraide, la fréquentation des centres et la formation des cadres. Il a également été décidé de consacrer une journée entière aux jeunes qui fréquentent les centres de Loisirs.

Tout laisse prévoir que ce 2e congrès de l'ACCL sera couronné de succès. Son organisateur général est M. Jean-Paul Rochon, directeur de la Récréation à Repentigny.

M. Gilles Houde est en Espagne

M. Gilles Houde, directeur de l'Education physique et des Activités dirigées à la Cité des Jeunes de Vaudreuil, qui est présentement en stage d'étude en Europe, se trouve aujourd'hui en Espagne. Il doit en effet y participer au congrès de l'UNESCO. Voici ce qu'il nous écrit dans une lettre en provenance de Séville :

"Du 26 au 30 avril, je serai à Madrid où je représenterai les nôtres au congrès de l'UNESCO qui traitera du problème des loisirs et de l'Education physique chez les travailleurs. Plusieurs pays y seront représentés et cela promet d'être fort intéressant.

"L'Allemagne et la Suède doivent y présenter deux excellents films montrant des réalisations dans ces domaines. De même, un médecin suédois doit prouver la valeur de l'exercice physique et des loisirs dans le rendement à l'usine."

Dupuis
NOUVELLES BOUCLETTES
éclairées de la nouvelle teinte instantanée
ROUX fanci-full EN RINCE

FANCI-FULL colore les cheveux gris (donne du ton aux cheveux teints aussi) ensuite il est facile de donner à vos cheveux la nouvelle tournure à la mode après la coupe de cheveux haute vogue. Coloration instantanée avec FANCI-FULL qui reconditionne les cheveux et devient une lotion fixative — pas besoin de peroxyde faites-en un rince ou bien faites disparaître le tout par un shampooing.

Rince FANCI-FULL plus coupe de cheveux et mise en plis, seulement 5.00

SALON D'AUTEUIL DUPUIS
deuxième — Ste-Catherine

Servez-vous de votre compte courant

Dupuis 865 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL. COMMANDES TELEPHONIQUES 842-6171. AUTRES APPELS : 842-5151. HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30. OUVERT LE SOIR JEUDI ET VEND. JUSQU'A 9 h.